TEMPERATURE
AUJOURD'HUI — Maximum... 77 — Minimum.... 59
Probabilités pour demain — Vents du sud et du sud-ouest, orages et tempêtes électriques en certains endroits.

La Patrie

Journal du Peuple

33e ANNEE—No 103 — QUATORZE PAGES — MONTREAL, LUNDI 26 JUIN 1911 — LE NUMERO : UN CENTIN

L'effondrement d'un quai fait une centaine de victimes à l'Ile Grosbois

La plate-forme écroulée couvrait une surface de 80 pieds par 40 et l'on estime à près de cinq cents personnes la foule qui a été ainsi précipitée d'une hauteur de 12 pieds dans l'eau et la vase.

L'accident est arrivé hier soir, à six heures et demie, pendant que plusieurs milliers de personnes attendaient les bateaux qui devaient les ramener à Montréal. —La poussée de la foule produit la terrible catastrophe.

Scène navrantes de l'épouvantable accident

Le plus terrible accident qui soit encore arrivé depuis la catastrophe du "Herald," où quarante-trois personnes perdirent la vie, est survenue, hier soir, au parc "King Edward," à l'île Grosbois. Heureusement, si un beaucoup plus grand nombre de personnes ont été mêlées à cet accident, aucune encore n'a perdu la vie, quoique plusieurs aient été blessées. Environ cinq cents excursionnistes ont été précipités dans l'eau et la vase, d'une hauteur de douze pieds, par suite de l'effrondement d'une partie du quai de l'île.

L'accident est survenu à six heures et demi, alors qu'une foule de plusieurs milliers de personnes attendaient sur le quai l'arrivée des bateaux qui devaient les ramener à Montréal, après une journée de plaisir.

L'effrondement s'est produit au moment de l'arrivée au quai du "Louiseville." Trois mille personnes attendaient sur le quai et un millier se trouvaient dans l'abri couvert où l'on doit d'abord passer pour se rendre sur le quai. En voyant arriver le bateau, on se pressa davantage et le quai céda.

"La scène d'horreur qui suivit est indescriptible"

nous disent les personnes qui étaient sur les lieux et qui ont été témoins oculaires de ce qui s'est passé. L'effroi et la stupeur de tous ont été tels qu'ils ont eu peine à se rendre compte de ce qui se passait.

Récits de témoins oculaires

M. A.-S. BRODEUR,

un artiste de la PATRIE, qui se trouvait là, nous fait le récit suivant: "Je me trouvais à quelque distance du centre du quai, quand tout à coup j'ai entendu un bruit terrible, comme une fusillade. C'étaient les madriers qui craquaient. Je me suis retourné et j'ai vu des centaines de personnes qui s'engouffraient dans un trou béant, creusé tout à coup sous leurs pieds, au milieu de clameurs de détresse et de cris de désespoir. Cela s'est passé si vite qu'on aurait dit qu'une trappe s'ouvrait sous leurs pieds. Il n'y a pas moyen de faire de description de cela. Imaginez-vous cinq cents personnes qui disparaissent soudainement du milieu d'une foule; imaginez-vous cela si vous le pouvez.

WILFRID GAGNON, l'un des blessés de l'accident d'hier.

"A peine l'accident arrivé, je me suis approché du bord du trou ainsi creusé dans le quai, et j'ai vu un

SPECTACLE HORRIBLE,

des êtres humains grouillants dans une demi-obscurité, criant, se tordant de désespoir, se foulant aux pieds, s'accrochant les uns aux autres pour tenter de sortir. Les femmes pêle-mêle avec les enfants, et les hommes, quelques-unes étendues apparemment sans vie et enfoncées dans la boue, où on les enfonçait encore davantage en marchant sur leurs corps.

C'ETAIT TERRIFIANT

"La foule me repoussa, et je m'éloignai du gouffre. Le sauvetage fut vite organisé, et au moyen de planches, de cordes et d'échelles, on retira vite les infortunés, et comme toutes les choses humaines, malgré le tragique de la situation,

LE RIRE SUCCEDA AUX LARMES

"Il n'y avait guère moyen de s'empêcher de sourire et de s'attrister successivement, en voyant, à côté de pauvres femmes meurtries, d'autres dont les toilettes seules avaient souffert et dont les robes neuves étaient couvertes de boue. Les chignons de travers et les chapeaux en déroute ne se comptaient pas. Il y a malheureusement eu plusieurs blessés, mais le nombre ne n'en a pas semblé très élevé. Je n'ai vu que trois ou quatre personnes qui semblaient sérieusement blessées. C'est étonnant, quand on songe que des centaines de personnes ont été entraînées par la chute d'une partie du quai.

"Il y a eu des scènes horribles, des scènes qui faisaient sourire malgré vous, et des

SCENES D'HEROISME.

"J'ai vu des mères protéger leurs enfants au péril de leur vie et ne pas sembler s'apercevoir, quand on les eut retirées du trou, qu'elles étaient blessées, — car leur cher petit était sauf.

L'ACCIDENT D'HIER AU QUAI DE L'ILE GROSBOIS, (croquis d'un artiste de la PATRIE), qui était présent au moment de la catastrophe et qui a été témoin de toute la scène qu'il reconstitue avec une exactitude scrupuleuse.

MLLE LEA FRAPPIER, de la rue Sherbrooke, souffrant d'une fracture du bras.

MLLE ERNESTINE FRAPPIER, 132 rue Berri, blessures à la tête et contusions générales.

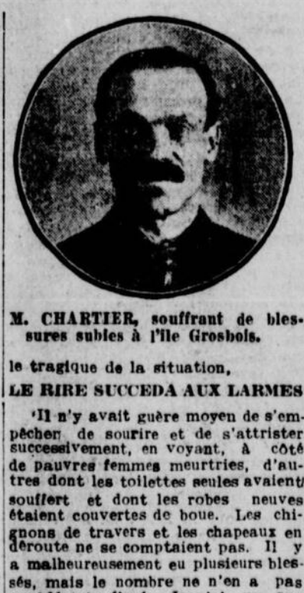

M. CHARTIER, souffrant de blessures subies à l'île Grosbois.

M. ARMAND GORY, l'une des victimes de la catastrophe du parc King Edward.

PRECIS DE L'ACCIDENT

A six heures et demie, hier soir, pendant que des milliers de personnes attendent au quai de l'île Grosbois, les bateaux devant les ramener à Montréal, un effondrement se produit.

C'est la poussée de la foule, à l'arrivée du "Louiseville," qui a occasionné l'accident.

Un espace de quatre-vingt pieds environ par quarante, a cédé, précipitant une foule qu'on peut estimer à quatre ou cinq cents personnes dans deux pieds de vase, en dessous du quai.

Les blessés, dont on connaît les noms et qui sont allés aux hôpitaux sont au nombre de trente-deux. Mais il y en a nombre d'autres. Au moins une centaine de personnes ont dû recevoir des blessures diverses: contusions, déchirures, blessures internes, chocs nerveux, etc.

Il n'y a eu aucune mortalité.

Récits émouvants de témoins oculaires

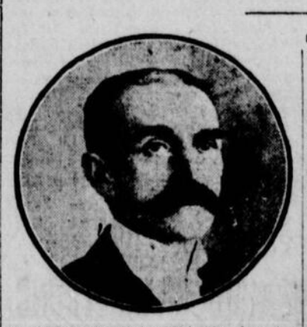

M. ALFRED BEAUCHAMP, l'un des blessés de l'accident d'hier.

"L'émoi et la consternation qui ont suivi l'accident ont été grands. A cause de l'état d'excitation où se trouvait la foule, on a dû prendre des précautions extraordinaires pour empêcher que des paniques ne se produisissent à bord des bateaux. Je ne saurais trop louer

LE COURAGE ET LE SANG-FROID DES CAPITAINES

de ces vaisseaux, qui ont veillé avec soin sur la sécurité des passagers, et qui ont pris soin de ne laisser monter que peu de monde sur chaque bateau. Dans de telles conditions, le retour a naturellement été très lent. Je ne suis revenu en ville qu'à onze heures, brisé de fatigue par l'émotion terrible que m'a causé le spectacle dont j'ai été témoin."

Un autre témoin oculaire,

M. WILFRID GAGNON

demeurant au No 829 de la rue St-André, est passé à la PATRIE, ce matin, pour nous raconter ce qu'il a vu. Il a failli être englouti avec les autres et, quoiqu'il soit robuste et fort, il en a ressenti une telle émotion qu'il tremblait encore, ce matin, en faisant à un de nos représentants le récit qui suit:

Mme BEAUCHAMP, qui a subi des blessures dans l'écroulement du quai.

LA FAMILLE DE M. J.-B. CHARTIER, dont tous les membres ont reçu des blessures plus ou moins graves, au cours de l'accident du parc King Edward.

"J'ai pris le bateau "White Star" vers quatre heures, pour l'île, avec ma femme, ma belle-sœur et son mari, et quelques amis. Nous som-

(SUITE A LA DERNIERE PAGE)

TENTATIVE D'ASSASSINAT DANS UNE SALLE DE L'ECOLE NOEL

Un jeune homme, Joseph Coulombe, invité par un professeur à aller prendre une consommation, reçut quatre balles dans la tête et une dans le bras droit.—Joseph Vaillancourt est arrêté. —Tragédie mystérieuse.

Un jeune homme, âgé de 23 ans, nommé Joseph Coulombe, demeurant au No 623 de la rue Lagauchetière-Est, git actuellement entre la vie et la mort sur un lit de l'hôpital Notre-Dame. Quatre balles d'un revolver, calibre 22, lui ont été extraites de la tête. Une cinquième est logée quelque part dans son bras droit.

Cette tentative de meurtre, dont on ne connait pas encore les mystérieuses raisons, s'est déroulée, hier après-midi, dans une des pièces de l'Ecole Noël, dont le principal, M. Joseph Vaillancourt, a été arrêté par le sergent Foucault et le constable Landriault, du poste No 3. Il a été écroué dans une cellule du poste central en attendant sa comparution devant le magistrat.

Coulombe a déclaré aux policiers, hier soir, que Vaillancourt était l'auteur de la tragédie. Voici l'histoire qu'il a racontée :

"M. Vaillancourt que je connaissais de vue, mais non personnellement depuis quelque temps, m'a rencontré, hier après-midi sur la rue Saint-Laurent, et m'a invité à aller chez lui, à l'Ecole Noël, prendre une consommation. Je me rendis à son invitation. J'étais chez lui depuis une demi-heure, lorsque je lui fis part de mon désir de retourner chez moi. Il s'y objecta fortement, et commença à agir d'une façon très drôle. Je voulus sortir quand même, et me dirigeais vers la porte lorsque Vaillancourt sortit de sa poche un revolver et tira par 5 fois sur moi. Je tombai et ne me rappelle plus de rien après cela."

Coulombe, après avoir été blessé, fut transporté à la pharmacie Lachance qui se trouve au-dessous de l'Ecole Noël, par des personnes attirées par le bruit des détonations, puis de là à l'hôpital Notre-Dame. On lui fit, à cette institution, l'extraction des quatre balles qu'il avait dans la tête. Se sentant un peu mieux, après cette opération, il insista pour retourner à sa demeure. Les médecins étant impuissants à le retenir, durent le laisser partir.

Hier soir, cependant, son mal empirant, il dût être reconduit à l'hôpital, où, nous disent les médecins, il est actuellement très mal. On ne sait même pas trop s'il ne sera pas nécessaire de prendre une déposition ante-mortem.

Aussitôt que les officiers du poste No 3 furent prévenus de la tragédie, le sergent Foucault et l'agent Landriault se rendirent sur les lieux. Ils pénétrèrent dans le logis occupé par l'Ecole Noël. Ils trouvèrent tout sans dessus dessous dans les pièces de l'institution, et, sur le plancher un pistolet, calibre 22, dont 5 chambres étaient vides.

Après quelques moments de recherches, ils découvrirent Vaillancourt blotti dans une garde-robe. Ses vêtements étaient en lambeaux. Il raconta une histoire fantaisiste aux deux représentants de la paix. Ceux-ci ne trouvant pas l'explication des faits satisfaisante, le conduisirent au poste central, où il est actuellement. Il n'a donné aucun motif de son acte.

Des agents de la sûreté sont actuellement à éclaircir le mystère qui entoure cette tragédie qui pourrait bien avoir une tournure fatale pour l'un de ceux qui y prirent part.

VAILLANCOURT SE DIT INNOCENT

M. Joseph Vaillancourt, principal de l'Ecole Noël, le présumé auteur de l'attentat meurtrier commis, hier après-midi, sur la personne de Joseph Coulombe, actuellement mourant à l'hôpital Notre-Dame, a comparu, cet avant-midi, devant le magistrat Lanctôt, sur une accusation de tentative de meurtre. Il a plaidé non-culpabilité. L'enquête a été fixée au 4 juillet prochain.

Le magistrat, après avoir été mis au courant de l'état grave du blessé, refusa la demande de l'accusé d'être remis en liberté provisoire.

MORT TRAGIQUE D'ANTONIO HALLE

Le jeune Antonio Hallé, âgé de 18 ans, fils de M. Edouard Hallé, 418 rue St-André, est mort des suites d'une chute samedi matin, comme la PATRIE était seule à l'annoncer le même jour. Le défunt, qui était électricien, avait travaillé toute la journée du vendredi dans la salle du musée à l'Ecole des Hautes Etudes à l'installation des fils électriques. En reculant, il est tombé dans une ouverture du plancher qui devait être remplie en verre et s'est fracturé le crâne sur le parquet de l'étage inférieur. Ses compagnons l'ont relevé sans connaissance et l'ont fait transporter à sa demeure Malgré les soins du médecin, la victime mourait samedi matin.

ANTONIO HALLE, mort d'une fracture du crâne samedi matin.

Le cadavre fut transporté à la morgue, mais le coroner, prévenu aussitôt que la mort était purement accidentelle, a permis au père du défunt de ramener le corps chez lui. Les funérailles auront lieu demain matin à sept heures à l'église St-Jacques.

LES LIBERAUX A ACTON VALE

A l'assemblée d'Acton Vale, qui aura lieu le 27, à 1 heure de l'après midi, les orateurs seront: l'hon. R. Lemieux, MM. E. J. Marcil et F. Daigneault, tous deux députés de Bagot; M. A. M. Beauparlant, député de Saint-Hyacinthe; M. Oscar Gladu, député de Yamaska; M. C.A. Wilson, député de Laval; et M. H.E. Allen, député de Shefford.

On peut se rendre à cette assemblée en prenant le train du G.T.R. qui quitte Montréal à 7 h. 16 du matin, ainsi que par le train venant de l'est et passant à Coaticook, à 8 heures 30, à Sherbrooke, à neuf heures 15, et à Richmond, à 10 heures, a.m.

Les prix de passage ont été spécialement réduits pour la circonstance.

LE SUCCESSEUR DE M. MONIS

LE PREMIER MINISTRE REMET SA DEMISSION ET M. JOSEPH CAILLAUX EST PRIE DE FORMER UN NOUVEAU MINISTERE.

PARIS, 26.— De retour de Rouen, hier matin, le président Fallières est allé rendre visite à M. Monis, qui est encore confiné à sa chambre depuis l'accident dont il a été victime à l'aérodrome d'Issy-les-Moulineaux.

M. Monis a remis sa démission au président, et lui a en même temps recommandé M. Caillaux, ministre des finances dans son cabinet, comme l'homme le plus en état de réorganiser le ministère.

(Service spécial à la PATRIE.)

PARIS, 26.— Le président Fallières a demandé aujourd'hui à M. Caillaux de former un nouveau cabinet. M. Caillaux a répondu qu'il donnerait une réponse définitive, cet après-midi, quand il aura consulté ses amis politiques et les chefs de son parti.

Il est entendu que M. Caillaux suivra les traces de M. Monis. Il accomplira la réforme de la loi électorale proposée et introduira le système de la représentation proportionnelle.

En conséquence le ministère de M. Caillaux devra être un ministère de coalition, afin d'avoir l'appui du bloc radical qui est divisé sur la question de la réforme électorale.

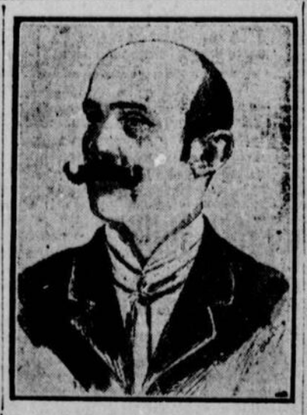

M. JOSEPH CAILLAUX, ministre des finances dans le cabinet Monis, démissionnaire, qui a été appelé à former le nouveau cabinet.

COULOMBE VA PEUT-ETRE SURVIVRE

Coulombe a été administré, hier soir, mais, cet après-midi, les médecins nous disent qu'ils conservent l'espoir de lui conserver la vie. Si son état empire, on prendra sa déposition ante mortem.

LE PRETENDU DEFI A MGR WALSH

ENTREVUE AVEC LE R. P. LORD, S. J.

Nous lisons dans l'"Action Sociale" du 24 juin:

"Un rédacteur de l'"Action Sociale" a eu, hier soir, une entrevue avec le R. P. Lord, S.J., au sujet du soi-disant entretien qu'il aurait eu avec un reporter du "Canada," et au cours duquel le Rév. Père aurait porté "un défi à Mgr Walsh."

"Voici les déclarations que nous a faites le R. P. Lord:

"1o— Je n'ai jamais eu d'entrevue avec aucun reporter, ni du "Canada" ni d'aucun autre journal.

"2o— On n'a qu'à lire mon sermon, qui a été publié dans l'"Action Sociale" des 21 et 23 juin, pour se convaincre que les affirmations que m'a prêtées le reporter du "Canada" sont sans aucun fondement. Nulle part, en effet, dans ce sermon, je n'ai désigné Mgr Walsh ni aucun autre ecclésiastique."

VENTE ILLICITE DE LIQUEURS

Pour avoir gardé et vendu des liqueurs enivrantes sans licence, au No 145 de la rue Ste-Marguerite, Emery Gosselin a été condamné, cet avant-midi, par le recorder Weir, à une amende de $100.00 ou 6 mois de geôle.

Célébration mémorable de la St-Jean-Baptiste

Le grand banquet de samedi soir au Viger a donné lieu à une éclatante manifestation patriotique.

Les fêtes dans le nord et l'ouest de la ville

LA FETE RELIGIEUSE A NOTRE-DAME

Suivant la tradition, c'est à l'église Notre-Dame que devait être célébrée la grand'messe solennelle des fêtes dites officielles de la Saint-Jean-Baptiste. Cette cérémonie, à laquelle assistaient les officiers et les principaux membres de notre société nationale, eût lieu samedi, à neuf heures, dans la chapelle du Sacré-Cœur, que l'on avait décorée de drapeaux français et anglais, de gerbes de fleurs et de milliers de lumières.

Les représentants de la Saint-Jean Baptiste portaient tous les insignes de leur société.

C'est M. le chanoine Roy, administrateur du diocèse, qui officia, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre. Les célébrants portaient la chasuble brodée d'or que l'on ne sort à Notre-Dame que les jours de grandes circonstances.

La maîtrise de Notre-Dame fit entendre, sous la direction de l'abbé Louis Bouhier, une messe en musique d'une magnifique composition. M. Dussault était à l'orgue.

A l'Evangile, M. l'abbé Henri Gauthier monta en chaire et prononça le sermon de circonstance.

Dans la première partie, le prédicateur dit que Jean-Baptiste est l'enfant des prodiges et il s'exprime ainsi :

" Jean-Baptiste est l'enfant du miracle. Sa naissance s'entoure de prodiges ; il grandit dans la solitude comme une plante vierge et sauvage ; marchant devant le Fils de Dieu, pour l'annoncer, il apparaît, aux avenues de l'Evangile, comme le dernier survivant du monde qui va finir et dont il résume toutes les grandeurs.

" Avant de le mettre en scène, St-Luc prépare magnifiquement son entrée et déroule sous nos yeux un cortège éblouissant. En tête, étincelle la couronne de Tibère César, empereur, à côté de lui chevauche Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée puis, voici Hérode, roi de Galilée, puis Philippe, son frère, tétrarque de l'Hurée, puis Lysanias, tétrarque de l'Abilène, voici les souverains sacrificateurs, Anne et Caïphe superbes sous les ornements sacerdotaux.

"Puis nous voyons Jean-Baptiste dans le désert, solitude aride inhabitée, qui s'étend entre les montagnes de Moab et les flots pesants de la mer Morte; solitude aux vallées sans eau, aux rochers à l'aspect désolé, aux grottes sauvages, habitées par les bêtes fauves. C'est là que Jean trouve Dieu. Pour lui le désert est au sanctuaire et son silence est animé par le Très-Haut. Il y prie, il s'y mortifie aussi et prélude par sa propre immolation à l'immolation divine qu'il annoncera bientôt.

"Il est prêt. Israël attend depuis des siècles la venue du Messie. L'attente est devenue plus fiévreuse depuis que le sceptre avec la liberté est sorti de Juda, de cette terre donnée aux Juifs au prix de tant de miracles, promise à Abraham, délivrée et chantée par David. Voici que la voix de Jean se fait entendre: "Le royaume de Dieu est proche." Elle annonce, elle montre le Fils de Dieu et quand le soleil annoncé paraît à l'horizon, la pâle clarté nationale disparaît dans les clartés du jour naissant.

"Avant de disparaître complètement Jean avait une mission à remplir, la mission de la conscience révoltée, assez hardie et généreuse pour aller jusqu'à Hérode, vivant avec la femme de son frère, et lui dire: Il ne t'est pas permis.

"Tel fut Jean, homme et saint, héros et martyr. Tels aussi nous devons être pour que notre admiration ne soit pas stérile."

"Dans la seconde partie le prédicateur fait l'éloge de la force virile et chrétienne, reine du monde, puissance des puissances, appliquée à l'action, le grand malheur étant de parler sans agir, de remplir sa vie d'apitoiements stériles et d'enthousiasmes de commande, pour n'être jamais que des hommes de parade. Cette force se tournera vers le devoir, obscur, humble, puisque la fidélité dans les petites choses est à la base de tout ce qui se fait de grand;— contre les besoins sans nombre qui tyrannisent le Cœur et ne sont jamais assouvis. C'est cette force qui fait mieux sentir le prix de la vie et tour-à-tour courage militant ou tendresse caressante, donne aux actes une incomparable valeur.

Le prédicateur termine ainsi:

"C'est la fête du pays. Je dis ce mot de pays, avec des lèvres qui tremblent, des yeux qui se mouillent, un cœur qui bat plus vite et plus fort. C'est la fête du pays. Des drapeaux frissonnent aux vents des banderolles se déploient, des fanfares bruyantes se font entendre. C'est joie partout.

Et pour ce pays qui m'est cher, je me prends à désirer,—ni la richesse, ni la prospérité matérielle, ni la paix, ni la gloire,— mais ce qui résume et vaut mieux que ces biens, quoi donc? Des hommes, des hommes de considération, d'énergie, de travail, de caractère, gardiens fidèles des trésors et des traditions d'hier, sauveurs dans les luttes et guides dans les victoires de demain!..."

QUELQUES-UNS DES ORATEURS DU BANQUET que la Société Saint-Jean Baptiste donnait samedi soir au Viger. (Croquis d'un artiste de la PATRIE.

LE PETIT PAUL POIRIER, Saint-Jean-Baptiste de la division Ouest, au départ de la procession. (Cliché Jos. Grenier, 1355 Notre-Dame-O.

LE GRAND BANQUET

Le principal intérêt de la fête nationale résidait dans le grand banquet annuel donné par l'association Saint-Jean-Baptiste, dans les salons de l'hôtel Place Viger. A peu près deux cents convives, représentant le clergé, la magistrature, les professions libérales, l'industrie, le commerce de la race française en Amérique, se sont réunis pour tracer " dans un grand examen de conscience national ", suivant l'expression de l'un des orateurs, les devoirs de tous dans l'ère nouvelle qui se lève.

C'est M. Thomas Gauthier, président général de l'association nationale de Saint-Jean-Baptiste, qui occupait le fauteuil d'honneur. Il était entouré des représentants des sociétés-sœurs, de la législature et du clergé.

AU COURS DU BANQUET DE SAMEDI SOIR, AU VIGER. — Jeunes filles quêtant pour le fonds du Monument dollard. (Croquis dun artiste de la PATRIE.

Pendant le dîner, où régnaient la plus cordiale gaîté, le plus communicatif entrain, on eût la visite des " pageants " du comité Dollard, qui furent autorisés à faire une collecte. Ils réussirent à souhait, car ils remplirent leurs corbeilles de nombreux billets verts et de nombreuses pièces blanches.

Après le dessert, M. Thomas Gauthier se leva et proposa la santé du roi. On répondit au toast en exécutant l'hymne " Dieu protège le roi..." Puis, M. G. A. Marsan, secrétaire général, fit lecture des lettres et des cablogrammes des personnalités, qui, invitées, ne purent se rendre au banquet.

Ce sont, dans l'ordre, — tel que lu : Mgr le délégué apostolique, Sir Lomer Gouin, l'hon. Rodolphe Lemieux, les Acadiens de Moncton, M. A. Bonneau, de la " Justice ", de Biddeford ; Gatineau, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Amérique ; l'hon. Dr Rhéaume, ministre d'Ontario ; le président de l'Improvement City League ; M. J. N. Tellier, député ; M. F. D. Monk, député ; les sénateurs L. O. David et Béique ; l'abbé J. C. Gauthier ; le Père Lalande, S. J. ; l'hon. M. Thomas Chapais, M. Cyrille Delage, président de la Saint-Jean-Baptiste de Québec ; l'hon. M. Landry, M. H. Laporte, ex-maire.

C'est M. J. V. Desaulniers, qui proposa la santé du Canada, " le pays le plus beau, dit-il, le plus grand, régénéré par nos martyrs, chanté par nos poètes, soutenu par notre clergé..."

Son discours où il eut par instants de magnifiques envolées, fut chaleureusement applaudi.

Avant que le président invitât les autres orateurs à prendre la parole, M. Paul G. Ouimet, baryton bien connu, fit entendre des chants nationaux et des airs connus. Ce qui ajouta encore à la gaîté du cœur de chacun.

M. LE SENATEUR RAOUL DANDURAND

prit ensuite la parole. "Il est heureux de remplacer MM. Lemieux et Monk, dont les noms figuraient sur la liste des orateurs. L'orateur précédent a dit tout ce qu'il fallait sur le Canada et il ne faut pas insister sur le progrès de notre pays depuis 1867. Il est phénoménal. Depuis ces quinze dernières années, sa population a constamment augmenté, son sol ensemencé a donné d'extraordinaires et fructueuses récoltes. Or, l'immigration chez nous, la création de nouvelles provinces ont eu à faire avec le progrès. Nous avons construit le chemin de fer Pacifique Canadien. Pourquoi? Pour peupler ce Canada, si étendu et si vaste. Le mouvement d'immigration en face de la publicité relative à la beauté de notre pays, a constamment augmenté. C'est pourquoi le gouvernement a fait des efforts louables pour que les nouveaux arrivants aient les qualités nécessaires pour former la population nouvelle du Canada. Puis, l'orateur dit qu'il y a encore beaucoup à faire pour assurer une parfaite immigration et conserver aux nôtres la terre où ils sont nés. Et, il en vient à parler des milliers de nos concitoyens que nous avons perdus et qui ont émigré aux Etats-Unis. C'est notre province de Québec qui restera la seule à perpétuer la race française en Amérique et il est évident qu'à mesure que le nombre des arrivants va augmenter, le nombre des français va diminuer en proportion. Faut-il pour cela voir l'avenir tout en noir... Ici, l'orateur développe l'idée suivante: "Nous jouerons un rôle important si nous le voulons. Pour cela, il faut prêcher une vertu que nous n'avons malheureusement pas, c'est celle du goût du travail... Nos jeunes gens ont des maisons pour étudier, pour se former, mais il arrive qu'ils sont plus soucieux des plaisirs que des études. C'est le devoir de chacun de s'outiller pour la lutte. Si nous nous rendons notre devoir maintenant plus difficile, notre tâche sera plus tard plus facile."

Le sénateur, après avoir parlé de la nécessité des études et d'une parfaite formation, entretient l'auditoire des œuvres sociales et parmi celles-là, la plus importante, n'est-ce pas la protection de nos enfants. Nous mourons trop. Les statistiques établissent que dans notre ville, 65 pour cent des enfants descendent dans la tombe, quand dans les autres villes, il n'y en a que 25. Il fait un appel chaleureux à tous nos concitoyens et particulièrement à nos médecins en faveur des moyens à prendre pour assurer la protection de nos enfants et il termine son discours au milieu de chaleureux applaudissements.

L'HON. M. JEREMIE DECARIE

secrétaire provincial, fut l'orateur suivant. Il compare tout d'abord ce banquet aux soirées du foyer paternel, où l'on cause des traditions du passé, des actes d'héroïsme, qu'il est parfois si bon de nous rappeler. L'orateur passe rapidement en revue nos grandes figures historiques. Avec elles, c'est la race qui lutte, triomphe, grandit et prospère... Allons-nous maintenant nous tenir dans la tranquillité, vivre d'une vie de paix? N'est-il pas de notre devoir de nous stimuler et de nous surpasser, non pas dans un but de domination, mais dans un but généreux : celui de l'avancement du Canada. Comment y arriver ? Seulement, par le développement des forces intellectuelles. C'est par l'étude qu'il faut commencer. Ce n'est plus sur le champ de bataille qu'il faut porter notre énergie et notre courage, mais sur la table de travail. Il faut que nous fassions des apôtres d'éducation. C'est le principe de l'enseignement moderne nécessaire aux besoins nouveaux que l'orateur explique avec de remarquables mouvements oratoires.

M. ARMAND LAVERGNE

fut l'un des orateurs à répondre à la santé du Canada. "C'est un examen de conscience national,—dit-il, —en parlant du banquet".... On a évoqué la mémoire de Maisonneuve, de Montcalm, de Lévis, celle de Papineau, qui fut notre glaive et notre épée, ces grandes ombres du passé sont un exemple de ce que nous avons à faire. Nous devons nous demander si nous sommes dignes des aïeux. Que penser de l'immigration dont a parlé M. Dandurand ? Que penser de nos nouveaux frères qui nous arrivent avec des idées hétérogènes. Il importe de faire comprendre à ces arrivants ce qu'est notre pays, que la dualité est une source de force qui fera plus grande la prospérité du Canada. M. Lavergne indique les moyens pour assurer le maintien de la mentalité canadienne-française chez nous, c'est de faire respecter notre langue, la conserver pure. On a dit que nous parlions un patois, ce n'est pas vrai. L'an prochain, on aura un grand congrès de langue française dans la vieille capitale et l'on verra que c'est une langue qui trouve sa noblesse dans les plus vieux parchemins de France. L'orateur cite l'exemple du Sud-Africain où les deux langues sont sur un pied d'égalité. Il importe à la minorité d'exprimer toute sa pensée, car chacun de nos droits perdus ne reviendra plus. Il fait un grand appel à la sagesse du peuple afin de faire cesser les luttes et d'obtenir qu'on ne sacrifie plus nos droits à l'ambition ou à l'égoïsme.

C'EST M. OLIVAR ASSELIN

qui proposa la santé de la race française en Amérique. L'orateur se déclare tout d'abord optimiste, car il a foi dans le réveil de la race, puis s'engageant sur le terrain politique, il dit que le jour est assez rapproché où Montréal sera une ville en majorité anglaise. Il y voit là un péril pour la province de Québec, qui y perdrait une dizaine de représentants des comtés ruraux en raison de l'augmentation de la population de langue anglaise dans la métropole. Où en sommes - nous au point de vue scolaire et religieux ? Dans les provinces sœurs, l'épiscopat nous échappe et aux Etats-Unis on ferme les écoles où l'on enseigne le français. Si donc Montréal devient ville anglaise, la Société St-Jean-Baptiste est justifiable d'entrer sur le terrain politique et d'exiger des pouvoirs publics qu'ils développent l'influence française au moyen de la colonisation et pour cela, qu'ils en appellent au besoin aux colons belges et français, ce sera une politique féconde. Au point de vue religieux, nous avons le devoir et le droit de prendre la défense des groupes disséminés dans le monde. Quand nous aurons fait comprendre à l'épiscopat français que son influence est en jeu, nous nous aurons déjà un grand pas. Cessons de faire de l'hypocrisie et l'orateur dénonce les communautés religieuses qui confient leur argent aux banques anglaises de préférence aux institutions françaises, mais le jour viendra peut-être où elles comprendront mais trop tard que ce qui est arrivé aux Etats-Unis, arrivera aussi chez nous, si elles continuent à s'allier avec les maisons anglaises d'une si grande influence. L'orateur croit que le mouvement préconisé dans le but d'enrayer la mortalité infantile produira de bons résultats. Parlant des immigrants de race latine, comme les Italiens, il demande si la Société Nationale n'a pas tout fait son devoir pour les amener à entrer dans notre grande famille canadienne-française, en créant des écoles adaptées à leurs besoins, "Nous allons suggérer la création d'un cours préparatoire au service administratif..." dit-il. Et nous verrons ce que les nôtres qu'on accuse d'infériorité sont capables de faire. La Société Saint-Jean-Baptiste a-t-elle tout fait son devoir ? Ce qu'il faut avant tout, c'est développer la fierté nationale.

M. Asselin préconise la création d'une véritable université, où l'on ne fera pas que des médecins et avocats, mais des hommes d'énergie, dans toutes les branches de l'industrie et du commerce. Il termine son discours en démontrant que notre race était appelée aux plus hautes destinées...

L'HON. JUGE CONSTANTINEAU,

président de l'association Canadienne-Française d'Ontario, en répondant à la santé de la race française, parle du travail accompli depuis suivant. Il était depuis longtemps, le point de mire de l'assistance, qui attendait son discours avec impatience. C'est avec émotion qu'il parle. Après avoir remercié ses compatriotes de leur chaleureux accueil, il fait le récit des troubles du Maine et de sa condamnation avec plusieurs de ses collègues par Mgr. Walsh. Il compte bien que la province de Québec qui l'a vu naître, recevra aussi ses restes, lui qui est maintenant chassé du giron de l'église biddefordienne pour avoir revendiqué les droits de la minorité catholique française. La situation de l'élément français dans l'Etat du Maine est la même pour ainsi dire depuis 50 ans, et pour lui, ajoute-t-il, depuis longtemps nous sommes sur un volcan. L'orateur raconte en détail l'attitude de Mgr O'Connell, alors évêque de Portland, et décrit d'une façon saisissante ses persécutions contre l'élément franco-américain, puis la venue de Mgr Walsh, son successeur qui, dit-il, ne peut compter un seul Franco-Américain pour l'appuyer dans cette lutte.

Il accuse nombre de prêtres de son diocèse muselés par l'intérêt personnel...

Ses compatriotes lui ont demandé de se mettre à la tête du mouvement pour trouver le mal et aussi le remède. Ce mal c'est le "Corporation Sole," par lequel l'évêque est le détenteur de tout... Il explique cette loi et ce qu'elle a d'inique. M. Dupré pria nos compatriotes de Québec de leur accorder leur appui moral, afin de leur donner du courage pour les luttes prochaine. Il dit que les Canadiens-français du Maine ont fait assez de bruit que les législateurs de l'Etat finiront par se rendre à leur demande.

M. HENRI BOURASSA

parle ensuite. Il félicite tout d'abord la Saint-Jean-Baptiste pour son nouveau rôle, qui redevient un instrument de combat. Les questions de race sont toujours épineuses, mais nécessaires. Les représentants des autres races n'ont pas besoin de trembler pour la paix sociale, car les Canadiens-français seront d'autant plus attachés à l'Empire qu'ils resteront fidèles à leur race.

Il faut pour qu'elle prospère et qu'elle grandisse qu'on lui trace des devoirs. Et il reproche à tous de faire trop parade de nos qualités et de faire abstraction de nos défauts. M. Bourassa explique qu'il ne faut pas s'en tenir à la prospérité matérielle seulement, mais à un idéal qu'il faut créer... Il parle de l'esprit de cohésion de l'élément anglo-saxon, et prie tous ses auditeurs de ne pas se séparer sur des questions de détail. Il ne faut pas voir toute la race irlandaise dans ses nationaux, car il y a chez eux des esprits qui ne sauraient être tenus responsables des erreurs de certains de leurs compatriotes des Etats-Unis... Parlant des pontifes de l'Eglise, il dit qu'il ne faut douter de Rome, mais c'est au contraire dans la Ville Eternelle que vous trouverez la justice la plus clairvoyante, la moins attachée aux intérêts terrestres...

C'est

M. VICTOR MORIN

qui proposa la santé des invités. Y répondirent MM. Walsh, Gardner, le Dr Alberton, de la City Improvement League, les représentants des sociétés St-Georges, St-André, Irish Protestant Benevolent Society; MM. l'échevin Lavallée, président de l'Union Nationale; Ludger Gravel, président des Artisans Canadiens-français, et G. Séguin, président de l'Union St-Joseph du Canada.

Il était trois heures quand les convives se séparèrent.

—:o:—

LA FETE D'HIER DANS L'OUEST

Dès huit heures et demie, hier matin, plusieurs milliers de personnes s'étaient groupées aux abords de la Place Georges Etienne Cartier, à St-Henri, et sur tout le parcours de la rue Notre-Dame, dans ce même quartier, pour assister à la formation et au défilé de l'imposante procession de la St-Jean-Baptiste que formait la division ouest et à laquelle pas moins de quinze paroisses prenaient part.

Il y avait là les sections suivantes de la société St-Jean-Baptiste, représentant en même temps les différentes paroisses de la division Ouest : St-Zotique, Ste-Hélène, Ste-Cunégonde, Pointe St-Charles, St-Irénée, Verdun, St-Jacques le Majeur, St-Henri, Ste-Clotilde, Ste-Elisabeth du Portugal, N.-D. de Grâces, Ville Emard, Côte St-Paul, St-Joseph, St-Léon de Westmount.

Les organisateurs de la fête, pour la division ouest étaient : le Dr Ste-Marie, président ; M. U. H. Dandurand, 1er vice-président ; M.

(SUITE A LA 11e page)

M. THOMAS GAUTHIER, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, proposant les premières santés, au banquet de samedi soir. (Croquis d'un artiste de la PATRIE).

LE PETIT SAINT-JEAN BAPTISTE ET LES QUATRE PAGES QUI JURENT PART A LA PROCESSION, dans la division Nord (Cliché J.-N. Laprès, 460 Saint-Denis, coin Sherbrooke).

L'ATTELAGE PRINCIER qui portait le petit Saint-Jean-Baptiste et les pages qui figuraient dans la procession d'hier, division Nord. (Cliché J. -N. Laprès, 460 rue Saint-Denis, près Sherbrooke).

LES DELEGUES DU CERCLE PIE X, pendant la procession de la division Nord. (Cliché J.-N. Laprès, 460 St-Denis, près Sherbrooke).

AMUSEMENTS!

ORPHEUM Aujourd'hui à 2.15 et 8.15 p.m.
"ARSENE LUPIN"
Le grand drame policier
JOUR DE LA CONFEDERATION—Matinée même prix que la soirée.
En préparation : "CHARLEY'S AUNT"
Up. 84. — Téléphones — Up.5948.
103-5

Princess. Mat. tous les jours à 2.15. Soirées à 8.15.
Matinées : tous les sièges à 25c.
Enfants 15c. Soirées 25c, 35c, 50c.
LYMAN H. HOWE—Fete des Voyages
Le sujet des conversations de la cité. —20 nouvelles attractions — 103-5

Parc Dominion
Le lieu d'amusements de Montréal.
Toute cette semaine au
THEATRE VAUDEVILLE
LES TODDNARDS, équilibristes et acrobates. BASILE & MANGANARD mystères cubains et italiens. HARRY SIGMAN, le garçon pianiste. ELSIE RICHMOND, la comédienne cantatrice.
COMBAT CONTRE LES FLAMMES
FANFARE VANDER MEERSCHEN
ADMISSION AU PARC : 10 CENTS
103-jno

AMUSEMENTS! AMUSEMENTS! AMUSEMENTS!

Parc Sohmer
Ouvert tous les jours. Représentations à 3 et 8 p.m.
Attractions, Musique, etc., etc. Tout pour 10 cents.
79-j.n.o.

PARC KING EDWARD
Le parc, sans hautes clôtures. Le véritable parc de campagne avec toutes les commodités de la ville.
Amenez les enfants et ne manquez pas de voir le cirque de chiens de Darling.
Le terrain idéal pour pique-niques. Apportez votre panier. Eau chaude fournie gratuitement. Ample protection par la police.
20 —— Autres Grandes Attractions —— 20
NOUVEAU CHEMIN DE FER SCENIQUE | CIRQUE "WILD WEST" de Hill & Fleurney. | CARROUSEL MONSTRE
BON RESTAURANT. CUISINE FRANÇAISE.
Prochainement ..... ZOO . du Parc King Edward
Entrée dans le Parc gratuite. Prix du Bateau 20c
102-j.n.o.

PELERINAGE ANNUEL D'OGDENSBURG
A Ste-Anne de Beaupré
MARDI LE 27 JUIN A 6 HRES P.M.
Par le vapeur St-Irénée
BILLETS : Adultes $3.60, Enfants $1.80
En vente au quai Bonsecours au Départ du bateau. 103-1

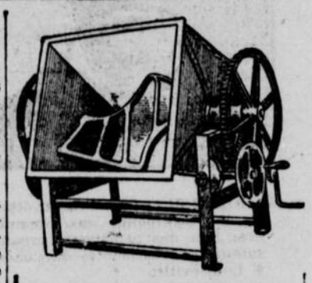

La Pate Bien Faite
Une pâte également mélangée est d'un grand avantage pour faire du bon et du beau pain.
L'axe mélangeur du PETRIN MECANIQUE LEPAGE est construit de manière à mêler la pâte au centre et dans les bouts également.
Le pain sera plus tendre, plus régulier et d'une meilleure apparence si vous employez une de ces machines, pour faire votre pâte.
Tous les joints sont bien paquetés et les "Bushings" en cuivre lui donneat une grande facilité d'opération. Ce PETRIN est construit pour être durable et il est très bien fini.
Demandez circulaires et prix.
La Cie C. H. Lepage, Limitée,
Québec, Can.
79—1-mer-s—1no

CONFORT DE LA HERNIE
Windsor Mills, Qué.
B. Lindman, Montréal,
Le Bandage Lindman m'a donné une absolue satisfaction. Je n'ai aucune crainte de faire n'importe quel ouvrage et je n'en ressens aucune douleur.
MARCUS MOORE (fermier)
Venez ou écrivez pour renseignements. Consultations gratuites. 1
B. LINDMAN, Reg'd
16 Ave. du Collège McGill, Montréal

LA CAMPAGNE POLITIQUE DANS NOTRE PROVINCE

Le ministre des postes et le solliciteur général, accompagnés de plusieurs députés à la chambre des communes, tiennent à Louiseville une grande réunion à laquelle assistent deux milliers de personnes. Autre assemblée à Villeray.

Les oppositionnistes se réunissent à Ste-Scholastique et devant un millier de personnes les orateurs dénoncent tour à tour la politique du parti libéral à Ottawa comme à Québec : la question de la marine de guerre est l'objet de nombreuses critiques. Les discours.

(De l'envoyé spécial de la PATRIE)

LOUISEVILLE, 26 — Environ deux mille personnes, venues des paroisses du comté de Maskinongé des comtés environnants, s'étaient donné rendez-vous ici samedi

M. HORMISDAS MAYRAND, député de Maskinongé aux Communes, l'un des principaux organisateurs de l'assemblée de samedi à Louiseville.

après-midi, pour entendre discourir sur les grandes questions politiques du jour, l'honorable Rodolphe Lemieux, l'hon. Jacques Bureau et quelques députés libéraux.

Le ministre des postes a relevé les attaques dont lui et tout le parti ministériel sont l'objet depuis la fondation du "Devoir" ; il a dit que toute la haine de M. Bourassa vis-à-vis de ceux qui sont aujourd'hui à la tête des affaires du pays, notamment Sir Wilfrid Laurier, provenait de ce que, il y a quelques années, alors que le directeur du "Devoir" était député de Labelle, le parti libéral avait refusé de lui accorder, d'abord le poste de commissaire à Londres, ensuite celui de maître de poste à Montréal, et finalement celui d'orateur de la Chambre des Communes.

Il a défié M. Bourassa de nier qu'il ait tour à tour demandé ces trois positions, demandes dont le ministre a eu une connaissance personnelle, puisqu'il a servi d'intermédiaire entre le député de Labelle et le premier ministre.

Un petit incident s'est produit durant le dernier discours de la journée, celui de M. D.-A. Lafortune. Le député de Montcalm expliquait à ses auditeurs que la conscription n'existerait pas sous la nouvelle loi de la marine, lorsque quelqu'un lui cria que ce qu'il disait n'était pas vrai.

L'orateur n'en continua pas moins son discours, en disant : "M. Bourassa fausse sciemment la vérité lorsqu'il déclare que c'est M. Laurier qui est le parrain de l'acte naval, car il sait très bien que c'est Sir George Etienne Cartier, par sa loi de 1868, que nous n'avons fait qu'améliorer. Et s'il y a dans cette assemblée un bleu capable de prétendre le contraire, qu'il monte à cette tribune."

Les interrupteurs crièrent à l'orateur de parler peinture et autres choses, plutôt que de s'occuper des absents.

Il s'ensuivit un petit chahut, pendant lequel les choses parurent vouloir tourner au tragique. M. Mayrand finit par réussir toutefois à calmer et les trouble-fête et ceux, qui voulaient leur faire un mauvais parti. L'assemblée se termina ensuite, comme elle avait commencé, dans le plus grand calme.

M. Jos. Rocheleau, préfet du comté, présidait.

Dans l'assistance nous avons recueilli les quelques noms qui suivent : Jos. Rocheleau, Thomas Caron, maire de la ville ; Alphonse Savoie, maire de la paroisse; J. E. Charbonneau, N.P.; Rodolphe Tourville, Nap. St-Louis, maire de Ste-Ursule ; A.-J. Gravel, L.-P. Dallaire, A. Provencher, A. Marchildon, Gédéon Béland, C.-E. Martin, C.-. Béland, Georges Délisle, député ; Paul Bellemare, Marjorique Bellemare, Michel Bourassa, S. Létourneau, Philippe Bigué, A. Boisclair, etc.

M. H. MAYRAND

Le député fédéral du comté de Maskinongé, est appelé le premier à adresser la parole à l'assemblée.

Il félicite les électeurs et leurs femmes, venus en grand nombre, assister à la réunion, pour entendre la parole autorisée des orateurs présents.

"Je crois", dit-il, "que c'est mon droit et mon devoir aujourd'hui de me disculper des attaques lancées contre tous les députés de cette province, par une presse fantaisiste et qui se croit vertueuse, je veux dire l'organe de M. Bourassa. On

(SUITE A LA 8e PAGE)

(De notre envoyé spécial)

Les forces oppositionnistes se sont réunies à Ste-Scholastique, comté des Deux-Montagnes, samedi dernier, afin de porter un nouvel assaut à la forteresse ministérielle.

La température était des plus favorables. Mille personnes environ se rendirent à l'appel et entourèrent le kiosque sis près de l'église, où se tint l'assemblée.

La question de la marine fut la plus discutée, tous les orateurs y touchèrent plus ou moins longuement. Seul M. Nantel a touché à la question de la réciprocité, dont il ne veut pas pour les raisons que nous rapportons plus bas.

Sur l'estrade nous avons remarqué : MM. A. Sauvé, M. P. P., A. Lavergne, M. P. P., J. Prévost, M. P. P., Bruno Nantel, M. P., André Fauteux, avocat, et A. Ouimet, qui ont adressé la parole, et MM. M. Blondin, avocat, B. Beauchamp, ex-M. P. P., Dr Lamarche, Dr Wilson, et son fils, J. L. St-Jacques, avocat, notaire Girouard, Jules Legault, secrétaire de l'opposition provinciale, M. Gédéon Bigras, ex-maire, D. Lalande, avocat, associé de M. J. A. C. Ethier, M. P., M. Jos. Fauteux et M. J. B. Rollin, conseiller législatif, etc.

L'auditoire où l'on voyait de nombreux ministériels a souvent couvert la voix des orateurs de ses

M. ADOLPHE LEBRUN, qui présidait à l'assemblée de samedi, à Ste-Scholastique.

applaudissements, surtout celle de M. Lavergne ; mais s'il n'alla pas jusqu'à l'enthousiasme, il fut très attentif du commencement à la fin, désireux d'écouter, de peser les paroles, de réfléchir et de juger.

Il était tout près de trois heures, quand M. Adolphe Lebrun, cultivateur, fut nommé président et présenta la premier orateur,

M. ARTHUR SAUVE, M.P.P.

"C'est aujourd'hui, dit M. Sauvé, le couronnement d'une grande semaine ; nous avons eu le couronnement du roi et c'est aujourd'hui la St-Jean-Baptiste, où nous couronnons nos gloires passées et faisons des vœux pour la prospérité de notre patrie.

"Nous nous glorifions de notre passé et avec raison ; mais aujourd'hui nous sommes à un tournant de notre histoire politique, il s'exerce des pressions sur notre pays, on parle beaucoup d'impérialisme, de marine."

Laissant de côté la politique fédérale, M. Sauvé a parlé exclusivement de politique provinciale. Il dit que le parti ministériel de Québec est désagrégé, mais que les conservateurs sont sont unis pour revendiquer nos droits et renverser le gouvernement.

Il expliqua brièvement son attitude en chambre, puis, après quelques mots sur l'agriculture, il commença une vive critique du gouvernement au sujet des taxes.

"En 1908, dit-il, les ministériels se promenaient dans le comté, exortant les gens à battre les conservateurs qui taxaient l'électorat. Et eux, qu'ont-il fait ? Ils ont reçu $600,000 du gouvernement fédéral et malgré cela, ils ont augmenté les taxes, ils ont créé de nouvelles taxes.

"Le trésorier provincial déclare que le surplus est de $1,000,000 et ce surplus provient des taxes.

"Quand il s'est agi des successions, j'ai proposé de diminuer les taxes sur les successions, d'abolir toute taxe sur celles qui ne dépassaient pas $5000, et sur celles qui étaient plus élevées, mais dont les héritiers ne recevaient pas plus de $3,000. Ils sont refusé et ils ont dit : Nous continuerons à taxer.

"Vu que le trésorier annonçait un surplus de $1,000,000, j'ai demandé qu'on augmentât l'indemnité des jurés. Non, ont-ils répondu encore une fois, nous allons garder l'argent pour nous.

"Je vous laisse à juger la situation. J'ai demandé encore au gouvernement, quand il s'est agi de l'abolition des rentes seigneuriales, de garantir les débentures des municipalités pour leur permettre d'emprunter à 3 pour cent. Ils ont refusé encore."

Après quelques mots sur les marchands de bois et l'enquête qui suivit le débat mémorable où M. Prévost joua le grand rôle, M. Sauvé continue en disant: "Je ne dis pas que tout ce que fait le gouvernement est mauvais. Non, sur 12 questions nous, de l'opposition, nous avons soutenu le gouvernement, mais s'il est mauvais dans son ensemble nous devons le dénoncer."

Puis il remercia ses auditeurs, et termina en disant: "Nous sommes venus ici, moi et mes collègues, pour vous renseigner afin que vous puissiez mieux juger.

M. ANDRE FAUTEUX

le second orateur à la tribune, a parlé exclusivement de la marine, et s'est efforcé de démolir l'argumentation que M. C.-A. Wilson avait faite à Ste-Scholastique même, il y a deux semaines, et soutint qu'il était mensonger de dire comme M. Wilson que la marine était non pas pour le militarisme, mais pour la défense nationale, non pas pour les guerres impériales, mais pour la défense de nos côtes.

Pour établir que la construction d'une marine n'est basée sur aucune demande, mais tire son origine de la conférence impériale de 1909, où l'Angleterre décida d'agrandir sa marine, M. Fauteux cite et commente la résolution du 29 mars 1909 qui, selon lui, place la marine en temps de guerre sous la direction de l'Amirauté.

"Les clauses 22 et 23 du bill de marine," continue l'orateur, "en temps critique, la marine canadienne à la disposition de Sa Majesté pour service général dans la marine royale.

"D'ailleurs," ajoute-t-il, "l'hon. M. Fielding a déclaré la marine canadienne en temps de paix, mais impériale en temps de guerre."

D'après ce que dit M. Fielding et ce qu'on voit dans le rapport de la conférence impériale, est-il possible de conclure que la marine est pour la défense de nos côtes? C'est ce que demande l'orateur.

"Vous ne serez pas représentés," dit l'orateur, "vous n'aurez pas votre mot à dire dans la déclaration des guerres, et cependant l'on vous appellera et vous en paierez les frais.

"Tout citoyen a le droit de savoir comment sont dépensés ses deniers, et parce que nous ne serons pas représentés en Angleterre, nous serons frustrées de ce droit, et nous allons verser notre sang pour des causes que nous ne connaissons pas. Dans le passé, quand l'Angleterre a eu besoin de nos bras, nous n'avons pas hésité à verser notre sang à preuve, 1775 et 1812.

"Nous n'avons rien à faire avec l'agrandissement de l'empire et de la marine, nous avons fait notre part. Si la marine n'avait été que pour le territoire canadien, nous n'aurions pas fait d'opposition, et nous aurions appuyé le projet.

"L'on n'a pas d'argent pour la construction du canal de la Baie Georgienne, mais quand il s'agit de l'Angleterre, on en a.

"Il n'y a aucune raison pressante pour établir une marine, et c'est notre devoir de protester contre cette mesure attentatoire à la base de nos libertés.

C'est le temps de protester, de revendiquer nos droits, nous voulons vous éclairer sans bandeau rouge ou bleu. Le peuple a besoin d'être éclairé, afin qu'il puisse donner une leçon au gouvernement pour ne pas avoir consulté l'électorat.

"Je vous demande de vous rappeler votre passé et vos ancêtres, de songer aux petits que vous portez sur les fonts baptismaux et aux descendants qui demain nous suivront. Vous devez conserver intact pour le transmettre à vos fils, l'héritage qui vous a été laissé par vos pères, et vous rappeler qu'au-dessus de tout il y a la patrie, et c'est au nom de la patrie que je vous demande de protester."

Présenté comme le champion de la langue française,

M. ARMAND LAVERGNE

s'avance et est vivement applaudi.

Il rappelle que c'est la fête de la patrie, qu'en ce jour il faut s'efforcer de rendre le peuple meilleur et que la seule manière de rendre le peuple milleur, c'est de faire un examen de conscience en se détachant des épithètes de "rouge" et de "bleu" qui ne veulent rien dire depuis 30 ans. Il faut rendre le peuple meilleur en guérissant les maux de la politique."

"Les maux de la politique", continue-t-il, "se guérissent par la politique. C'est curieux, mais c'est comme cela.

"Je suis un libéral de l'école d'autrefois, j'ai combattu pour les principes de Mercier et de Laurier et, n'étant pas un grand homme, j'ai cru que je n'avais pas le droit d'abdiquer ces principes que je défends depuis huit ans.

"Nous allons étudier la question de la marine en hommes d'affaires et de bon sens."

M. Lavergne commente alors la dépense de $15,000,000 pour 11 vaisseaux de guerre et dit qu'une marine de guerre, à moins que les mots n'aient plus de sens, est pour faire la guerre, et non pour faire des routes, ou étocher des terres.

Il raconte ensuite l'origine du débat et expose la ligne de conduite de M. Monk qui, n'approuvant pas la mesure du gouvernement non plus que les $25,000,000 que voulait donner M. Borden à l'Angleterre comme prix de deux dreadnoughts, demanda le plébiscite en disant : "Puisque c'est le peuple qui paye, commencez donc par consulter le peuple."

Il s'élève ensuite fortement contre les dépenses considérables qu'entraînent la construction et l'entretien d'une marine et demande comment l'on ne pourrait pas blâmer les libéraux qui faisaient un crime aux conservateurs d'avoir acheté des fusils pour la milice.

"Ce qui était un péché capital chez les bleus", dit-il, "n'est pas devenu une vertu théologale chez les libéraux.

"Un canon de 12 pouces coûte $15,000, chaque coup coûte $100, et quand il a tiré 100 coups il est fini ; il faut, suivant le terme l'artillerie, lui faire poser "une âme neuve".

"Si l'on pouvait pratiquer la même opération sur nos députés, ça ne serait pas trop cher. (Rires).

"De plus, sur les vaisseaux, il y a du monde, des officiers dorés sur tranche, et qui mangent, il faut des fusils et 800 hommes, et vous allez payer. M. Monk n'avait-il pas raison de demander le plébiscite, afin qu'on vous consultât, vous qui paierez.

"Mais c'est pour la défense de nos côtes, dit-on. Alors pourquoi des vaisseaux qui sont pour la course sur mer comme les vaisseaux du type Bristol? Il faut aider l'Angleterre? Si l'Angleterre a besoin de vaisseaux, pourquoi nous en vend-elle? Elle a besoin de vaisseaux, et elle en vend deux, c'est donc que ces vaisseaux ne sont plus bons.

"Mais au moins c'est à nous autres. Non, et c'est M. Fielding qui le dit: la marine sera "canadienne en temps de paix et impériale en temps de guerre." Elle sera canadienne quand il s'agira de payer.

"Par la clause 22, c'est le parlement qui décide si la milice pourra être mise en service actif, mais en dehors des sessions, lord Grey peut envoyer la flotte partout en dedans et en dehors, puis assembler les chambres pour les consulter 15 jours après que la flotte est partie, et si le parlement n'approuve pas, il peut le dissoudre. Puis par la clause 24, si le parlement est en session, on ne le consulte pas du tout.

"Le service est volontaire, c'est vrai, mais d'après la clause 12, "le gouverneur en conseil peut autoriser l'engagement

AUX CONDITIONS PRESCRITES.

"Jusqu'où cela mène-t-il, personne ne le sait. En Australie l'on en est venu à mettre le service de la marine obligatoire, n'en sera-t-il pas de même en Canada? Du moment que le Canada va à l'attaque, il peut être attaqué, et la conscription devient nécessaire en temps de guerre.

Le plébiscite sur cette question, ne valait il pas la peine?"

L'orateur exhorte alors le peuple à prendre le gouvernement par la peur, en lui faisant entendre sa voix et en déclarant au gouvernement qu'il n'avait pas le droit d'adopter cette politique; puis il s'attaque à l'esprit de parti, disant que si un homme avait le don de l'infaillibilité politique, il n'était pas besoin de 200 députés machines, qui ne peuvent qu'être ambitieux, etc., en suivant toujours la voix du chef.

"Nous étions au pouvoir," dit-il, "et si nous sommes passés du pouvoir où l'on est bien, où l'on a la caisse électorale et les places de juge, c'est donc qu'il y avait quelque chose; ce n'est pas pour notre bonheur et notre ambition personnelle.

"Des ambitieux et des jaloux, oui, nous le sommes de la moindre parcelle de nos libertés, de la moindre goutte du sang de nos enfants, nous n'ambitionnons pas les titres de sirs que nous laissons aux vulgaires, mais nous avons l'ambition de voir notre patrie triompher et grandir dans l'honneur et le devoir.

"Ecoutez la voix de la petite poignée des nôtres, là-bas qui sanglotent, et portez aussi vos regards vers l'ouest. Qu'avez-vous fait? Dan le Manitoba, la Saskatchewan, nous avons laissé sacrifier les nôtres pendant que dans le Maine, nous les laissions condamner et nous les laissions mourir. Songez-y en ce jour de la St-Jean-Baptiste. C'est nous qui avons laissé faire cela.

"Plus de couleurs, plus d'esprit de parti. Il en faut des partisl il en faut, mais qu'au moins nous soyons unis autour d'une pensée commune qui nous est chère. De ceux qui sacrifient je n'en suis pas."

M. BRUNO NANTEL,

qui suivit M. Lavergne à la tribune, parla dans le même sens que les orateurs précédents, reprenant à peu près les mêmes arguments, puis il en vint à la Réciprocité.

Il se déclara opposé de toutes ses forces à cette mesure, se disant satisfait de l'état de choses existant.

La réciprocité n'a, suivant lui, d'autre but que de faire oublier la marine de guerre. Elle a été avantageuse en 1854, mais aujourd'hui les choses sont changées : nos industries sont développées, le pays est prospère, le Pacifique Canadien contribue au développement du commerce et de l'ouest, et notre marché en Angleterre est bon.

La réciprocité, suivant lui, est bonne en certains endroits, mais néfaste en général. Nous devons rester tels que nous sommes, et développer notre marché local, si nous voulons faire de notre pays une nation forte et ne pas nous laisser englober par les Américains qui sont plus forts que nous et trop forts pour nous.

Mais la plus forte raison, à son avis, est le danger qui provient de l'immigration en masse des Américains à raison de 120,000 par année, vers nos provinces de l'ouest. Il redoute ce qu'il appelle la sécession du Canada provoquée par des difficultés que les Américains établis en nombre en Canada ne manqueraient pas de soulever sous le moindre prétexte.

Comme les orateurs précédents, M. Nantel termine par un appel à l'indépendance des partis.

L'orateur suivant,

M. JEAN PREVOST

a passé brièvement sur la question de la marine, puis des assurances mutuelles, où il reproche au gouvernement de ne pas avoir fait son devoir et il le tient responsable des $600,000 d'actions prises contre la classe agricole, par suite de la faillite de 6 ou 7 petites compagnies d'assurances mutuelles.

L'orateur en vient à la colonisation et à la question forestière, qu'il traita longuement.

Il glorifie l'œuvre des colons qui ont fait reculer les forêts et surtout celle de Mgr Labelle, qui a forcé le contre-fort des Laurentides, et qui, ne portant pas de titres de sir, ni de décorations, a fait des villages pour y loger ses compatriotes.

Touchant la question forestière, il déclare qu'il se perd $1,000,000 de droits de coupe par année, et blâme le gouvernement d'avoir étouffé l'enquête Prévost-Kelly, qui, cependant, telle quelle, lui avait suffi pour prouver que M. R. N. Leblanc devait $22,000 à la province, somme qui n'est pas encore payée, à cause de la négligence ministérielle.

En terminant, il reproche au gouvernement le manque de méthode sur sa politique des bons chemins, disant qu'il devrait répandre les taxes en rosée sur les routes plutôt que de l'employer à construire des prisons-palais ; il lui reproche aussi de négliger l'instruction publique, en ne donnant pas au peuple une éducation saine et pratique, plutôt que de construire des édifices coûteux et spacieux qui ne sont fréquentés que par 21 élèves.

M. ADELARD OUIMET

termine la série des discours en résumant ce qui a été dit précédemment, et en faisant une nouvelle exhortation à laisser de côté l'esprit de parti.

Il était près de 6 heures quand le président déclara l'assemblée close.

ST-DOMINIQUE DE BAGOT.

On a décidé de construire en ciment les trottoirs de la fabrique. Plusieurs citoyens se proposent d'imiter cet exemple.

—Les dernières pluies ont fait un bien considérable à la végétation. Les traîses sont abondantes et les jardins magnifiques.

—On a célébré, le 21 courant, le mariage de M. Malo, de St-Hyacinthe, avec Mlle Martin.

POUR TOUS Les Pilules d'Ayer sont des Pilules pour le foie. Toutes végétales, recouvertes de sucre. Un doux laxatif pour toute la famille. Consultez votre médecin au sujet de ces pilules et de toute matière médicale. Suivez son avis. Il est certainement celui qui s'y connaît le mieux. J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

AVEZ-VOUS LE SANG PAUVRE ?

DANS CE CAS, LE PRINTEMPS EST POUR VOUS UNE MAUVAISE SAISON.

VOUS N'AVEZ D'ESPOIR QU'EN REFAISANT UN SANG RICHE ET ROUGE PAR L'USAGE DE LA

Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs

Une respiration haletante, de la fatigue au moindre effort, incapacité des organes à remplir leurs fonctions, pâleur des gencives et des paupières — voilà quelques indications de l'anémie ou pauvreté du sang.

Le sang est moins épais, plus aqueux au printemps qu'à toute autre saison, et la personne qui est affectée d'anémie ou manque de sang est celle qui souffre le plus.

Il faut augmenter les corpuscules rouges du sang, et ce qu'il y a de meilleur pour cela, c'est Dr Chase's Nerve Food. Ce grand traitement reconstituant ne fait pas que stimuler les organes, il guérit, en relevant tout le système. Pour cette raison, ses bienfaits sont naturels et durables.

Manque de sommeil, indigestion, douleurs névralgiques et sciatiques, faiblesse et irrégularités des organes vitaux, tout cela disparaît par l'usage du Dr Chase's Nerve Food.

C'est un effet naturel de ce traitement de vous rendre les forces et la santé, car il fournit au sang, sous une forme condensée et facile à assimiler, les éléments nécessaires pour faire un sang nouveau et riche.

Les organes digestifs ayant manqué d'extraire une nutrition suffisante de votre nourriture, il y a nécessité de prendre les aliments que fournit au sang Dr Chase's Nerve Food. 50c la boîte, 6 pour $2.50, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto.

Goodwin's Limited

Propriétaires et Administrateurs

DE LA **A.E. Rea & Co. Limited, Montréal**

Lundi, 26 juin 1911.

Grande Mise en Vente de Soieries

Soyez chez nous mardi matin, de bonne heure. Croyez-le, cela vaut même la peine d'être ici à 8 heures précises.

Lot 1

COMPREND 12,000 VERGES DE BELLES SOIERIES.—Des soies régulièrement vendues la verge, 75c, 85c, $1.00, $1.25 et $1.50, seront écoulées mardi la verge ..... 49¢

DANS LE LOT IL Y A 3,000 VERGES DE FOULARDS A 49c.—Ces foulards, pure soie, feront de très belles robes d'été. Leur choix de couleurs et de dessins est des plus complets. La verge..... 49¢

4,500 verges de Messaline de fantaisie à rayures. Cette soie est surtout appropriée pour toilettes de promenade. Nuances: réséda, rose, rouge, mauve, faon, marron, etc. Mardi, la verge ..... 49¢

5,000 VERGES DE SOIES UNIES.—Comprenant Chiffon Taffetas, Satin paillette, messaline, satin de Chine. Un assortiment complet de couleurs. Lundi, la verge ..... 49¢

VERGES DE SOIES NOIRES.—Cest soies sont soit unies ou à dessins fins au fini brillant et d'une qualité supérieure. Toutes ces soies sont garanties de donner satisfaction. Mardi, la verge .... 49¢

Lot 2

EST COMPOSE DE 12,000 VERGES DE SOIERIES A 79c. —Prix réguliers, $1.25, $1.50, $1.75 et $2.25. Mardi, toutes, la verge ..... 79¢

La collection consiste en une immense variété de hautes nouveautés à rayures et de soies à dessins de fantaisie.

Quelques-unes sont de double largeur. Toutes garanties d'être pure soie. Les dames qui aiment le noir seront contentes d'apprendre que dans ce lot il y a aussi des soies noires de la meilleure qualité.

Prix réguliers, variant de $1.25 à $2.25. Mardi, la verge ..... 49¢

En venant tôt vousaurez le choix complet

Tapis de Bruxelles

Notre stock immense de superbes Tapis de Bruxelles est des plus complets. La combinaison des nuances est unique, les dessins nouveaux et variés. Il y en a en vert et rouge à deux tons, en indienne et en dessins orientaux et persans. Ces tapis ont des bordures de ⅝ de largeur assorties. Les prix varient, la verge, 89c, $1.05, $1.25 à $1.55.

Tapis Tapisserie

Belle qualité de tapisserie de Balmoral en nuances nouvelles en vert, faon et en dessins orientaux. La verge, 75c et 85c.

Carpettes Tapisserie

Une ligne spéciale de Tapis Tapisserie avec ⅝ bordure assortie. Prix rég. $1.75.

Demain on écoulera cette ligne, la verge, à 59c

Carpettes Tapisserie

HAUTES NOUVEAUTES EN VERT ET FAON.

Grandeur 2¼ x 3 verges $6.25
Grandeur 3 x 3 verges $8.25
Grandeur 3 x 3½ verges $9.45
Grandeur 3 x 4 verges $10.80

Capettes sans coutures de Balmoral

Ces superbes carpettes sont tissées d'une pièce en dessins de riches médaillons. Superbes coloris. Appropriées pour salons, salles à manger, chambres à coucher et boudoirs.

Grandeur 3 x 3½ verges. $13.75
Grandeur 3 x 4 verges .. $15.50
Grandeur 3½ x 4 verges .. $18.75

Carpettes Axminster

La semaine passée nous avons reçu un lot de carpettes Axminster en dessins haute nouveauté specialement faites pour nous. Nous pouvons vous les offrir en presque chaque nuance et grandeur. La qualité n'en peut pas être meilleure.

Grandeur 6 pds. 9 pouces x 7 pds. 6 pouces $13.85
Grandeur 6 pds. 9 pouces x 9 pieds 0 pouce $16.85
Grandeur 9 pieds 0 pouce x 9 pds. 0 pouce $21.85
Grandeur 9 pds. 0 pouce x 10 pds. 6 pouces $24.85
Grandeur 9 pieds 0 pouce x 12 pieds 0 pouce $28.85

Carpettes Axminster pour Vestibules

Grandeur 27 x 54 pouces $2.48
Grandeur 36 x 63 pces .. $4.50
Grandeur 3 pds. x 9 pds. $9.00
Grandeur 3 pds. x 10.6 pds.. $10.50
Grandeur 3 pds. x 12.10 .... $12.00

Carpettes Royal Wilton

Ces belles carpettes au poil velouté, sont finement et étroitement tissées. Elles assurent une longue durée et ont en même temps cet effet riche, de carpettes de haute qualité. Les bordures sont en vert, rouge, faon, vieux rose et bleu avec médaillons variés au centre.

Grandeur 3 x 4 verges $32.85

Carpettes Wilton

Fonds riches en vert et marron, aussi en dessins orientaux. Ces tapis sont fort recommandés. Nous les écoulerons à des prix très réduits.

Grandeur 3 x 3 ..... $19.88
Grandeur 3 x 3½ $22.88
Grandeur 3 x 4 ..... $24.88

Chapeau "Rag Wash Hat"

Avez-vous entendu parler du "Rag Wash Hat"? C'est le dernier cri de New-York. Fait de toile à serviette turque, réellement indestructible. Il ne s'usera pas aussi vite qu'une bonne serviette turque, ainsi ce chapeau peut durer toute une vie. La pluie ne l'affecte pas. C'est le chapeau idéal pour le séjour dans la montagne ou au bord de la mer. A New-York vous le paieriez beaucoup plus cher qu'ici.

Notre artiste en a dessiné un modèle pour le soumettre à votre appréciation. Notre prix ? — Très raisonnable, en vérité $3.95

$20 Costumes en soie Rajah $14.98

Ces costumes fort élégants se font en noir, bleu marin, tan et bleu royal. Les jaquettes sont sur des lignes masculines d'après les derniers modèles de New-York. Un modèle surtout est très recherché avec un panneau de fantaisie au dos de la jupe et de la jaquette. Prix rég. $20. Demain chaque costume $14.98

Robes pour Fillettes en Linon blanc $1.59

Modèles matelot ou d'une pièce, garnis au col, aux manchettes et à la ceinture de biais de guingan de fantaisie. Jupes plissées achevées d'un ourlet large. Ages 4 à 12 ans. La robe $1.59

La Patrie

L'accident d'hier

L'accident arrivé hier au quai de l'île Grosbois, est un avertissement dont on ne saurait trop se souvenir. Il n'y a pas eu de morts, heureusement. Mais il s'en est fallu de si peu et l'émotion populaire a été si forte qu'on doit espérer que la leçon, pour avoir été moins cruelle, n'en sera pas moins salutaire.

Ce qui est arrivé hier est dû à des causes communes à toutes les fêtes données en des endroits où l'on ne se peut rendre que par eau et dont le service est basé sur une affluence ordinaire de visiteurs.

Le public se rend en masse à la fête, les bateaux l'amènent continuellement et cette masse de visiteurs s'augmentant à chaque bateau pendant toute la journée veut, la fête finie, s'en retourner au plus tôt par le plus prochain bateau.

De là des bousculades, des paniques, des accidents comme celui d'hier, dû à la rupture de quelques planches ayant à supporter un poids plus lourd que celui qu'elles étaient appelées à porter.

Voilà la faute de la foule. Celle de l'administration du Parc du roi Edouard est de n'avoir pas songé à prévenir un accident comme celui d'hier qui aurait pu être une catastrophe.

Ce qui s'est passé hier soir est connu de tous les organisateurs de fêtes et de réunions populaires. Avec des organisateurs expérimentés la réunion d'hier aurait eu lieu sans accident.

La première des précautions à prendre était de sacrifier un peu des recettes, au profit de la sécurité des passagers et de ne transporter à l'île Grosbois qu'un nombre de visiteurs en rapport avec celui que pouvaient ramener, disons jusqu'à sept heures et demie, les bateaux faisant le voyage.

Des affiches prévenant les visiteurs de quitter l'île dès telle heure, pour éviter l'encombrement, auraient dû être posées. Ces avis sont toujours efficaces surtout près des gens qui ont des enfants avec eux.

Enfin pour attirer la foule près du quai d'embarquement dès cinq heures et en assurer l'embarquement progressif il fallait la distraire, l'occuper, lui faire passer le temps en plaçant un corps de musique à une courte distance du quai.

L'île Grosbois peut devenir un lieu de récréation très populaire, à condition que le service en soit assuré et que les foules qui peuvent s'y rendre soient convaincues de pouvoir en revenir sans avoir à prendre d'assaut les bateaux à la fin de la journée.

Montréal manque d'air et de verdure. Le dimanche nos parcs sont pleins. Si nos conseils municipaux n'avaient pas complètement méprisé le bien-être du peuple, l'île Grosbois aurait été achetée par la ville et serait aujourd'hui un parc municipal dont le service serait assuré. Mais qu'espérer d'un corps qui, aujourd'hui même, n'a pas la volonté, l'énergie d'exiger la reconstruction de la passerelle du quai de l'île Sainte-Hélène et laisse les femmes et les enfants qui vont au parc de cette île traverser les quais poussiéreux au milieu du trafic intense d'un grand port.

Les créateurs du parc du roi Edouard ont fait preuve de beaucoup d'initiative et ont risqué de gros capitaux dans cette création. S'ils veulent tirer un honnête profit de leur placement de fonds, ils doivent rassurer le public, donner un bon service de bateaux, faire inspecter toute leur installation par des experts et afficher sur toutes leurs constructions : quais, pavillons, estrades, les certificats de sécurité qui leur seront délivrés.

Enfin, une enquete sérieuse doit être faite sur les causes, morales et matérielles, de l'accident d'hier, afin de mettre les autorités à même de prendre des mesures pouvant en empêcher le retour.

La Fin d'un Trust

Il y avait une fois un trust utile. La PATRIE s'est fait un devoir de le signaler à l'admiration de ses lecteurs. Hélas ! son utilité aura été de courte durée ; il est appelé à disparaître, alors que ses frères néfastes continueront de vivre et de grandir pour le malheur de l'humanité.

Nos lecteurs reconnaitront facilement que nous voulons parler du trust de la fourniture des morceaux de peau aux malades ayant des plaies non cicatrisables.

Un chirurgien français, le Dr P. Carnot, a remplacé la greffe de la peau humaine par l'emploi des cheveux. Sa méthode est basée sur le fait que le cheveu et sa racine sont des excroissances de l'épiderme et peuvent facilement être transformés en cellules de la peau. Non seulement l'emploi des cheveux met fin à la dure nécessité d'enlever des carrés de peau humaine à d'autres personnes, opérations douloureuses, mais donne de meilleurs et de plus rapides résultats que la greffe humaine.

L'opération est simple. On arrache de la tête du malade ou de celle d'un de ses parents une certaine quantité de cheveux ; on en enlève les bulbes et on hache leurs extrémités les plus tenues de façon à les réduire en poudre.

On sème cette poudre blanche sur la plaie et on la maintient à l'aide d'un bandage. Au bout d'une semaine des taches blanches, dont la surface augmente rapidement, se manifestent. En très peu de temps la peau est fortement reconstituée.

Si cette expérience se confirme, c'en est fait du seul et unique trust bienfaisant et utile qui ait jamais été formé.

Le mérite de ses membres n'en sera pas moins grand ; ils auront donné un noble et grand exemple de solidarité humaine et d'amour du prochain.

Les Tramways

On prête à l'échevin Larivière l'intention de proposer, cet après-midi, à la séance du Conseil de Ville, un avis de motion modifiant la section 26 du règlement 210 afin de donner au public un service de deux minutes et demie, au lieu de cinq dans le jour, et de cinq minutes au lieu de dix, de sept heures et demie à onze heures du soir.

L'échevin Larivière aura ainsi l'honneur de se servir, comme le demandait la PATRIE, des dispositions du règlement 210, pour tenter d'améliorer le service des tramways. S'il réussit, il aura rendu un réel et très grand service à la population

La modification que proposera l'échevin Larivière pouvant être adoptée par une simple résolution du Conseil, il faut espérer qu'elle deviendra loi avant une quinzaine dût-on, pour cela, convoquer une séance spéciale du Conseil avant les vacances.

M. BORDEN DANS L'OUEST

Le chef de l'Opposition a évidemment quitté la Capitale avec la détermination bien arrêtée de mettre le "Grain Growers" à leur place.

Partout où ces fermiers tapageurs vont lui faire des remontrances ou lui indiquer leurs volontés, M. Borden se montre inflexible. Il leur dit que leurs théories sont incompatibles avec le progrès du pays et que rien ne lui fera accepter la réciprocité. Il veut que le Canada travaille à la réalisation de ses destinées de concert avec la mère-patrie, sans s'occuper toutefois des Etats-Unis.

A Medecine Hat et à Lethbridge, le chef de l'opposition a pu constater que les "grain growers" du Manitoba et les "United Farmers" de l'Alberta ne s'entendent guère sur ce qui leur convient et ce qu'ils exigent du gouvernement.

Il est certain que M. Borden n'y va pas par quatre chemins et que son langage ne laisse aucun doute dans l'esprit des habitants de l'Ouest.

Nous ne serions pas surpris que cette franchise du chef conservateur lui attirât des sympathies nombreuses.

Un fait se dégage clairement de la tournée de M. Borden dans l'Ouest, c'est que M. Haultain et les députés conservateurs à la législature de la Saskatchewan, qui se sont d'abord montrés favorables à la réciprocité, se déclarent aujourd'hui les partisans sincères de M. Borden dont ils approuvent le programme dans son entier. Ils ont constaté que l'opinion publique, qu'ils pensaient en faveur de la réciprocité, est plutôt disposée à voir se resserrer davantage les liens unissant le Canada à l'Angleterre.

Le parti conservateur ne pourra que profiter de la tournée de M. Borden dans l'Ouest.

L'hon. M. Daly, qui vient de mourir à Winnipeg, fut ministre de l'Intérieur dans le cabinet Thompson. Il était alors député de Selkirk. Il fut battu en 1896. Il remplissait les fonctions de magistrat de police.

CHRONIQUE

"MOEURS DE CHEZ NOUS"

Par le petit sentier qui coupait à travers bois, jusqu'à la maison de grand'mère, Guite passait tous les jours, sans souci des rencontres, sûre que si jolie qu'elle fut, on ne songerait à lui parler, puisqu'on la savait aussi honnête que belle.

Et tous les jours, alerte, joyeuse, Guite passait par le petit sentier qui coupait à travers bois.

Au pied d'un gros arbre une forme humaine se précisa, Guite eut un mouvement d'effroi. Que faisait-il, celui-là, dans son chemin, et elle eut l'idée de se fâcher. Mais elle reconnut François, le fils de Clémence, récemment revenu de la ville, un pauvre gâs que la maladie malmenait, et Guite continua d'avancer. Lui ne la voyait pas venir, et la jeune fille l'entendit qui pleurait à gros sanglots, et elle n'eut plus l'idée de se fâcher. Une intense sympathie remua son coeur, et elle fit le geste de s'élancer vers cette douleur qui appelait sa pitié de femme, mais elle recula plus vite encore, et à pas très doux, elle s'effaça dans le petit sentier, à travers bois, en comprimant à deux mains le tumulte de son coeur.

Le soir, on dansait chez le père Xavier, le plus riche propriétaire du village, et Guite triomphante recevait les hommages les plus convoités. Elle s'amusait follement, quand elle vit le pauvre François à la mère Clémence qui entrait, en traînant sa jambe malade. Elle s'arrêta soudain de tourner, et allégua, pour se reposer, que le coeur lui chavirait. Son danseur rit bruyamment : Voilà que la Guite, maintenant, va faire des manières, tout comme une frêle demoiselle.

Mais la Guite sembla ne pas l'entendre, et décidée, elle s'en alla vers le coin, d'où, isolé, François regardait le fête battre son plein.

—Bonjour, François !

—Bonjour, Guite, vous ne dansez plus ?

—Non, je suis fatiguée...et puis... et puis j'aime mieux causer avec vous, là.

—Vous êtes gentille petite amie, mais je suis un piteux causeur, vous savez, et mieux vaut aller danser, que de s'arrêter ainsi auprès d'un pauvre infirme.

—Vous n'êtes pas un infirme, François ; on n'est pas infirme pour un vilain mal de pied, voyons !

—Si, Guite, on est bel et bien un infirme, quand l'on sait que ce pied là clochera toujours, l'on est surtout un infirme, petite Guite, quand l'on entend sa mère, sa mère, vous m'entendez bien, dire de soi, avec mépris: "Ça ne sera plus maintenant qu'un écloppé " et l'on est vraiment un malheureux, Guite, quand une femme, dans un bal, s'arrête de danser pour vous jeter l'aumône de sa pitié.

La jeune fille atterrée ne sut rien répondre, mais si vif fut le reproche de ses grands yeux sombres, que François n'en put subir l'éclat. Il baissa la tête, puni de sa méchante pensée par ce simple regard d'une enfant. Et comme Guite s'éloignait en se mordant les lèvres pour ne pas pleurer, elle entendit bien la mère Clémence qui disait au père Xavier:

—Non c'est-y pas une pitié, Monsieur Xavier, un garçon pour lequel j'ai dépensé des cent et des cent— et c'est une loque, une vraie loque!

Et la voix de la mère grinçait rageuse.

Guite ne sut plus danser. Elle ressentait par tout son être moral, une immense courbature. Dans son rêve, cette nuit-là, elle revit par le petit sentier qui coupait à travers bois, sangloter éperdument celui qu'elle voulait aimer, et sa nuit fut agitée et lamentable.

Madeleine

RECIPROCITE

Les dépêches nous annoncent qu'il semble maintenant certain que le bill de réciprocité sera adopté par le sénat américain.

Les grands journaux de New-York, qui ont été l'âme dirigeante du mouvement de réciprocité, font une campagne formidable pour l'adoption de l'entente Knox-Fielding. Ils publient des articles à pleines colonnes et dénoncent violemment les sénateurs républicains et les démocrates qui combattent ceux qui ont osé faire une brèche dans le mur s'élevant à la frontière.

L'"American", de New-York, s'attache surtout à démontrer que les fermiers américains n'ont pas à s'alarmer, parce que les prix des produits de la ferme au Canada sont plus élevés qu'aux Etats-Unis.

"L'avoine, dit-il, vaut 28 et 30 cents le minot au Canada; aux Etats-Unis, elle ne se vend que 27 et 35 cents. Pourquoi alors craindre? A peu d'exceptions près, tous les produits de la ferme au Canada sont plus cher que ceux de la ferme aux Etats-Unis.

" Nous produisons 80 pour cent de la quantité entière de blé-d'inde récoltée dans le monde.

" L'an dernier, nous avons récolté 3,125,713,000 de minots. Le Canada n'en a produit que 18,726,000 de minots. Le Canada en a acheté de nous 15,000,000 de minots.

Le blé-d'Inde ou maïs constitue un tiers de ses importations achetées chez nous. Les Canadiens auraient pu en acheter beaucoup plus, — cinq fois, dix fois plus. L'Américain retirera le plus de profit de la réciprocité ; il est donc impossible de comprendre pourquoi il y a aux Etats-Unis des gens qui ne veulent pas de la réciprocité."

De ce côté-ci de la frontière, en lisant nos confrères américains, l'on ne peut s'empêcher de faire la réflexion suivante :

" Si les cultivateurs américains vont retirer des avantages si considérables du traité de réciprocité, où en seront les cultivateurs canadiens ? "

A PROPOS DU MILLENAIRE NORMAND

D'un second article de M. Louis Madelin, sur le millénaire normand, nous détachons ce qui suit:

"Lorsque j'entrai en Canada par les lacs, la frontière franchie se signala par la substitution au nègre du wagon-restaurant d'un grand Canadien roux qui descendait au coup sûr d'un Wiking inférieur. Il me dit: "Vs' êtes Françoes! J vôs vous ben servir!" Je ne dis pas que Rollon parlait ainsi; mais il se pourrait bien que Guillaume-le-Conquérant eût cet accent, et Robert Guiscard. Les compagnons de Champlain qui fonda Québec étaient presque tous des Normands; ils ont imposé l'accent du terroir. Les hommes d'Etat les plus distingués du Canada disent très bien: "Faudra voer un brin comment l'histoere tournera."

"L'un d'eux qui, venant souvent en France, plaisantait tout le premier son accent devant moi, me dit que sa famille était du Cotentin — quinze générations, bien entendu, plus arrière. C'est lui qui me conta l'aistoire — l'histoere, si vous voulez — d'Alphonse Allays au Canada.

"Notre humoriste était Normand de Honfleur. Albert Sorel, qui était de Honfleur aussi, citait très volontiers Allays parmi les compatriotes illustres. Or, Allays voulut aller voir au Canada de quoi — ou de quoe, si vous voulez — il retournait. Les humoristes sont assez naturellement portés à croire à une bonne plaisanterie: Allays, à qui l'on avait dit qu'à Québec nombre de gens ne savaient pas l'Anglais, restait sceptique: peut-être pensait-il que ce bruit avait été lancé par Marck Twain. Il partit pour Québec et se fit conduire au château Frontenac, grand palace hôtel élevé sur l'emplacement et—dit-on—dans le style du château de nos gouverneurs français. L'hôtel comme toutes les grandes affaires, est géré par des Anglais. Au bureau — j'ai pu m'en convaincre—on ne parle qu'Anglais. Allays s'assombrit comme un mystificateur qui constate décidément qu'on l'a mystifié. L'humoriste se sentit du "spleen" —pour être dans la note. Cependant retiré dans sa chambre à "Couwindow" il sonna la camériste forte fille aux cheveux ardents qui se présenta incontinent. Le voyageur lui demanda de l'eau dans ce qu'il croyait du pur anglais. Il prononça mal: elle fit signe qu'elle ne comprenait pas. Il répéta la requête, toujours dans la langue—du moins le croyait-il—de Dickens. Et comme la fille le considérait avec une croissante stupeur, "N... de D..., s'écria — cette fois dans la langue de Camoëns — notre humoriste, pas moyen d'avoir de l'eau."Mais la figure de la camériste soudain s'illumina. "Tiens, dit-elle, vs' êtes Français! Pourquoe donc que vous parlez anglœs. Espérez un p'tit brin. J' vas vous la qri vot' iau!"

" On aime jusqu'à cet accent aux rives lointaines. C'est une preuve que l'arbre français reste enraciné là où les Normands l'ont planté. Comme ils l'ont planté partout, le Millénaire prenait un caractère de revue des Deux Mondes. Et chacun de nous célébrait dans son coeur la Normandie "féconde en hommes et en fruits" et qui—pour notre fortune— sut prospérer chez elle et essaimer de par le monde."

N.-B.—Nous n'engendrerons pas chicane à M. Madelin au sujet de la petite histoire qu'il vient de raconter.

La bonne qui a répondu en "français" à Alphonse Allays qui lui demandait de l'eau en anglais n'était sûrement pas d'origine canadienne-française. On parle bien mieux que cela la langue de Bossuet dans la province de Québec !

Nous parions que c'était une irlandaise. Nos canadiennes n'ont pas les cheveux aussi ardents et s'expriment mieux !

Il y a eu, vendredi dernier, quinze ans que Sir Wilfrid Laurier est au pouvoir. C'est, en effet, le 23 juin 1896 que les libéraux furent appelés à remplacer les conservateurs à Ottawa.

—:o:—

A l'occasion du couronnement du Roi, le "Chronicle" de Québec a publié un numéro spécial de luxe que ses lecteurs ont dû fortement apprécier. A part de nombreux articles d'une grande valeur littéraire, ce numéro contient une foule de vues et de photographies.

Y figure tout ce que Québec compte de marquant dans la politique et les affaires.

JOYEUSES NOUVELLES POUR LES PROPRIETAIRES D'AUTOMOBILES

Le caoutchouc baisse—De grandes maisons de Toronto réduisent les prix des pneus.

La baisse du prix du caoutchouc brut a amené une réduction proportionnelle dans les prix des pneus d'automobiles. La Compagnie Dunlop a revisé sa liste en vue d'une réduction générale il y a huit jours, et les propriétaires d'automobiles de Toronto ont reçu cette semaine les annonces des manufacturiers étrangers. La Compagnie Dunlop annonce que ses listes seront revisées et que les prix seront réduits de temps en temps, en rapport avec les changements favorables du marché au caoutchouc.

REVUE MONDAINE

Fiançailles.

On annonce les fiançailles de Mlle Louise Prévost, fille de feu le col. Osc. Prévost, de Québec, avec M. Edmond Garneau, fils de feu M. Alfred Garneau, d'Ottawa.

—On annonce aussi les fiançailles de M. Paul Surveyer, avocat, fils de M. L. J. A. Surveyer, de Montréal, avec Mlle Blanche Bédard, fille de M. Pierre Bédard, de Providence, R. I.

—:o:—

Mariages prochains.

Le jeudi, 29 juin courant, à 8 hrs 30 a. m., sera célébré en l'église de St-Louis de France, le mariage de Mlle Ernestine Brégent, fille de M. Ernest Brégent, de Montréal, avec le comte de Sars-le-Comte, ingénieur civil et homme de lettres, de Chicoutimi.

—A l'église Ste-Brigide sera célébré le 8 juillet prochain, à 8 h. a. m., le mariage de Mlle Mélina Roy, avec M. John O'Reilly.

—o—

En villégiature.

Mme J. Ed. Roy et son fils Paul, ont pris possession, pour l'été, de leur jolie résidence "Villa Dauphinais", à Ste-Rose.

—M. et Mme Joseph Boyer, de Montréal, et leur famille, sont installés pour l'été dans leur villa, au bord de la Rivière des Prairies, où ils recevaient, dimanche dernier, M. et Mme Henri Piedalue, M. Gilbert Desauniers, Mlle Angélina Désauniers, M. Michel Boyer et M. Lavoie.

—Mme d'Arcy, de Montréal, passe l'été au Cap à l'Aigle.

—o—

Pour l'Europe.

M. et Mme Henri Duverger s'embarqueront prochainement à bord de l'"Hesperian" et passeront l'été en Europe.

—o—

De retour.

Lady Laurier est de retour à Ottawa après une courte visite à Beauharnois, chez Mme Robert. Elle doit partir cette semaine pour Murray Bay où elle demeurera jusqu'au retour d'Europe de Sir Wilfrid Laurier.

—M. C. A. Miller, principal de l'école Olier, et Mme Miller, sont revenus d'une courte promenade à Ste-Rose, où ils étaient les hôtes du Dr et Mme J. Abel Fortin, à leur jolie résidence "Villa Chez Nous."

CANADIAN LOCOMOTIVE CO

Le capital est augmenté à $5,000,000. — M. Harty optimiste.

KINGSTON, Ont., 24 juin. (Spécial) — Le nom de l'hon. William Harty est inséparablement associé aux développements industriels de cette ville. Depuis plus de 20 ans il fait partie de la Canadian Locomotive Co., dont il est le président depuis 10 ans.. Quand M. Harty prit la direction de la compagnie elle était à la veille de tomber par suite de mauvaise administration. M. Harty s'est associé des hommes pratiques et ayant un certain capital, et depuis lors il a érigé une des plus importantes manufactures du Canada. Ces dernières années, la compagnie a realisé des gains de $300,000 chaque année, et bien qu'elle ait fabriqué 75 locomotives par année, elle a dû refuser plusieurs offres attrayantes, vu sa capacité limitée. M. Harty et ses associés de la nouvelle compagnie ont décidé de doubler la capacité de leurs usines et en conséquence ils augmentent le capital à $5,000,000. La compagnie a basé sa capitalisation suivant l'évaluation de la Canadian Appraisal Company. En outre, la compagnie possède de l'argent et autres actifs pour un montant de $1,250,000. Ainsi elle va commencer les affaires comme industrie active avec un actif comptant de un million et quart et un personnel complet d'ouvriers compétents.

Il parait que quelques-uns des nouveaux directeurs ont tenté de décider M. Harty à transporter l'établissement à Toronto ou à Montréal, vu que ces villes étaient de plus grands centres industriels, M. Harty, cependant, a tant foi dans l'avenir de cette ville qu'il a refusé et qu'il a gagné ses associés à sa cause. M. Harty disait aujourd'hui à votre correspondant que Kingston était la ville la mieux située du continent pour la fabrication des locomotives, car le Grand Tronc et le Pacifique Canadien entrent dans ses cours et le Canadien Nord est à la veille d'y entrer. En outre, la compagnie a ses propres quais, où les plus grands bateaux peuvent accoster pour y charger ou décharger des marchandises. M. Harty dit aussi que les perspectives, non seulement pour la Canadian Locomotive Company, mais pour tout le Canada, sont exceptionellement brillantes.

"La population du Canada", dit M. Harty, "n'est que de huit millions aujourd'hui, mais ce siècle est celui du Canada, et avant qu'il ne soit terminé la population atteindra cent millions d'habitants. L'étendue actuelle de nos voies ferrées sera plusieurs fois multipliée. C'est donc maintenant qu'il nous faut augmenter la capacité de nos usines. Nous prévoyons un énorme développement dans tout ce qui regarde les chemins de fer au Canada." 103-1

NOUVELLES DE FRASERVILLE

(Spécial à la PATRIE)

FRASERVILLE, Qué., 26 — Le steamer "Russell Sage" est actuellement dans le port de cette ville où il prend un chargement de bois de pulpe en destination de Erie, Pensylvanie. Cinq autres steamers sont attendus prochainement.

—A l'occasion du couronnement du roi, nos édifices publics et plusieurs maisons étaient pavoisées et décorées. Nous avons remarqué entr'autres, l'hôtel de ville, les deux postes de police, arrangés avec beaucoup de goût, le bureau de poste central, l'hôtel Deslauriers, "L'action Canadienne", "La Protection", les maisons de MM. Nap. Dion, M.P.P.; J. O. Girard, P. Emile Martin et Aug. Painchaud, ainsi que plusieurs cottages de la Pointe.

EKERS'

Ne manquez pas d'avoir une provision de

Bohemian

à votre maison de campagne.

LAGER

The National Breweries Limited.

LE GAZ DANS LE QUARTIER MT-ROYAL

La compagnie Montréal Light Heat and Power a commencé les excavations en vue du posage de conduites à gaz dans diverses rues du quartier Mont-Royal et l'échevin Prud'homme est anxieux de voir les personnes qui veulent profiter de l'aubaine signifier leur désir de faire raccorder leurs maisons avec les nouvelles conduites. Les rues où passera la canalisation sont les suivantes : Avenue du Boulevard, les rues Queen Mary, Rose, le Chemin de la Côte des Neiges, l'avenue de la Montagne, l'avenue Decelles, les rues Swail, Albany, Maréchal et Claude.

SAINT-HERMAS.

M. Louis Laurin, cultivateur de St-Hyacinthe, paroisse St-Hermas, a été frappé de paralysie mardi soir. Le médecin considère son cas comme très grave.

M. L. Laurin est le beau-frère des Rév. Pères Louis Hermas, Joseph Lalonde, S.-J.

— La grande procession qui eut lieu ici dimanche dernier est certainement la plus belle que nous ayons eue depuis

MAGI

Apaise la soif d'une façon hygiénique et fait du bien à l'estomac et aux reins. Magi n'est pas un remède, mais elle conserve la santé.

(L'EAU DE QUALITE) 20F

THE WATER OF QUALITY

CALEDONIA SPRINGS Co. Ltd., 801 rue Ste-Catherine Ouest, Uptown 3037.

COGNAC HENNESSY

On devrait en avoir toujours à la maison, surtout en été.

Personne ne peut prévoir une indisposition ou un accident. Mais chacun peut prendre ses précautions en vue d'une semblable éventualité. Protégez les personnes confiées à vos soins—à la maison ou en villégiature—en achetant aujourd'hui une bouteille de Cognac Hennessy. Quand une question de vie ou de mort fait osciller les plateaux de la balance, un poids léger fera pencher la balance en faveur de la vie—si vous avez le poids qui convient.

Le Cognac Hennessy sauvera bien des vies durant la saison d'été. Ne vous contentez pas de demander simplement "du Cognac". En donnant la commande spécifiez du "HENNESSY". Le Cognac authentique auquel le gouvernement Français a décerné le certificat blanc attestant la pureté absolue.

Commandes de la Campagne une Spécialité de Fraser

Notre commerce en dehors de la ville, cette année, est plus grand que jamais, et il nous a fallu de grands efforts pour y satisfaire.

Vous nous feriez une grande faveur en nous envoyant vos commandes un jour ou deux d'avance, pour que nous puissions donner satisfaction à tout le monde.

Les petites commandes, comme les grandes, sont l'objet de nos meilleurs soins.

FRASER, VIGER & CO., Limited.

Thé de Ceylan, à pointes dorées, de Fraser

EN BOITES DE 5 LIVRES

Voici un thé qui est beaucoup demandé ; c'est la première cueille d'un Ceylan de choix. C'est sans nul doute le meilleur Thé de Ceylan à 50c qu'on puisse trouver aujourd'hui. Il est empaqueté dans des boîtes de bois, doublées en papier de plomb, contenant 5 livres de thé, et nous le recommandons particulièrement.

Prix $2.50 la boîte, ou 50c la livre, en toute quantité que vous désirerez.

Demandez le Thé Ceylan, à pointes dorées, de Fraser.

Café Crème de Fraser

Notre café Crème se vend beaucoup ; c'est un mélange favori pour beaucoup de monde qui aiment un bon café, doux, avec un arôme riche.

Quand vous aurez goûté le célèbre Café Crème vous n'en voudrez pas d'autre.

IL PLAIT A TOUT LE MONDE

Il est frais moulu tous les matins, et est composé des meilleurs grains de café qu'on puisse se procurer. Café Crème de Fraser, 40c la livre.

Red Raven, en Splits

15c LA BOUTEILLE, $1.50 LA DOUZAINE

Red Raven est une eau apéritive naturelle, qui a une très grande vente dans les Etats-Unis, et en Canada ; c'est une des meilleures eaux apéritives naturelles sur le marché.

Elle guérit le mal de tête. En splits de 15c chacun, $1.50 la douzaine.

Vendue et recommandée par Fraser Viger & Co., Limitée.

Une Vente Spéciale de Bonbons " Turkish Delight "

EN BOITES DE BOIS

Nous venons de recevoir de Constantinople une consignation de "Turkish Delight" frais et de première classe, ces délicieux bonbons parfumés de l'Orient, préparés à la perfection par les Turcs.

Ils sont empaquetés dans des boîtes de bois de 1 lb. Nous en avons avec noix et d'autres sans noix.

(Prix spécial pour cette semaine)

Turkish Delight, sans noix, boîtes de 1 livre 25c
Turkish Delight, avec noix, boîtes de 1 livre 25c

Venant de la Boulangerie tous les Matins

Pain au lait domestique, chaque pain est enveloppé dans du papier ..... 10c chacun
Gâteaux pour le thé, frais ..... 10c la doz.
Gâteau de Madère, frais (pâle) ..... 30c la lb.
Gâteau aux fruits frais (foncé) ..... 30c la lb.

Véritable Pain au Gluten pour les Diabétiques

FAIT EN FRANCE

Nous venons de recevoir un article qui offrira un intérêt spécial aux personnes souffrant du diabète ou de l'indigestion, du véritable pain au gluten, préparé par des procédés spéciaux et suivant les directions de quelques-unes des principales autorités médicales de France ; reste frais pendant longtemps.

Mis en boites contenant environ 15 petits pains. Prix $1.35 la boite.

Jus de Raisin non Fermenté

LE BREUVAGE D'ETE

La saison est arrivée où le jus de raisin non fermenté est le plus en demande, et nous nous sommes procuré un stock considérable du célèbre jus de raisin pur non fermenté de Welch. En bouteilles d'une chopine et d'une pinte. Nous offrons :

Pur jus de raisin de Welch.....Chopines, 30c la bouteille
Pur jus de raisin de Welch.....$7.00 la caisse de 24 chopines
Pur jus de raisin de Welch.....Pintes, 55c la bouteille.
Pur jus de raisin de Welch.....$6.00 la caisse de 12 pintes.

FRASER, VIGER & CO., Limited,
ITALIAN WAREHOUSE BATISSE FRASER
Etablie en 1856 211 rue St-Jacques, Montréal.

nombre d'années. La paroisse presque entière suivait le St-Sacrement. La paroisse doit ses félicitations à M. Mathias Pierre Lafond pour le beau reposoir qu'il avait construit.

—Un télégramme de Choquet, Minn., annonçait ces jours derniers à Mme Narcisse St-Onge que son époux, Mme P. Sarasin était décédé.

AUTO-TAXI
Telephone 1st 1700

CHRONIQUE OUVRIERE

Des questions d'un grand intérêt pour tous les ouvriers barbiers de cette ville sont discutées à la dernière assemblée de l'union locale No 455.

La dernière assemblée de l'union locale No 455, des ouvriers barbiers, qui était présidée par M. N. Bédard, le vice-président de ce prospère syndicat, fut intéressante au plus haut degré.

Le comité exécutif présenta d'abord un très important rapport ayant trait à la part que l'union devrait prendre à la célébration de la Fête du Travail en septembre prochain. Les suggestions suivantes contenues dans le rapport furent adoptées: une voiture portant les bannières et les membres fondateurs escortée par les officiers et membres tous à cheval sera dans la procession.

Ceux qui désirent prendre part à la parade sont priés de donner leurs noms au commissaire-ordonnateur M. E. Provost.

Au chapitre des affaires nouvelles M. Provost annonça qu'au mois de septembre prochain il publierait un magazine intitulé: "Le barbier et le progrès", qui paraitra tous les mois. M. Provost a ajouté qu'il avait reçu l'approbation du président général de l'union.

L'assemblée décida d'approuver son projet et de demander à tous les membres de s'abonner à cette revue dont le prix d'abonnement sera de $1 par année pour Montréal, et $1.25 pour les autres villes du Canada et des Etats-Unis.

M. Provost annonça aussi que ceux qui désireraient placer des annonces dans ce journal de le faire dès maintenant, car il ne reste plus qu'une dizaine d'espaces à louer. On voudra bien adresser les demandes au No 1159 rue Hôtel-de-Ville, ou au No 393 rue Ste-Catherine-Ouest.

Le comité chargé par l'union locale No 455 d'organiser une excursion a commencé à solliciter des prix devant être donnés pour les différents concours qui auront lieu à ce pique-nique annuel au Parc Joliette dans la jolie et enchanteresse petite ville de Joliette.

Le comité accuse réception de deux prix actuellement en mains et qui ont été gracieusement donnés, le premier par notre très dévoué et sympathique commissaire de la Cité M. Joseph Ainey, que les ouvriers savent toujours trouver dans toutes les occasions, prouvait encore qu'il a conservé cet esprit de solidarité, qui veut, en tout et partout, que nous nous tenions étroitement unis; ce prix consiste en un magnifique parapluie de dame à pommeau d'or

Le second prix est de la maison Jones & Bros., si avantageusement connue du public en général, et consiste en une magnifique "strap" à rasoir, combinaison en cuir de Russie, valant $4.50.

Le comité croit être en mesure de publier dans quelques jours la moitié de la liste des donateurs.

Le prix du passage à l'occasion de ce joli voyage sera de 90 cents pour les adultes et de 45 cents pour les enfants.

Les statistiques du département du Travail à Ottawa.

La "Gazette du Travail" de juin annonce qu'il y a eu 173 accidents de travail le mois dernier, en Canada, dont 52 ont causé la mort. Le mois précédent il y en avait eu 182, dont 76 fatals, et en mai de l'an dernier, 376, sur lesquels il y a eu 133 pertes de vie.

Les chemins de fer ont causé le plus grand nombre d'accidents; 35 avec 11 pertes de vie; ouvrages sur métaux, 32 avec 4 pertes de vie; agriculture, 6 morts et 8 blessés; mines, 6 morts et 14 blessés. Chez les journaliers, le mois dernier, il y a 3 pertes de vie et 2 autres accidents.

L'accident le plus grave du mois est survenu sur le Grand-Tronc Pacifique, dans le nord d'Ontario, alors que cinq caisses de dynamite ont fait explosion, tuant cinq hommes et en blessant deux autres.

Le mois dernier il y a eu dans le pays 34 différends ouvriers, augmentation de 20 sur avril et de 13 sur mai précédent.

Dans ces trente-quatre différends, 212 maisons et 13,007 employés ont été affectés. Les ouvriers ont perdu 299,400 jours de travail contre 202,275 jours en avril, et 71,830 jours en mai 1910. La construction a donné lieu à 13 différends affectant 1,497 ouvriers, dont plus de 800 à Ottawa.

Le ministère du Travail a été informé que la plupart de ces différends avaient été réglés à la satisfaction des ouvriers.

A Ottawa, 225 ouvriers en construction ont obtenu une augmentation de 25 à 28 cents de l'heure, et la semaine de 44 heures au lieu de 50 heures; les peintres et les tapissiers au nombre d'une centaine, 3 cents de plus l'heure sur des gages variant de 25 à 33 cents de l'heure; 400 briquetiers et maçons, la journée de huit heures et 52 cents de l'heure au lieu de 50 cents; ouvriers sur métaux au nombre de 70, ont reçu 35 ou 30 cents de l'heure; 30 mouleurs, $2.75, au lieu de $2.70 par jour.

Tous ces ouvriers d'Ottawa ont obtenu les augmentations de gages, sans aucune difficulté. Dans le cas des ouvriers en construction, il y a eu grève qui n'a duré que quelques heures.

—o—

L'assemblée spéciale du comité général du Parti Ouvrier hier.

L'assemblée spéciale du comité général du Parti Ouvrier qui a eu lieu hier matin fut présidée par M. G.R. Brunet.

Le but principal de la réunion, était de discuter l'opportunité de tenir une grande assemblée publique, sur le champ de Mars, pour discuter les affaires municipales.

Après une longue discussion, il a été décidé de ne pas appeler l'assemblée de ce genre maintenant

On s'est occupé ensuite de définir les pouvoirs des clubs affiliés dans certaines circonstances et il est entendu que la constitution sera amendée à cette fin.

Il a été convenu que l'assemblée du club St-Jean-Baptiste ce soir, revêtirait plutôt un caractère privé que seuls les échevins invités officiellement auraient le droit d'adresser la parole.

—o—

Au club ouvrier St-Jean-Baptiste ce soir.

L'assemblée régulière du club ouvrier Saint-Jean-Baptiste qui doit avoir lieu ce soir et à laquelle diverses explications sur les affaires municipales seront données par certains échevins et commissaires se tiendra dans la salle et non en plein air comme il avait été annoncé.

De plus seuls les commissaires et échevins qui ont été invités par le club pourront adresser la parole à cette réunion.

Par ordre,
E. CHAREST,
Secrétaire.

—o—

Un nouvel organisateur pour les ferblantiers couvreurs.

Il nous a fait beaucoup plaisir de rencontrer ce matin, au Temple du Travail, M. Aza Filiatrault de l'union locale No 116 des ferblantiers-couvreurs, qui entrait justement en fonctions comme organisateur de l'union pour toute la province de Québec.

Nous n'avons pas besoin de dire que M. Filiatrault qui s'est toujours occupé activement du mouvement ouvrier à Montréal, est bien justement l'homme compétent par excellence pour remplir cette charge importante et que par son dévoue-

M. FILIATRAULT

ment à la cause ouvrière, il saura agrandir d'une façon appréciable, le cercle de ses camarades unionistes.

M. Filiatrault a pris ses bureaux au Temple du Travail où on pourra le rencontrer et nous lui souhaitons tout le succès possible.

—o—

Réunion spéciale de l'exécutif de l'union des barbiers.

Le comité exécutif de l'union locale No 455 est convoqué d'urgence ce soir, à 9.30 en la salle du Club St-Louis, rue Laval, près Mont-Royal. Qu'on ne l'oublie pas.

Par ordre,
O. D. ST-JEAN.

—o—

Avis important aux travailleurs en buanderie.

On nous prie de rappeler aux membres de l'union locale No 69, des travailleurs en buanderie, qu'il y aura ce soir, à la salle St-Joseph une grande assemblée, pour l'étude d'une question très sérieuse et qui demande l'attention de tous les membres.

Qu'on se le dise.

—o—

Pour les peintres de l'union No 349, ce soir.

Tous les membres de l'union No 349 des peintres sont priés d'être à l'assemblée de ce soir pour l'élection des officiers pour le prochain terme. Le 6e vice-président général, M. Scott, sera présent.

L'union a reçu les bénéfices pour un membre invalide se montant à la somme de $300 et en fera la remise à qui de doit.

Que tous les membres de l'union 349 soient présents sans faute.

—:o:—

Un unioniste de plus.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Euclide Provost, l'actif et dévoué secrétaire de l'union No 455 des ouvriers barbiers est, depuis ce matin, l'heureux père d'un gros garçon.

—o—

Réunions ce soir, 4e lundi du mois.

—Union No 134, charpentiers-menuisiers, Temple du Travail.

—Union No 428 travailleurs en chaussures et ouvriers en turns, Salle Dionne.

—Union No 349 des peintres, Temple du Travail.

—Union No 1127 employés de manufactures de portes, châssis, etc., Temple du Travail.

HENRI BOURDON.

CANDIDATS HEUREUX

Aux examens du service civil du 8 au 12 mai

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 26 — La commission du service civil annonce que trente-cinq candidats ont réussi à un examen général de concours pour des emplois dans le service intérieur, tenu du 8 au 12 mai dernier. Ces emplois comportent un traitement de $800 avec augmentation annuelle, jusqu'à $1,100.

Voici les noms par ordre de mérite:

William R. Tracey, de Hamilton, Charles W. Bolton, de Victoria C.B. Aldéric H. Beaubien, d'Ottawa. John D. MacMillan, de Maxville; Arthur B. Muddiman, de Lennoxville. le. Léonard M. Wallace, d'Ottawa. Georges Herring, d'Ottawa. W. McL. Clark, d'Ottawa. Sydney B. Smith, de Fredericton N.B.. Mlle. Bertha Bauer, d'Ottawa; Arthur S. Bleakney, d'Ottawa. Robert A. Neish, d'Halifax, N.E. William Ryder, d'Ottawa. A. Victor Gilbert, de Kingston. Wilfrid Baril, d'Ottawa; Leslie M. Fetterley, d'Ottawa. Robert Dormon, d'Ottawa; Joseph O'B. Leblanc, de Dorchester, N. B. Walter L. Wilson, d'Ottawa. Edward Lisle, d'Ottawa. Stanley E. Buck, d'Ottawa; E. Frank Steele, d'Ottawa; Hugh P. Evans, Pt. Hawkesbury, C.B. Collin H. Callbeck, d'Ottawa; Charles E. Walker, de Windsor; Goldwin O. Kemp, d'Ottawa; L. A. Chown, d'Ottawa; Gordon H. Simpson, d'Ottawa. Douglas H.B. Roberts, Fredericton, N.B.; William J. Leclair, d'Ottawa; Kenneth H. Irving, d'Ottawa; Albert Gibeault, d'Ottawa. Rodolphe Beaudoin, de Sainte-Hénédine. Harold J. Fraser, d'Ottawa. Alex. M. Thompson, de Boisdale C.B.

DENEGATION DE L'HON. M. DEVLIN

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 24.— L'hon. M. C.-R. Devlin, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, nie absolument qu'il s'occupe de faire nommer un de ses compatriotes irlandais à la commission scolaire catholique de Montréal, comme le prétend le journal l'"Action" de la semaine dernière.

Interviewé à ce sujet, l'hon. M. Devlin dit que tout, dans l'article en question, est faux. Il affirme qu'il n'a été approché par qui que ce soit à ce sujet, et que même, avant qu'un ami lui eût montré l'article du journal en question, il ignorait qu'il y eût une vacance dans la commission scolaire catholique de Montréal.

CURE NEAL

Pour Guérir l'Habitude de Boire

Nous sommes toujours prêts à démontrer aux médecins qui viendront à l'Institut Neal de Montréal l'efficacité de ce fameux traitement de trois jours.

CE QUE DIT LE DR NEAL:

Le Dr Neal invite cordialement les médecins à venir à l'Institut Neal de Montréal se rendre compte des résultats de son traitement. Il dit:

"Je suis toujours prêt à démontrer aux médecins qui se présenteront à l'Institut Neal de Montréal l'efficacité de ce traitement que guérit le pire cas de l'habitude de boire en trois jours, sans injections hypodermiques."

Il fait disparaitre toute passion, tout désir, tout appétit pour les spiritueux en trois jours et effectue une guérison parfaite dans tous les cas.

NOTA: La Cure Neal est la dernière améliorée, la plus moderne et scientifiquement la meilleure qui soit connue pour guérir l'habitude de boire; elle est recommandée par les principaux médecins, les hommes d'affaires et de profession, les banquiers, les juges, les fonctionnaires, le clergé et la presse. La Cure Neal a été récemment adoptée par le gouvernement d'Australie parce qu'on a trouvé qu'elle est la meilleure qui existe aujourd'hui. Tous les autres traitements, quels que soient leurs noms, manquent des éléments de supériorité que possède cette cure Neal nouvelle et moderne, qui opère une guérison parfaite en trois jours.

Si vous avez un parent ou quelqu'un qui vous est cher, un ami ou une connaissance qui boit, parlez-lui avec bonté et persuadez-le d'aller à l'Institut Neal, de Montréal, 226 Sherbrooke-Est, ou téléphonez Est 459, ou écrivez à M. Hepburn, gérant. Faites venir la brochure gratuite envoyée sous cachet, donnant des détails complets sur ce merveilleux traitement.

Les patients jouissent à l'Institut Neal, de Montréal, de tout le confort d'une maison de luxe. Les repas leur sont servis dans leur chambre où ils sont constamment sous les soins d'un médecin et d'une infirmière. Ceux qui désirent avoir leur place à l'Institut devraient réserver leur chambre à l'avance et faire un dépôt à ce sujet, car aussitôt qu'une chambre devient vacante, elle est prise par un autre. 103-1

HENRY MORGAN & Co. LIMITED.

Des réductions, plus grandes que jamais, prouvent notre détermination d'écouler avant le 1er juillet un grand nombre des assortiments de la saison. Suivant notre règle bien établie, nous avons en conséquence fait de très grandes concessions sur les prix, pour intéresser beaucoup de personnes qui autrement n'achèteraient que plus tard.

MOINS 50% : Robes de Dames en Foulards, Pongée, Lingerie, Messaline et Marquisette : les restes de notre Vente de Juin

Quelque fort qu'il puisse paraitre de dire que ces belles robes d'été sont offertes maintenant à la moitié de leur valeur, cela ne donne pourtant qu'une faible idée de la grandeur de la réduction.

Ces robes, très bien faites, sont dans les styles à la mode Empire et Princesse, avec cols hauts ou hollandais, ou cols de marin et manches kimonos. Elles sont finies avec infiniment de goût, avec de la dentelle et de l'entre-deux. Anciens prix $4.50 à $60.00. Escompte de la vente de juin **50** p.c.

Etoffes à Robes les plus populaires de cette saison, Marquées maintenant avec un escompte de 10 p.c. pour cette Vente de Juin

Pour ajouter de l'intérêt à cette offre et pour augmenter la vente de ces étoffes de saison avant le 1er juillet, nous avons décidé d'allouer les escomptes suivants, exactement dans ce but. Vu la popularité de ces étoffes à robes, beaucoup de dames pensent maintenant à augmenter leur garde-robe, réalisant ainsi de belles économies.

Marquisette soie et laine, la plus belle et la plus populaire étoffe de la saison en un grand assortiment de jolies nuances, et de la plus haute qualité. Autrefois $1.65 la verge. Escompte du mois de juin 10 pour cent.

Ninon de soie à rayures, une étoffe très délicate, en noir et blanc avec jolies rayures de couleur. On peut se les procurer maintenant avec escompte spécial de juin de 10 pour cent.

Etoffes Tennis, très demandées à ce temps-ci pour le canot, la campagne et toutes sorties, en blanc et marine, avec fines rayures noires et brunes. Escompte de la vente de juin, 10 pour cent.

Voiles, Mousselines et Organdis, un très grand assortiment de modèles nouveaux, attrayants et distingués, couleurs à la mode; valeurs reconnues de 35c, 40c, 45c, 55c et 65c la verge. A moitié prix pour la vente de juin.

MADRAS CREME, SCRIMS AVEC DESSINS AU PATRON ET MOUSSELINES : A MOITIE PRIX

De jolis coupons de bonne longueurs, en Madras blanc et crème, avec plusieurs lignes de scrims décorés au patron et de mousselines blanches, intéresseront les acheteuses à cause de la grande réduction de prix. Ces étoffes sont particulièrement adaptées à la maison de campagne.

Madras blanc et crème, jolis dessins de fleurs et de convention, convenant également pour rideaux courts ou longs; largeur 25 à 50 pouces. Anciens prix 25c à 60c la verge. A moitié prix pour la vente de juin.

Scrims avec dessins au patron; en jolis dessins et couleurs attrayantes; largeur 40 pouces; conviennent spécialement pour maisons de campagne. Ancien prix, la verge, 25c à 35c. A moitié prix pour la vente de juin.

Mousselines blanches avec effets de rayures, convenant pour rideaux de chambre à coucher; largeur 36 à 46 pouces. Anciens prix 25c à 35c la verge. Pour la vente de juin, à moitié prix.

NAPPES ET SERVIETTES DE TABLE: LIGNES SPECIALES A 20 P. C. DE REDUCTION.

Ces nappes et ces serviettes de tables sont surtout recherchées à cause de leur bas prix — étant d'un usage constant dans les cottages d'Eté. Elles sont en pure toile Irlandaise avec un fini satiné et n'ont pas du tout d'apprêt.

Nappes en pure toile, blanchies sur l'herbe, avec un fini damassé double et satiné, en une variété de dessins attrayants et dans les grandeurs suivantes, pour être écoulées demain à un escompte spécial de 20 pour cent.

Grandeurs 2 verges carrées: Autrefois de $1.80, $2.25, $3.50 et $5.00. Escompte de la vente de juin, 20 p. c.

Grandeur 2 x 2½ verges; autrefois de $2.75, $3.50 et $4.25. Escompte de la vente de juin, 20 pour cent.

Grandeur 2 x 3 verges; autrefois $3.25, $4.25 et $5.00. Escompte de la vente de juin, 20 pour cent.

Serviettes de table en pure toile, assorties pour les nappes, offertes avec un escompte de 20 pour cent.

Grandeur 5-8; autrefois, la douzaine, $2.00, $2.50, $2.75 et $3.50. Escompte de la vente de juin, 20 p. c.

Grandeur 3-4; autrefois, la douzaine, $3.25, $4.00 et $5.00. Escompte de la vente de juin, 20 pour cent.

LIGNES SPECIALES DE TAPISSERIES A MOITIE PRIX

On trouvera généralement avantageux de nous faire faire les rideaux sur commande et d'installer les ameublements pendant les mois d'été. Avec les escomptes que nous accordons, il y a des économies à réaliser en plaçant les commandes immédiatement.

Draperies Arras, une ligne spéciale de 50 pouces de largeur, jolis dessins, couleurs riches, faisant de beaux rideaux de fenêtres ou portières. Ancien prix, la verge, 90c. A moitié prix pour la vente de juin.

Dessus de meubles en tapisseries de coton, soie et coton, ou de laine et coton, un assortiment attrayant de dessins et de couleurs; se vendaient autrefois de $2.00 à $4.50 la verge. Pour la vente de juin, à moitié prix.

Le reste de nos assortiments de rideaux en cretonne imprimée, dessins et couleurs très jolis; longueur 3½ verges, largeur 50 pouces. Anciens prix, $5.00 à $12.00 la paire. A moitié prix pour cette vente de juin.

LIGNES SPECIALES DE PAPIERS-TENTURE A MOITIE PRIX

Désirables de toute façon, ces lignes non complètes de papier-tenture seront très utiles pour ceux qui veulent redécorer leurs maisons d'Eté; on peut maintenant se les procurer à moitié prix.

Papier-tenture Anglais, Allemands et Américains, lignes spéciales en une grande variété de patrons attrayants et de jolis coloris, convenables pour passages, salles à manger, salons, bibliothèques, etc. Autrefois vendus, le simple rouleau, de 25c à $2.50. Vente de juin, à moitié prix.

Un assortiment attrayant et varié de papier-cuir Allemand, spécialement approprié pour vestibules, salles à manger, bibliothèques et passages, d'apparence riche et distinguée, vendu autrefois, le rouleau simple, $1.00 à $2.00. Escompte de la vente de juin, 50 pour cent.

LA BALANCE DE NOTRE ACHAT SPECIAL FAIT EXPRESSEMENT POUR CETTE VENTE DE

Sous-Vêtements Français faits à la main

CONSISTANT EN SUPERBES ROBES DE NUIT, CHEMISES ET CACHE-CORSETS

MARQUES A MOITIE PRIX POUR ECOULER IMMEDIATEMENT

¶ A cause de la très belle qualité de ces sous-vêtements français brodés et faits à la main, beaucoup de personnes seront anxieuses de s'en procurer un certain nombre de morceaux aux prix économiques que leur offre une vente de cette nature.

¶ Les prix actuels étant plus bas que les prix ordinaires, les femmes n'auront qu'à voir ces magnifiques vêtements faits à la main pour se convaincre de l'assertion — que c'est là une des plus remarquables valeurs que nous ayons jamais eu l'occasion d'offrir.

Services à Diner à Prix Grandement Réduits

¶ ***Bien que ces services soient incomplets ils ne sont pas du tout endommagés et comme ils représentent les plus beaux spécimens de porcelaine, les prix extraordinaires auxquels ils sont marqués devraient en effectuer un écoulement immédiat.***

¶ ***On attire particulièrement l'attention des acheteurs sur cet immense étalage de services à diner comprenant plus de 100 patrons "stock" de la plus belle porcelaine des marques Cauldon, Royal Doulton, Royal Crown Derby Royal Chelsea, Haviland, Limoges, etc., et dont les prix varient de $6.00 à $650.00 le service.***

Service à diner en porcelaine Silicon de Booth, incomplet; prix primitif $27.50, pour $12.00.

Service à diner en semi-porcelaine anglaise, incomplet; prix primitif $20.00, pour $8.00.

Service à diner en porcelaine Silicon de Booth, reproduction d'un dessin antique; prix primitif, $35.00, pour $25.00.

Service à diner en semi-porcelaine Keeling, légèrement incomplet; prix primitif $22.00, pour $12.00.

Quelques lignes de patrons "stock" réduites de 10 à 20 pour cent.

Service à diner avec décoration de brindille blanche et or. Complet 97 morceaux; prix primitif $8.00, pour $5.00.

Service à diner complet, avec décorations Furnoal en bleu, 97 morceaux, prix primitif $11.50, pour $7.50. 115 morceaux, prix primitif $19.00, pour $10.50.

Service à diner en porcelaine de Limoges, jolie décoration et bordure dorée; prix primitif $35.00, pour $20.00.

Aussi plusieurs services à diner désassortis offerts à des réductions de 20 à 50 pour cent.

Ce magasin ferme à 5.30 p.m., tous les jours, et à 1 p.m., le Samedi.

NOTRE FETE NATIONALE CELEBREE PAR UNE BELLE ET GRANDE VICTOIRE

Les Toronto sont vaincus par les champions samedi dernier en présence d'une foule imposante

Résultat final 5 à 3

Les Canadiens-français n'ont jamais célébré la St-Jean-Baptiste avec plus d'enthousiasme que samedi dernier.

La manifestation faite aux National à la suite de leur brillante victoire sur les Toronto, restera inoubliable pour tous ceux qui en furent témoins.

Pas moins de six mille personnes, profitant de la circonstance exceptionnelle dans laquelle se jouait cette partie de crosse, se rendirent au terrain de Maisonneuve, et là, ces femmes durant, procurèrent à leurs compatriotes tout l'encouragement moral, dont ils avaient grand besoin.

Les champions, édifiés par cette masse imposante et imbus du patriotisme ardent, qui donne la force et le courage, y allèrent avec toute l'ardeur voulue, ne craignant nullement d'affronter le péril et jouant en conséquence une de ces parties, qui les rendirent jadis si célèbres.

Le résultat, comme on le sait fut des plus favorables puique l'ennemi fut mis en déroute en dépit d'une défense admirable remplie d'exploits qui souvent furent soulignés des plus vifs applaudissements.

Il fallut nécessairement aux nôtres jouer une partie parfaite pour en arriver là, car nous ne craignons pas de le dire que les Toronto tels qu'ils étaient constitués samedi forment l'un des clubs les plus forts de la ligue senior.

Nos joueurs ont été vaincu une fois par les Tecumseh simplement parce qu'ils ont été pris par surprise. Les Indiens, lors de cette joute mémorable du 27 mai étaient en forme superbe, tandis que les National n'ayant pas eu suffisamment de pratiques ne pouvaient soutenir une lutte même à chances égales. Depuis cette date, les National se sont remis sérieusement au travail et bien heureux seront ceux qui pourront les faire fléchir une seconde fois. Ils ont remporté le championnat l'année dernière, et s'ils continuent à pratiquer le jeu comme ils le font depuis un mois environ, nous leur prédisons autant de succès en 1911 qu'ils en ont obtenu en 1910.

LA PARTIE

Les joueurs entrèrent en scène à 3.30 heures aux applaudissements frénétiques des six mille spectateurs présents. MM. Murphy et Finlayson qui agissaient comme arbitres donnèrent aux joueurs les instructions d'usage puis l'instant après tous se mirent en ordre de bataille.

Les National furent les premiers à se porter à l'attaque. La défense ennemie riposta mais l'assaut fut si violent et les attaques si souvent répétées que Byrne, le gardien des buts du club visiteur, ne put tenir plus longtemps et dut laisser deux fois de suite pénétrer la balle dans les filets. La première période se termina à l'avantage du National.

Les Toronto semblèrent menaçants à la deuxième période alors que Kalls rendit le score égal.

La lutte s'engagea alors d'une allure endiablée pendant près d'un quart d'heure. Les buts furent attaqués tour à tour et le jeu des deux défenses était très effectif.

L'Heureux et Byrne se surpassèrent, "Happy" a joué samedi, une de ses bonnes parties. Catta. Décarie ont déployé leur sang-froid et leur habileté des beaux jours. Mais les punitions ont affaibli le champ et l'attaque.

Le pénitencier Joe White a eu de l'occupation. Les Nationals en ont attrapé pour plus que leur part. Secours pour un, en a fait 30 minutes.

Les arbitres ont péché plutôt par excès de sévérité, à l'endroit du National au point de mécontenter l'assista ce qui témoigna de sa désapprobation par des huées.

Lamoureux, Gauthier et Pitre ont fait un gros travail, Clément a aussi été fort en évidence dans le camp. Dulude, qui avait un "off-day" fut remplacé par Duckett à la fin du troisième quart. Richard fut toujours dans la mêlée et il signala sa présence, à la dernière période en enregistrant le dernier point au crédit du National, après une belle descente en compagnie de Gauthier.

Les Toronto se voyant vaincus eurent un ralliement subit vers la fin de la joûte. Sur les 12 hommes, 11 passèrent tout leur temps à jouer sur le territoire ennemi. Les champions qui étaient encouragés par ce succès n'éprouvèrent pas trop de difficultés à repousser l'ennemi, bien qu'il fussent en minorité.

Quelques minutes avant la fin de la partie, Clément et Décarie furent retirés du jeu pour infraction aux règlements. On continua alors à craindre, mais la défense surveilla si bien les allées et venues des joueurs de Toronto que la période finale se termina sans que le résultat ait été changé.

Et le National triompha par un score de 5 à 3.

Voici quel était l'alignement des équipes :

National		Toronto
L'Heureux	Buts	Byrne
Cattarinich	Points	Harshaw
Gagnon	Couvert	Power xxx
Décarie	Défenses	Stagg
Clément	Défenses	Braden
Lachapelle	Défenses	Warwick
Secours	Centre	Longfellow xx
Gauthier	Attaques	Dandenault
x Dulude	Attaques	Barnett
Lamoureux	Attaques	Irwin xxxx
Pitre	Extérieur	Cameron
Dussault	Intérieur	Kalls

Umpires : R. Ouimet et Percy Quinn.
Chronométeurs : J. N. O. Ledoux et F. Thompson.
Pénitencier : Jos. White.
x—Remplacé par Duckett, au 3ème quart.
xx—Remplacé par Lavallé au 3ème quart.
xxx—Remplacé par Parkes au 3ème quart.
xxxx—Remplacé par Caresse, au 2ème quart.

SOMMAIRE

Premier quart.
1—National ...Dussault. 3.30 min.
2—National ...Pitre. 12.45 min.
3—Toronto ...Barnett. 1 min.
Deuxième quart.
4—Toronto ...Kalls. 45 sec.
5—National ...Pitre. 14.35 min.
Troisième quart.
6—National ...Lamoureux. 9.30 min.
7—Toronto ...Kalls. 8.30 min.
Quatrième quart.
8—National ...Duckett. 1 min.
Résultat final ; National. 5 ; Toronto. 3.

LES PROCHAINES COURSES D'AUTOMOBILES AU KING EDWARD PARK

M. Henri Gauthier, promoteur des grandes courses d'automobiles, au King Edward Park, du 10 au 15 juillet, prochain,—et qui arrive aujourd'hui même de Boston, nous informe qu'il est en mesure d'assurer à tous les amateurs de sport, un programme exceptionnellement intéressant. Tous les autos des marques les plus réputées prendront part aux courses, et nous pouvons dès aujourd'hui mentionner les uivants :—la Cole 30, l'"E. M. F.", l'Humberg, l'Everett, l'Alco, la Vinot, la Grégoire, la Cadillac, la Stevens Duryca l'Overland, etc., ainsi que des courses de motocyclettes par les meilleurs coureurs au monde.

M. Gauthier nous prie de faire remarquer que John C. Francis, le fameux chauffeur, conduira l'"Everett", au lieu de la Grégoire, tel qu'annoncé d'abord.

Nul doute que ces courses feront époque dans les annales du sport, à Montréal. Aussi M. Gauthier se crée sans nul doute, une réputation à part comme organisateur et promoteur de grandes fêtes sportives. — En foule au King Edward Park, durant la semaine du 10 juillet.

UN COURSIER ROYAL

PENTADEAU, l'un des meilleurs purs sang du Roi Georges V. Le jockey Jones le monte.

LEUR QUATRIEME CETTE ANNEE

LES TECUMSEH N'ONT RECOLTE QUE DES VICTOIRES DEPUIS LE DEBUT DE LA SAISON.—CORNWALL, LEUR DERNIERE VICTIME.

LE TECUMSEH L'ECHAPPE BELLE

TORONTO, 26. — Une assistance peu considérable fut témoin de la partie de samedi entre Tecumseh et Cornwall à Hanlan's Point. On s'attendait à un "walkover" pour les Indiens, mais les visiteurs ont surpris même leurs partisans par le fini de leur jeu, la solidité de leur défense et l'obstination de leur home à prendre les chances les plus désespérées.

A la troisième période, avec le score égal, et les Cornwall jouant plus résolument que jamais, Querrie appela McDougall à la rescousse. Ce dernier se ressentant encore des suites de sa rencontre avec Toronto, l'avant-veille, n'était pas dans l'alignement, au commencement de la partie.

Le retour de "Mac", à l'attaque, eut son effet et peu après, Dolly Durkin scorait, mettant Tecumseh en avant.

Le jeu fut très serré au second quart et Querrie fut le premier à s'oublier et à donner le mauvais exemple à ses hommes, en frappant Cory Hess à la tête, lui faisant une entaille d'un pouce et demi de long. Ceci valut au capitaine-gérant des Indiens, une amende de $10 et dix minutes de clôture que lui infligea l'arbitre St-Père.

Vers la fin de la joûte, un autre incident regrettable se produisit en arrière des goals, Kinsman, dépité de s'être fait enlever la balle, par Mark Cummings, frappa ce dernier qui ne se fit pas prier pour riposter, Nicholson, Graydon et quatre autres joueurs se mirent de la partie et la police sépara les combattants. L'arbitre McIntyre en mit six à l'amende et les expulsa de la partie.

Les Cornwall se disent certains de battre Tecumseh chez eux.

Suit l'alignement des équipes :

Tecumseh		Cornwall
Kinsman	Buts	Hess
Green	Points	Fid Cummins
Yeaman	Couverts	Cameron
Graydon	Défense	John White
Rowland	Défense	F. Deganne
Rowntree	Défense	Frank Cummins
Felker	Centre	Degray
Collins	Attaque	R. Deganne
Quarrie	Attaque	D. Smith
Murton	Attaque	S. Donihee
Durkin	Extérieurs	G. Smith
McGregor	Intérieurs	M. Cummins

Arbitre—McIntyre.
Juge du jeu—E. St-Père.

SOMMAIRE

1ère période
1—Tecumseh ...MacGregor. 18 min.
2—Cornwall ...D. Smith. 4 min.
2ème période
4—Tecumseh ...McGregor. 5 min.
3—Cornwall ...Cummins. 6 min.
3ème période
5—Tecumseh ...Durkin. 2 1-2 min.
6—Tecumseh ...Querrie. 8 min.
4ème période
Pas de score.
Résultat final ; Tecumseh 4. Cornwall. 2.

LIGUE MONTREAL PROFESSIONNELLE — ROYAL ET CANADIENS VICTORIEUX.

Sauf un inning les Vieux Voltigeurs de St-Henri ne purent frapper les balles du lanceur Heuser et furent battus par un score de 12 à 4. Les Canadiens ont continué leurs séries de victoires en battant les New All-Montreal par un score de 9 à 3. Sabourin au champ et Grannary au bâton furent les étoiles de l'après-midi.

1ère partie ;

ROYALS

	AB.	R.	H.	Po.	A.	E.
Whalen 1b	2	2	1	6	1	0
Dumas l.f.	5	2	2	0	0	0
Quarterman 2b	5	3	3	1	1	0
Grannary 3b	5	2	5	0	1	1
Heuser p.	4	1	3	0	1	0
Brits c.	4	1	2	12	0	0
Nelson s.s.	3	0	1	1	1	0
Davis r.f.	4	0	1	0	0	0
Perry c.f.	4	1	2	0	0	0
Totaux	36	12	20	x20	5	1

VIEUX VOLTIGEURS DE ST-HENRI

	AB.	R.	H.	Po.	A.	E.
Biron 1b	3	0	0	5	1	0
Daniels s.s.	3	0	0	3	0	0
Rivière 3b	3	1	0	1	1	1
Nantel c.	2	1	1	8	3	0
Boyer 2b	3	1	1	0	1	0
Gladu c.f.	3	1	1	1	0	1
Leblanc r.f.	2	0	0	1	0	0
xx Leduc r.f.	0	0	0	1	0	0
O'Connor l.f.	3	0	1	0	0	0
Quitare p.	3	0	1	1	3	0
Totaux	25	4	5	21	9	2

x—Biron retiré pour ne pas avoir touché le premier but.
xx—Remplaça Leblanc dans la 6ème inning.

Score par inning ;
Royals ... 0140304—12
V. Voltigeurs, St-Henri ...1003000— 4
Batteries—Heuser et Brits ; Quitare et Nantel.

SOMMAIRE

Buts volés, Whalen 2, Quarterman, Heuser, Gladu ; courses méritées, Royals 9, Vieux Voltigeurs de St-Henri, 3 ; coups de 2 buts, Heuser, Boyer, O'Connor ; buts sur balles, de Heuser 2, de Guitare 3 ; struck out par Heuser 12, par Guitare 5 ; laissés sur les buts, Royals 9, Vieux Voltigeurs 2 ; double jeu, Whalen (sans aide) ; 1er but sur erreurs, Royals, 2, Vieux Voltigeurs 1 ; frappés par la balle, Heuser, Brits, Nelson. Temps, 1.50. Umpires, Filiatrault et Tomkins.

2ème partie ;

CANADIENS

	AB.	R.	H.	Po.	A.	E.
Sabourin l.f.	3	3	1	4	0	1
Bruneau c.f.	5	2	2	0	0	0
Miron s.s.	5	1	1	1	3	1
Deschamps 3b	5	0	0	1	2	1
Dérochers c.	4	0	1	0	0	0
Girouard 2b	4	1	1	2	0	0
St-Jean 1b	3	1	0	4	1	1
Payette c.	4	0	1	14	0	0
Duchesnil p.	3	1	0	1	3	1
Totaux	36	9	5	27	9	5

NEW ALL-MONTREAL

	AB.	R.	H.	Po.	A.	E.
Gendron 2b	5	0	2	3	1	3
Verdun 3b	4	0	0	0	3	1
Pitre r.f.	4	1	1	0	0	1
R. Clément c.f.	4	1	1	0	0	0
L. Clément l.f.	4	0	0	1	0	2
Lafrenière s.s.	4	0	1	1	2	2
Loiselle 1b p.	4	0	0	8	2	0
Meilleur c.	2	0	0	7	2	0
Riopelle p. 1b	4	1	0	3	6	0
Totaux	35	3	5	24	16	9

Score par inning :
New All-Montreal ...100110000—3
Canadiens ...00321111x—9
Batteries—Riopelle, Loiselle et Meilleur ; Duchesnil et Payette.

SOMMAIRE

Buts volés, Sabourin, Bruneau, R. Clément ; coups sacrifiés, St-Jean ; coups de 2 buts, Payette ; buts sur balles de Duchesnil 2, de Riopelle 2 ; struck out, par Duchesnil 14, par Riopelle 4, par Loiselle 1 ; laissés sur les buts, Canadiens 7, New All-Montreal 6 ; frappé par la balle, Sabourin. Temps, 1.40. Umpires, Filiatrault et Tomkins.

LES COURSES AU GALOP SUR L'ILE GROSBOIS

Brillante ouverture du second meeting du King Edward Jockey Club

5,000 personnes en sont témoins

A L'ILE GROSBOIS

C'est devant une assistance de six mille personnes et dans les meilleures conditions possibles que s'est ouverte, samedi après-midi, la réunion de juin du King Edward Jockey Club.

Le lieutenant-gouverneur de la province, sir François Langelier, qui devait assister aux épreuves télégraphia avant le départ de la première course qu'il lui avait été impossible de se rendre à Montréal pour samedi, mais qu'il se reprendrait et qu'il serait au Parc King Edward, jeudi ou vendredi.

Le programme contenait 8 épreuves qui obtinrent un égal succès et qui furent suivies avec beaucoup d'intérêt par les spectateurs qui s'étaient pressés dans l'estrade principale (la plus grande qu'il y ait sur aucune piste canadienne) et qui s'échelonnaient aussi sur les pelouses et aux abords du pavillon des "book-makers."

Huit épreuves furent courues et nous devons des félicitations particulières aux officiers des courses, MM. John Boden et Charles Campeau, pour l'habileté avec laquelle ils présidèrent aux diverses épreuves et la façon rapide avec laquelle ils les firent se succéder et se terminer en temps pour qu'à six heures, le programme fut entièrement terminé.

Les "scractches" furent beaucoup moins nombreux que la direction ne s'y attendait et chacune des épreuves amena un champ de partants qui en fit, chaque fois aussi, une course contestée.

Les attractions, à l'île Grosbois, sont nombreuses ; il y a entre autres le nouveau "Scenic Railway", dont la longueur totale dépasse de vingt pieds celle de la plus considérable construction de Coney Island, des charmeurs de serpents et des devins d'Orient, des plongeuses aux formes impeccables, vêtues du simple maillot, une représentation qui fait les délices des femmes et des enfants et qui met aux prises, en une intimité continuelle des cowsboys et des Indiens qui jamais n'enterrent la hache de guerre, etc., etc, mais tout cela ne suffisait pas à éloigner du champ de course le public nombreux qui, par son assistance au meeting du parc King Edward, assure l'existence définitive de cette piste populaire sur la charte de courses canadiennes.

L'évènement principal de la journée de samedi fut un handicap sur trois-quarts de mille qui attira un champ de huit partants. Billy Barnes, qui avait le plus léger fardeau à porter fut scratché. La course fut gagnée par Miss Felix à qui M. Campeau avait imposé les 118 livres mais qui ne s'en tira pas moins avec habileté, devançant ses concurrents dans la ligne droite et donnant raison à ceux qui avaient engagé leur argent sur ce favori. Mapleton arriva second, une longueur et demie à peine derrière le vainqueur et Sam Bernard, devançant Wadden et Sandiver obtint le troisième argent.

Bergen, le jeune jockey, qui conduisait le vainqueur, remporta les honneurs de la journée, avec un pourcentage de 163 et gagna ainsi le prix de $50, offert par le jockey Club. Cependant, il fut réprimandé par le steward Boden, pour avoir mené avec brutalité Dolly Bultman, dans la cinquième. D'autres part, il conduisit fort mal le favori Horace E., dans l'épreuve suivante.

Dans la première épreuve, Twenty One fut mené au poteau d'arrivée en tête de ses concurrents par le jockey Cullen. Naughty Rose pressa le vainqueur pendant une grande partie de la course, mais ce dernier réussit à le tenir à distance, et à maintenir son avance, qui était peu considérable, cependant.

L'outsider May Bride remporta, à la surprise de chacun, la deuxième épreuve. Paul Davis, le favori, ne put qu'obtenir le troisième argent, par suite d'un très mauvais départ.

Le steeple-chase, dont on ne savait trop qu'attendre, étant donné qu'il était couru sur une piste d'un demi-mille, remporta un très bon succès.

Des quatre partants, trois se rendirent à bon port, L. L. Hayman, propriété de M. Andrew Shearer, gagnant l'épreuve, sous la conduite de Griffin.

C'est, de l'avis de tous, un favori qui ne manquera pas d'attirer les parieurs, jusqu'à la fin de la réunion.

L'épreuve du mille, ouverte aux coursiers de trois ans et plus, fut gagnée par Rampart, qui prit les devants dès le signal du starter, mais à qui New Star aurait peut-être enlevé les honneurs de la victoire, si le jockey Carroll n'avait pas arrêter son élan. Pour cette infraction, Carroll a été suspendu pour trois jours.

M. Boden ne semblait pas d'avis que New Star eut pu vaincre, mais il tint à donner à Carroll une punition, qui lui apprendrait à conduire honnêtement, à l'avenir.

Après la victoire assez facile du second choix Brevite, qui dépassa Donation et Mirdil, dans les six furlongs, sept chevaux s'alignèrent pour la septième épreuve que gagna Dorothy Webb, pennsant laquelle Coal Shoot fournit une course vraiment quasi vaudevillesque, et au cours de laquelle aussi le jockey Bergen fut réprimandé.

La dernière victoire de l'après-midi revint à E. M. Frey, qui dépassa avec beaucoup de vitesse ses dix concurrents et dont la victoire fut quelque peu une surprise. Bodkin, le favori, étant beaucoup en faveur, auprès des parieurs.

Suivent les résultats détaillés :

Deuxième réunion du Parc King Edward—Samedi 24 Juin

PREMIERE COURSE — 4 1-2 furlongs — Chevaux de 2 ans — Bourse, $200 — Vainqueur issu de Voter-Bette, décerner à M. J. M. Healey. — Bon départ — Victoire facile. Temps. 57.

CHEVAUX	P.	D.	1-2	L.D.	Fin.	Jockeys	Ov.	Cl.	Pl.
Twenty One	101	3	1 2	1 5	1 1-2	N. Cullen	.5-2	7-2	1
Naughty Rose	110	1	3 3	3 t	2 1-2	J. Whatley	.3	3	1
Charley O'Brien	113	4	2 1-2	2 2	3 1	E. Bugue	.5-2	5	2
Bait O.	98	5	4 5	4 1-0	4 5	Irwin	.6	5	3
Orlando Lady	110	7	5 2	5 8	5 8	Baner	.6	8	3
Garden of Roses	98	6	7	7	6 10	Guondo	.10	25	8
Battson	101	2	6 10	5 1	7	Ray	.10	15	6

Twenty One se montra grand démarreur et gagna après avoir conservé la 1ère place de bout en bout.

DEUXIEME COURSE — 4 1-2 furlongs — Chevaux de 3 ans — Bourse $200 — Vainqueur issu de MacBride-Modreda à M. H. C. Airhart — Bon départ. —Victoire facile—Temps, 56 2-5.

CHEVAUX	P.	D.	1-2	L.D.	Fin.	Jockeys	Ov.	Cl.	Pl.
MacBride	109	1	1-2	1 2	1 1	White	.8	8	3
Isabel Case	103	3	2 1	2 1	2 1-2	Bugen	.3	5	2
Paul David	111	2	3 3	3 2	3 1	Irwin	.3-2	2	4-5
Silk	109	4	4 t	4 t	4 1-2	O'Connor	.15	20	8
Glipian	111	7	5 1	6 c	5 1-2	Dieyer	.6	10	4
Ben Sand	112	5	6 3	5 1-2	6 2	Jost	.6	7-2	3-2
Susan	99	6	7 2	7 2	7 5	Guondo	.3	7-2	3-2
Inflection	109	9	9 10	8 3	8 5	Baner	.10	15	6
Joho Mans	112	10	10	9 10	3 10	Henry	.6	8	3
Sally Savage	109	8	8 5	10	10	Austin	.10	15	66

May Bride démarra en tête du peloton et gagna sans avoir trop à se dépenser. Isabel Casse entra deuxième suivi de près par Paul Davis.

TROISIEME COURSE — Six furlongs. Chevaux de 3 ans et plus. — Bourse $200. Vainqueur issu de Félix-Lady Lordham à M. C. A. Farr. Bon départ. Victoire facile. Temps 1:17 3-5.

CHEVAUX	P.	D.	1-2	L.D.	Fin.	Jockeys	Ov.	Cl.	Pl.
Mapleton	105	6	2 t	2 1-2	1 1	Bergene	3-2	3-2	1-2
Sam Bernard	100	4	4 1-2	3 1	1 1-2	Toffman	..	10	4
Sandiver	106	7	3 1	4 2	3 2	Dieyer	15	10	4
Maiden	106	5	6 2	5 3	4 1	Grand	3	7 2	3 2
Our Nuggett	105	8	8	6 1	5 3	Carroll	8	10	4
Olem Beachy	109	3	7 1-2	7 c	6 1-2	Irwin	5	6	2
Calypte	110	1	5 c	8	7 2	O'Connor	3	4	2
Miss Falix	118	2	1 1-2	1 3	8	Girondo	8	4	2

Miss Fleix en très grande forme régla son champ au sixième furlong d'une façon très concluante.

QUATRIEME COURSE — Steeplechase. 1 1-4 mille. Chevaux de 4 ans. Bourse $200. Vainqueur issu de Maddison-Enamel à M. Andrew Shewer. Bon départ. Victoire facile. Temps 2:23.

CHEVAUX	P.	D.	1-2	L.D.	Fin.	Jockeys	Ov.	Cl.	Pl.
Les. L. Hayman	142	1	1 3		1 2	Griffin	1	1	
Bronte	132	2	2 55		2 25	Slater	3	3	1-2
xStar Emblem		3	3		3	Hadeeson	3-2	3-2	

xThe King 130. McKinney a abandonné la course. 3-2
xOnt Pairé. — Lester L. Hayman sauta mieux que le reste de son champ et gagna en plat par 3 longueurs.

CINQUIEME COURSE — 1 mille. Chevaux de 3 ans. Bourse $200. Vainqueur issu de Dick Nells-Miss Milton à M. B. Mock & Co. Bon départ. Victoire facile. Temps 1:44.

CHEVAUX	P.	D.	1-2	L.D.	Fin.	Jockeys	Ov.	Cl.	Pl.
Rampant	98	3	1 1	1 1	1 1-2	Carroll	5	6	3-2
New Star	101	2	2 3	2 5	2 1	Hoffman	3	4	1
Twin Pliggs	112	4	3 1	3 c	3 1	Bergen	13-5	2	4-5
Dolly Paulman	110	5	6	4 15	4-15	Guonds	2	3	1
Profile	115	1	5 2	5 t	5 3	Irwin	10	6	2
Silicie	103	6	4 c	6	6	Henry f	15	10	4

Rampant ne fit pas une course mais régla ses rivaux dès le premier tour de piste.

SIXIEME COURSE — Six furlongs.—Chevaux de 3 ans et plus—Bourse $200. Vainqueur issu de Miller-Garnet B., à M. Martin Foley — Bon départ. — Victoire facile — Temps 1.18 3-5.

CHEVAUX	P.	D.	1-2	L.D.	Fin.	Jockeys	Ov.	Cl.	Pl.
Brevite	122	2	2	1 1	1 1-2	Baner	2	3	1
Donation	111	1	1 1	2 1-2	2 t	White		10	4
Mirdil	113	3	23 1-2	3 c	3 t	Mathens	10	3	1
Hickon Strek	112	6	6 2	5 1	4 1-2	Hoffman	15	25	8
Good Acre	110	4	4 c	4 1	5 1	Harty	15	15	6
Frank Navin	110	5	5 1	6 8	6 10	O'Connor	6	8	3
Rufiola	113	7	7 15	10 1	1	Austin	15	15	6
Lama A.	111	10	8 1-2	8 3	8 2	Carroll	10	15	6
Dun Craggen	123	9	9 t	9 1	9 1-2	Grand	2	4	2
First Premium	123	8	10 1-2	10 2	10 1	Hall	4	6	2
Horace E.	120	11	11	11	11	F. Bergen	3	7-2	3-2

Brevite prit les devants en entrant dans la ligne droite et gagna par une longueur.

SEPTIEME COURSE — 1 mille — Chevaux de 3 ans et plus — Bourse $200— Vainqueur issu de Maolsthorpe. Webt of Tate à M. J. Mackay — Bon départ — Victoire facile.

CHEVAUX	P.	D.	1-2	L.D.	Fin.	Jockeys	Ov.	Cl.	Pl.
Dorothy Webb	105	2	2 1	1 1	2 1	Lévee	3	3	1
x Bright Star	110	1	4 c	3 n	1 1-2	Austin	3-2	3-2	7-10
x Dec May	100	5	2 t	2 t	3 1	White		3	1
Von Laer	110	6	6 n	4 n	4 1-2	Whatley	4	6	2
Tender	100	4	5 3	5 1	5 1-2	Girondo	6	5	2
Hanbeoke	105	8	7 1-2	6 5	6 4	J. Bergen	15	10	4
Kings Guires	110	9	9	7 c	7 3	Dieyer	15	25	10
King of the West	107	7	8 1	8-5	8 15	Simmons	10	10	4
Coal Shoot	106	3	1 c	9	9	Grand	3	8	2

(x) Ont pairé. — Dorothy Webb eut à soutenir une lutte ardente de la part de Bright Star.

HUITIEME COURSE — 4 1-2 furlongs—Chevaux de 3 ans et plus—Bourse $200 Vainqueur issu de Saint-Caroline Hamilton, à M. B. Mock et al Good. — Victoire facile. — Temps 5.56 2-5.

CHEVAUX	P.	D.	1-2	L.D.	Fin.	Jockeys	Ov.	Cl.	Pl.
E. M. Frye	112	2	1 1	1 5	1 5	Carroll	3	3	1
Brown Tony	112	10	10	3 1	5 1	Bergen		3	1
Ynca	99	6	2 2	4 1-2	3 1-2	Girondo		5	3-2
Bodkin	101	7	7 t	2 1-2	4 3	Pattecy	3	5	2
Flemming	112	5	3 1-2	5 2	2 1	Hoffman	6	8	3
Bonnie Bec	109	2	5 1	6 1	6 1-2	Ground	6	8	3
Iray Im.			4	8 2	7 1	Irway Roone	10	15	6
Donaldo	110		4 2	7 1-2	8 1	Dieyer	10	12	5
Haymarket	112	3	8 1-2	9 1	9 1-2	Seymors	6	6	2
Miss Cardigan	110	8	6 t	10 5	10-5	Henry	15	25	8
Hudas Sister	109	9	9 1	11	11	McDermot	10	8	3

E. M. Frye gagna après avoir mené de bout en bout. Brown Tony eut à soutenir une lutte ardente de la part de Ynca pour la deuxième place.

NE SOYEZ PAS LE DERNIER !

Ne soyez pas le dernier homme en ville à vous mettre à votre aise. Achetez des chemises de Tooke. Il n'y en a pas qui puissent leur être comparées en ce qui concerne la fraîcheur, la beauté et la qualité.

Nouvelles chemises, 85c, $1.00, $1.25.

R. J. TOOKE, Limited, Rues St-Jacques et Ste-Catherine

SUR LES PISTES ETRANGERES

FIN DU GRAND MEETING DU HAMILTON JOCKEY CLUB SAMEDI DERNIER. — MERIDIAN DANS LES HONNEURS. — UN NOUVEAU RECORD. — SUR LA PISTE DE LATONIA.

LA DERNIERE JOURNEE

HAMILTON, 26.—Le meeting du Hamilton Jockey Club a pris fin samedi dernier. De l'aveu des commissaires et des directeurs du club, jamais réunion hippique n'a encore obtenu un plus beau succès. Un programme épatant fut mis à l'affiche et suivi à la lettre à la grande satisfaction de la foule présente. Le National handicap, la principale épreuve de la dernière journée dans laquelle Zeus, Noushon Woodcraft, Hampton Court, Meridian et autres partirent, fut gagné par ce dernier qui pourtant n'était pas favori. Archibald, le mena si bien cependant qu'il gagna par six longueurs.

Ticket of Leave gagna le steeplechase du mille et un furlong dans le temps rapide de 4.48 4-5 ce qui est un nouveau record pour la distance.

Sommaire de la dernière journée :

1ère course, bourse $500, 3 ans, 6 furlongs.—At Once, 110, Musgrove, 12 à 1, 4 à 1, 6 à 5, gagne par une ligne; Mattie Kernan, 110, Burns, 11 à 5, 7 à 10, 1 à 4, second : Flint Rock 115, Archibald, 4 à 1, 8 à 5, 7 à 10, 3ème. Temps, 1.15 1-5. Halley's Comet, Madeigallan, Chisholm et Curious ont aussi couru.

2ème course, bourse $500, 3 ans et plus, 1 mille et 1.16—Arcite, 114, Archibald, 6 à 1, 2 à 1, gagne par une ligne: Ta Nunda, 101, Gordon, 20 à 1, 8 à 1, 4 à 1, second : Stndrian, 101, Schuttinger, 8 à 5, 7 à 10, 1 à 3, 3ème. Temps 1.47 2-5. Supervisor, Semiquaver, The Golden Butterfly, County, Tak, Sou, Sir Edward, Robert Cooper, Macias et Sallan ont aussi couru.

3ème course, bourse de $500, 2 ans 5½ furlongs.—Sellex, 109, Pickens 6 à 5, 1 à 2, out, gagne par une tête ; Miss Joe, 92, Byrne, 8 à 1, 3 à 1, 4 à 5, second: Terrible Boy, 96 ; Schuttinger, 8 à 1, 3 à 1, 6 à 5, 3ème. — Temps, 1.08 2-5. Monsieur X., Florida's Beauty, Yankee Lotus, Bill Lamb et Boray ont aussi couru.

4ème course, Burlington Steeplechase handicap, bourse $600, pour 4 ans et plus, 2 milles et demi.—Ticket of Leave, 158, Kermath, 13 à 10, 2 à 5, out, gagne par une ligne ; St. Abe, 138, Dupee, 13 à 5, 2 à 5, out, second ; Stalker, 135, Ryan, 5 à 1, 7 à 5, out, 3ème. Temps, 4.48 4-5. Steve Lane et Waterway ont aussi couru. Waterway tombe en sautant.

5ème course, National Handicap, $2,000, pour 3 ans, 1 mille et 1 furlong—Meridian, 113, Archibald, 9 à 2, 2 à 1, 4 à 5, gagne par six longueurs, Everett 106, Shuttinger, 7 à 1, 3 à 1, 7 à 5, second : Naushon, 110, oldstein, 5 à 1, 5 à 2, 6 à 5, 3ème. Temps. 1.51 1-5. Lahore, Spellbound, Pagod, Zeus, Aylmer, Michael Angelo, et The Nigger ont aussi couru.

6ème course, bourse $500, pour 3 ans, 6 furlongs—Cooney K, 120, Burns 4 à 1, 3 à 2, 7 à 10, gagne par une tête: Sal Volatile, 123, Goldstein, 8 à 5, 4 à 5, 2 à 5, second ; Joe Gaitent 110, Bell, 10 à 1, 4 à 1, 8 à 5, 3ème. Temps. 1.14 1-4. Merry Lad, Mutineer, Missive, Corrillon et Sight ont aussi couru.

7ème course, bourse $500, 3 ans, 6 furlongs—Casque, 120, Schuttinger, 5 à 1, 2 à 1, gagne par une longueur ; Vreeland, 122, Byrne, 7 à 1, 5 à 2, 6 à 5, second : Highflown, 105, Pickens, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5, 3ème. Temps. 1.14. Perthshire, Thrifty, Cardiff et Mark Kennedy, ont aussi couru.

8ème course, $500, 3 ans, 6 furlongs—Golden Wedding, 110, Byrne, 8 à 5, 4 à 5, 1 à 3, gagne par une longueur et demie ; Chippewayan, 115, Bell, 15 à 1, 6 à 1, 3 à 1, second : Otter, 115, Archibald, 5 à 2, 2 à 2, 3ème. Temps, 1.14 3-5. Alexandra, Wilfrid, Gordes, Legislator, Duke of The District, et Northumberland ont aussi couru.

9ème course, bourse $500, 3 ans, 1 mille et quart—My Gal, 112, Sweeney, 3 à 1, 6 à 5, 3 à 5, gagne par une longueur ; Bounder, 96, Diggins, 6 à 1, 2 à 1, second ; Miss Jonah, 95, Byrne, 9 à 5, 4 à 5, 1 à 3, 3ème. Temps. 2.06 1-4. Mantagnie, Fulfill, Shelby et Idleweiss ont aussi couru.

A LATONIA

LATONIA, 26.—Les stakes Harold ont été gagnés samedi par The Manager à T.-C. McDowell. Au cours de l'après-midi, il tomba un violent orage ce qui força plusieurs propriétaires à garder leurs chevaux à l'écurie.

1ère course, 3 ans, mille et 70 verges. Ben Lasca, 110, Glass, straight, $4.30; place, $2.70, show, $2.50, gagne; Mockler, 110, Wilson, place, $2.80 ; show, $2.50, second ; Rompie, 104, Gans, show $3.30, troisième. Temps, 1.44 3-4. Startler, Bob Farley, Sweet Owen et Discontent ont aussi couru.

2ème course, 2 ans, 5 furlongs—Winning Witch, 104, Glass, straight, $36.60, place, $12.20; show, $5.10, gagne ; Acguin, 103, Martin, place, $4.00 ; show, $3.10, second ; Syringa, 104, Davenport show, $3.70, troisième. Temps, 1.01 4-5. Agora, Commodore Touch, Eagle Thistle, Sir Denrah, Wondawhy et King Broomstick ont aussi couru.

3ème course, handicap, 3 ans, 6 furlongs — Stinger, 112, Wilson, straight $45.30 ; place, $12.60 ; show, $5.80, gagne ; Raleigh P.D., 106, Davenport, place, $4.40 ; show, $3.10, second; Grover Hughes., 114, Austin, show, $4.70, troisième. Temps, 1.14 3-5. Housemaid et John Griffin II ont aussi couru. — Follie Levy fut laissé au poteau.

4ème course, The Harold Stakes, $2,000, pour 2 ans, 5 furlongs — The Manager, 121, Glass, straight, $3.50; place, $2.60 ; show, $2.40, gagne ; Presumption, 112, Loftus, place, $2.70; show, $2.80, second ; xDilatory, 105, Mountain, show, $2.60, troisième. — Temps 1.02 3-5. Old Chum a aussi couru. — x Ajouté.

5ème course, handicap, 3 ans mille et un seizième — Red News II, 87, Callahan, straight, $60.60; place, $17.80, show, $6.20, gagne; Leamence, 108, Loftus, place, $5.90, show, $3.70, second; White Wool, 98, Thomas, show, $3.70, troisième. Temps, 1.31 1-5. Waldo, Mary Davis et Carlton G., ont aussi couru.

6ème course, 3 ans, mille et 1 furlong — Long Hand, 108, Cans, straight $22.70, place, $7.00, show, $2.90 gagne; Forenhead, 105, Loftus, place, $4.30, show, $2.60, second ; Tom Bigbee, 109, Austin, show, $3.00, troisième. Temps 1.56 1-5. Petronius a aussi couru.

7ème course, 3 ans et 70 verges. — Lackrose, 104, Glass, straight, $7.50, place $5.30, show, $3.80, gagne; Emily Loe, 105, Gans, place, $7.20, show, $5.70, second ; Dunc Campbell, 107, Taplin, show, $4.30, troisième. Temps 1.49. The Royal Prince, Exemplar Crimmage et Hanley ont aussi couru.

DOMINION MEDICAL INSTITUTE
SPECIALISTES POUR LES MALADIES VENERIENNES
206 Blvd ST-LAURENT - Montréal

La syphilis traitée avec notre nouveau médicament disparait très rapidement. Sur 8 cas traités antérieurement, 7 ont donné un Wasserman négatif et il faut dire que le huitième est encore sous traitement.
Nous avons ouvert cette semaine un département spécial pour les femmes. Nous avons aussi des salles d'attente et chambres de traitement particulières.
Laboratoire pour analyse du sang.—Procédé Wasserman—aussi cabinet d'électricité médicale — Rayons X, bains, etc.
Un livre donnant toutes les informations sur ces maladies et leur traitement est envoyé franco sur réception de 5c en timbres.
99-1- m-s-jno.

JEUNES GENS

Pour Gonorrhée et Ecoulements prenez le Spécifique Okay de Pabst. Le seul remède qui guérit toujours quelle que soit la durée ou la gravité du cas. Les résultats obtenus par son emploi vous étonneront. Absolument sans danger, empêche les rétrécissements et peut se prendre sans aucun inconvénient ni suspension de vos occupations. PRIX . . $3.00
Agents, LECOURS & LANCTOT, Montréal
363-j-n-o

Chevaux ferrés et clippés
Satisfaction garantie
G. A. McKEE
Maréchal-Ferrant
Tel. Upt. 2215 24a Berthelet.
72—L-V

BALMORAL

Landry et Laflamme p. Wales c. H. Cutter, 1b. Weatherbee, 2b. Dupras ss. Lafrance, 3b. Lamothe lf. Anderson rf. Pridham, cf.

Voici les scores d'hier :
All Montréal . . 13220300—11 14 (
Balmoral . . . .10010000— 2 7 5
Batteries : Manning et Buell; Landry, Laflamme et Wales.

SOMMAIRE

Coups bons pour deux: Hefferman, Bates, Thompson, Wales. Buts volés Hefferman, Pridham, Dupras, Wales, Landry 2. Double jeux: Dupras à Landry 2. Double jeux: Dupras à Cutter, Lebœuf à McCoy. Buts sur 4 balles, De Manning : 5. Frappés par le pitcher Hefferman. Struck out: Par Landry, 3. Par Manning 4 — Hits sur Landry 13. Sur Laflamme 1. Passed ball, Buel, Wales, Wild, pitch. Landry. Sacrifices. Dupras. Purée Durée de la partie 2 heures. Umpire McEwen.

LES "ALL MONTREAL" FONT LEUR DEBUT

ILS SIGNALENT LEUR ENTREE DANS LA LIGUE DE LA CITE, PAR UNE VICTOIRE. — ATHLETIQUE BAT COUREUR DES BOIS

L'équipe du "All Montréal" a fait son début, hier, dans la ligue de la cité au terrain des Shamrocks et a signalé son entrée dans cette organisation par une belle victoire sur Balmoral, par un score de 14 à 2. Tous les joueurs du gérant "Pat." Kennedy étaient à leur poste. Les "All Montreal" qui sont de rudes frappeurs, tombèrent sur les balles de Landry, dès la deuxième inning, et continuèrent le bombardement jusqu'à la sixième inning, alors que Laflamme fut substitué, mettant fin à la fusillade.

De l'avis des quelque 1,200 spectateurs présents la présence du "All Montreal" dans la ligue de la Cité ne fera qu'ajouter de l'intérêt à la lutte pour le championnat qui est déjà des plus chaudes.

Les points saillants de la partie furent un catch à sensation par Lamothe, un peu Weatherbee, le jeu brillant de McCoy de Lebœuf et les exploits au bâton et autres des buts de Thompson et de Hefferman. Les erreurs de Dupras furent des plus coûteuses.

Les équipes se composaient:

ALL MONTREAL

Manning, p., Buell c. ; Thompson, 1b. ; Bates, 2b. ; Lebœuf, ss. McCoy, 3b. ; ee capt. ; Hefferman, rf. ; Cohen, c.f. ; Pierce, lf.

La seconde partie de l'après-midi résulta en une victoire pour les Athlétiques, sur le Coureur des Bois. La "machine" à Billy Innes fonctionnait à merveille, hier après-midi. Les brillants jeunes joueurs accordèrent le meilleur des supports à Gelz, cependant que Cusack qui pitcha une bonne partie, se voyait mal secondé par ses co-équipiers. La partie fut des plus intéressantes jusqu'à la sixième inning alors qu'en groupant quatre barchats les Athlétiques reprirent les devants enrégistrant trois points.

Trois autres furent ajoutés à l'inning suivante, cependant Gelz semblait se raffermir, grâce à son support. Il n'eut qu'une mauvaise inning, la deuxième, les Coureurs des Bois comptant les deux seuls points à leur crédit, sur des coups frappés par Gagbé, Jetté et Germain, un sacrifice de "Bidou" Gagnon et un sacrifice fly de Godmaire. Le jeu brillant de Ray Cutter fut comme toujours fort admiré.

Billy Innes et ses "pets" sont toujours une attraction. Les équipes étaient:

ATHLETIQUE : Gelz p. Holstein c. Burden 1b. R. Cutter 2b. Trempe ss. Flynn, 3b. Kennedy, rf. Briggs lf. Archambault cf.

COUREUR DES BOIS—Cusack p. Gagnon c. Germain 1b. Gagné 2b. Duranceau ss. Jetté 3b. Godmaire lf. Panneton cf. Gagné rf.

Score. 2me partie :
Athlétique ... 10000330x—7 9 2
Coureurs des Bois 002000000—2 7 5
Batteries: Gelz et Holstein ; Cusack et Gagnon.

SOMMAIRE

Buts volés: Jetté, Germain, Holstein Bruden 2, Kennedy. Sacrifices: Godmaire, Gagnon. Buts sur 4 balles; Cusak, 1. Frappés par le pitcher Godmaire, Trempe. Passed ball, Gagnon, Struckout, par Cusack 10, par Gelz 8. Durée de la partie, 1.40. Umpire McEwan.

Les prochaines parties, dans la ligue de la Cité seront jouées samedi, jour de la Confédération à 2.30 Mascotte vs Balmoral, 3 hrs 30. Chénier vs Voltigeurs.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Per.	P.C.
Richmond	5	0	1.000
Mascotte	3	1	.750
Voltigeur	3		.600
Balmoral	3	3	.400
Coureurs des Bois	3	4	.333
All Montréal	3	4	.333
Chéniers	1	3	.250

(SUITE A LA 7e PAGE)

Position des clubs

	G.	P.	P.	C.
Tecumseh	4	0	35	10
Montréal	2	0	27	5
Toronto	2	1	24	11
Nationals	2	1	22	15
Shamrock	1	2	8	14
Cornwall	0	3	4	16
Capital	0	4	15	63

LES ECURIES DE SA MAJESTE

LES SPACIEUSES ECURIES OU SONT LOGES CONFORTABLEMENT LES COURSIERS PURS SANG DE SA MAJESTE LE ROI GEORGES V, A EGERTON HOUSE, NEWMARKET.

PERTE ET GAIN POUR MONTREAL

LES MONTREAL SE FONT BATTRE SAMEDI, MAIS PRENNENT LEUR REVANCHE HIER, EN FRAPPANT DUREMENT LES BALLES DE McGINNITY. — RESULTATS DES AUTRES JOUTES.

MONTREAL A L'ETRANGER. — LA JOUTE DE SAMEDI.

NEWARK, 26.—Il a fallu jouer durant 13 innings samedi dernier avant de pouvoir obtenir un résultat définitif.

Les Montreal tinrent leurs adversaires dans l'eau chaude jusqu'à cette phase puis ne pouvant eux-mêmes supporter plus longtemps la chaleur tombèrent suffoqués. Un coup double frappé à la treizième inning alors qu'il y avait un homme sur les buts donna la victoire aux joueurs locaux. Ceux-ci du reste la méritèrent car ils mirent à leur crédit une fois plus de "hits" que le nombre obtenu par les Montréal.

MONTREAL

	AB.	R.	H.	Po.	A.	E.
French, 2 b	5	1	1	6	5	0
Yeager, 3 b	6	1	2	0	2	0
Miller, c. f.	6	0	2	1	1	0
Hanford, r. f.	4	0	0	1	0	0
Gandil, 1 b	6	0	0	8	3	0
J. Bailey, l. f.	5	0	1	6	1	0
Holly, s. s.	5	0	0	5	2	0
Curtis, c.	4	0	1	9	1	2
Barberich, p.	5	0	0	1	7	0
Totaux	46	2	7	z37	22	2

z Un de mort quand le point décisif a été fait.
x Frappe pour Nee à la 9e.

NEWARK

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
H. Bailey, r.f.	5	0	2	0	0	0
Agler, 1b.	5	0	1	15	3	1
Kelly, r.f.	3	0	1	2	0	0
Dalton, c.f.	5	0	2	1	0	0
G. Smith, 2b.	4	1	3	4	3	1
Louden, s.s.	3	0	0	3	3	1
Nee, 1b.	3	0	0	0	4	0
Meyer, x.	1	0	0	0	0	0
Reams, 3b.	1	0	1	3	1	0
McCarthy, c.	2	0	0	12	2	0
C. Smith, p.	5	1	2	1	3	0
Totaux	39	3	12	39	19	3

Score par innings—
Newark ......0002000000001—3
Montréal ......0020000000000—2

SOMMAIRE

Coups sacrifiés, Louden 2; H. Bailey, Hanford; buts volés, Louden, 2, Dalton, McCarthy, G. Smith, G. Bailey; coups bon pour 2 buts French, Dalton, Smith; buts sur balle, de Smith 2; arberich, 4; struck out, par Smith 10; Barberich, 7; frappés par le pitcher, par Smith 2; 1er but sur erreur, Montréal, 1; laissés sur les buts, Newark 6; Montréal 9; jeux double French et Holly; J. Bailey, ets Gandil. Temps 2.25. Umpire Wrighs et Pender. Assistance, 1,500.

LA JOUTE D'HIER

Confiant en sa bonne étoile, Joe McGinnity se mit au blanc hier après-midi. Ses balles bien dirigées furent si souvent frappées que ses hommes en perdirent tout contrôle. Hanford fut le héros de la journée. Seulement trois fois il se présenta au bâton et chaque coup porta.

Evans lança fort bien et fut très ferme dans les moments critiques.

Somme toute la partie d'hier fut une des meilleures encore jouées ici.

NEWARK

	AB.	R.	H.	Po.	A.	E.
H. Bailey, r. f.	3	1	1	0	0	0
Agler, 1 b	4	1	1	7	0	0
Kelly, l. f.	2	0	1	4	0	1
Dalton, c. f.	4	0	1	2	0	0
Smith, 2 b	4	0	1	4	0	0
Louden, s. s.	3	0	0	7	3	1
Reams, 3 b	3	0	0	0	2	1
xMeyer	1	0	0	0	0	0
McCarthy, c.	3	0	1	3	3	0
xxCady	1	0	0	0	0	0
McGinnity, p.	3	0	0	0	5	0
xxxLee	0	0	0	0	0	0
Totaux	30	2	6	27	13	3

MONTREAL

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
French, 2 b	5	1	0	1	1	0
Yeager, 3 b	5	1	2	3	3	0
Miller, c. f.	5	0	2	7	0	0
Hanford, r. f.	3	2	3	5	0	0
Gandil, 1 b	3	1	1	7	0	0
Bailey, l. f.	4	0	2	1	0	0
Nattress, s.s.	4	1	1	2	3	0
Hardy, c.	4	0	2	1	2	0
Evans, p.	4	0	0	0	1	0
Totaux	37	6	13	27	10	0

xFrappe pour Reams à la 9e.
xxFrappe pour McGinnity à la 9e.
xxxFrappe pour McGinnity à la 9e.
Score par inning
Newark ......100001000—2
Montreal ......013000020—6

Sommaire:—Sacrice hits: Agler, Kelly, Gandil. Sacrifice fly: Louden. Buts volés: H. Bailey, Xmith, Nattress. Coups pour deux buts: Smith, Hanford Nattress, Gandil; pour trois buts: Hanford. Buts sur balles: de McGinnity, 1; de Evans, 5. Retirés au bâton: par McGinnity, 1; par Evans, 1. Premier but sur erreurs: Montréal, 2. Laissés sur les buts: Newark, 7; Montréal, 7. Double jeu: McGinnity, Louden et Agler. Temps 1.35. Umpires: Wright et Pender.

A Providence:

PROVIDENCE

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Phelan, l.f.	4	1	2	1	0	0
Atz, 2b.	5	2	3	3	7	0
Perry, c.f.	5	0	2	0	0	0
Elston, r.f.	4	0	1	2	0	0
McDermott, 1b.	2	1	2	15	0	0
Gillespie, 3b.	2	0	0	0	0	0
Rock, s.s.	4	0	0	5	5	0
Rondeau, c.	4	0	1	1	1	0
Lavender, p.	3	0	0	0	2	0
xTarleton	1	1	1	0	0	0
Totaux	34	5	12	27	15	0

TORONTO

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Shaw, c.f.	4	1	2	1	0	0
O'Hara, l.f.	4	0	0	3	0	0
Delehanty, r.f.	5	1	0	2	0	0
Jordan, 1b.	3	1	1	9	2	0
Bradley, 3b.	4	0	0	3	5	1
Phelps, c.	4	1	1	4	0	0
Mullen, 2b.	3	1	0	2	2	0
Fitzpatrick, s.s.	4	1	1	3	2	2
Lush, p.	2	1	1	0	2	0
Tesreau, p.	0	0	0	0	0	0
Totaux	33	7	6	27	18	3

Score par inning:
Providence ....200001002—5
Toronto ....200020003—7

SOMMAIRE

Buts volés, McDermott. Coup bon pour 2 buts, Atz, McDermott. Coups bons pour 3 buts, Phelps. Home run, Jordan. Coups sacrifiés, Phelan, McDermott; 2, Gillespie. Jeux double, Bradley à Jordan à Phelps; Fitzpatrick à Mullen à Jordan; Rock à McDermott. Struck out, par Lavender, 2; par Lush, 3. Buts sur balle, de Lavender, 6; Lush, 2. Frappés par le pitcher, par Lush, 2. 1er but sur erreur, Providence, 2. Laissés sur les buts, Providence 10; Toronto, 5.

Seconde partie:—

PROVIDENCE

	AB.	R.	H.	O.	A.	E.
Pheland, l. f.	5	1	2	8	0	0
Atz, 2b	4	0	2	0	1	0
Perry, c.f.	5	1	1	1	1	0
Elston, r.f.	5	2	5	0	0	0
McDermott, 1b	5	1	1	4	1	1
Gillespie, 3b	3	0	2	3	1	0
Rock, s.s.	4	0	1	3	1	1
Rondeau, c.	4	0	1	1	6	0
Crowly, p.	0	0	0	0	0	0
Busick, p.	0	0	0	0	0	0
McLeod, p.	2	0	0	1	1	0
Doyle, p.	0	0	0	0	0	0
xTarleton	1	0	0	0	0	0
xxPond	1	0	0	0	0	0
Totaux	39	5	15	27	12	2

TORONTO

	AB.	R.	H.	PO.	A.	F
Shaw, c.f.	2	1	1	0	0	0
O'Hara, l.f.	4	1	2	2	0	0
Delehanty, r. f.	4	0	2	3	0	0
Jordan, 1b	4	3	1	11	0	0
Bradley, 3b	4	2	3	1	1	0
Phelps, c.	4	0	2	2	3	0
Mullen 2b	1	0	1	0	0	0
Vaughn, s.s.	4	0	2	4	6	0
Fitzpatrick, 2b	3	1	1	3	0	1
Rudolph, p.	5	2	1	0	4	0
Lush, r.f.	3	1	1	1	0	0
Totaux	38	11	17	27	14	1

xFrappe pour McLeod à la 9e.
xxFrappe pour Doyle à la 9e.
Score par innings—
Providence ....000003011—5
Toronto ....050000240—11

Sommaire:—Buts volés Lush, Jordan, Vaughn, Fitzpatrick, Rudolph. Coups pour deux buts: Mullen, Perry, Shaw, Lush; pour trois buts: Bradley, Gillespie et McDermott. Sacrifice hits: Bradley, Phelps, Atz, Gillespie. Retirés au bâton: par Crowley, 1; par Busick, 1; par Rudolph, 1; par McLeod, 2; par Doyle, 2. Buts sur balles: de Busick, 1; de McLeod, 2; de Doyle, 1. Balle mal lancée: Doyle. Frappé par le pitcher: par McLeod, 1. Premier but sur erreurs: Providence, 1; Toronto, 1. Laissés sur les buts: Providence, 9; Toronto, 8.

TORONTO

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E
Lush, r.f.	3	1	0	0	0	0
O'Hara, l.f.	3	2	1	2	0	0
Delehanty, c. f.	4	1	0	0	0	0
Jordan, 1b	4	0	0	14	0	0
Bradley, 3b	4	1	1	0	2	1
Phelps, c.	4	0	0	6	3	0
Vaughn, s.s.	4	1	3	3	2	0
Fitzpatrick, 2b	3	0	1	2	1	0
Tesreau, p.	3	0	0	0	4	0
Mueller, p.	0	0	0	0	1	0
Totaux	32	6	6	27	13	1

PROVIDENCE

	AB.	R.	H.	Po.	A.	E.
Phelan, l.f.	5	1	2	4	0	0
Atz, 2b	5	0	1	2	3	0
Perry, c. f.	5	0	0	3	0	0
Elston, r.f.	3	0	0	1	0	0
McDermott, 1b	3	2	2	8	0	0
Gillespie, 3 b	3	0	0	0	2	1
Rock, s.s.	4	1	2	2	4	2
Rondeau, c.	2	0	1	5	1	0
Peterson, c.	1	0	0	3	1	0
Sline, p.	1	0	0	3	1	0
Sline, p.	3	0	0	1	2	0
Bedient, p.	0	0	0	0	0	0
xTarleton	1	0	0	0	0	0
Totaux	35	4	8	27	13	3

xFrappe pour Sline à la 8e.
Score par innings—
Toronto ....000004200—6
Providence ....020011000—4

Sommaire — Buts volés, Rock; 2 buts, McDermott, Atz, Bradley; sacrifice, Fitzpatrick; struck out, par Sline, 3; par Tesreau 4; buts sur balles, sur Sline 4, sur Tesreau 3; Bedient 1; Wild pitches, Tesreau 2, Sline 1; frappés par le lanceur, par Sline 1; 1er but sur erreurs, Providence 2; laissés sur les buts, Providence 8, Toronto 6.

A Baltimore.
Première partie

BALTIMORE

	AB.	R.	H.	Po.	A.	E.
Parent cf	4	0	0	2	2	
Rath 2b.	4	0	0	3	3	0
Corcoran 3b	4	0	1	1	2	0
Schmidt 1b	2	0	0	11	1	0
Seymour rf	3	0	0	2	0	0
Walsh lf	4	1	1	2	0	0
Maisel ss	3	1	0	1	2	0
Egan c.	2	0	1	4	2	0
Vickers p.	3	0	1	0	3	0
Totaux	29	2	4	27	15	0

ROCHESTER

	AB.	R.	H.	Po.	A.	E.
Moran lf	4	0	0	2	0	0
McMillan ss.	4	0	0	1	2	0
Moeller rf	4	0	2	2	0	0
Osborne cf	2	0	0	3	0	0
Simmons 3b	2	0	2	1	1	0
Alperman 2b	3	0	0	2	1	0
Spencer 1b	2	0	1	6	0	0
Batch 1b	1	0	0	1	0	0
Jacklitsch c.	2		1	1	1	0
Holmes p.	3	0	0	0	2	0
Totaux	27	0	6	24	8	2

Score par inning —
Baltimore ..... [illegible]x—2
Rochester ..... [illegible]—0

Sommaire — Coups de 2 buts, Spencer, Vickers; 3 buts, Egan; buts volés, Rath; double jeux, Simmons à Spencer; Schmidt à Rath; Vickers à Schmidt; buts sur balles, sur Vickers 3, sur Holmes 2; struck out, par Vickers 4, par Holmes 3; laissés sur les buts, Baltimore 4, Rochester 3; 1er buts sur erreurs, Baltimore 2.

Deuxième partie:

BALTIMORE

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Parent cf.	3	1	0	4	0	0
Rath 2b	4	0	1	2	3	0
Corcoran 3b	4	1	3	[illegible]	2	0
Seymour rf	4	1	2	2	0	0
Schmidt 1b	4	0	2	10	0	1
Walsh lf	4	0	0	3	0	0
Maisel ss.	4	1	1	2	2	0
Egan c.	3	1	1	2	1	0
Dygert p.	2	0	1	1	2	0
Totaux	32	6	11	27	19	1

ROCHESTER

	AB.	R.	H.	Po.	A.	E.
McMillan ss.	3	0	0	2	2	1
Moran lf.	4	0	0	0	1	0
Foster rf.	3	0	1	1	1	0
Osborne cf.	4	1	0	1	0	0
Simmons 3b	3	0	1	0	4	1
Alpermann 2b	3	0	0	4	2	0
Spencer 1b	3	0	2	8	0	0
Mitchell c.	3	0	1	8	2	0
Hughes p	3	1	1	0	2	0
Totaux	29	1	6	24	14	2

Score par inning:—
Baltimore ....00010031x— 6
Rochester ....000100000— 1

Sommaire — Coups pour 3 buts, Corcoran, Egan; home run, Schmidt; sacrifice hits, Schmidt; double play, Mitchell à Alpermann, Dygert à Rath à Maisel à Schmidt. Dygert à Schmidt, Schmidt seul; buts sur balles, sur Dygert 2, sur Hughes 1; coups par pitcher, par Dygert 1; struck out, par Dygert 2, par Hughes; laissés sur les buts Baltimore 3, Rochester 4; premier buts sur erreurs, Baltimore 2. Umpires, Pollock et Kelly.

BUFFALO

	AB.	R.	H.	Po.	A.	E.
Truesdale 2b	5	0	1	2	0	0
White l.f.	5	0	1	1	0	0
Schirm c.f.	4	0	1	1	0	0
McCabe r.f.	4	1	2	1	0	0
Sharpe 1b	4	1	2	11	1	0
McDonald 3b	4	1	1	0	2	0
Hall s.s.	4	0	2	4	4	2
Killifer c.	4	0	0	6	4	0
Corridon p.	4	0	0	0	5	0
Totaux	38	3	10	x26	16	2

A Jersey City —

JERSEY CITY

	AB.	R.	H.	Po.	A.	E.
Deininger l.f.	4	0	1	1	0	0
Dolan 3b	5	0	3	2	1	1
Abstein 1b	3	0	1	12	0	1
Gettman, c.f.	4	0	1	1	0	0
Wheeler r.f.	4	1	1	0	0	0
Butler c.	4	1	2	6	1	0
Breen 2b	3	2	1	3	5	0
Roach s.s.	3	0	0	0	3	0
Kissinger p.	3	0	0	2	3	2
x Tonneman	1	0	0	0	0	0
Totaux	34	4	10	27	14	4

x—Un homme de mort quand le score fut gagné.
xx—A frappé pour Kissinger à la 9ème inning.
Score par inning:
Buffalo ....000100020—3
Jersey City ....030000001—4

SOMMAIRE

1er but sur erreurs, Buffalo 2, Jersey City 1; laissés sur les buts, Buffalo 8, Jersey City 6; buts sur balles, de Corridon; struck out, par Kissinger 6, par Corridon 4; coups de 3 buts, Gettman; coups de 2 buts, McDonald, White; coups sacrifiés, Breen, Roach; buts volés, Breen, Kissinger, McCabe, Sharpe; balles manquées, Butler.

2ème partie;

BUFFALO

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Truesdale 2b	5	0	1	1	2	0
White l.f.	3	1	1	1	0	0
Schirm c.f.	5	0	3	2	0	0
McCabe r.f.	5	0	1	3	1	0
Sharpe 1b	4	0	1	9	2	0
McDonald 3b	4	0	0	1	2	0
Hall s.s.	2	0	1	3	2	2
McAllister c.	4	0	1	9	4	0
Stroud p.	4	0	0	1	1	0
Totaux	36	1	8	30	14	2

JERSEY CITY

	AB.	R.	H.	Po.	A.	E.
Deininger l.f.	3	0	1	3	0	0
Dolan 3b	4	0	1	3	4	0
Abstein 1b	4	0	0	6	0	0
Gettman c.f.	4	0	0	3	0	0
Wheeler r.f.	4	0	1	2	0	0
Tonneman c.	4	0	0	9	1	0
Breen 2b	2	1	0	1	1	0
Roach s.s.	4	0	1	3	0	1
Frill p.	1	0	0	1	1	0
x Butler	0	0	0	0	0	0
xx Fullerton	0	0	0	0	0	0
Bartley p.	0	0	0	0	0	0
xxx Ryan	1	0	0	0	0	0
Totaux	31	1	4	31	7	1

x—A frappé pour Frill à la 9ème.
xx—A couru pour Butler à la 9ème.
xxx—A frappé pour Bartley à la 10e
Score par inning
Buffalo ....0001000000—1
Jersey City ....0000081000—1

SOMMAIRE

1er but sur erreurs, Buffalo 1, Jersey City 2; laissés sur les buts, Buffalo 11, Jersey City 5; buts sur balles, de Frill 2, Bertley 2, Stroud 3; struck out, par Frill 5, Bartley 2, Stroud 9; coups de 2 buts, Schirm; coups sacrifiés, Deininger; buts volés, Tonneman, Roach, McAllister; frappé par le pitcher, par Frill 1. Umpires, Hart et Murray.

BUFFALO

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Truesdale, 2b	3	0	0	0	2	0
White, l. f.	3	0	2	2	0	0
Henline, c.f.	1	0	0	1	0	0
McCabe, r.f.	4	0	0	2	0	0
Sharpe, 1b	4	1	1	10	0	0
McDonald, 3b	3	0	0	2	1	0
Hall, s.s.	4	0	0	1	4	0
McAllister, c.	3	0	0	9	1	0
Brennan, p.	3	1	1	0	2	0
Totaux	28	1	4	27	10	0

JERSEY CITY

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Deininger, l.f.	4	0	0	2	0	0
Dolan, 3b	3	0	0	1	0	0
Abstein, 1b	3	0	0	8	0	0
Gettman, c.f.	3	0	0	2	0	0
Wheeler, r.f.	3	0	0	2	1	0
Butler, c.	3	0	0	8	1	0
Breen, 2b	3	0	0	1	3	0
Roach, s.s.	3	0	0	3	4	0
Jones, p.	2	0	0	0	2	0
Totaux	27	0	0	27	11	0

Score par inning:—
Buffalo ....000000010—1
Jersey City ....000000000—0

Sommaire — Laissés sur les buts: Jersey City, 1; Buffalo, 6. Buts sur balles: de Jones, 5. Retirés: par Brennan, 7; par Jones, 6. Sacrifice fly: Henline. Buts volés: White. Double jeux: Roach à Breen; Wheeler à Abstein. Frappé par le pitcher: par Brennan, 1. Umpires: Murray et Hart. Durée de la partie, 1.35.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Rochester	39	20	.661
Baltimore	35	24	.593
Toronto	34	26	.567
Buffalo	27	27	.500
MONTREAL	26	29	.473
Jersey City	25	30	.455
Providence	24	37	.393
Newark	19	35	.352

PARTIE D'AUJOURD'HUI

Montréal à Newark.
Toronto à Providence.
Buffalo à Jersey City.
Rochester à Baltimore.

LIGUE NATIONALE
PARTIES DE SAMEDI

A Brooklyn— R.H.E.
Brooklyn ....08003010—4 8 2
New-York ....101030002—7 12 2
Batteries—Schardt et Kuetzer; Bergen, Mathewson et Meyers.

A Philadelphie— R.H.E.
Philadelphie ....000201000—3 3 0
Boston ....000000001—1 4 1
Batteries—Moore et Moran; Weaver et Kling.

A Pittsburg— R.H.E.
Pittsburg ....002001000—3 6 1
Chicago ....000000000—0 5 0
Batteries — Camnitz et Gibson; Curtis et Archer.

LIGUE AMERICAINE

A Boston — R.H.E
Boston ....000000100—1 6 1
Philadelphie ....010000006—7 12 2
Batteries—Hall et Nunamaker; Morgan et Thomas.

Première partie—
A New-York— R.H.E.
New-York ....101012240—11 14 2
Washington ....113000001—6 14 1
Batteries—Vaughn et Sweeney; Hughes et Henry.

2ème partie—
New-York ....110020500—9 5 1
Washington ....000002000—2 5 1
Batteries—Brockett et Blair; Sherry et Ainsmith.

PARTIES DU DIMANCHE
LIGUE NATIONALE

1ère partie—
A Cincinnati; R.H.E.
St-Louis ....100000000—1 4 2
Cincinnati ....100001121—6 9 2
Batteries—Sallee et Bliss; Suggs et McLean.

2ème partie—
R.H.E.
St-Louis ....000020000—2 6 0
Cincinnati ....010000000—1 4 2
Golden et Bliss; Keefe et McLean.

A Chicago — R.H.E.
Chicago ....02000011x—4 12 1
Pittsburg ....000001001—2 7 0
Richie et Archer; Leifield et Ginson.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Chicago	37	23	.617
New-York	37	23	.617
Philadelphie	26	24	.600
Pittsburg	35	25	.583
St-Louis	33	27	.550
Cincinnati	27	34	.443
Brooklyn	21	38	.356
Boston	14	46	.233

LIGUE AMERICAINE

A Chicago— R.H.E.
Chicago ....00006020x—8 12 4
Détroit ....110002000—4 11 2
White, Walsh et Sullivan; Willett, Lafitte et Stanage.

1ère partie;
A St-Louis— R.H.E.
St-Louis ....000000000—0 4 1
Cleveland ....000001001—2 9 0
Pelty et Clarke; Gregg et Smith.

2ème partie;
R.H.E.
St-Louis ....000000100—1 2 4
Cleveland ....001020500—8 13 1
Lake, George et Clarke; Ralph et Proher.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Detroit	42	20	.677
Philadelphie	38	19	.667
New-York	33	24	.579
Chicago	30	24	.556
Boston	31	28	.525
Cleveland	27	37	.422
Washington	20	39	.339
St-Louis	16	45	.262

(SUITE A LA 9e PAGE)

Nouvelles sportives en quelques lignes

LE GRAND PRIX

La course du Grand Prix de Paris a eu lieu samedi et fut gagnée par As d'Atout au marquis de Ganoy. Il était côté à 16 pour 1.

LES JEUNES ET LA CROSSE

Hier au National en présence d'une foule considérable, les clubs Dominion, Pointe Claire et Canadien d'Hochelaga triomphèrent des Molière, 65me Régiment et Canada. Les résultats furent les suivants: 2 à0 pour Dominion; 3 à 2 pour Pointe-Claire et 11 à 0 pour Canadien.

UNE SAISON TERMINEE

New-York, 25. — La saison de crosse du club Crescent s'est terminée hier par sa victoire sur l'équipe du Toronto Rowing Club par un score de 7 à 3. Les Crescents n'ont perdu qu'une partie cette année.

BRAVO NATIONAL II

Les "boys" du National II ont défait les Clover avant la joute senior entre les Toronto et les National, samedi. Nos "pets" l'emportèrent par un score de 5 à 2.

Le jeu individuel fut grandement admiré.

AU SHAMROCK

Les St-Thomas ont défait samedi les Celtics par un résultat de 2 à 1, les Shamrock ont doublé le score des St. Patrick, soit 6 à 3.

BRENNAN ETABLIT UN RECORD

Hier à Jersey City, le pitcher Brennan, du club Buffalo a joué une partie remarquable. Il a lancé durant 9 innings et a empêché tous les frappeurs adversaires de compter un seul 'hit' durant toute la partie.

IL A ENCORE DE BONNES JAMBES

Bobby Kerr, le champion Olympique des 100 verges, a gagné cet event hier en 9 4-5 secondes dans une course ouverte aux amateurs.

WELSH EST VICTORIEUX

A San Francisco, samedi soir, Freddie Welsh s'est battu contre Mattie Baldwin et l'a déclassé après une bataille de 20 rondes.

LES CANADIENS SE DISTINGUENT

Aux concours athlétiques du Couronnement, à Londres, samedi, Habbus et Tait, de Toronto, ont gagné plusieurs épreuves importantes.

Le premier gagna les 100 verges en 10 secondes 2-5 et les 220 verges en 23 secondes.

Le mille revint à W. L. Tait en 4.46 1-5.

$70.00 D'AMENDES

Au cours de la joute Cornwall-Tecumseh, qui eut lieu samedi à Toronto, les arbitres condamnèrent sept joueurs à l'amende. Charlie Querrie est du nombre.

A L'ILE STE-HELENE

Il y a eu courses à la nage au M.S.C. samedi. Résultats: 100 verges, 1er H. L. Seltzer, Plongeons: 1er, J. Ware. 50 verges sur le dos, 1er, W. Lister.

UN INDIEN S'AFFIRME

ARQUETTE, UN HABITANT DE CAUGHNAWAGA GAGNE L'EPREUVE PEDESTRE DE LA S. N. G. — 45 COUREURS Y PARTICIPENT.

L'INDIEN EN TETE

L'association des coureurs à pied de Montréal avait organisé pour samedi après-midi une course à l'occasion de la fête de la Société Nationale de Gymnastique.

Quarante-cinq couteurs se sont mis en ligne sur la place d'Armes au pied de la statue de Maisonneuve. A 3 heures 1-2 le départ était donné par le pro-maire Gauvin qui avait bien voulu accepter les fonctions de starter.

Les concurrents appartenaient aux clubs suivents: Gordon, C.P.R., National et St-Patrick; ils devaient se rendre de la Place d'Armes à l'entrée du Parc Dominion.

L'Indien Chou Arquette est arrivé bon premier, couvrant la distance d'environ 7 milles en 30 minutes et 42 secondes, et arrivant en même temps que les automobiles qui le suivaient emmenant les officiers de la course. A titre d'indication, il est bon de faire remarquer que les tramways de Notre-Dame qui vont directement au Parc Dominion prennent exactement 32 minutes pour faire le parcours, tandis que le tracé de la course comprenait un détour par la rue Ste-Catherine, St-Hubert et Dorchester.

Chou Arquette est arrivé en excellente condition, ne semblant nullement fatigué et paraissant prêt à fournir encore le même effort. C'est un jeune homme de 18 ans à peine, taillé en athlète qui s'est déjà classé cinquième l'année dernière dans la grande course de New-York. M. F. M. D. Jacobs, le chef Indien de Caughnawaga avait été choisi comme un des officiers de la course qui était sous la direction générale de M. J. Naud.

Les 2o, 3o et 4o places ont été conquises par les membres du Gordon's Club.

L'équipe du National ne s'est classée qu'en troisième rang.

Les prix offerts par les trois journaux français quotidiens de Montréal, "La Patrie", "La Presse" et le "Canada" consistaient en une coupe d'équipe, 2 coupes en argent, une médaille d'or, deux médailles d'argent et six médailles de bronze représentant une valeur de plus de $150.

La coupe d'équipe a été adjugée au Gordon's tandis que les deux autres coupes d'argent étaient remises aux deux premiers: l'Indien Chou Arquette et Bert Ellis du Gordon's Club.

Ces coupes ainsi que les différentes médaille ont été remises aux lauréats par le pro-maire Gauvin, qui dans une petite allocution les a félicités de leurs succès et a remercié les journaux du concours qu'ils avaient bien voulu apporter à cette course.

DE MAL EN PIS

LES CHAMPIONS DU MONDE SONT CETTE FOIS REDUITS A L'IMPUISSANCE PAR LES VANCOUVER. — UNE MELEE GENERALE SUR LE CHAMP.

NEWSY LALONDE Y PREND PART

VANCOUVER, 25. — L'équipe locale a défait New-Westminster hier, dans la seconde partie pour les médailles du couronnement. Les Salmonbellies ont été blanchis par les joueurs de "Con" Jones, le score final fut de 6 à 0.

Le score total de la série est maintenant de 12 à 2.

Au cours de la joute d'hier, une bataille en règle s'éleva dans la troisième période. Fitzgerald s'étant emparé de la balle fut assailli à coups de bâtons par les frères Gifford des New-Westminster. Lalonde ne put souffrir de voir son co-équipier assailli et frappa Tommy Gifford à son tour. Une mêlée en règle s'ensuivit et Lalonde dût demander protection à la police. L'arbitre envoya les frères Gifford et Lalonde au repos pour 10 minutes et Fitzgerald pour 5 minutes. Ces joutes ne compteront pas dans les séries pour la coupe Minto. Voici quelle était la composition des équipes:

Vancouver		New Westminster
Clarke	Buts	Gray
Griffiths	Couverts	T. Gifford
Pickering	Point	Galbraith
Ions	Défense	Howard
Godfray	Défense	Marshall
Matheson	Défense	G. Hennie
West	Centre	T. Rennie
Fitzgerald	Attaque	W. Turnbull
Lalonde	Attaque	H. Gifford
Carter	Attaque	L. Turnbull
Phelan	Extérieur	P. Feeny
Adamson	Intérieur	F. Spring

RIVIERE BEAUDETTE.

La procession du Saint-Sacrement dimanche, a été la plus belle que nous ayons jamais eue, en fait de décoration et de reposoir.

—Le Rév. M. Préville est revenu du conventum du collège Bourget.

—M. Moise Beauchamp, de Saint-Télesphore, a fait l'acquisition de l'hôtel Commercial.

ORDINATION A LA CATHEDRALE

Mgr Archambault, évêque de Joliette, présidera jeudi, fête des Saints-Apôtres Pierre et Paul, une cérémonie d'ordination à la cathédrale. Nombreux sont ceux qui seront ordonnés.

POLO
CIRAGE A CHAUSSURES
"Bon pour le cuir — Résiste aux intempéries".
est le plus facile à rendre luisant — une seule couche, un coup de brosse et ça reluit. Noir ou jaune, chez tous les épiciers et marchands de chaussures. 10c
21F

Nous rendons la pureté doublement certaine en pasteurisant chaque bouteille de

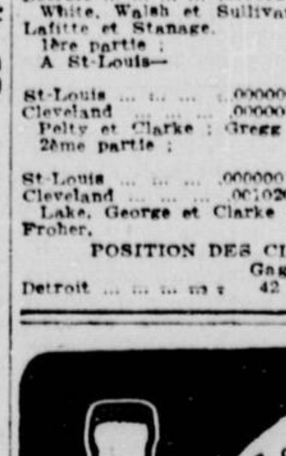

O'Keefe's PILSENER LAGER
"La bière légère dans la bouteille claire"
Elle est l'égale de toute bière importée, comme pureté et saveur—et ne coûte que la moitié du prix parce qu'il n'y a pas de droits de douane à payer.
"La bière qui a de la renommée"
Dans tous les meilleurs Hôtels, Cafés et Magasins en général.
Agent à Montréal: JAMES MORLEY,
34 rue St-Benoit, Tél. Main 932

CHEMINS DE FER — CHEMINS DE FER — CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
Service de Toronto
TOUS LES JOURS A 10.45 p. m. pour TORONTO NORD
La popularité dont jouit ce train est une preuve absolue de sa supériorité. Equipement de la plus haute efficacité.
8.45 a.m. et 10.00 p.m., tous les jours pour la gare Union.
Les nouveaux wagons-lits spacieux et éclairés à la lumière électrique sont sur ces trains.
SERVICE DES GRANDS LACS
Tous les jours, excepté les vendredis et dimanches.
Pour faire connexion, laissez Montréal le jour précédant la date du départ du navire.
Old Orchard, Kennebunkport, etc.
Seule ligne ayant des Wagons-lits et Salon directs.
ST-ANDRE, N.B.
Les wagons-lits s'y rendent directement tous les jours.
JOUR DE LA CONFEDERATION
Entre toutes les gares au Canada, Fort William et l'Est; aussi à Détroit et Sault Ste-Marie, Mich., à Buffalo, Black Rock, Suspension Bridge et Niagara Falls, N.-Y., et aux gares du Pacifique Canadien dans le Vermont et le Maine, au
PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE DE PREMIERE CLASSE
Bon pour partir le 30 Juin et le 1er juillet.
Limite de retour, 4 Juillet 1911.
EXCURSIONS A BON MARCHE DE MONTREAL A
Vancouver, Victoria, Seattle, Portland — ET RETOUR $100.50
San Francisco, Los Angeles, San Diégo etc. — ET RETOUR $115.50
Départ jusqu'au 30 septembre. Limite de retour, 31 octobre.
PRIX SPECIALEMENT REDUITS pour les endroits ci-dessus.
Du 26 juin au 4 juillet. Limite de retour, 15 septembre.
Excursions de Chercheurs de Homes à MANITOBA, SASKATCHEWAN et ALBERTA
Le 27 juin, le 11 et le 25 juillet, et chaque deuxième mardi jusqu'au 19 sept., inclusivement — Billets bons pour 60 jours.
BUREAUX DES BILLETS
218 rue St-Jacques. Téléphone Main 8732-8733, ou aux gares Windsor et Viger.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Le train de 10.30 p.m. est le train de nuit populaire entre Montréal et Toronto.
SEULE DOUBLE VOIE FERREE
Entre MONTREAL, TORONTO, HAMILTON, NIAGARA FALLS, DETROIT et CHICAGO.
7½ HEURES à TORONTO
"International Limited"
Le train le plus rapide du Canada.
Quitte Montréal à 9 a.m., pour Toronto et l'Ouest.
4 TRAINS EXPRESS PAR JOUR
Entre MONTREAL ET TORONTO
9.00 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.
Service d'élégants wagons buffet, salon et bibliothèque sur les trains du jour, et nouveaux wagons-lits Pullman sur les trains de nuit.
JOUR DE LA CONFEDERATION
Des billets pour voyage aller et retour seront vendus à toutes les stations du Canada; aussi Massena Springs, N. Y., Rouses Point, N.-Y., Island Pond, Vt., Swanton, Vt., et les gares intermédiaires, au
PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE
Bons pour départ le vendredi et le samedi, le 30 juin et le 1er juillet. Limite de retour le 4 juillet.
Service Montréal-Ottawa
Laisse Montréal tous les jours à 8.30 a.m., et 8.00 p.m., à 9.35 a.m., et 5.55 p.m., tous les jours excepté les dimanches. Wagons-salons — bibliothèque et buffet sur les trains de 8.30 a.m., et 3.55 p.m. Wagons-salons sur les autres trains.
VOYAGES D'ETE A LA COTE DU PACIFIQUE
En vigueur jusqu'au 30 septembre. Voyage aller et retour de MONTREAL via CHICAGO, à
Vancouver, Victoria, Seattle, Portland, etc. $100.50
San Francisco, Los Angeles, San Diego etc., via lignes directes dans les deux directions. $105.45
San Francisco, via Portland, Ore., dans une seule direction.... $115.50
PRIX REDUITS DE CONVENTIONS.
POUR LES SUSDITS ENDROITS
Départ du 26 juin au 4 juillet. Limite du retour, 15 septembre.
EXCURSIONS de CHERCHEURS de HOME
BILLETS ALLER ET RETOUR, à des prix très réduits, pour l'ouest du Canada, via Chicago, en vente les 27 juin; 11, 25 juillet; 8, 22 août, 5, 19 septembre.
DATES DE L'EXPOSITION DE WINNIPEG, 12 au 22 JUILLET
Convention de la Christian Endeavor
Atlantic City, N.J., du 6 au 12 juillet.
VOYAGE ALLER et RETOUR DE MONTREAL, $20.35
Bon pour départ, les 5, 6 et 7 juillet. Limite de retour le 18 juillet.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE 130 rue St-Jacques. Tél. Main 6905. Ou gare Bonaventure.
LE TRAIN DE 9.00 A.M. ENTRE MONTREAL ET TORONTO EST LE TRAIN DE LUXE DU CANADA.

Temps du Service d'Ete Raccourci d'ici à
NEW-YORK et Boston
Service de Nuit. — Train Eclairé à l'Electricité.
Dép. de Montréal 7.35 P.M.
Ar. à New-York 7.26 P.M.
Ar. à Boston 7.00 P.M.
Service du Jour — Rapide des Montagnes Vertes.
Dép. de Montréal 8.50 A. Arr. à New-York 8.42 p. m. (Dimanches 8.33 p. m.) M. Arr. à Boston 7.40 p. m. (Dimanches 7.55. p. m.)
Rutland R.R.
Pour billets de passage et de Pullman, s'adresser à la gare Windsor ou au bureau des billets en ville, 220 rue St-Jacques.
NEIL MOONEY, A.G., Montréal.
Téléphone, Main 1088-9
26-27-23-26-30

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
Jour de la Confederation
BILLETS ALLER ET RETOUR
au prix d'un aller de 1ère classe bons au départ le 30 juin et 1er juillet et au retour jusqu'au 4 juillet.
HORAIRE
8.15 A.M. — EXPRESS MARITIME, pour Lévis, Québec, Murray Bay, Rivière du Loup, Cacouna, Little Métis, Campbellton, Moncton, St-John, et Halifax, samedi excepté. Le samedi jusqu'à Campbellton seulement.
4.00 P.M. — EXPRESS pour St-Hyacinthe, Nicolet et stations intermédiaires. Dimanche excepté.
7.30 P.M. — OCEAN LIMITE. samedi excepté. pour Lévis, Québec, Murray Bay, Rivière du Loup, Matapédia, Campbellton, Moncton, St-John, Halifax, Prince Edouard Island, et Sydney.
Le vendredi, wagon-lits spécial pour Rivière du Loup et Cacouna.
11.45 P.M. — Lévis et Québec. Le Samedi seulement.
BUREAUX des BILLETS de la VILLE 130 rue St-Jacques. Tél. Main 615.
H. A. PRICE, Ass. Agt. Gén. Pass. — GEO. STRUBBE, Agt des Billets de la ville.
j-n-o.

Montreal Terminal Railway Company
RENDEZ-VOUS AU
Bout de l'Ile
L'endroit pour faire des pique-niques ou passer des jours joyeux.
Excellent service.—Prix à bon marché.
Taux spécial de HUIT BILLETS pour UN DOLLAR maintenant en vigueur.
Tous les chars de la Cité allant vers l'est font le raccordement à l'avenue Lasalle.
74-jno

NAVIGATION
Lignes des vapeurs de Gaspé et Baie des Chaleurs
SS. GASPESIEN
partira les lundis 26 juin, 10 et 24 juillet du pied de l'Av. Papineau, section 26, à 2 heures p.m., pour Ste-Anne des Monts, Mont-Louis, Fox River, Gaspé, Percé, Grande Rivière, Paspebiac, et ports intermédiaires.
Ligne de Terre-Neuve
SS. AMETHYST
partira le premier juillet du pied de l'avenue Papineau, section 26, à 2 heures p.m., pour Summerside, Charlottetown, I.P.E., Chéticamp, Sydney nord et sud, et St-Jean de Terreneuve. Dans les deux cas il y a de superbes accommodations pour les passagers.
Pour fret et billets, s'adresser à H. BLOUIN, GERANT, Tél. Main 4458, 55 Edifice Banque Hochelaga.

AUTO-TAXI
Telephone Est 1700
68-jne

Tél. Bel E. 1746 — Tél. March. 1370 — Résidence, Est 4547
JULIEN THERRIEN
MARCHAND DE BOIS DE CONSTRUCTION EN GROS ET DETAIL
Bureau et Clos: 941 DeMONTIGNY EST
Coin Ave Papineau.
1-mr-v-s—jno.

NAVIGATION
R & O NAV. CO.
FETE DE LA CONFEDERATION
Voyage aller et retour à tous les endroits de la ligne au prix d'un Billet simple de première classe
Bon pour départ, 30 juin, 1er juillet; limite de retour, 4 juillet 1911.
LE VOYAGE DE LA SAISON
Au fameux Saguenay. Départ de Montréal, le 30 juin à 8.00 p.m., et retour le 3 juillet à 6.00 p.m. Retour de Québec durant le jour. Prix de passage, $17.75 seulement, comprenant les repas et la cabine de première classe pour tout le voyage. Vente des billets limitée. LIGNE MONTREAL-QUEBEC — Les bateaux partent à 7 p.m., tous les jours
LIGNE DU SAGUENAY — Les bateaux partent de Québec à 8 a.m., les mardis, mercredis, vendredis et samedis.
LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON — Le vapeur "Belleville" part à 7 p.m., le vendredi, arrêtant aux ports des Mille Iles et de la baie de Quinté. LIGNE MONTREAL-ROCHESTER-TORONTO — Tous les jours, excepté le dimanche à midi et demi. BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 9-11 CARRE VICTORIA.

La Ligne Allan
Steamers de la Malle Royale
Pour Liverpool

Tunisian	19 mai	16 juin	14 juil.
Victorian	26 mai	23 juin	21 juil.
Corsican	2 juin	30 juin	28 juil.
Virginian	9 juin	7 juil.	4 août

Salon $77.50, Steamers à Turbine $87.50 et au-dessus. Cabine de seconde classe $47.50 et $50.00 et au-dessus. Troisième classe: Liverpool, Londres et Glasgow, $30.00 et $31.25 suivant le steamer.
POUR LONDRES ET LE HAVRE

Pomeranian	20 mai	1 juil.x	6 aoûtx
Lake Erie	3 juin	8 juil.	13 août
Sicilian	10 juin	15 juil.	20 août
Sardinian	17 juinx	23 juil.x	27 aoûtx
Corinthian	24 juin	30 juil.	3 sept.

xN'arrête pas au Hâvre
Une seule classe de cabines dites "cabines de seconde".
Prix: Londres $42.50 et au-dessus. Le Hâvre $45.00 et $52.50 et au-dessus. Troisième classe, Londres $29.00. Le Hâvre $29.00. Paris $31.50.
Hone & Rivet, 9 Boulevard St-Laurent, H. A. ALLAN.
68—jno

La Cie Generale Transatlantique
Départ tous les jeudis, à 10 A.M.
De New-York au Havre-Paris, France
LA PROVENCE .... 29 Juin
NIAGARA ....(supp.) .... 1er Juil.
LA TOURAINE .... 6 Juil.
LA BRETAGNE ....(supp.) .... 8 Juil.
LA SAVOIE .... 13 Juil.
LA LORRAINE .... 20 Juil.
Pour informations s'adresser à Gosin, Trudeau & Cie, agents généraux, 11 Notre-Dame Ouest, Montréal.

CROISIERE DE DEUX SEMAINES
Un voyage délicieux, des plus confortable et favorable à la santé, c'est celui que l'on peut faire par la
BLACK DIAMOND S.S. LINE
de Montréal en descendant le St-Laurent jusqu'à Charlottetown, I. P. E., Sydney, N. E., St-Jean, Terreneuve et retour.
Vapeurs Rosalind et Bonavista.
Prix $50.00 en montant, y compris repas et cabine.
Ecrivez aujourd'hui pour avoir la brochure gratuite donnant des détails complets.
A. T. WELDON, A.G.P. & F.
112 rue St-Jacques, Montréal.

ACORES, LISBONNE, NAPLES, MARSEILLE
Par la ligne FABRE
DEPARTS HEBDOMADAIRES
par les plus nouveaux, les plus grands les plus beaux et les plus rapides paquebots français du TRAFIC MEDITERRANEEN.
Jas. W. Elwell & Co. Gen'l Agents. 17 State St., N.Y.
86-jno

Quebec Steamship Co., Limited
Ligne du St-Laurent
Montréal aux ports de la Côte de Gaspé, à Gaspé, Malbaie, Percé, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.
SS. "CASCAPEDIA", 1900 TONNES avec les accommodations les plus modernes pour passagers, partira jeudi, le 6 juillet, à 4 p.m., et tous les deuxièmes jeudis suivants.
DE QUEBEC A NEW-YORK
Via la Rivière Saguenay.
AVEC ARRETS A GASPE, CHARLOTTETOWN ET HALIFAX
SS. "Trinidad", 2,600 tonnes, part de Québec les 14 et 28 juillet, 11 et 25 août et le 8 septembre à 8 p.m. Les plus belles excursions de la saison pour la santé et le confort.
Pour fret, passage ou cabine, s'adresser à
J. G. BROCK & CIE., agents,
211 rue des Commissaires, Montréal ou à W. H. Henry, W. H. Clancy Thos. Cook & Son et Hone et Rivet Agents de billets, Montréal, ou Quebec Steamship Co., Ltée, Québec

CANADIAN PACIFIC EMPRESSES AND OTHER STEAMSHIPS
Montréal, Québec et Liverpool
EMPRESS OF IRELAND 30 Juin
LAKE CHAMPLAIN .... 6 Juil.
EMPRESS OF BRITAIN 14 Juil.
LAKE MANITOBA .... 20 Juil.
Prix: vapeur genre "Empress", première classe $90.00 et au-dessus; seconde classe $51.25 et au-dessus.
Prix: vapeurs genre "Lake" classe unique. Seconde classe $47.50, et au-dessus.
Pour billets et autres informations s'adresser à tout agent ou à
W. G. ANNABLE, Agent général des passagers.
WM. WEBBER, Agent des passagers
2 et 3 édifice Board of Trade
276—l-m-v—jno.

L'ECZEMA ET CE QU'ON FAIT POUR LE GUERIR

Efforts désespérés, échecs décourageants et succès final

L'eczéma est une affection de la peau à laquelle sont sujets les hommes comme les femmes, depuis le premier jusqu'au dernier jour de leur existence. Il peut se présenter sous forme d'un simple petit point, apparaissant et disparaissant avec chaque changement dans la santé en général ou ne se présentant qu'à certaines saisons ; d'un autre côté, tout le corps peut devenir une éruption torturante. Cette dernière condition se produit graduellement par la négligence ou le mauvais traitement d'une affection moindre, ou une peau apparemment saine, peut, en un seul jour, devenir une masse d'eczéma.

Mais quelle que soit la forme de l'affection, l'effroyable démangeaison, le brûlement, les écailles et les croûtes qui se forment, le sérieux enlaidissement et l'appréhension constante que l'eczéma ne devienne chronique, font que tout malade désire un remède expéditif. Malheureusement, un tel remède ne s'obtient pas toujours tout de suite. Souvent le médecin le plus habile ne sait plus quoi faire et les hôpitaux rangent leur patient parmi les incurables. Alors on essaye toutes sortes de remèdes ; beaucoup sont parfaitement inoffensifs de même qu'inefficaces, d'autres sont si dangereux sous tous rapports, que n'était le soulagement qu'ils sont supposés procurer, aucune personne de bon sens ne les tolérerait un seul instant.

A ces malades, découragés par les échecs répétés même de ces méthodes héroïques, le soulagement instantané apporté par le premier bain au savon Cuticura et la première application de l'onguent Cuticura est presque incroyable. Ils arrêtent la démangeaison et le brûlement immédiatement, rendant le sommeil possible, et dans la plupart des cas, font prévoir une guérison rapide. Le savon et l'onguent Cuticura sont si purs et si doux, et si bien exempts de toute substance d'une nature désagréable ou dangereuse qu'on peut s'en servir sans hésiter sur le plus jeune bébé ou la plus tendre des peaux. En outre, ils sont des plus économiques, un simple "set" étant souvent suffisant pour guérir le cas le plus grave.

Comme preuve de l'efficacité des remèdes Cuticura, il suffira de citer ici une seule lettre de Mme Edward Nenning, 11 Lansing Block, Watertown, N. Y. "Il y a quatre ans, je souffrais d'un terrible eczéma, je n'étais qu'une masse de plaies depuis la tête jusqu'aux pieds, et pendant six mois je fus cloué sur mon lit. Durant ce temps la démangeaison et les brûlements me torturèrent continuellement. Après avoir été abandonnée par mon médecin, quelqu'un me conseilla d'essayer Cuticura. Après le premier bain au savon Cuticura et une application de l'onguent Cuticura, je pus jouir d'un bon sommeil pour la première fois depuis le commencement de ma maladie. J'ai aussi fait usage du Résolvant Cuticura et le traitement dura trois semaines. Au bout de ce temps, j'étais entièrement guérie et n'ai plus rien ressenti depuis. Je conseille à toute personne souffrant d'une maladie quelconque de la peau, d'essayer les remèdes Cuticura, car je sais ce qu'ils ont fait pour moi."

Le savon, l'onguent, le résolvant et les pilules Cuticura sont en vente chez les pharmaciens de partout. Potter Drug & Chem. Corp., seuls propriétaires, Boston, Mass. Gratis sur demande, la dernière brochure Cuticura de 32 pages, un guide pour le traitement rapide et économique des affections de la peau et du cuir chevelu, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

GRATIS
Brochure traitant des
MALADIES des FEMMES
Périodes douloureuses, Retards, etc.,
Traitement LOBEL, 508, rue St-André
MONTREAL, CANADA.

OXYGENE Chimiquement pur pour Usage Médicinal. Pneumonie, Dyspnée, Syncopes, etc. Crises asphyxiques.
COMPAGNIE D'OXYGENE DU CANADA, 2 Square Dufferin, Tél. Main 1979. Soir et dimanche Tél. Est 1307 50-1-j-n-o.

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

GENTILLY.

L'ouverture solennelle de Quarante-Heures de cette paroisse a eu lieu le 14 courant. Le sermon a été prononcé par M. l'abbé Lavallée, curé de la cathédrale de Nicolet.

—Mardi prochain, aura lieu le mariage de M. Lavigne, de Sainte-Gertrude, avec Mlle Zelphr Deshaies, fille de M. Edmond Deshaies.

—M. Rheault, de Warwick, est venu remplacer M. Chenail, comme agent de la station du Delaware.

—La soirée dramatique et musicale que les jeunes gens doivent nous donner le 16 ou le 23 juillet promet beaucoup. Les pièces à l'étude sont: "Le moulin des oiseaux", pour jeunes filles; "Les cousins du député", et "Les Collègues de Patrouillard", pour jeunes gens.

—Les dernières pluies que nous avons eues ont donné une très belle apparence à la prochaine récolte.

STE-HELENE DE BAGOT.

M. Paul Dufault, le ténor bien connu, est arrivé de New-York pour passer ici ses vacances.

—A cause du mauvais état des chemins la procession de la Fête-Dieu a dû être renvoyée à une huitaine.

—Est décédée, après une courte maladie Mme Ex. Saulniers, née Célia Bolduc. Un fils survit à la regrettée défunte.

—M. et Mme Gilbert Forest, de Bouchette, sur la Gatineau, sont venus visiter leur vieux frère, M. Médard Forest, âgé de 85 ans, et qui fut déjà quarante-trois ans sans revoir ses parents éloignés. On conçoit la joie de ces braves familles.

BAGOTVILLE.

La "Battle Island Paper Coy" vient de louer pour 25 ans, du gouvernement, le littoral avec partie à eau profonde, des terrains de M. Pierre Levesque et de Mme Forcade et une partie des terrains de la Fabrique, avec, aussi, l'embouchure de la rivière à Mars.

—M. Odina Simard, marchand, vient de faire transporter sa maison près de celle de M. Joseph Fortin. M. Simard va commencer incessamment, au coin des rues Albert et de la Fabrique, la construction d'un magnifique magasin à deux étages.

—Par résolution adoptée le 12 du courant, le conseil a offert à la Cie du chemin des Ha ! Ha ! toute la partie de la rue Mars contiguë à la rivière à Mars et à la rivière Saguenay.

—M. J.B.F. Poirier, de la maison Drouin et frères, de Québec, était ici avec M. Léon Roy, du même lieu pour affaires, au commencement de la semaine dernière.

ST-EDOUARD DE NAPIERVILLE.

La semaine dernière a eu lieu le concours annuel des vaches laitières de cette paroisse, concours fait par le Cercle Agricole. MM. Thomas Isabel et Wilfrid Bombardier étaient les juges. M. Wilfrid Poissant, comme les années dernières, a eu le premier prix avec 43 livres—dix livres de moins que l'année dernière.—Vint ensuite M. Noé Aubry, 38 livres ; M. J.-Bte Serre, 35 lbs et M. Hyacinthe Bombardier, 32 lbs.

—Dimanche, jour de la Fête-Dieu, il y a eu une très belle procession par les rues du village. Un grand nombre d'étrangers et de fidèles de la paroisse y prirent part. Un magnifique reposoir avait été fait au magasin de M. Pacifique Poissant.

—M. et Mme Emile Jodoin, de Montréal, étaient en promenade dimanche dernier chez M. Frédéric Durivage.

—M. Ernest Serres, hôtelier, et M. Alex. Richards, plombier, de Montréal étaient de passage ici dimanche dernier.

—Mme Ernest Serres, qui était en promenade chez son beau-père, M. P. Serres de ce village, est retournée à Montréal après avoir passé quinze jours parmi nous.

—La température froide que nous avons eue ces jours derniers a fait beaucoup de dommages au foin et au grain, et il y en aura beaucoup moins que l'année dernière.

ST-SIMON DE BAGOT.

La procession du Saint-Sacrement dimanche soir, a été très imposante. M. le curé Dion présidait à la cérémonie et presque tous les paroissiens avaient pris place dans le cortège. Les rues et les maisons du parcours étaient décorées de sapins, de drapeaux et de tentures multicolores offrant un très joli coup d'œil. La fanfare dirigée par M. H. Labonté, exécuta de très beaux morceaux. Le chœur, sous l'habile direction de MM. Bouvier et Delorme, chanta des cantiques.

Le reposoir était dressé chez M. A. Turgeon.

Les Unions St-Joseph et St-Pierre assistaient en corps à la procession.

Le drapeau de la paroisse était porté par M. le maire U. Durocher.

STURGEON FALLS.

Nous avons eu une belle et imposante cérémonie à l'occasion de la Fête-Dieu, le 18 courant. 26 petites filles vêtues de blancs et munies d'ailes blanches et or, échelonnées sur le terrain du pensionnat où était le reposoir, représentaient les anges, pendant qu'une trentaine de petites filles et de petits garçons semaient des fleurs où le Saint-Sacrement, porté par le Rév. M. Langlois, devait passer.

—Mme Louis Parent, de Field, est en promenade chez sa belle-sœur, Madame S. Vanier.—M. Rodolphe Vanier, de Cosby, est aussi en visite chez ses parents.

LAC STE-MARIE.

Mme F. Barilleau est allée rendre visite à sa famille à Trois-Rivières.

—M. Raoul Legault est venu ici en voyage d'affaires.— M. Allard, marchand en gros d'Ottawa, a passé quelques jours à faire la pêche ici.

— Un grand pique-nique aura lieu le 24 du courant au profit de l'église de la paroisse.

ST-NARCISSE DE CHAMPLAIN.

Les commissaires du recensement ont fini leur besogne aujourd'hui. Les recenseurs étaient MM. Alfred N. Trudel, Arthur Trudel et le capitaine Joseph Cossette.

On vient également de finir le rôle d'évaluation de cette paroisse ; les évaluateurs étaient MM. Hubert P. Cossette, Ernest Goyette et Isidore J. Cossette.

MONT LAURIER.

La solennité de la Fête-Dieu a eu lieu dimanche dernier. La température était idéale et l'église était remplie de fidèles venus de tous les coins de la paroisse. Après la messe les fidèles se mirent en marche pour la procession. Chaque confrérie avait sa bannière. Ces confréries sont: les Dames de Ste-Anne, les Enfants de Marie, la ligue du Sacré-Cœur, section des hommes et des jeunes gens. De plus les membres de l'Union St-Joseph avaient leur bannière. M. l'abbé J.-A. Génier, curé, dirigeait habilement la procession.

Le reposoir était chez M. Joseph Ouellette. Il était magnifiquement décoré.

Le dais était porté par MM les marguilliers.

Le T.-S. Sacrement était porté par M. l'abbé Joseph Saint-André, vicaire de la paroisse.

Nous pouvions entendre un concert mélodieux donné par les membres de l'Union musicale de notre paroisse. Les membres qui composent cette fanfare nouvellement organisée ont donné leur premier concert à la procession. A nos musiciens nos félicitations et nos meilleurs souhaits pour l'avenir.

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants. N'oubliez pas que c'est le meilleur pour les bébés et enfants. En vente partout et au nouveau dépôt, 309a rue St-Denis. 68-L-jno

ST-STANISLAS DE KOTSKA.

Mercredi, 14 juin, avaient lieu ici les funérailles de M. Raphaël Rolland, cultivateur. La levée du corps fut faite par M. l'abbé N. Boucher, curé de la paroisse. Le fils du défunt M. l'abbé Louis Rolland, préfet de discipline au collège de Valleyfield, chanta le service accompagné de MM. les abbés Ed. Aubin, préfet des études au cours classique à Valleyfield, comme diacre, et M. Louis Mousseau, professeur de philosophie, comme sous-diacre, pendant que MM. A. Hébert, et N. Aumais célébraient aux autels latéraux. On remarquait au sanctuaire les abbés J.-C. Vincent, économe et Ls. Gosselin, professeur.

La dépouille mortelle de feu Raphaël Rolland fut portée en terre par J.-Bte et H. Rolland, frères du défunt ; D. Lesage et A. Roy, ses deux gendres, et J. et S. Hébert, ses deux beaux-frères.

Raphaël Rolland laisse pour le pleurer une épouse, Josepte Hébert, quatre fils et deux filles.

HURTEAU, WILLIAMS & CO., Limited, Pianos et Phonographes, 816 Ste-Catherine Est. Montréal.

ST-TITE DE CHAMPLAIN.

Mardi matin, avaient lieu les funérailles de M. Moïse Pothier. Le service a été chanté par le Révérend Père Plamondon. M. Pothier était âgé de 84 ans et était un des premiers défricheurs de la paroisse de St-Tite.

—La fête patronale du Rév. J.-B. Grenier, curé de St-Tite, a été célébrée mardi par les élèves du pensionnat des Révdes Sœurs de la Providence et par les orphelines de l'orphelinat. Pour cette fête, de jolies saynètes et opérettes ont été jouées par les élèves qui ont très bien rendu leurs rôles. Félicitations chaleureuses à la Révde Mère du Bon Conseil, Supérieure du couvent, pour le succès de la fête.

—Mercredi soir avait lieu au couvent la distribution des prix. Plusieurs élèves ont été couronnées. De magnifiques récompenses ont été données aux élèves.

—M. Arthur Dontigny vient de passer avec succès ses examens pour la pratique de la médecine. Il ira s'établir dans la Gaspésie.

—Mme Edgard Guillemette, de Shawinigan Falls, accompagnée de son fils André est en visite chez son oncle, M. O. Lacoursière, M. de P.

LAMBTON.

La fête du St-Sacrement a été célébrée avec toute la solennité possible. L'église avait revêtu ses ornements de fête et le chœur était magnifiquement décoré. Deux jolis reposoirs avaient été érigés, l'un chez M. Napoléon Audet et l'autre chez M. Donat Bédard.

—Mardi, avait lieu le mariage de Melle Maria Roy, fille de M. Joseph Roy, commerçant, avec M. Louis St-Pierre, de St-Sébastien.

—On annonce pour le 26 courant, le mariage de Mlle Cécile Lacombe, fille de M. Elzéar Lacombe, avec M. Langlois, de St-Evariste.

—On annonce aussi le mariage de Mlle Emma St-Pierre avec M. Breton, de St-Evariste.

ILLUMINATION A ST-PATRICE

L'église Saint-Patrice était illuminée tout spécialement, hier, à l'occasion du couronnement du roi. On remarquait surtout une énorme harpe illuminée de lumières vertes et dorés suspendue au sommet de l'église, en face de la rue Dorchester. La vérandah de l'hospice Ste-Brigide et l'école St-Patrice offraient aussi un beau coup d'œil.

AFFREUX ACCIDENT A SAINT-JEROME

UN HOMME FRAPPE PAR UNE COURROIE DE TRANSMISSION, SE FAIT TUER RAIDE.

(Spécial à la Patrie)

SAINT-JEROME, 26. — M. Siméon Desjardins, de Sainte-Thérèse, propriétaire d'un concasseur de pierre, qui travaille ici depuis un certain temps, a été, samedi après-midi, la victime d'un épouvantable accident.

Son mécanicien, M. Ouellette, s'étant absenté pour quelques minutes, M. Siméon Desjardins s'était chargé durant ce temps, de surveiller la machine à vapeur.

A un moment donné la courroie reliant la machine à vapeur au concasseur tomba et M. Siméon Desjardins, voulant la remettre en place sans arrêter la machine, fut pris dans la courroie et horriblement mutilé.

La mort fut presqu'instantanée.

La malheureuse victime fut immédiatement mise dans le premier convoi et transportée à Sainte-Thérèse où elle demeurait.

M. Desjardins était marié et père de famille.

IL MEURT SUBITEMENT

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée, hier, à huit heures pour recueillir Hippolyte Jobin, qui s'était affaissé dans la rue. Le médecin-ambulancier a constaté qu'il était déjà mort et le corps a été transporté à la morgue. Le défunt était le frère du tourne-clef Jobin à la prison de Montréal et demeurait ruelle Joachim.

AVIS AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES

Voulez-vous passer de belles vacances, à vous promener dans différents endroits de la province de Québec ?

Dans l'affirmative, prenez une agence temporaire de la Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie, pour vendre sa nouvelle police spéciale de $5,000.00 pour les hommes d'affaires, sa police d'assurance dotale, pour les enfants, etc.

Par ce moyen, vous entrerez en relation avec les membres de la classe dirigeante, vous vous ferez de beaux revenus et vous passerez ainsi des vacances agréables, en même temps que rémunératrices.

Adressez-vous à La Sauvegarde, 3 Place d'Armes, Montréal. 100-6

NOUVELLES DE HAWKESBURY

Le service des pompiers. — Le macadamisage.—Le pont interprovincial. — La fête de la Puisance.

(Spécial à la PATRIE)

HAWKESBURY, 26. — A la dernière réunion du conseil de ville, il a été décidé de faire des améliorations à notre service des pompiers. A cette fin, le conseil a voté $500, avec promesse d'ajouter encore $500 cette saison.

Il a été aussi décidé de dépenser $1,600 pour le macadamisage des rues suivantes : rue John, depuis la rue Principale jusqu'à la propriété de la "Hawkesbury Lumber Co." rue Principale, jusqu'à la rue Cameron ; rue McGill depuis la rue Regent jusqu'à la traverse du chemin de fer du "Canadien Nord".

—Un incendie s'est déclaré, lundi matin à la manufacture de portes et châssis de M. Jérémie Fairfield. En peu de temps, le séchoir qui contenait 40,000 pieds de planches, fut totalement détruit, causant des dégâts pour environ $1,000. Les pertes sont en partie couvertes par les assurances.

—La construction du pont interprovincial entre Hawkesbury et Grenville sera commencé vers le 15 août. L'obtention de ce pont règle un problème dont la solution a coûté plus de quinze années de travail.

—Pour la première fois dans l'histoire de notre ville, la procession de la Fête-Dieu a été faite dans nos rues magnifiquement décorées pour la circonstance.

—La célébration de la fête de la Puissance, en notre ville, aura un cachet particulier cette année. Parmi les orateurs présents on mentionne M. Gustave Boyer, député de Vaudreuil, et M. Ethier, député des Deux-Montagnes.

—Mlles Mary et Agnes McMann ont passé avec grand succès leurs examens de piano à Ottawa. Elles étaient les élèves de Sœur Florentine, de Hawkesbury.

PROFITEZ-EN

L'accumulation des 25 centins que font faire les PREVOYANTS DU CANADA CONSTITUERONT bientôt des millions dont les revenus vous seront partagés si vous faites partie de cette société. 103-1

Baker's Cocoa and Chocolate

SONT LES MODÈLES DU MONDE

Ils ont obtenu 53 des plus hauts Prix et Médailles en Europe et en Amérique

LA NOUVELLE USINE No. 1000 RUE ALBERT, MONTREAL.

IL y a plus de 131 ans que ces préparations bien connues ont été fabriquées seulement dans les usines de la compagnie (les plus grandes du monde) à Dorchester, Mass., E. U.

Marque déposée

Afin de pouvoir répondre aux demandes qui croissent rapidement, pour ces produits soit au Canada soit dans les Provinces Anglaises, une grande usine a été construite à Montréal.

Grâce à l'emploi de machines modernes les plus perfectionnées, joint à une expérience acquise pendant plus d'un siècle et quart pour le choix et la manipulation des amandes de cacao, et par l'emploi d'un procédé mécanique parfait de fabrication, les clients et les vendeurs ***sont certains que la même qualité, le même goût délicat qui ont fait de ces marchandises le modèle du monde, seront conservés.***

Pour faciliter la distribution des marchandises, des entrepôts de vente sont établis à Montréal, Winnipeg et Vancouver.

Nous garantissons la pureté absolue de ces marchandises conformément aux lois des aliments purs du Canada

WALTER BAKER & CO. LIMITED
DORCHESTER, MASS. MONTRÉAL, CANADA.

22-26-29-3-6

Un Remède de Famille

Des milliers de témoignages ont été rendus, depuis au-delà d'un quart de siècle, en faveur du

SIROP D'ANIS GAUVIN
POUR LES ENFANTS

parcequ'il ne désappointe jamais. Employé avec succès dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Manque de sommeil, Dentition Douloureuse, Coqueluche, Toux, Rhume, Bronchite.

Elle le recommande hautement : Madame Clémentine Lemay, de Nashua, N. H. écrit : "Je n'ai jamais rien employé pour mon bébé d'aussi efficace que le Sirop d'Anis Gauvin contre les Coliques et les douleurs de la Dentition. L'effet est magique, et je le recommande hautement."

EN VENTE PARTOUT : 25c LA BOUTEILLE

Pour éviter toute contrefaçon, voyez à ce que le portrait ci-dessus, avec la signature de l'inventeur, se trouve sur chaque bouteille.

J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste 850, rue Ste-Catherine Est Montréal.

ELLE ABJURE LE PROTESTANTISME

QUEBEC, 25. — Une jeune écossaise, Mlle Agnès Ritchie, a abjuré le protestantisme pour se faire catholique.

La cérémonie a eu lieu dans la chapelle des Sœurs franciscaines.

La néophyte a été baptisée sous condition par l'abbé L. H. Paquet, aumônier de cette institution.

Vendredi, elle a fait sa première communion, puis elle a été confirmée par Mgr Bégin, archevêque de Québec, dans la chapelle privée de l'archevêché.

Mlle Ritchie a épousé aujourd'hui, M. Bolduc, de Québec.

Le mécanisme est l'âme d'un piano. Exigez un piano au mécanisme **"OTTO HIGEL"**

Feuilleton de la "Patrie"

"LA DOMPTEUSE DE LIONS"

Par JULES MARY

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres

20 (Suite)

Or, le lendemain même du jour où venaient de se dérouler ces rapides événements, deux scènes à peu près pareilles se passaient, l'une à Sartres, entre Georges et Rouscouban ; l'autre à Paris, boulevard Pereire, entre Lauvoyer et Ludovic.

A neuf heures du matin, Rouscouban entrait en trombe chez Georges les yeux étincelants — ces étranges petits yeux où éclatait la ruse—la figure illuminée par une pleine joie.

—Tu as lu les journaux ?

—Ils viennent d'arriver seulement. Je n'ai rien lu...

—Alors, je vais t'apprendre deux nouvelles, deux grosses nouvelles... la première, c'est que maman Gérard est rentrée en possession de ses perles et de ses diamants. Le voleur, pris de remords, les lui a restitués, cette nuit, par mon intermédiaire. Tout à l'heure, je me suis croisé avec elle, comme je descendais du tramway. Je n'ai jamais vu figure si heureuse... Ça fait tout de même plaisir de commettre de temps en temps une bonne action...

—Bravo, Rouscouban. Et l'autre nouvelle ?

—Devine !

—Comment veux-tu ?...

—Cherche la grande, la seule nouvelle, parmi toutes celles qui intéressent le plus ton cœur d'amoureux et certain joli et tendre souvenir déjà vieux de six ans...

Georges pâlit, se leva brusquement de son bureau, s'avança vers Rouscouban :

—Parle ! Parle donc ! Revient-elle enfin ? Vais-je enfin la revoir !

—Elle est revenue. Tu la reverras. Elle est à Paris...

— Zizi ! Zizi à Paris ! !

— Dont elle va devenir la coqueluche, ou je ne reconnaitrais plus mes Parisiens.

— Et si tu te trompais?

Rouscouban se mit à rire:

— Oh! oh! tu joues les saints Thomas? Eh bien, regarde et touche!!

Et il déplia trois ou quatre journaux qui donnaient une photographie de jeune fille. Et, en tête de chaque photographie, ces trois mots, qui semblaient tout expliquer:

Zizi à Paris.

C'était bien l'admirable jeune fille, encore presque une enfant, dont Georges-Claude s'enivrait et que Ludovic désirait.

Cette enfant avait dix-huit ans à peine. Elle était blonde, de ce blond chaud où passent les claires couleurs de l'or et, par coquetterie, par mépris de la mode, peut-être, pour mieux faire comprendre qu'elle était à peine jeune fille et plutôt enfore fillette... les masses épaisses et simples de sa chevelure pendaient dans son dos, tordues en une torsade que retenait un simple ruban, ses yeux étaient bleus, d'un bleu tendre, d'un bleu rieur, et presque trop grands. Et elle souriait, des yeux comme des lèvres, laissant voir la pointe des dents. Elle souriait, dans toute la grâce de sa merveilleuse beauté, dans sa joie de vivre, dans l'orgueil de sa jeune renommée qui retentissait dans le monde. Ces deux portraits la montraient debout, devant la cage, où hurlaient des panthères, des lions et des tigres.

Car Zizi était dompteuse...

Mais deux autres la représentaient autrement... dans deux postures différentes. Et, à la regarder, on sentait un frisson d'admiration et de véritable angoisse.

Ici, à demi courbée sur un tigre royal, dont la tête atteignait presque la sienne, gracieux et puissant, elle écartait de ses deux petites mains la mâchoire énorme aux crocs de carnage et, dans le gouffre formidable de cette gueule, elle encadrait son joli visage...

Souriante ! Souriante toujours !...

Là, elle elle apparaissait, dans sa gaieté dont l'insouciance avait je ne sais quoi de majestueux et de souverain, entre un lion et un tigre...

Le lion à sa droite, le tigre à sa gache...

Le tigre et le lion avaient la gueule ouverte, cette gueule qui aurait pu, d'un seul coup de dents, broyer cette taille frêle et la couper en deux...

Et, dans la gueule du lion, elle glissait son bras droit, nu jusqu'à l'épaule...

Dans la gueule du tigre, son bras gauche nu, son bras de jeune déesse.

Georges était triste.

—Hélas ! murmura-t-il, les yeux humides soudain. Adieu, mon rêve, une fois de plus !

—Ce qui signifie ? demanda Rouscouban inquiet.

—Que rien de ce qui fut mes espérances, dans mon passé, n'existe plus. Cela signifie que la lettre sanglante de ma mère m'ordonne de renoncer à tout ce qui devait être ma vie... Cela signifie que je ne dois plus avoir qu'une ambition, qu'une joie, qu'un devoir et ce devoir, tu le connais... Accomplir la mission qu'elle m'a confiée... Etre entre Ludovic et le crime l'obstacle, l'obstacle vivant qu'il retrouvera partout. Et puisque j'ai accepté cette mission, il faut que rien ne m'en vienne distraire, ne m'en détourne.

—Après tout, fit Rouscouban avec un regard en dessous pour étudier Georges, Zizi avait dix ou douze ans lors de votre première rencontre. A cet âge, on ne se doute pas de ce qu'est l'amour. Depuis, elle est partie. Tu ne l'as pas revue. Es-tu sûr qu'elle n'a pas perdu le souvenir de ce qui s'est passé ?

—J'en suis sûr, dit Georges doucement.

Et de son portefeuille, il tira une lettre, froissée à force d'avoir été lue, relue et couverte de baisers, l'ouvrit, la parcourut encore du regard, la regarda tout attendri :

—Elle ne m'a écrit qu'une fois... A notre ancienne adresse de la rue de Passy. Sa lettre est de l'année dernière... le jour où elle atteignit ses dix-sept ans. Ecoute ce qu'elle dit : "Maintenant que je suis vieille, car j'ai beaucoup vécu, comme une nomade, dans tous les pays des deux Amériques ; maintenant que je sais voir clair dans mon cœur et que je m'explique mon trouble profond lorsque je pense à vous ; maintenant que je n'ai plus de honte, puisque je suis devenue une sorte de demi-sauvage, au milieu de mes fauves, cruels dans leurs haines comme dans leurs tendresses ; maintenant que je sais que l'an prochain vous pourrez me voir à Paris, je viens vous avouer que je vous aime ...que je n'ai rien oublié... et que je vous attends !"

—Diable ! Diable ! fit Rouscouban, inquiet...Tu n'iras pas la voir. Ça vaut mieux !

—J'irai, une fois... une seule fois, dit Georges-Claude, dont la voix s'étouffa... J'irai pour lui dire que le bonheur infini qu'elle m'offre, je puis plus l'accepter... que son rêve était le mien... mais que ce ne sont que des rêves...

Il baissa la tête et acheva, dans un sanglot contenu :

—Et ce sera fini !

Rouscouban haussa les épaules, mécontent, et grommela :

—A moins que tout cela ne fasse que commencer ! Oh ! les femmes ! quelle invention !

. . . . . .

Chez Ludovic, boulevard Pereire, dans le désordre d'un emménagement.

Ludovic était sur le point de sortir pour aller dîner au Café de Paris, lorsqu'un valet en livrée bleu foncé, passepoil rouge, en place depuis le matin, vint lui remettre une carte de visite. Il la prit, lut, et jeta négligemment au valet.

—Retenez ce nom... L'homme qui le porte a chez moi ses grandes et ses petites entrées. A toute heure du jour et de la nuit... Il est ici chez lui, vous m'avez compris ?

— J'ai compris et je n'oublierai pas.

Lauvoyer entra et du premier coup, au premier pas, Ludovic devina chez le gros précepteur une émotion extraordinaire faite de honte, d'humiliation, de colère froide.

Il tenait encore à la main la valise qu'on avait substituée à la sienne. Il la lança dans le coin du salon parmi les meubles sens dessous dessous qui l'encombraient et se laissant tomber dans un fauteuil, il tira son mouchoir et épongea la sueur qui ruisselait sur son visage, sueur de rage, écume des plus terribles passions.

Ludovic, silencieux, comprenant qu'il s'était passé quelque chose de grave, attendait, debout, que Lauvoyer parlât, n'osant même pas l'interroger.

— Volé! dit sourdement le gros homme... On m'a volé comme un enfant!

Ludovic sursauta et pâlit. C'était un désastre. Lauvoyer ne lui donna le temps d'aucun reproche. Il se hâta de raconter, en termes hachés, rauques, soufflant comme une bête qu'on prend prise au piège, l'aventure du guichet de la gare Saint-Lazare... Ludovic écouta sans interrompre...

— Qui soupçonnes-tu? dit-il enfin...

Car voilà ce qu'il importe de savoir Le nom du voleur... Non pas pour lui faire rendre gorge, mais qui sait si nous ne sommes pas épiés, surveillés, devinés?

— Pour surveillés, nous le sommes...Ce bequillard, l'ivrogne, l'Anglais... le même espion, à nos trousses. Ah! je te jure que je le connaitrai... bientôt... et ce jour-là, il coulera du sang sur le pavé...

Les yeux de Lauvoyer étaient hideux. Chose étrange, Ludovic restait presque indifferent.

— Allons, vieux, ne te désoles pas ... Tu trouveras autre chose ... Et nous ne sommes pas réduits au dernier morceau... J'ai gagné cent mille francs au cercle...

— Cent mille francs... une poussière entre tes doigts prodigues... Volé! moi, Lauvoyer, volé!

— Pendant que tu pleures et rages, moi je suis tout à la joie...Regarde, admire, et lis...

Et il lui tendit — comme à Sèvres, Rouscouban avait fait pour Georges, — les journaux annonçant l'arrivée à Paris du cirque Dirko, immense caravansérail américain, qui avait trusté dans tous les pays du monde les numéros les plus sensationnels.

—Zizi à Paris ! gronda Lauvoyer, dans une émotion extraordinaire.

Et il parut oublier son vol, l'amertume de sa déconvenue, le ressentiment d'avoir été dupe, il parut tout oublier et, devant le radieux visage, la pure beauté de Zizi, tomba dans une rêverie profonde.

Puis, ce furent des paroles tristes, singulières :

—Petit, dit-il, crois-en ma vieille expérience... Prends garde à cette jeune fille... Ne te heurte pas à elle...

—Toujours la même antienne ! ... Sais-tu bien que tu finis par m'amuser ?...

. . . . . .

Six ans auparavant, avec une vieille femme à cheveux blancs, qui était sa grand'mère, Zizi, de son vrai nom Louise, était arrivée à Paris, venant des environs de Bordeaux.

(A suivre)

Les enfants pleurent pour avoir le **CASTORIA DE FLETCHER**

La campagne politique dans notre Province

L'ASSEMBLEE DE LOUISEVILLE

(SUITE DE LA 8e PAGE)

nous a accusés, nous les mandataires du peuple, de vendre nos votes pour un verre de champagne ou une passe de chemin de fer. (

"Vous le savez, depuis 25 ans, j'ai été mêlé à tous les mouvements de ce comté et je n'ai pas de doute que ma conduite passée est une garantie pour le présent et l'avenir. Je proteste de toutes mes forces contre de telles insinuations faites contre votre humble serviteur et ceux qui l'entourent aujourd'hui. Je n'ai jamais ménagé mon argent, ni mon temps, quand il s'est agi des intérêts des sociétés agricoles ou autres de ce comté. J'espère donc que quand le temps viendra, vous me renouvellerez votre confiance, comme vous l'avez fait par le passé, donnant ainsi une réponse concluante à ceux qui aujourd'hui, par dépit et jalousie, insultent tout ce qu'il y a de bon et grand chez nos compatriotes.

M. Mayrand dit ensuite quelques mots de la marine. "J'ai reçu, continue-t-il, des requêtes d'un certain nombre de mes électeurs. Les unes, signées par à peu près un tiers d'eux, me demandaient de ne pas voter en faveur de la loi de la marine. Les autres me sommaient de faire le contraire. Je vous le demande, est-ce que, après avoir consulté et comparé ces requêtes, je n'étais pas justifiable d'écouter la voix des deux tiers de mes électeurs et d'ignorer les récriminations de l'autre tiers, composé en grande partie d'ennemis du parti libéral.

"J'avais été élu comme député libéral, et je suis encore d'opinion que je me devais à mes amis plutôt qu'à mes ennemis.

"On peut comparer la marine à la police, car c'est la police sur mer. De même que sur terre, les biens des citoyens doivent être protégés par une bonne police, aussi sur mer, il leur faut de la protection, et cette protection ils ne peuvent l'avoir qu'avec une marine, une vraie marine. D'ailleurs regardons un peu autour de nous. Tous les pays du monde, moins deux qui n'ont pas de côtes à protéger, ont leur marine. Nous devions avoir la nôtre, et ce sera la gloire de M. Laurier d'avoir couronné son œuvre, en nous procurant sur mer une bonne défense."

Il parle quelque peu de l'entente commerciale projetée entre le Canada et les Etats-Unis, dit qu'il votera certainement pour, dans le plus grand intérêt de ses commettants. Puis il promet un bureau de poste dans Louiseville d'ici un an, puis cède la tribune à

M. OSCAR GLADU

député de Yamaska, qui est l'orateur suivant:

"C'est la première fois que je viens ici", dit-il, "et je m'en félicite, comme je vous félicite du sympathique accueil que vous nous faites aujourd'hui.

"Si nous n'avons pas le talent oratoire d'un Bourassa, nous vous apportons quelque chose de mieux: la vérité.

"J'écoutais tout à l'heure M. Mayrand parler du "Devoir" et de ses écrivailleurs pour qui nous ne sommes que des vendus, des créchards et des rénégats. Ce n'est pas nouveau pour nous, puisque depuis 25 ans, ceux qui ne sont pas au pouvoir, ont toujours vilipendé ceux qui l'étaient et ceux qui se sont toujours faits les insulteurs publics, ce sont les castors toujours et quand même. Ils existaient il y a 25 ans, ils existent encore aujourd'hui, ils ont à leur tête le messie Bourassa.

"Que veut M. Bourassa qui se prétend le défenseur et le protecteur de la religion et de la nationalité? Il a déclaré, à Joliette, dernièrement qu'on ne ferait jamais de lui un tory et encore moins un conservateur. Et pourtant il ne craint pas d'accepter $200,000 de la caisse conservatrice. Est-ce lui ou nous qui aimons plus la crèche?

"M. Henri Bourassa, par la conduite qu'il tient sur la question de la marine, en cherchant à épouvanter et effrayer notre bonne population, renie le passé de sa famille et les idées de son grand'père Papineau.

"En 1910 nous avons passé une législation concernant la marine de guerre, M. Bourassa a alors commencé une campagne dans la province, disant que le peuple aurait dû être consulté parce que c'était une question nouvelle.

"Question nouvelle? Ah! ah! M. Bourassa ne vous le dit pas. Ce n'est pas M. Laurier, M. Lemieux ou M. Brodeur, qui a passé la loi de la marine en ce pays, mais c'est Sir Georges Etienne Cartier, en 1868.

"Quelle différence y a-t-il entre notre législation et celle de 1868 ? Cette dernière disait : le Roi pourra en aucun temps disposer des forces de terre et de mer du Canada pour la défense du Canada et de l'Angleterre en temps de guerre." Cela voulait dire que l'amirauté anglaise avait la haute main sur nos armées et marine. Or en 1904, nous avons changé la loi, en donnant au gouverneur-général en conseil seul, c'est-à-dire au cabinet des ministres, le droit de diriger notre marine.

En 1908, nous avons encore amélioré cette clause, et par l'acte de la marine voté l'an dernier, nous avons décrété que le gouvernement canadien seul est maître de notre marine.

"Le service était obligatoire avant. Nous l'avons mis volontaire, contrairement à ce que peuvent vous dire M. Bourassa et tous ses petits caudataires.

"Le directeur du Devoir" vous dit que nous n'avons pas besoin de marine de guerre, et que nous ne devons rien à l'Angleterre. Il ne pense certainement pas à vous cultivateurs qui bénéficierez le plus de cette marine. Certes nous ne sommes pas attaqués maintenant, mais un pays s'il veut devenir une nation a besoin de se protéger.

"C'était la politique de Cartier en 1868. M. Monk et tous les autonomistes ont été partisans des idées de ce grand homme pendant 40 ans. Comment se fait-il qu'aujourd'hui ils aient des hauts-le-cœur quand nous ne voulons autre chose que la continuation de cette politique ?

"Nous avons besoin d'une marine pour garantir nos navires marchands contre la piraterie et le pillage, advenant une guerre entre l'Angleterre et les autres puissances européennes.

"On vous dit : "Mais nous ne devons rien à l'Angleterre." Ce sera le plus grand acte et titre de gloire de la carrière politique de Sir Wilfrid Laurier d'avoir réussi à faire comprendre aux gens de toutes les races qu'ils devaient unir toutes leurs énergies et forces à constituer le tout-Canadien.

"M. Monk, maintenant, si chatouilleux sur les droits de la langue française, a été le premier, il y a quelques années à s'opposer à ce que l'annuaire des statistiques de ce pays fût traduit en français.

"Si notre pays a eu l'avantage de se développer depuis un siècle, c'est dû à la protection que lui a value le drapeau britannique. Nous n'avons pas le d'oublier que nous lui devons toutes les libertés religieuses et civiles dont nous jouissons."

M. Gladu termine en faisant un éloquent appel aux électeurs du comté de Maskinongé en faveur du parti libéral.

L'HON. R. LEMIEUX

Le ministre des postes est chaleureusement accueilli quand le président de l'assemblée le présente à la foule.

Il débute en remerciant les assistants de donner ainsi, par leur nombre, un exemple frappant de l'intérêt qu'ils portent à la politique du jour. Il fait un court éloge de M. Hormisdas Mayrand, puis entre dans le vif du sujet.

"Les nationalistes ont entrepris de vilipender la députation française," dit-il. "C'est un triste spectacle à offrir à nos concitoyens d'origine anglaise. Je proteste contre les grossières injures lancées par M. Bourassa contre mes collègues de la Chambre des Communes et du Sénat, et je n'hésite pas à dire que jamais depuis 1867 notre province n'a été mieux représentée qu'elle l'est en ce moment. Par leur travail, leur assiduité et leur dignité de vie, les députés et les sénateurs canadiens-français ont conquis l'estime et le respect de leurs collègues de langue anglaise.

M. Bourassa parle souvent de repus et de salariés.

"Ce fier aristocrate n'aurait pourtant pas dédaigné les grasses prébendes au temps jadis.

"Ce pur d'entre les purs voulait être Commissaire du Canada à Paris. Il était prêt à déloger le regretté Hector Fabre du Commissariat, oui, Hector Fabre, dont le père fut le trésorier des "Fils de la liberté".

"Cette vertu égarée au milieu de tant de vices voulait succéder à feu M. Beausoleil comme Maître de Poste à Montréal. C'est ainsi qu'il espérait s'entraîner au métier d'homme de lettres.

"Ce farouche représentant des gauches voulait aussi vêtir la robe d'orateur-suppléant de la Chambre des Communes. Il était prêt à diriger de sa houlette le troupeau des moutons ministériels. Il condescendait à se gaver avec les salariés et les repus. Il n'osera pas nier ces faits. Il a sollicité et quémandé ces trois postes, y compris les émoluments.

"On lui fit comprendre qu'on ne destituait pas un vieillard qui avait bien servi son pays, qu'on ne confiait pas à un jeune homme de trente-cinq ans une retraite destinée à un vétéran. On lui fit savoir que pour diriger les débats d'une assemblée délibérante, il lui manquait une qualité essentielle : le jugement.

"Profondément déçu, le cœur ulcéré, le Seigneur de Montebello pointa du doigt la fenêtre du Premier Ministre et proféra alors cette pièce dont tous les actes de sa vie se sont ressentis depuis : "Dites à Sir Wilfrid Laurier et à ses collègues que je suis plus dangereux de mon siège de député que du fauteuil de l'orateur."

"Ceci se passait à l'ouverture de la session de 1905, quelque temps avant la présentation des deux bills d'autonomie. En référant aux débats de la Chambre, l'on constatera que l'élection de l'Orateur-suppléant fut retardée, contrairement à l'usage.

"Le Seigneur, transformé en valet, était en instance auprès du Conseil des Ministres. Il attendait son... Castoria.

"Votre humble serviteur lui transmit la fatale fin de non-recevoir du Cabinet.

"Mieux que quiconque depuis, j'ai appris un peu, beaucoup à mes dépens, à mesurer la profondeur de sa haine.

"M. Bourassa, — ses discours et ses insolents écrits en sont la preuve, — n'a plus maintenant qu'une ambition : découronner Laurier et lui creuser un tombeau dans la boue des chemins. C'est là tout l'objectif de sa vie. Or, quoiqu'il dise ou fasse, le nom de M. Laurier vivra dans l'histoire.

"M. Bourassa et les castors qui lui font cortège, n'ont d'autre mérite que celui de soulever les préjugés et les passions populaires aux heures difficiles de notre histoire.

"Que reste-t-il de la tapageuse campagne de M. Bourassa à l'occasion de l'envoi des contingents? Vos fils ont-ils rougi de leur sang le "veldt" africain? Ceux qui ont volé à la défense du drapeau l'ont fait librement et volontairement.

"La loi sur l'observance du dimanche devait tout révolutionner dans notre province. Vos traditions, vos coutumes sont-elles changées?

"Le bill d'autonomie devait sacrifier la religion et la langue de nos compatriotes dans les nouvelles provinces. Notre foi religieuse et les droits de la langue française ont été respectés. Le témoignage des autorités religieuses de l'Ouest Canadien vaut bien celui des théologiens du "Devoir."

"Le gouvernement de Québec était une sentine de voleurs et de brigands au dire de M. Bourassa.

"Celui-ci a appris à ses dépens, depuis 1908, que Sir Lomer Gouin et ses collègues étaient d'excellents administrateurs. De fait, la province n'a jamais été plus sagement gouvernée.

"Les écoliers massés dans la galerie de l'Assemblée Législative pour applaudir les élucubrations du farouche tribun se sont lassés des jérémiades et des incohérences déclamées au nom des immortels principes. Surpris, indigné du vide qui s'est fait autour de lui dans la vieille capitale, l'éternel versatile qu'est le chef nationaliste, s'est de nouveau tourné vers Ottawa.

"La loi de la marine, voilà le nouvel épouvantail qui doit, à ses yeux, bouleverser l'opinion et précipiter la chute de Laurier... de Laurier, objet de sa haine et de son ressentiment!

"Nous versons dans l'impérialisme, nous abdiquons notre autonomie. Vos enfants forcés de s'enrôler, vont se faire tuer sur les mers lointaines.

"Autant de mots, autant de faussetés, dit l'hon. M. Lemieux.

Le Ministre des Postes explique alors la loi adoptée en 1910.

LA MARINE

"Cette loi, dit-il, amende une ancienne loi dont Cartier est l'auteur.

"La loi de 1868 reproduite dans les Statuts Revisés de 1886, édictait entre autres choses:

"1o La mise en disponibilité de la flotte au service du souverain dans ou hors de la Puissance.

"2o La conscription, c'est-à-dire, le service obligatoire.

"En 1910, le nouveau service naval canadien était créé. J'ai bien dit: Le service naval canadien. En effet, l'ancienne loi est modifiée, radicalement modifiée.

"La flotte canadienne est la propriété de la nation.

Elle est équipée à nos dépens.

Elle sert à protéger notre littoral

La conscription est abolie.

"Elle ne peut être appelée à l'extérieur, sans le consentement formel du Cabinet et du Parlement.

"Donc, loin de diminuer notre autonomie, la création de la marine en est plutôt le complément.

"Il y a plus, dans l'Atlantique Nord et dans le Pacifique Nord, la flotte canadienne aura sa sphère propre. C'est là l'une des concessions que nous vaut la dernière Conférence Impériale.

"J'ajoute que si la Métropole était menacée de perdre sa suprématie navale, le devoir du Canada serait de secourir la Grande-Bretagne.

"Je m'adresse ici à des compatriotes, à des catholiques de langue française.

"Quel est celui d'entre vous qui hésiterait à défendre le drapeau à l'ombre duquel nos pères ont loyalement vécu, le drapeau qui partout dans l'univers symbolise la justice, la tolérance et la liberté?

"M. Bourassa voudrait isoler ses compatriotes pour les mieux dominer, voilà tout. L'histoire doit nous prémunir contre la dictature des démagogues.

"Sans doute, nous sommes une minorité imposante dans la Confédération, mais nous n'en sommes pas moins une minorité.

"Pour Maskinongé où l'on cultive le foin.

LA RECIPROCITE

c'est la fortune, C'est un gain net de $4.00 par tonne."

M. Lemieux énumère les différents produits de la ferme qui vont tout spécialement être consommés sur le marché américain.

"Il est vrai", dit-il, "que nous jouissons? de la prospérité, mais gouverner, c'est prévoir. Un troisième marché va assurer aux cultivateurs la continuation, la permanence de cette prospérité. Les Etats-Unis sont notre meilleur client après la Grande-Bretagne.

"Les jingoes—exagérés eux aussi, comme les Bourassistes—font feu et flamme contre la convention. A les entendre, Laurier sacrifie le Canada aux Américains.

"Quelle cacophonie! et quel terrible homme que ce Laurier!

"Bourassa le dénonce, parce qu'il vend le Canada à l'Angleterre et Sifton parce qu'il vend le Canada aux Etats-Unis.

"Il est amusant d'entendre ces deux farceurs conclure par des arguments contradictoires à la défaite du gouvernement dont Sir Wilfrid Laurier est le chef. Il est instructif de voir castors et jingoes fondre leur haine commune contre l'homme éminent, qui a fait du Canada une nation et dont la politique large et conciliante a rallié tous les hommes de bonne volonté.

"C'est à n'en pas douter, le présage d'une victoire nouvelle — celle du bon sens, de la raison et de la liberté contre le chauvinisme, l'étroitesse et l'intolérance."

L'HON. JACQUES BUREAU

fut applaudi quand il prit la parole.

"L'administration du pays étant une question d'affaires, dit-il, nous devons choisir, ce qui est le plus à notre avantage. Or, M. Borden propose une contribution directe à l'Angleterre, ce qui ne nous apporterait aucun bénéfice. M. Laurier lui, veut que nous construisions au Canada une marine. Cela nous paierait beaucoup plus, l'argent se dépensant dans le pays.

"Les industriels s'opposent au traité de réciprocité, non parce que nous [illegible] leurs industries mais parce que, disent-ils, si on accorde maintenant le libre-échange pour les produits agricoles, on le fera plus tard pour les produits manufacturés. Leur crainte est vaine, car M. le ministre des finances a déclaré qu'on ne toucherait pas aux produits manufacturés.

AUTRES ORATEURS

Messieurs C. A. Wilson et D. A. Lafortune, députés fédéraux ont aussi adressé la parole. C'est pendant le discours de ce dernier qu'eut lieu le petit incident que nous racontons au début.

Après des votes de remerciements au président de l'assemblée, l'assistance se dispersa, en poussant des vivats pour M. Laurier et ses ministres.

L'ASSEMBLEE DE VILLERAY

Le député du comté de Laval au fédéral, Mtre Avila Wilson, C.R., a tenu une fort belle assemblée dans la salle publique de Villeray, hier soir. Il était accompagné de M. Oscar Gladu, député d'Yamaska. M. Wilson a surtout parlé de la réciprocité, et il a pris à partie M. Monk, qui après avoir combattu la préférence impériale combat maintenant la réciprocité en disant qu'elle va mettre en danger cette préférence impériale à laquelle il s'est pourtant opposé.

M. Wilson a démontré que la réciprocité n'affectera pas la préférence impériale, mais nous donnera un marché infiniment plus considérable et plus payant pour nos produits naturels.

M. Gladu, qui a parlé après M. Wilson, a fait sur la marine un très intéressant discours. Il envisage la marine, non seulement comme une protection pour notre commerce, non seulement comme un secours à l'Angleterre, mais aussi comme une préparation possible à l'indépendance du Canada. Cependant, M. Gladu ne désire pas l'indépendance ni la séparation d'avec l'Angleterre, pour laquelle il a les sentiments les plus profonds de reconnaissance et d'admiration.

M. C.-A. WILSON, C.R., député de Laval à la Chambre des Communes, qui avait organisé l'assemblée d'hier à Villeray.

Mais au cas où l'Angleterre subirait un revers, il voudrait que si un ennemi vainqueur de la mère-patrie tente de se faire céder ses possessions d'outre-mer, nous fussions en état de dire: nous demeurons avec l'Angleterre et, si elle n'est pas capable de nous garder, eh! bien nous restons seuls Cette partie du discours de M. Gladu a été écoutée avec une attention particulière, et très applaudie.

L'assemblée s'est ouverte sous la présidence de M. Ubalde Crevier, président du club Wilson, du comté de Laval. Plusieurs centaines d'électeurs, dont quelques-uns accompagnés de leurs épouses, se trouvaient dans la salle quand

M. WILSON PRIT LA PAROLE.

Après s'être excusé de ne pas venir les voir plus souvent, M. Wilson a dit à ses auditeurs que du moins il ne les oubliait pas; à preuve les travaux importants qu'il a fait commencer dans le comté et qui seront bientôt suivis d'autres travaux encore plus importants, comme par exemple le canal de la baie Georgienne, dont l'hon. M. Lemieux annonçait récemment la construction. Trois millions seront votés prochainement pour cette fin, et les travaux commenceront en même temps aux deux extrémités, c'est-à-dire à la baie Georgienne même et dans la rivière des prairies, en plein milieu du comté de Laval.

Mais le canal de la baie Georgienne est une entreprise que l'opposition est actuellement unanime à prôner, et M. Wilson ne croit pas devoir en parler davantage, "jusqu'au jour où l'opposition l'attaquera sans doute," dit-il.

C'est la question de la réciprocité qu'il a l'intention de traiter, et il entre tout de suite dans son sujet, montrant tour à tour que cette politique fiscale n'est que le produit de notre évolution, qu'elle répond parfaitement bien à nos besoins, et que ceux qui critiquent aujourd'hui la réciprocité ont autrefois fait des efforts désespérés— et vains— pour l'obtenir.

D'après M. Wilson, la réciprocité, loin d'être un danger, comme on tent de le faire croire les oppositionnistes, sera un bienfait pour le pays. Elle nous donnera un marché de 95 millions d'habitants et quintuplera notre développement. L'étendue de terre en culture augmentera dans des proportions encore impossibles à prévoir et des centaines de milliers d'émigrants viendront s'établir dans ces terres nouvelles, et nous aider à faire de notre pays un pays grand et prospère. Il ne croit pas qu'il soit besoin de plébiscite pour faire cadeau au pays d'avantages aussi considérables, et il prend violemment M. Monk à partie disant que le plébiscite est sa "panacée universelle," et son remède favori à tous les maux, réels ou non.

"C'est une manière comme une autre, croit-il, de soulever l'opinion publique, mais il ne peut l'approuver. Et à ce propos, M. Wilson, rappelant les attaques faites contre les membres du gouvernement, dit qu'elles sont injustes et faites dans un but évident d'exagération.

Pour prouver ce qu'il avance, il raconte une conversation qu'il a eue dernièrement avec deux chefs conservateurs du comté de Laval.

Ces conservateurs causaient avec M. Wilson et lui demandaient, il y a quelques semaines, s'il irait à l'assemblée nationaliste de la patinoire Ontario.

"Non," répondit M. Wilson, "je ne suis pas invité."

"C'est qu'on vous habillerait terriblement, si vous y alliez," lui dirent ses interlocuteurs.

—Oui, n'est-ce pas, on me traiterait de vendu, de créchard, de voleur, de mouton, dit M. Wilson. Eh bien, pour vous prouver l'insanité de ces accusations, je vais vous faire une proposition. Je vais écrire : Charlie Wilson est un voleur, un vendu, un créchard et un mouton. Vous mettrez votre signature au bas de cet écrit et la seule vengeance que je tirerai de vous, ce sera de lire cet écrit en public, avec votre nom au bas.

"Les deux conservateurs n'ont pas voulu signer cet écrit," dit M. Wilson. C'est peut-être parce qu'ils ne croyaient pas que ce fût vrai. (Rires et applaudissements.)

Continuant ensuite à parler de l'opposition faite par M. Monk au traité de réciprocité, M. Wilson rappelle que M. Monk a pourtant dit, dans un banquet, que les conservateurs avaient travaillé à obtenir la réciprocité et qu'ils avaient préparé la voie au gouvernement. "S'ils ont préparé la voie au gouvernement," dit M. Wilson, "de quoi se plaignent-ils, puisque nous marchons dans la voie qu'ils suivaient eux-mêmes ?" L'orateur croit donc que les conservateurs ne sont pas sincères quand ils jettent feu et flamme contre la réciprocité et qu'ils ne le font que dans un but d'obstruction. Il n'en veut d'autres preuves que le fait que M. Monk, après avoir combattu la préférence impériale, après avoir dit qu'elle nous livrait pieds et poings liés à l'Angleterre, que le gouvernement volait de la sorte deux millions aux contribuables canadiens, met maintenant cette préférence de l'avant et supplie le gouvernement de ne pas conclure un traité de réciprocité pour ne pas mettre cette préférence en danger.

Il ridiculise ensuite l'idée que le fait de vendre des produits naturels aux Américains puisse mettre en danger notre loyauté et notre allégeance à l'Angleterre. Il ne croit pas que de vendre le foin quatre dollars la tonne plus cher puisse mettre en danger la langue et la foi des Canadiens-Français, comme le "Star" l'a écrit.

Pour lui, ces appels aux sentiments nationaux et ces tirades patriotiques enflammées, à propos de dollars et de cents, viennent des bas-fonds de la politique et n'ont d'autre but que de faire échec au gouvernement. Il ne croit pas du tout qu'on soit justifiable de discuter de cette façon une simple question de tarif. Il ne croit pas non plus qu'il faille écouter un petit nombre d'intéressés qui veulent vendre leurs produits fort chers et qui ne veulent pas que le peuple puisse acheter toute l'année sur le marché américain, les produits que notre climat ne nous permet d'avoir qu'une saison par année.

M. Wilson a terminé en disant que les applaudissements de ses auditeurs et ceux des électeurs des différents comtés dans lesquels il est allé assister à des assemblées lui donnent la certitude que le sentiment populaire a réagi contre la campagne de haine et de calomnie faite contre le gouvernement et qu'il pourra assurer Sir Wilfrid Laurier, lors de son arrivée à Montréal que le peuple est encore avec lui, (Applaudissements.)

M. GLADU

L'espace restreint à notre disposition ne nous permet malheureusement pas de rendre justice au discours de M. Gladu, qui a été très applaudi.

Le député de Yamaska a démontré que si Sir George-Etienne Cartier pouvait dire, en 1868, qu'il fallait une marine et une milice, à plus forte raison en faut-il, maintenant que la population a triplé et que le commerce a aussi augmenté dans des proportions semblables.

Il s'est attaché à réfuter les arguments de ceux qui disent faussement que la loi de la marine rend le service obligatoire et il a déploré que le petit-fils de Papineau tente de faire élever aux mères de familles canadiennes des enfants qui auront peur de défendre leur pays. Il a ensuite fait une étude extrêmement intéressante de la situation européenne et il en conclut qu'une guerre est toujours possible et que nous devons tenter de nous préparer à ne pas être absorbés par le vainqueur, si jamais l'Angleterre devait prendre part à une guerre où elle serait vaincue.

L'assemblée s'est terminée par trois hourrahs en l'honneur de Sir Wilfrid Laurier, au-devant duquel M. Wilson a invité ses auditeurs à se porter en foule, lors de son arrivée prochaine à Montréal.

PATRONS DE LA 'PATRIE'

No 4172.—Pardessus pour garçonnet, 4 grandeurs, 6-8-10-12 ans. Matériaux 1 verge ¼ en 54 pour 8 ans.

COUPON

Patron No. 4172

Nom ....

Rue ....

Ville ....

Province ou Etat ....

Mesure de buste ....

De taille ....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron, pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER

ENCOURAGEMENT A LA MUSIQUE

UNE PIANISTE QUEBECOISE IRA ETUDIER EN EUROPE AUX FRAIS DU GOUVERNEMENT.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 26 — Les examens de l'Académie de Musique de Québec, se sont terminés samedi.

L'attention se portait cette année surtout sur le concours institué pour choisir un jeune artiste de talent qui sera envoyé en Europe pour y perfectionner ses études aux frais du gouvernement.

On sait qu'à sa dernière session, la Législature de Québec a voté une subvention annuelle de $3,000 à l'Académie de Musique de Québec afin de lui permettre d'instituer un concours pour envoyer tous les ans un élève de piano, de chant, de violon ou de violoncelle, perfectionner ses études en Europe durant deux ans.

C'est le premier de ces concours qui a eu lieu samedi. Trois concurrents se sont présentés, un jeune homme et deux jeunes filles, tous trois élèves pianistes. Il ne s'est présenté aucun concurrent pour le chant, pour le violon, ni pour le violoncelle.

Les juges étaient MM. R. O. Pelletier, Jos. Saucier, J. Hasenfeier, de Montréal ; Jos. Vézina, de Québec, et Amédée Tremblay, d'Ottawa.

Mademoiselle Clotilde Coulombe, de Saint-Sauveur de Québec, élève de M. J.-A. Bernier, organiste de Saint-Sauveur, est sortie victorieuse de ce concours.

Déjà en possession d'un diplôme de lauréate de l'Académie de Musique de Québec, Mademoiselle Coulombe, qui est âgée de 19 ans, est admirablement bien douée. Elle partira pour l'Europe vers le milieu de septembre.

Il convient de signaler cet événement qui marque une date mémorable dans les annales musicales de notre pays, et de féliciter en même temps l'Académie de Musique de Québec qui a pris l'initiative de cet encouragement aux beaux-arts, et le gouvernement provincial dont la générosité a permis l'exécution de cette excellente idée.

Nous félicitons cordialement Mlle Coulombe et son distingué professeur, M. J.-A. Bernier.

LES FETES SE CONTINUENT

LONDRES, 26 — Les souverains ont passé un dimanche tranquille à bord du yacht royal en rade de Portsmouth. Le seul événement de la journée a été la revue des vétérans de la marine et de l'armée. Il y avait 140 anciens combattants alignés dans la cour des chantiers maritimes ; un grand nombre d'entre eux étaient infirmes, estropiés ou balafrés. Le roi et la reine ont causé amicalement avec les vétérans.

D'après le programme tracé par le secrétariat des affaires étrangères hier soir était le temps consacré aux réceptions des diplomates étrangers. En conséquence toutes les légations et toutes les ambassades ont donné des dîners. Le dîner de l'ambassade allemande a été le plus brillant. Le prince héritier et la princesse Frederic-Guillaume et le prince et la princesse Henri de Prusse y assistaient.

Les églises catholiques et les églises protestantes de Londres ont célébré des services religieux d'action de grâces hier à l'occasion du couronnement.

Après la messe, le délégué du pape au couronnement s'est agenouillé au maître-autel et a prononcé des prières pour le roi et la reine.

Après la cérémonie Mgr Bourne, archevêque de Westminster, a donné un déjeuner en l'honneur du délégué papal. Le duc de Norfolk et plusieurs personnages distingués y assistaient.

Le roi et la reine retournent à Londres aujourd'hui pour entreprendre une nouvelle semaine de réjouissances.

LES OCCASIONS SERONT LEGION

A la vente pour cause d'incendie de la maison Henri Scott

Pensez-y, une maison au commerce régulier comme celui de la maison Scott, la plus grande bijouterie canadienne - française de Montréal, qui vous offre une vente à réduction. Annoncée samedi dans la PATRIE, cette vente commence aujourd'hui et nul doute que tous ceux qui visent quelque chose à l'économie ne manqueront pas de profiter d'une aubaine pareille, car c'est une véritable aubaine que d'acheter des bijoux de toutes sortes et de haute marque à des prix d'occasion.

On connait l'assortiment considérable de la maison Scott et l'on peut s'attendre à une véritable course aux bonnes occasions.

QUEBECOIS CENTENAIRE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 26 — On profite aujourd'hui de la fête nationale pour fêter M. Ambroise Guay, qui demeure chez son fils, M. Jacques Guay, 96 rue Latourelle, et qui célèbrera son centième anniversaire de naissance le 6 juillet prochain.

Si vous songez à adopter une buanderie, essayez la TOILET, 425 rue Richmond. Tél. Up. 3480.
87-1me-v-lno

NOUVELLES DE CARTIERVILLE

(Spécial à la PATRIE)

CARTIERVILLE, 26—Notre village traverse une ère de prospérité sans précédent: les terres se vendent à des prix fabuleux. M. Edouard Gohier a acquis de M. Stanislas Lapierre, 146 arpents pour $145,000 ; M. Geo. Tolhurst, pour 46 arpents, au "Bois Franc", sans bâtisse, a payé $6,400, il y a trois ans, et a revendu à MM. Jim. Barber et Shaw, du Grand-Nord, pour $40,000

—On attribue cette fièvre de spéculation à la construction du chemin de fer du Grand-Nord et au canal de la Baie Georgienne.

Il ne reste que très peu de terre ; si toutefois il en reste.

—La construction est active. A part du beau bureau de poste qui vient d'être terminé, notre presbytère avance rapidement, sous la direction de MM. Plouffe et Bertrand.

—La récolte a très bonne apparence; les cultivateurs sont confiants. Le dernier orage n'a fait aucun dommage.

—Les prochaines séances du conseil auront lieu dans notre nouvel hôtel de ville, l'ancien Hôtel Plaisance, acheté au prix de $11,000. M. Arthur Laurin, marchand de glace en est le gardien.

MMme J. D. M. Grothé et sa fille Berthe, de St-Jean-Iberville, étaient de passage, lundi dernier, chez M. Edgar Grothé.

LE FAMEUX
POELE A GAZ
Détroit Jewel

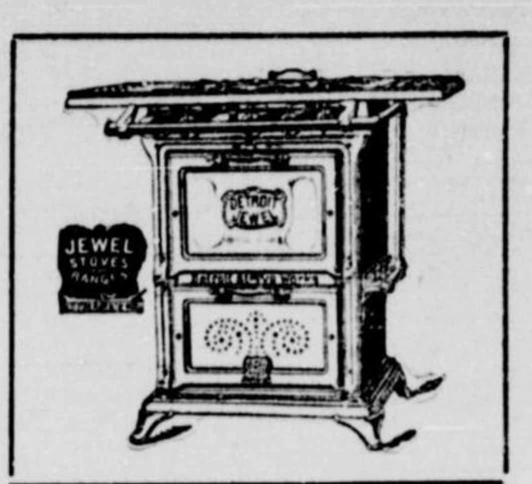

est maintenant en vente à nos magasins.
"LE JEWEL"
est fabriqué par la plus grande fabrique de poêles du monde et sa réputation de poêle à gaz parfait s'étend d'un océan à l'autre. Allez le voir avant de l'acheter : $23.00 comptant et $25.00 en paiements mensuels.
Magasin du Haut de la Ville
358 rue Ste-Catherine Ouest,
Montreal Light, Heat & Power Co.,

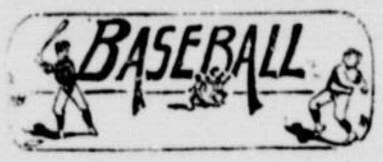

LIGUE CANADIENNE DE L'EST

Les Richmond ont encore été les seuls à gagner leur partie, hier, dans le circuit provincial, battant Lachine par un score de 13 à 3. "Nat" Lavoie fut le héros de l'après-midi frappant un home run alors que les buss étaient remplies.

Le jeu de Sherman au champ et de Morin au bâton furent d'autres points saillants de la partie.

Score :

Richmon	104512000—13	13	3
Lachine	000010020— 3	6	4

Batteries: Ashton et Morin, Clément et Leduc.

A Sorel, Paquette, qui est en grande forme a tenu les Chéniers à sa merci. Tuck pitcha aussi une bonne partie, mais son support fut défectueux. Bélanger fit le plus beau coup de l'après-midi, saisissant un "fly" dans le champ de gauche et confiant un homme au troisième but complétant, un double jeu.

Score :

Sorel	01400123x—10	9	3
Chénier	000001000— 1	8	5

Batteries — Paquette et Péloquin; Tuck et George. Umpires, Villandre et Dufault.

A Terrebonne, l'équipe locale a défait les Mascottes par un score de 10 à 3. Le Terrebonne a accumulé 13 baschits sur les balles de Manny. Larue a été très bien secondé par ses co-équipiers. Les points saillants furent des "catches" à sensation par Lieper et Brière.

Score par innings:

Mascotte	000010020— 3	[illegible]	7
Terrebonne	2000004x—10	13	2

Batteries — Manny et Laporte ; Larue et Weir. Umpire, Chapleau.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	P.	Pour
Sorel	5	1	.833
Trois-Rivières	3	1	.750
Valleyfield	2	2	.500
Terrebonne	2	2	.500
Lachine	1	3	.250

AU PARC KING EDWARD

L'ouverture de la saison de baseball à l'Isle Grosbois s'est faite hier, devant une assez belle assistance. Shamrock a été battu par le Montréal Réserves par le score de 7 à 4. Les faits saillants de la partie furent le jeu de Vandette au bâton, 3 coups bien placés sur 5 fois au bâton et le coup de 2 buts de Carmel, dans le champ du centre, alors qu'il y avait 2 hommes sur les buts.

Pour dimanche prochain on annonce la joute entre le Shamrock et les vieux Voltigeurs de St-Henri. Suit le sommaire :

MONTREAL RESERVES

	AB.	R.	1B.	PO.	A.	E.
Kearney, s.s.	5	0	1	2	0	1
Lemieux, 2b.	5	0	0	0	1	[illegible]
Viau, 1b.	5	1	1	8	0	[illegible]
Brault, l.f.	5	0	0	1	0	[illegible]
Vandette, 2b.	5	1	3	0	4	[illegible]
Nightingale, c.f.	4	1	0	0	0	[illegible]
Travellagan, r.f.	4	2	1	1	0	[illegible]
Upton c.	3	2	1	13	1	[illegible]
Moffatt, p.	4	0	1	1	5	[illegible]
Total	40	7	8	27	11	[illegible]

SHAMROCK

	AB.	R.	1B.	PO.	A.	E.
Brousseau, l.f.	4	0	1	1	0	[illegible]
McCloud, s.s.	5	0	1	2	3	[illegible]
Lapointe, r.f.	4	1	0	0	0	[illegible]
McGougan, 3b.	3	1	0	2	2	[illegible]
Carmel, 1b.	3	1	2	14	0	[illegible]
Price, 2b.	4	0	0	0	1	[illegible]
Powers, c.f.	4	0	1	0	0	[illegible]
Gorry, C.	3	1	0	8	0	[illegible]
Brouillette, p.	4	0	0	0	7	[illegible]
Total	34	4	5	27	13	[illegible]

Par reprises :

		R.	H.	E.
M. Reserves	020211010	7	8	1
Shamrock	000012100	4	5	[illegible]

SOMMAIRE

Buts volés, Kearney 2, Viau, Travellyan, Upton 2, Moffatt, Brousseau, Lapointe, Carmel, Price 2, Power, Gorry; coups bon pour 2 buts, Carmel, Vandette, 1er but sur 4 balles de Moffatt 1; frappé par le lanceur, Gorry, Brousseau, Upton. Struck out par Moffatt 13, par Brouillette, 8. Passed ball, Gorry, Upton. Wild Pitches, Price, Upton, 3. McCloud. Laissés sur les buts, Montréal Réserves 6 ; Shamrock 5. Durée de la partie 1.50. Arbitre Stephens.

BLESSE D'UN COUP DE REVOLVER

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 26 — Un nommé Lucien Roy, a été blessé hier, sur un quai du bassin Louise, d'un coup de revolver tiré accidentellement par un de ses amis qui s'exerçait au tir. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu où l'examen de la blessure sera fait aux rayons X.

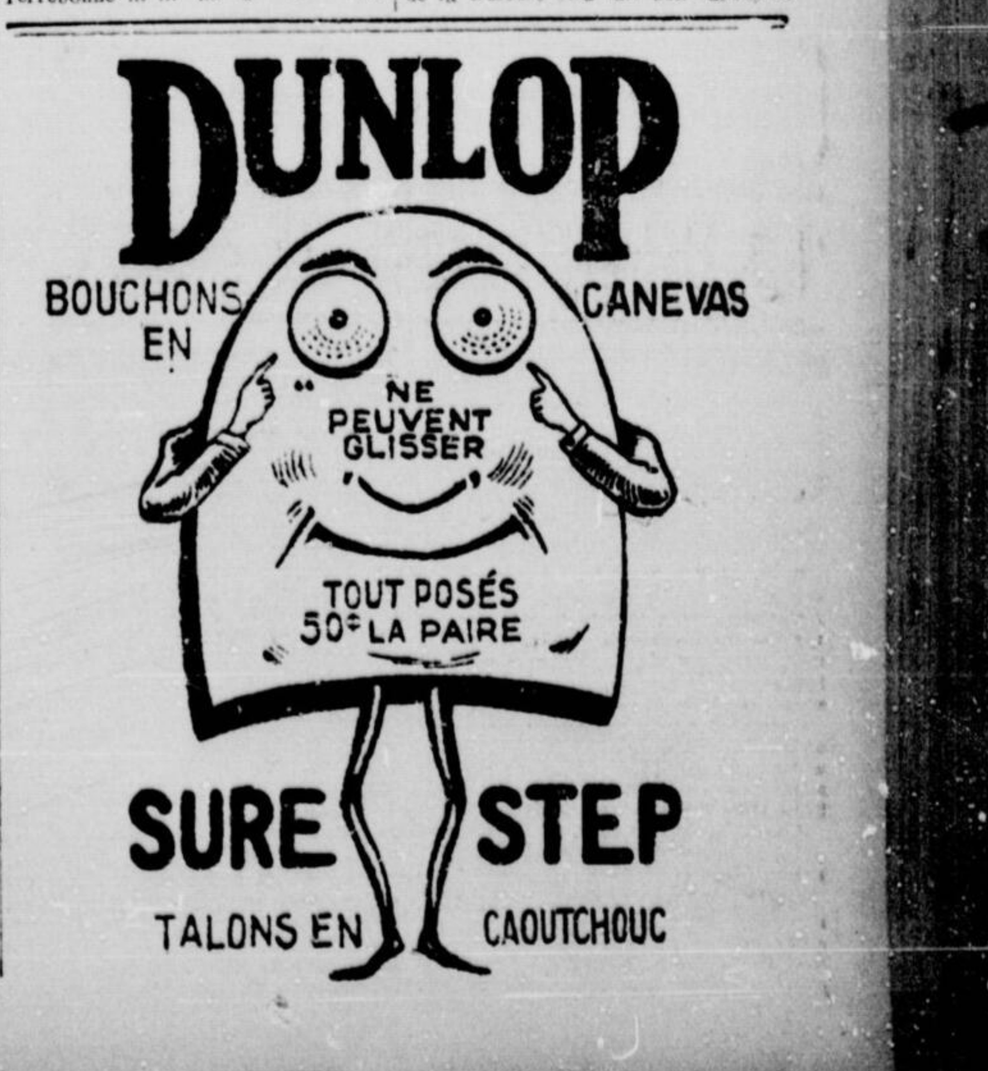

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées

—DE—

La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à louer, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Pension d'enfants, Pension d'Eté, Trouvé.

20 mots ou moins 10c, ½c par mot de plus chaque insertion; 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées; 1 mois, 25 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

Vendre, à Louer, Situations Vacantes Chambres demandées, Informations demandées, Personnel, Avis de responsabilité, et toutes les annonces pour rubriques non mentionnées dans la CLASSE A.

20 mots ou moins, 10c, 1c par mot de plus chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 5 insertions à l'édition hebdomadaire. 1 mois, 26 insertions, pour le prix de 16 insertions avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem.

25c par fois ou trois insertions pour 50c. (suivant la formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

AGENT dans la ferronnerie et l'épicerie pouvant fournir caution, demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 103-3

AGENCES DEMANDEES— Une personne ayant 20 ans d'expérience dans l'assurance sur vie, peut donner de $100,000 à $150,000 par année pour une bonne compagnie et bonnes conditions. S'adresser à Casier 164 La PATRIE. 103-2

AIDE CUISINIER.— Un jeune homme âgé de 18 ans, demande position d'aide cuisinier. S'adresser au Bureau de Placement dela Patrie, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 102-4

APPRENTI MACHINISTE. — Jeune homme demande à apprendre le métier de machiniste. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 102-4

APPRENTI mécanicien ayant 2 ans d'expérience et de bonnes références demande position immédiatement. S'adresser à 144 St-Maurice ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2795). 103-4

CHARRETIER—Un jeune homme demande ouvrage général ou position de charretier. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 101-4

CHARRETIER parlant les deux langues demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 103-3

CHAUFFEUR d'automobile, ayant de bonnes références, demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 102-4

CLAVIGRAPHISTE — Une jeune fille demande position de clavigraphiste dans un bureau, a de bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 102-4

COCHER français ayant de bonnes références demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 102-3

COLLECTEUR — Un homme marié, âgé de 30 ans, parlant les deux langues, possédant cheval et voiture, demande position de collecteur ou autre. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre (2791) 103-6

COMMIS EPICIER — Un homme âgé demande position dans une épicerie, a de bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 103-4

COMMIS DE BUREAU. — Un jeune garçon âgé de 14 ans demande position dans un bureau, fera les messages. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine-Est, chambre 30. 103-4

COMMIS de mercerie ou collecteur, ayant de bonnes références, demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 103-3

COMMIS DE BUREAU — Une jeune fille âgée de 20 ans, parlant les deux langues, et ayant de bonnes références, demande position. S'adresser au bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 101-4

COMMIS épicier ou ferronnerie ayant 12 ans d'expérience et de bonnes références, demande position. S'adresser à 528 rue Gilford ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2797). 103-4

COMMIS DE BUREAU — Une jeune fille demande position dans un bureau, connait la clavigraphie et est capable de faire la traduction. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 101-3

COMPTABLE — Une jeune fille demande position dans un bureau de téléphone ou comme comptable ; a de bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 102-4

CONCIERGE - COCHER — Un homme âgé de 30 ans, demande position de concierge dans une maison privée, ou de cocher, a de bonnes références. S'adresser à 391 rue Lasalle, Maisonneuve ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2780). 101-3

CONDUCTEUR D'ASCENSEUR— Un jeune homme demande position de conducteur d'ascenseur, a de bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 102-3

COUPLE MARIE, sans enfant demande de place, l'homme très habile dans la maison et connaissant bien le soin des chevaux, l'épouse comme cuisinière ou femme de chambre, possède bonnes références. S'adresser à 407 rue Beaudry ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2786). 102-4

DELIVREUR — Jeune homme âgé de 18 ans demande position de délivreur. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 30. 103-4

EMPLOIS DEMANDES

DELIVREUR — Un jeune homme ayant 4 ans d'expérience et de bonnes références, demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 102-3

DISTRIBUTEUR de circulaires ayant de bonnes références, demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 103-3

EXPEDITEUR ayant 2 ans d'expérience et de bonnes références demande position. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 103-3

GARDIEN — demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 103-3

GARÇON âgé de 14 ans demande position pour les vacances. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 102-3

GARÇON âgé de 14 ans, parlant les deux langues, demande position de messager. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 103-4

GARÇON âgé de 13 ans connaissant la clavigraphie demande ouvrage dans un bureau pour la saison d'été. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste Catherine Est chambre 30. 102-3

GARÇON DE BUREAU — Un jeune garçon parlant les deux langues et connaissant la clavigraphie, demande position dans un bureau, pour se rendre utile et faire les messages, pour la saison d'été seulement. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 101-4

GARDE-MALADE — Une femme ayant de bonnes références, demande position de garde malade. S'adresser à 39 rue Christophe-Colomb, Tél. St-Louis 1040 ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 101-4

GARDIEN.— Un homme âgé de 48 ans, parlant les deux langues, demande posision de gardien. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 30. 102-.

GARDIEN DE NUIT—Un homme âgé de 45 ans, parlant les deux langues, demande position de gardien de nuit; a d'excellentes références. S'adresser à 324 Ave Hôtel-de-Ville ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre, 30 — (2794) 103-4

GARDIENNE DE BUREAUX — Une dame française parlant l'anglais, demande position de gardienne de bureaux ou d'école, demande logement et chauffage, peut fournir de bonnes références. S'adresser à 634A Chambord, ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2787). 102-4

HOMME âgé de 37 ans, demande bureaux à nettoyer, ou position de gardien. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catheraine Est, chambre 30. 101-3

HOMME marié, âgé de 30 ans ayant 5 années d'expérience comme voyageur dans les machines agricoles, parlant anglais et français, demande position, peut fournir meilleures références. Ecrire Casier 165 "La Patrie". 103-1

INSTITUTRICES — Deux jeunes filles (sœurs) possédant diplôme élémentaire français et anglais, désirent position d'institutrices dans une campagne, école du village, demandent, salaire $125 chacune. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 101-4

JARDINIER — Un jeune homme âgé de 24 ans, demande position de jardinier. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 101-4

JARDINIER fleuriste demande emploi ou autre ouvrage tranquille, veuf, âgé de 48 ans, sans enfant, strictement de la tempérance, muni de bonnes références. S'adresser à A. B., Sault-au-Récollet ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2785) 102-4

JEUNE HOMME âgé de 18 ans, demande ouvrage dans un garage d'automobile. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 20. 101-4

JEUNE HOMME âgé de 16 ans demande ouvrage dans un magasin. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste - Catherine Est, chambre 30. 103-4

JEUNE HOMME âgé de 16 ans demande position, parle les deux langues et a de bonnes références. — S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 103-4

JOURNALIER CHARRETIER —Un homme marié demande ouvrage immédiatement, journalier-charretier. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 102-4

MECANICIEN—Un homme âgé de 38 ans, parlant les deux langues, demande position de mécanicien sur machines à bois, mesureur de bois, a 10 ans d'expérience. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 102-4

MESSAGER demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 102-4

MESSAGER demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 102-3

MESSAGER — Un jeune garçon âgé de 13 ans demande position immédiatement. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 101-4

MESSAGER.—Un jeune garçon âgé de 13 ans, demande position de messager. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, Chambre 30. 103-3

MESSAGER — Un jeune garçon âgé de 15 ans, parlant les deux langues, demande position de messager. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 103-3

MESSAGER — Jeune garçon de 13 ans demande position de messager pour les mois de vacances. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 103-4

OUVRAGE GENERAL. — Un homme âgé demande bureaux à nettoyer. S'adresser à 233 Panet, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 103-3

OUVRAGE GENERAL — Homme âgé de 50 ans, demande ouvrage général, a de l'expérience comme forgeron-mouleur, ou comme gardien. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 101-4

PEINTRE de voitures ayant 5 ans d'expérience, demande position, a de bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 103-4

PIANISTE — Une jeune fille demande position de pianiste dans un théâtre de vues animées. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 102-4

EMPLOIS DEMANDES

PLOMBIER - FERBLANTIER ayant 5 ans d'expérience et de bonnes références, demande position. S'adresser à 863 St-Hubert, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 101-4

AGENTS DEMANDES

AGENTS DE JOURNAUX (News agents) demandés, devront être des vendeurs de 1ère classe ; références et garantie requises. S'adresser au Dépt. des journaux du C.P.R. (News Dept.), Glen Yard, Westmount. 102-2

AGENTS DEMANDES—Scotch Whiskey — Une maison établie depuis longtemps, qui vend du Scotch Whiskey désire un bon agent, ayant de bons rapports commerciaux pour la représenter. S'adresser à James Martin & Co., Leith, Ecosse. 91-12-19-26

UNE compagnie d'assurance-vie très influente demande un agent-voyageur pour le district de Québec avec un salaire fixe et ... commission. Inutile de se présenter sans être parfaitement qualifié. S'adresser à Casier Postal 411. 101-6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE — On demande un associé pour créer une maison de santé par Monsieur gradué et diplômé S'adresser par lettre à casier 163 "La Patrie". 103-1

ELEVES DEMANDEES

APPRENEZ le métier d'automobiliste. Leçons à domicile. Salaire de $25 par semaine garanti, $10 par semaine tout en apprenant. Rochester Auto School, 1777 Rochester, N.Y. 36-j-n-o.

HOMMES - GARCONS DEMANDES

ASSISTANT GERANT — On demande un assistant gérant pour un club. S'adresser par lettre au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. (2792) 103-4

ASSISTANT TENEUR DE LIVRES On demande un jeune garçon de 17 à 18 ans comme assistant teneur de livres. S'adresser par lettre mentionnant salaire exigé à N. P., "La Patrie". 99-j.n.o.

BOUCHER demandé expérience requise, salaire raisonnable. S'adresser à Georges Meunier, 474 Duluth. 98-6

CHARPENTIERS MENUISIERS demandés au No 1331 Huntley, près 6 heures au soir, s'adresser 1024 Sanguinet. 103-2

CIREURS — 3 bons cireurs de chaussures, expérimentés, demandés. S'adresser immédiatement à Goodyear Welt Shoe Repairing Co., 731 rue Ste-Catherine Ouest. 103-2

COMMIS—On demande de bons commis pour un magasin de hardes faites, chapeaux et chaussures. S'adresser à 74 rue St-Laurent. 102-2

COMMIS — On demande commis d'expérience pour prendre charge Département hardes faites. Bon salaire. Position permanente. Ecrire en donnant âge, expérience et informations générales. C. C. Paradis, Sorel. 101-6

COUTURIERE demandée pour coudre dans famille privée. S'adresser à 58 Sherbrooke Ouest, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2790) 102-4

DELIVREUR — On demande un jeune homme pour délivrer les ordres chez un boucher. S'adresser à 1137 rue Mont-Royal, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2774) 100-4

ELECTRICIEN demandé immédiatement. S'adresser à 474 rue Ontario Est. 102-2

FORGERON—On demande un homme pour travailler à une forge à 20 milles de Montréal. S'adresser à Boîte 52, Vaudreuil. 102-2

HOMMES demandés pour mettre des chaussures sur la forme. S'adresser à Winn Co., Limited, Perth, Ont. 28-jno

HOMME possédant quelques capitaux qui désirerait prendre parts actives dans une industrie en voie de prospérité, comme commis-voyageur. Nous ne voulons que des gens sérieux et compétents. S'adresser à M. J. M. Bellerose, le jour à 726 Notre-Dame Est, le soir entre 6 et 8 heures, 269 Ontario Est. 100-6

HORLOGER demandé. — Un arpenti de 2 ou 3 ans d'expérience chez Duquette & Cordeau, 1993 Notre-Dame Ouest. 103-1

INGENIEUR — On demande un ingénieur ayant licence de 2e et 3e classe, pour travailler la nuit. S'adresser à Boîte 52 Vaudreuil. 202-2

INSTITUTEUR—On demande pour la paroisse de St-Hubert, un instituteur pour école modèle et une institutrice pour école élémentaire. S'adresser Frs. Robert, Sec.-Trés., St-Hubert. 102-2

JEUNE homme demandé comme assistant comptable, devra avoir de l'expérience et posséder une bonne écriture. Ecrire à Casier 162, La PATRIE. 103-2

JEUNE HOMME demandé, comme assistant teneur de livres et commis d'expédition, parlant français et anglais, un connaissant la sténographie préféré. Ecrire soi-même, disant l'âge, l'expérience, les références et le salaire demandé, à Casier 161 "La Patrie". 101-2

OUVRAGE GENERAL — On demande un homme pour l'ouvrage général dans un club. S'adresser à 187 Sherbrooke ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2793). 103-3

PEINTRE — On demande un peintre pouvant blanchir les murs et un menuisier au No 568 rue Fullum, O. Cléroux. 102-3

VENDEURS — Ceci signifie pour vous — Position permanente pour un vendeur expérimenté de plants vivaces. Poussés à Québec. Les meilleurs échantillons gratuits. Demandez des renseignements. Canadian Nursery Co., Limited, Montréal. 67-1-m-s-jno

FEMMES - FILLES DEMANDEES

COMPTABLE — On demande une jeune fille connaissant bien le français et l'anglais et la comptabilité pour un département d'imprimerie. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 28. 71-jno

COUTURIERE — On demande une bonne couturière pour coudre à domicile. S'adresser immédiatement à 58 Sherbrooke Ouest ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2790). 103-4

FEMMES, FILLES, DEMANDEES— 2 couturières demandées immédiatement, pour pantalons et vestes, bons gages et place permanente. S'adresser à H. Lebrun, marchand tailleur, St-Timothée, Co. Beauharnois. 102-3

FILLE — On demande une fille de table. S'adresser au No. 6 rue William, coin McGill. 101-3

FILLES demandées pour travailler au département des étiquettes. S'adresser à W. Clark, 83 rue Amherst. 101-3

FILLE — On demande une fille d'expérience pour travailler dans un magasin de confiserie. S'adresser au No 30 Première Avenue, Viauville. 101-3

FEMMES - FILLES DEMANDEES

FILLE — On demande une fille ou femme pour ouvrage général, $25 par mois seront payées à une bonne fille. S'adresser 97 Commune, près McGill. 101-6

FILLE DE SALLE — On demande une fille de salle. S'adresser immédiatement au Café Astor, coins St-André et Ste-Catherine Est ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2782) 101-4

GARNISSEUSES d'expérience demandées pour travailler dans les blouses et les robes. S'adresser à Mlle Gariépy chez Kusner Bros., 23 rue St-Antoine. 23-j-n-o.

Jeunes Filles

JEUNES FILLES de bonne éducation et parlant facilement l'anglais, pour apprendre à opérer au téléphone. Bons salaires et positions permanentes pour jeunes personnes diplômées. Salaire payé des l'apprentissage. S'adresser à Instruction School, Bell Telephone Co., 241 rue St-André. 96-12

MODISTE — On demande une bonne modiste ainsi qu'une apprentie. S'adresser immédiatement, 21 Drolet en bas. 102-3

STENOGRAPHE — On demande immédiatement une jeune fille sténographe - clavigraphiste connaissant bien les deux langues. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. 103-3

OPERATRICES POUR BLOUSES ET JUPES. — On demande des opératrices d'expérience seulement. Emploi permanent. Bon salaire garanti. S'adresser à M. Hayes, 100 rue Latour. 191-jno

VENDEUSES demandées pour un magasin de marchandises sèches; s'adresser à 949 rue St-Denis, seules de bonnes vendeuses demandées avec références. 103-2

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICE sachant l'anglais et le français pour enseigner dans la petite classe de l'école séparée du village de Warren avec au moins un an d'expérience. Bons gages seront payés. S'adresser à Emile Langlois, Sec.-trés., Warren, Ont. 19-24-26-1

INSTITUTRICES — On demande trois institutrices pour une école à trois milles du village. Salaire $175 par année. S'adresser au Secrétaire-Trésorier, M. E. H. Sabourin, Rapide de l'Orignal ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. (2779). 101-4

SERVANTES DEMANDEES

CUISINIERE — On demande une cuisinière et une femme de chambre bien recommandées. S'adresser au No 445 chemin Ste-Catherine Outremont. 103-2

A votre Service

Il y a toujours au DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES de la PATRIE des employés prêts à recevoir les messages téléphoniques que vous voudrez bien nous envoyer.

Pour faire publier une Petite Annonce dans la PATRIE, téléphonez au No 5800 EST. Il est tout-à-fait inutile de vous déranger.

BONNE D'ENFANT. — On demande une personne pour prendre soin d'un petit garçon. S'adresser à 348 Ontario Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2798) 103-3

CUISINIERE et femme de chambre demandées immédiatement. S'adresser à 58 Sherbrooke Ouest, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Sainte-Catherine Est, chambre 30. (2789) 102-4

CUISINIERE — On demande une cuisinière et une fille de chambre pour une famille sans enfant. Bons gages, références exigées. S'adresser 107 St-Jacques, chambre 37, entre 9.00 A.M., et 12.00 et 2.00 à 4.00 P.M. 99-6

SERVANTE générale demandée, bons gages, plein-pied, pas d'enfant. S'adresser 949 St-Hubert. 98-6

SERVANTE GENERALE demandée pour famille de 2 personnes, pas de lavage, références exigées, 938 St-Denis. 101-3

SERVANTE — On demande une servante générale pour presbytère à la campagne. S'adresser à 71 rue Lagauchetière Ouest. 99-6

SERVANTE — On demande une bonne servante générale chez le Dr C. N. Barry, 317 rue St-Denis. Pas de blanchissage, ni repassage. 103-2

SERVANTE GENERALE demandée avec références, pour petite famille, deux personnes. S'adresser 540 Sherbrooke Est. 102-3

SERVANTE — On demande une servante pour famille privée bien traitée. S'adresser immédiatement à 770 Papineau, le jour et le soir. 103-6

SERVANTE GENERALE demandée immédiatement. S'adresser à 285 Duluth Est, ou au bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 30 (2796). 103-4

SERVANTE — On demande une jeune fille de 15 à 16 ans pour aider au ménage et aux enfants. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2783). 101-4

SERVANTE générale sachant bien faire la cuisine demandée immédiatement, références exigées. S'adresser à 329 Mont-Royal Est, ou au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2784) 101-4

SERVANTE générale connaissant bien la cuisine demandée, ou bien une cuisinière et une fille de chambre. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine-Est, chambre 30 (2788) 102-4

SERVANTE — On demande de suite une bonne servante comme cuisinière, dans une petite famille qui passe l'été à la campagne près de Montréal. S'adresser à chambre 314 17 Côte de la Place d'Armes. 102-3

SERVANTE GENERALE — On demande une fille sachant faire la cuisine, pour une famille de trois personnes. Pas de lavage. Devra aller à la campagne durant l'été. Salaire $18.00 par mois. S'adresser immédiatement au Bureau de Placement de la PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, Chambre 30. 102-5

SERVANTES DEMANDEES

CUISINIERE — On demande une cuisinière et une femme de chambre bien recommandées. S'adresser au No 448 Chemin Ste-Catherine, Outremont. 102-2

SERVANTE GENERALE demandée immédiatement pour petite famille. S'adresser à 84A rue Viger ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30. (2799). 103-3

SERVANTE demandée pour ouvrage général dans petite famille. S'adresser 67 Beaudoin ou au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2800). 103-4

SERVANTE GENERALE sachant faire la cuisine demandée immédiatement pour aller à Terrebonne, références exigées. S'adresser au Bureau de Placement de LA PATRIE, 120 Ste-Catherine Est, chambre 30 (2781) 101-4

AUTOMOBILES A LOUER

AUTOMOBILES à louer pour baptêmes, mariages et promenades. Max. Lapointe, maître-charretier, 537 Visitation. Tél. Est 980. 54—156

AUTOMOBILES à louer pour baptêmes, mariages et promenades, prix modéré. S'adresser à Henri Lavoie, 1956 St-Denis. Tél. St-Louis, 1776. 80-85

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER No 2119, rue St-Laurent, chambre confortablement meublée sur le devant de la maison. 98-6

DORCHESTER EST, 343 — Grande chambre meublée, eau chaude, lumière Auer, famille privée. Téléphone, pour messieurs. 101-6

RUE YOUNG, 124. Chambre meublée à louer, avec usage de la cuisine, approprié pour couple marié. 101-6

ST-ANDRE, 681 — Chambre meublée dans famille française, usage du téléphone, gaz. 102-3

STE-ELIZABETH 5 — Chambres doubles et simples à louer, meublées, avec balcon, gaz et bain. 103-3

STE-CATHERINE EST 283. Jolie chambre sur le devant, lumière électrique, famille privée, prix modéré. 101-3

ST-URBAIN 2263 — Belle grande chambre meublée à louer, maison sans enfant près de la gare du Mile-End. 103-6

ST-LAURENT 1344 près Rachel, à louer chambre garnie pour un monsieur, usage du gaz et bain, famille privée de 3 personnes, prix modéré, belle fenêtre. 101-3

255 LAGAUCHETIERE EST. — Une chambre à louer pour dame et monsieur ; deux autres pour messieurs. 103-6

BICYCLES A LOUER

25c par demie-journée, 50c les samedis après-midi. 370 Dorchester Ouest, Up. 1249, 5153. Ouvert le soir, excepté les mercredis et jeudis. — "Smyth's" magasin de bicycles. 85-26

CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE et pension de première classe, bon chez-soi, famille privée, pas d'enfants. S'adresser 456 rue Maisonneuve. 103-2

QUEBEC — Pension privée de première classe, chambres double et simple, avec ou sans pension. Belle localité à quelques pas du château Frontenac. Accommodations modernes. S'adresser à 20 Mt.-Carmel, Québec. 86-26

SUCC. PINSONNAULT — Chambre et pension de première classe, bon chez-soi, famille privée, pas d'enfants. S'adresser 456 rue Maisonneuve 102-2

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEE

JEUNE ANGLAIS catholique, désire chambre et pension dans une respectable famille privée française, au nord de la rue Ste-Catherine préféré et pas trop loin dans l'Est. Donnera tous les détails par lettre, même en français si l'on veut, à Boîte 159 la PATRIE. 102-3

PENSION D'ETE

PENSION d'été demandée — Jeune couple sans enfant demande pension dans famille privée à la campagne près Montréal au bord de l'eau ; prix raisonnable, mentionner détails. Ecrire immédiatement 1356 St-Hubert. 103-2

MAGASINS A LOUER

A LOUER joli petit magasin situé 103 Mansfield, près rue Ste-Catherine Ouest, fixtures électriques et autres, cédés à bon marché ; loyer $25.00 par mois. S'adresser au magasin de 5 à 7 hrs. p.m. 103-2

MAISONS A LOUER

A LOUER pour Juin, Août et Septembre, plain-pied meublé, 6 chambres, bain, w.c., gaz, téléphone dans la maison. St-Louis 1502 — 1356 St-Hubert. Téléphone bureau, Uptown 3840. 103-1

LOGEMENT de 5 appartements, à $12.00 par mois, visible de midi à 1 heure ou 6 à 9 hrs. le soir. S'adresser 860 Drolet près Ave. Laurier. 103-3

PETITE MAISON séparée à louer, porte séparée, avec cour, rue St-Urbain, près rue Ste-Catherine. Possession immédiate. Loyer très modéré. S'adresser 106 rue St-Charles Borromée. 102-3

ST-DOMINIQUE, 715, passé rue Sherbrooke, beau logement de 7 pièces, peinturé et tapissé à neuf. S'adresser 433 St-Laurent A. Lemieux. 103-6

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

PROPRIETES DE CAMPAGNES A LOUER

A LOUER à Woodlands, sur le bord du lac St-Louis, un magnifique cottage de 8 appartements, avec eau et w.c., dans la maison, à 5 minutes des chars. S'adresser sur les lieux. 102-3

A VENDRE

A VENDRE un agrès complet de sellier ; bancs, blocs à collier, couteaux de toutes sortes etc. S'adresser à Pierre Patenaude, St-Rémi. 103-3

A VENDRE.—Seconde hypothèque de $500.00 à 6 p.c. pour $400. Formant avec première $1200.00 sur maison située Annexe. Valeur du terrain $1200.00. Ecrire à E. G. 54 Mitcheson. 100-6

A VENDRE—Salon de cireur—SHINE. dans localité centrale; établi depuis plusieurs années. Recettes $75 par semaine. Cause de vente, maladie. Chance exceptionnelle à prompt acheteur. S'adresser à 90A Vinet. 102-2

BRICADE et MOULIN A SCIE, A vendre à bon marché, situé tout près de la gare à Shawbridge. Adressez B. Beaulieu St-Jérôme C.T., P.Q. 66-jno

BRIQUE

La plus grosse brique d'Embrun manufacturée, dure et molle, ayant 2 3-4 x 8 1-2, à vendre au char ou par toute quantité désirée, livrée à n'importe quel endroit de la ville et de la banlieue soit sur les chars ou par voiture. Aussi magnifique sable à brique et à béton ainsi que ciment Portland "Canada". Canada Lime and Builders Supply Co., bureaux et entrepôts 126 Ave. Laurier Est. Téléphone St-Louis 1987. Le soir, St-Louis 926 ou 2469. 95-52

Crédit $1.00 par Semaine

les gens honnêtes pourront se procurer des vêtements pour hommes et femmes, rideaux, portières, etc., etc., prix spéciaux, pour vêtements sur demande. S'adresser 50 Avenue des Pins, Est ou écrivez et un agent ira vous voir. 99-26

CREDIT - $1.00 - CREDIT

Pour $1.00 par semaine, vous pouvez vous procurer un habillement, pardessus de printemps, costume, manteau, jupe de robe, blouse, tapis, prélarts et tout ce que vous pouvez désirer dans la marchandise sèche. Cette offre est pour tout le monde honnête. H. Cohen & Son, 263 Amherst, coin Ste-Catherine. 92-26

CYLINDRES — 100 cylindres pour phonographes, quelques mois d'usage, grande et belle variété, valeur $45.00 pour $15.00. S'adresser au No. 1659D rue Labelle, Boulevard St-Denis. 99-6

ENGIN "Corliss" de John Engliss & Son, Toronto, 30 forces valant neuf $800, à vendre à grande réduction. S'adresser à Casavant Frères, St-Hyacinthe, Qué. 82-jno

FOURNEAUX A CHAUX et TERRE A CARRIERE. A vendre à bonnes conditions situés dans la paroisse de Ste-Anne des Plaines. Plus d'informations s'adresser à B. Beaulieu, St-Jérôme, C.T., P.Q. 66-jno

LA MEILLEURE place pour minnows vivants et articles de pêche de toutes sortes, est chez R. N. Sévigny, 510 St-Jacques près des gares du G.T.R. et C.P.R. 79-26

MOTEURS ET DYNAMOS installés et réparés. Toujours en mains un stock de machines neuves et d'occasion. Marchand Frères, ingénieurs électriciens, 107 rue Lagauchetière Ouest, Montréal. Tél. Main 762. 250-1-j-s-jno

NOUS AVONS un assortiment varié d'instruments pour chaponner. Chaponnez-vous vos jeunes coqs ? Il y a une mine d'or dans les chapons. Nous avons des "sets" à des prix pour convenir à toutes les bourses. Toutes sortes de nourritures pour poulets, en paquets de 7 et 10 livres, prix spécial pour 100 lbs. Venez nous voir. The Poultry Supplies & Sales Co., 109 Place d'Youville. 78-26

PLATRES

"Hammer Brand", "Windsor", "Alabastine" et autres matériaux à l'usage des plâtriers. Canada Lime & Builders Supply Co., 126 Avenue Laurier Est. Tél. St-Louis 1987, le soir St-Louis 926 ou 2469. 101-52

POELE DE CUISINE, sofa-lit et rideaux Madras, à vendre, 2526 A, rue Waverley. 100-6

VOLAILLES A VENDRE.—25 poules Leghorn Blanches, à $1.50 chacune. Jean Rolland, Mont-Rolland, Qué. 102-6

4 MACHINES à coudre de seconde main à vendre et aussi machine Singer, neuve, en tout temps. S'adresser 844 Papineau près Mont-Royal. 103-6

AUTOMOBILES A VENDRE

Nous vendons, échangeons et achetons toutes sortes d'automobiles de seconde main ; nous avons aussi la "machine shop" avec hommes d'expérience pour toutes sortes de réparations. Elie Boucher, 226 Sanguinet. Tél. Est 5357. 99-26

Toutes sortes d'automobiles de seconde main à vendre. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser au garage Gadbois, 316 Hôtel-de-Ville. 92-26

CHEVAUX, HARNAIS, VOITURES

A VENDRE un beau boghie (rubber tire) aussi un beau petit chien black et tan. S'adresser No 610 rue Maisonneuve. 98-6

A VENDRE—2 petits poneys chatelain, avec harnais et charrette, aussi un gros poney avec un petit Gladstone de 4 et un beau cheval de famille, peur de rien. Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. 102-6

BOGHEI, 2 sièges et Concorde, seconde main, Victoria pour charretier, express neuf. Lebeau, 22 ave Mercier, entre St-Timothée et St-André, près Ontario. Tél. Est 1893. 99-6

CHEVAUX A VENDRE — 2 jeunes chevaux de 1300 à 1400 livres ; aussi 3 chevaux de bogheis et 2 bons chevaux d'ouvrage, le tout à bon marché. S'adresser 28 Dufferin. 99-6

CHEVAUX à vendre, douze bons chevaux, des gros et moyens, $50 en montant, pour toutes sortes de voitures. Phone 1160 Main, 172 rue Bleury, J. Lévesque. 99-12

EXPRESS — 5 express neufs ; 3 seconde main et 1 chariot à pain, à vendre, conditions faciles, aussi engin à gaz. S'adresser 338 rue des Carrières, coin St-Hubert. 102-6

LOTS A VENDRE

OUTREMONT :—90 lots à vendre, belle situation, près du chemin Ste-Catherine, sur les rues de l'Epée, Savard, Esther, Girouard, Bloomfield, Bernard, Lajoie, Duncan, Rockland ; bien divisés, prix modéré. Conditions faciles. S'adresser B. Beaulieu, St-Jérôme, C.T., P.Q. 70-jno

2 LOTS à vendre "King Edward Terrace" contenant de 40 x 90 pieds chacun. Prix, 34c le pied, comptant $400, 97 St-Jacques, chambre 26. 99-6

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE — Epicerie non licenciée, bon centre, stock frais, loyer $15 par mois avec logement ; cause, départ pour l'ouest. S'adresser 613 Dorchester Est. 101-6

EPICERIE non licenciée à vendre ; bonne place d'affaires, logement en arrière, vend pour cause de maladie. S'adresser 419 Wolfe. 97-6

EPICERIE à vendre avec restaurant, logis en arrière, établi depuis 3 ans. S'adresser No. 503 — 3ème avenue Rosemont. 98-6

EPICERIE non licenciée à vendre ; stock frais, garnitures etc. S'adresser 482 Wolfe. Tél. St-Louis 3850. 102-3

EPICERIE non licenciée à vendre, bonne place d'affaires, logements en arrière. Vente cause de départ 298A Montana. 103-6

EPICERIE à vendre, bonne place d'affaires, logement privée en arrière, abandon des affaires, cause de maladie, 53 Avenue Archambault. 103-2

EPICERIE à vendre à ville St-Paul, $500 à $600 de stock, faisant de bonnes affaires, faut vendre au plus tôt, bon marché, cause, maladie. Loyer $12 par mois. S'adresser à Gougeon & Dupuis, 2101 Notre-Dame Ouest. 101-3

FERME A VENDRE

A ST-HENRI DE MASCOUCHE. — Belle ferme, 225 arpents, près de la gare du C. P. R., de l'école, de la beurrerie et du bureau de poste. Pour autres renseignements, s'adresser à C. E. Jeannotte, Caban Ronde 21-23-26

STANSTEAD—La plus belle section fermière de la Province. Fermes grandes et petites à bas prix ; un grand nombre sont des occasions. Ecrire à E. W. Hay, Stanstead, Qué. 99-6

MAGASINS A VENDRE

BEAU RESTAURANT à vendre, tabac, bonbons, rafraîchissements, fantaisie, bonne place d'affaires, près des chars ; prendra terrain ou petite propriété en échange. S'adresser 2188, St-Hubert. 100-6

MAGASIN et boutique de confiseur à vendre à bon marché. Cause de santé. 331 Duluth Est. 103-6

RESTAURANT à vendre $200, faisant bonnes affaires, place d'avenir, logement en arrière, 3 "show-cases" nickelés, près rue Ontario, 529 rue Maisonneuve. 103-6

RESTAURANT A VENDRE faisant de bonnes affaires, bien situé, place d'avenir, logement au-dessus, vend pour cause de santé. S'adresser 965 Notre-Dame Ouest coin Chatham. 102-6

MEUBLES A VENDRE

A peu près 150 chaises pliantes seront vendues bon marché. S'adresser au Gérant de la PATRIE. 55-jno

A VENDRE.—Trois élécroliers ; vendra bon marché. S'adresser au Gérant de LA PATRIE. jno

DURANT ce mois, nous vendons nos meubles, tapis et prélarts, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Venez nous voir avant d'acheter. Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine. 87-27

OCCASIONS D'AFFAIRES

Jean Castelli & Cie

117 Ste-Catherine Est

Attention : On demande les personnes qui désireraient vendre, acheter ou échanger leurs propriétés, terres, lots, etc., pour de bons commerces payants. Nous avons nombre de clients qui désirent s'établir et d'autres ayant un commerce qui désireraient échanger. S'adresser à Jean Castelli & Cie., 117 Ste-Catherine Est, en face La PATRIE 102-3

PIANOS ET ORGUES

BON PIANO carré en bon ordre aussi un petit piano cottage pour la pratique, bon marché, 297 Clark, aussi pianos accordés et réparés. Tél. St-Louis 1558. 95-26

PIANO à vendre Knabe, payé $600, vendra $250 ou $200 comptant, visible 8 hrs le soir. S'adresser 1745, Mance. 103-6

PIANO — Piano droit Morris, $165 comptant, 7 1-3 octaves, 3 pédales. On s'en est servi avec soin, occasion exceptionnelle. The Leach Piano Co., Limited, 560 rue Ste-Catherine Ouest, près Drummond. 102-3

PIANOS A BON MARCHE— Un très beau piano New-York, presque neuf, caisse en acajou, trois pédales, dernier modèle, a coûté $400, à vendre à bon marché, propriétaire a besoin d'argent, 388 Parc Lafontaine. 102-3

PIANO HAYES & CO., carré, légère caisse en palissandre, monture en métal, en excellent état, bon son, occasion de juin $95 ; payable $5 comptant et $3 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest (coin rue Stanley). 102-2

PIANO MASON & RISCH droit, belle caisse en noyer, portée entière, comme neuf, Etait de $425 ; maintenant à $265 ; payable $15 comptant et $7 par mois. Layton Bros., 550 rue Ste-Catherine Ouest (coin rue Stanley). 102-2

TERRE A VENDRE

TERRE A VENDRE à Saint-Hubert, chemin Chambly, 112 arpents de terre grise de première classe, à 8 milles de Montréal. Aucune offre raisonnable refusée d'ici huit jours. S'adresser H. Benoit, 430 Montcalm. 99-6

BIERRE D'EPINETTE

RECETTE gratis pour faire la bière d'épinette Silver, facile à faire délicieuse et meilleur marché qu'aucune autre. Bouchons brevetés, $3.25 la grosse. Cornets pour crème à la glace. Echantillons d'essence Silver gratis. S'adresser P. Bougie et Cie., 273 Seigneurs, Main 6354. 80-26

DISPENSAIRE MEDICAL

Dr F. DE SALES PREVOST, Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge : lundi, mercredi et vendredi, 10 heures à midi, 530 Ste-Catherine Est. Consultations gratuites. 99-22

GARAGE D'AUTOMOBILES

GARAGE ST-LOUIS, réparations de toutes sortes. Si vous êtes en peine, ne vous découragez pas, téléphonez à S. Gagnon, 1924-1928 Blvd. St-Laurent, St-Louis 872 — service rapide. 89-26

GAZELIERS

GAZELIERS, une branche 59c, deux branches $1.49 à $3.49, trois branches $2.49 à $4.49. Appareils à gaz, 35c complets, renversé 49c ; tordeur garanti $5.00, garanti pour cinq ans. J. L. Rouilliard, 332 Mont-Royal Est, coin Rivard, St-Louis 1049. 90-26

COMBUSTIBLE

COMBUSTIBLE — Bois du C. P. R., vendu à $1.50 à $2.00 le voyage, livré. Téléphonez votre ordre. Est 6275 97-26

KODAKS

CAMERAS — Si vous voulez un bon camera, voyez ceux de Hitting, munis des lentilles Goerz. Développement et impression. R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest, Montréal. 103-26

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

MATERIAUX de construction, solives, soliveaux, planches, madriers, colombages, portes, châssis, escaliers, échelle de sauvetage, fournaises, planchers en marbre, division d'office, radiateurs, calorifères, à vendre à sacrifice. S'adresser à J. A. Major & Cie., Tél. W. 1193 ou W. Ziff, Est 206, ou au Bureau des Postes de Montréal, ou 719 Notre-Dame Est. 102-6

PANAMA

Notre assortiment des dernières nouveautés, panama et chapeaux de printemps, offre une variété splendide, aussi grand choix de casquettes nouvelles. Armand Doin, 76 Notre-Dame Est, coin St-Vincent. 102-26

POELES A GAZ

JE VENDS les meilleurs poêles d'acier et à gaz, les plus beaux modèles désirés ; vous épargnerez votre argent en l'achetant, des milliers de familles en font l'éloge. Poêles échangés et réparés avec soin. Agent pour la Cie Moffat, M. H. Boucher, 1490 Blvd. St-Laurent, St-Louis 1814. 97-78

REPARATIONS

REPARATIONS — Nous réparons toutes sortes de meubles ainsi que les matelas et sommiers, etc. Rolland Frère, 901 rue Sanguinet. Tél. Saint-Louis 3867. 95-26

REPARATIONS de meubles de tout genre, rembourrés avec soin, matelas refaits, remis à neuf, $1.00 ; plume désinfectée. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell Est 2075. 83-26

TABACS EN FEUILLES

J. A. FOREST, marchand de tabacs en feuilles, en gros. Toujours en mains le tabac rouge, havana, quesnel, parfum d'Italie, etc. Venez voir l'assortiment. 189 Amherst, Est 1487. 95-26

TEINTURERIE - NETTOYAGE

TEINTURERIE NETTOYAGE—Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co", 86 Saint-Philippe, St-Henri. Pas responsable pour les marchandises. 296-156

AVIS

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné que, "La Compagnie du Boulevard de Montréal Est", s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil pour faire approuver le plan de son entreprise. Par ordre, JOSEPH VERSAILLES, Président. 94-30

INSTITUT FRANCO-BELGE, rue St-André, 186. Guérison des maladies des femmes, rhumatisme, goutte, constipation, etc., cures végétales—consultations gratuites. Traitement des maladies de poitrine, du foie, des reins, des intestins, du sang et de la peau. Expulsion du ver solitaire. 84-26

DIVERS

Cendre donnée pour le charroyage, s'adresser à l'ingénieur de l'édifice "La Patrie", dans l'avant-midi, excepté le samedi.

COURS d'hypnotisme du Prof. Cardin. Envoyez $3.50 par mandat de poste, vous recevrez par retour de la malle, le cours au complet, illustré, du Prof. Cardin, avec 26 poses. Valent $6.00. Saison d'été réduit à $3.50, 180 rue Berri Montréal. 94-26

FORCE D'OR — Pour la pauvreté du sang, pour donner de l'appétit. Recommandable aux femmes qui nourrissent. Facilite la digestion et procure le sommeil. Et spécialement fabriqué pour les consomptifs. Fabrique à Montréal, au No 466 Ave. Atwater, par D. Poirier. En vente au No 268 rue St-Denis. $1.00 la bouteille. 103-6

MADAME CROUZIERES, herboriste, guérit maux d'estomac, eczéma, affections des yeux, tumeurs, etc. Consultations gratuites, 11 rue Plateau, sur Mance. 103-6

ON OFFRE un logement gratis à un couple moyennant le chauffage de la fournaise et le lavage. S'adresser 648 rue St-Denis. 102-3

ARGENT A PRETER

Aronson & Rutenberg
Prêteurs sur gages et bijouteries
113 RUE CRAIG O.
ARGENT A PRETER sur Diamants, Montres, Bijouteries Vêtements, fourrures et nouveautés. 110-1-j-jno

NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigerez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts, entrevue personnelle seulement. Demers & Moreau, Banque Nationale, 99 St-Jacques. 61-m-j-s- j-n-o.

PRETS SUR HYPOTHEQUES

ARGENT A PRETER sur propriétés en construction ou terminées, 6 p.c. Achat, balance, prix de vente. Voir notaire Meunier, 99 St-Jacques, Edifice Banque Nationale. 129-1au

ARGENT A PRETER sur hypothèque à bonnes conditions, et achats de créances. S'adresser au notaire L. Bélanger, 30 St-Jacques. Tél. Main, 1851. Résidence, 240 Visitation. 269-157

PERDU

PERDU hier dans l'après-midi, un livret de reçus, de billets rouges de la Western Cattle Market, signé L. Dansereau, récompense à 811 Mont-Royal Est. 102-3

PERDUE lundi, une épinglette de dame, feuille d'érable en or, entre Wolfe, Dorchester, Amherst, Craig, St-Laurent ou dans les tramways de la rue Amherst. Récompense, 240 Wolfe. 102-3

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE A ACHETER une voiture à deux sièges, seconde main. S'adresser à Boîte postale 388, Valleyfield, Québec. 101-6

ON DEMANDE une propriété de $5,000 à $7,000 dans une bonne localité à échanger pour quelques lots à Notre-Dame de Grâce. Donnera un peu d'argent. Prop. 260 rue Clarke, Jour Main 6877. 99-6

(SUITE A LA 11ème PAGE)

ANNONCEZ DANS LES COLONNES DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

Occasions d'Affaires et Immeubles

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, le meilleur restaurant pour faire un bon marché. Voyez immédiatement O. Jutras, 1239 St-Hubert, près Rachel. 99-6

A VENDRE OU A ECHANGER—Si vous voulez vendre votre propriété ou votre commerce, venez voir O. Jutras, 1239 rue St-Hubert, près Rachel. Tél. Bell St-Louis 4490. 99-6

A VENDRE ou à échanger, un bon magasin de chaussures et un magasin de mercerie. Echangera pour propriété. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 1239 St-Hubert, près Rachel. 103-6

CENTRE. Pointe St-Charles, salle à manger à vendre ou à échanger contre propriété, $40 à $50 par semaine garantis; cause, maladie. S'adresser 211 Centre. 102-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR
Tourangeau & Courchesne

319 MONT-ROYAL
Tél. St-Louis 3094. Coin St-Denis.

TERRE A LA LONGUE POINTE.—Vis-à-vis le Parc Dominion, 1100 lots à vendre à $80.00 le lot une bonne chance.

$21500—Rue St-Denis, près Mont Royal, 2 beaux grands magasins neufs de 95 pieds de profondeur, faisant face sur 2 rues et 4 magnifiques logements modernes, nous vendrons séparément à $10,800 chaque.

$7800—Rue St-Hubert, entre Marie-Anne et Mont-Royal, 3 étages, 3 logements avec belle grande cour toute pontée et écurie de 4 places, grand grenier à foin, hangars, etc., etc. Cette propriété est située voisine du jardin des pères du Saint-Sacrement. Venez voir.

$4250—Rue Simard, près Mont-Royal, 3 étages, 3 logements modernes. Environ $1000 comptant. Un vrai bon marché, venez voir.

$4200 — Rue Messier, tout près Mont-Royal, 3 étages, 3 logements modernes. Hypothèque $2000 Comptant environ $1500. Cette maison est bâtie de première classe.

A LOUER à Maisonneuve, coin Orléans et Lafontaine, magnifique logement 7 appartements, valeur $15, pour $12.

$7200—Rue Rachel, tout près des Erables, en face du collège, 6 logements, 4 et 5 appartements modernes loués $720 par année. Environ $2,000 comptant.

$3000—Coin Mentana et Gilford, 2 étages, 2 logements. Un coin d'avenir. $1,000 comptant environ.

AUSSI plusieurs beaux cottages, tout près des Pères St-Sacrement, sur les rues St-Hubert, Berri et Rivard dans les $5,000. Aussi sur le Parc Lafontaine dans Outremont, etc., etc.

EN FAIT de terres et terrains, je crois que nous avons de quoi satisfaire tous ceux qui voudront bien nous faire l'honneur d'une visite à notre bureau au coin St-Denis et Mont-Royal, chez TOURANGEAU & COURCHESNE. Tél. St-Louis 3094. 24-26-29

PROPRIETES A VENDRE PAR
Messier & Remington

Courtiers d'Immeubles
72 St-Gabriel, près St-Jacques, Tél. Main 7884.

$3400—Rue Joliette, Hochelaga, logements modernes, Revenu $432. Boutique en arrière à 2 étages. Vrai bargain. Offre pour 3 jours.

$3900—Rue Duquette, Hochelaga, Nos 9, 11, 13, construction 1910, bien loué. Revenu $34 par mois, 3 grandes pièces modernes. Offre pour 5 jours. Près de l'église anglaise.

$3600 — Rue Nicolet, 3 logements, avec boutique. Revenu $420, coin de ruelle, bonne place pour commerce, près Ontario. Prendrait un terrain bien situé en échange.

$8000 — $8,500 — $16,000— Trois coins de rues rue Marie-Anne. Bons sites commerciaux déjà établis. Revenus 10 p.c., peut rapporter 12 pour cent.

A VENDRE A MONTREAL-EST
Une magnifique terre subdivisée et enregistrée, environ 80 arpents, située à la Pointe aux Trembles, Trottoirs, canaux d'égout, aqueduc, électricité, etc., en construction. Une chance.

Aussi propriétés, terrains, épiceries et restaurants à vendre dans différentes parties de la ville.

$15200—Ave du Parc Lafontaine. La plus belle propriété du parc. Revenu $120 par mois. Cette propriété atteindra une valeur d'au moins $20,000 dans deux ans.

$4500 — Rue Montcalm, à 200 pieds de la rue Ontario, bois et brique, 10 logements. Revenu $612.00 par année. Conditions faciles, un peu comptant, balance $200 par année.

$7000 — Coin Montcalm, près Ste-Catherine, chance exceptionnelle pour prompt acheteur, $2,000 comptant, balance $280 par année.

S'adresser à MESSIER & REMINGTON, 72 St-Gabriel. Main 7884. Le soir, 646 Lafontaine, Maisonneuve.

A VENDRE — 10 arpents de terre à St-Vincent de Paol, bord de l'eau, Rivières des Prairies, en face station Valade, maison, grange, écurie, puits. Très bonne terre pour légumes, 80 arbres fruitiers. Prix $3,300 pour prompt acheteur. Conditions faciles.
MESSIER & REMINGTON, 72 St-Gabriel. Tél. Main 7884. 101-3

CEUX qui s'occupent de bargains dans l'achat de terrains, propriétés ou échanges, adressez-vous à R. Julien, 1230 St-Hubert. Je puis vous faire faire des placements sérieux et avantageux. 98-6

RUE LABELLE, Boulevard St-Denis propriété neuve de 8 logements, en pierre, rapportant 10 p.c. Vendra ou échangera contre petite propriété. Conditions faciles. S'adresser 278 Christophe Colomb. 102-3

$8500—Rue St-Hubert, Blvd. St-Denis, coin commercial, 1 magasin, 9 logements, loyer $950.

$3600—Rue Labelle, 2 plein-pieds, 5 pièces, bain, cabinet, gaz, etc., excellent placement, 2121 Labelle. Tél. St-Louis 8477. 102-6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR
L. CLEMENT

478 Parc Lafontaine, Tél. St-Louis 566.

$6000 — Rue Christophe Colomb, 266 à 270, près de Mont-Royal, jolie propriété neuve, 3 plein-pieds de six pièces chacun, plomberie ouverte en fonte émaillée, eau chaude pour bains et éviers. Prix $6,000 dont $1,000 comptant, balance, terme facile.

$15000—Avenue Delorimier, 877 à 887, près de Rachel, six plein-pieds de huit pièces chacun, façade en pierre et brique romaine, plomberie ouverte en fonte émaillée, eau chaude pour bains et éviers. Prix $15,600, dont $3,000 comptant, balance terme facile. L'on peut vendre séparément par trois logis à $7,500.

$13000 — Parc Lafontaine, près de Christophe Colomb, 3 logis des plus modernes.
101—24-24-26-27-29-1

PROPRIETES A VENDRE PAR
V. TRUDEL

33 Notre-Dame Ouest. Tel. Main 1945

$1000 comptant rue Aylwin, 2 logements en parfait ordre, terrain 25 x 85. Prix $2,500.

$1000 comptant rue Aylwin près Ste-Catherine, 3 logements, façade en pierre, 7 pièces éclairées, terrain 24 x 110 — $4,700.

$1200 comptant rue Bourbonnière. 3 logements, coin de ruelle, loyer $432, $4,200.

$1000 — Rue Orléans, 3 logements, façade en brique pressée, bains, gaz, électricité, $3,500.

$1000 comptant rue Aird, 6 logements, terrain 29 x 113, grande écurie, loyer $712, $6,500.

$1200 comptant rue Desery, 3 grands logements, grand terrain et écuries, loyer $438, $4,200.

$1000 comptant rue St-Germain, près Usines Angus, 5 petits logements loués $480, $4,000.

$1250 comptant rue Valois, coin Duquette, maison 3 logements et lot vacant, 60 x 24, $5,000.

S'adresser V. Trudel, 33 rue Notre-Dame Ouest, Tél. 1945. 24-26-27

RUE MANCE — Un placement attrayant, dix-huit plein-pieds modernes, planchers en bois dur, corniche en cuivre, tous décorés, garnitures électriques. Omar Oakley, 107 rue St-Jacques. Main 1198. 99-6

6 LOGEMENTS rue Berri, fournaises, 8 appartements, modernes, loyer $1,240, prix $10,500, pierre et brique solide, près Roy, comptant $2,500 ; il faut vendre d'ici à 8 jours. S'adresser G. Goyer, 97 St-Jacques, chambre 26. 99-6

TERRAINS A VENDRE

PARC QUEEN MARY

Ayant front sur la Rivière des Prairies, entre le couvent du Sacré-Coeur et le Sault-au-Récollet. Terrain élevé et sec, magnifique panorama. Le tramway le traverse. Lumière, égoûts et eau à l'automne. Lots pour $110.00 et plus, à des conditions faciles. MACK REALTY CO., Inc., 282 rue St-Jacques, Montréal. MAIN 6422. Agents sur la propriété. 97-1-m-m.j-v

TERRAIN 51 x 100 rue Mont-Royal, 2 terrains coin St-Jérôme et Papineau, 50 x 125 chacun. S'adresser A Claude, 23 Dufferin, Tél. St-Louis 3566. 103-6

CARTES D'AFFAIRES

Avocat

LAMOTHE & Tessier, avocats, édifice banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.D., Camille Tessier, L.L.B. 276-184

Agent d'Immeubles

GOUGEON & DUPUIS, agence générale d'Immeubles et d'assurances, 2101 rue Notre-Dame Ouest, Tél Westmount 4039. Notaire A. Labrèche attaché au Bureau. 84-L.J.S.-26

Collecteur

BONIN J. ARTHUR — Achats de comptes, billets etc., argent avancé sur compte donné en collection, 60 Notre-Dame Est, Tél. Main 1183, soir St-Louis 1321. 64-1.j.s. 6 ms

Médecin

Dr J. M. MALCHELOSSE, spécialiste des maladies spécifiques et des voies urinaires, 412 Dorchester-Est 83-26

Médecin Chirurgien

Dr C. J. Gross, 512 St-Laurent Boulevard, Montréal office Tél. Est 816, soir Est 2056 ; heures, de 8 à 10 — 1 à 3 — 6 à 8. 71-156

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure, No 3193—Dame Virginie Lapierre, épouse de Louis Isaac Chalifé, demanderesse vs Jean-Baptiste Letendre, défendeur, et Mtres Loranger et Prud'homme, distrayants. Le cinquième jour de juillet 1911 à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite demanderesse, au No 254 rue Chambord en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite demanderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions : argent comptant.
J. E. COUTU, H.C.S.
Montréal, 24 juin 1911.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit No 10348.—M. L. Deschamps, demandeur, vs J. L. Rinfret & Cie défendeurs. Le 6ème jour de juillet 1911 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 962 rue Papineau en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.
Conditions : argent comptant.
J. B. TRUDEAU, H.C.S.
Montréal, 26 juin 1911.

La célébration de la Saint-Jean-Baptiste

SUITE DE LA 2e PAGE)

A. Campbell, 2e vice-président ; M. J. Langais, trésorier ; M. Alf. Legault, secrétaire ; M. Bisaillon, commissaire ordonnateur et M. R. Auclair, adjudant général et représentant de la division centre de la société St-Jean-Baptiste. Les autres représentants étaient MM. Auguste Comte, Gauthier et Désaulniers.

Comme nous l'avons dit précédemment, la procession se forma à la place Sir Georges Etienne Cartier, pour se diriger ensuite vers l'église St-Joseph, en passant par la rue Notre-Dame, sur tout le parcours de laquelle des milliers de personnes s'étaient pressées pour voir défiler les différentes sections de la division.

Derrière la fanfare et le corps de clairons des carabiniers royaux venaient les représentants de la paroisse St-Joseph, bannière en tête et suivis des délégués de la paroisse, des enfants de l'école des Frères, etc.

A la suite les unes des autres, les différentes paroisses défilèrent au son des clairons et des fanfares et se rendirent à l'église St-Joseph, ayant à leur tête le petit St-Jean-Baptiste, Paul Poirier, fils de M.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE DANS LA DIVISION OUEST.—La procession. (Cliché Grenier, 1355 Notre-Dame Ouest.)

Adélard Poirier. Décorée à profusion et avec goût, l'église offrait un spectacle grandiose. En avant de la nef, tout près de l'autel, les délégués s'étaient agenouillés et, derrière eux, les membres des différentes sections ou paroisses.

M. l'abbé N. Brissette, de la paroisse de la Côte St-Paul, assisté de MM. Nantel et Pigeon, comme diacre et sous-diacre officia à la messe.

Le chœur de chant de la paroisse, sous la direction de M. Charbonneau, chanta la messe en partie de Listz avec succès et l'abbé Gauthier de Notre-Dame, prononça le sermon de circonstance, qui était, à peu de chose près, le même que celui qu'il fit à Notre-Dame.

Avant le sermon de l'abbé Gauthier, M. l'abbé Corbeil dit quelques mots à ses paroissiens.

BELLE FETE DANS LA DIVISION NORD

La division nord de l'Association St-Jean-Baptiste a célébré hier matin la fête nationale avec beaucoup d'éclat. Les différentes sections s'étaient donné rendez-vous au Parc Cherrier, angle des rues Marie-Anne et St-Laurent, et à 9.30 heures a.m., elles commençaient à défiler par les rues St-Laurent, Rachel, Laval, Duluth, Parc Lafontaine, Rachel jusqu'à l'église St-Jean-Baptiste, dans l'Ordre suivant: Détachement de police, le commandant de la procession Edouard Girard ; la fanfare Philharmonique, directeur L. Bigras; les officiers de la section St-Jean-Baptiste, les officiers du cercle Pie X, Arthur St-Pierre, président ; H. Fortier et Ernest Paquette, accompagnant le R. P. Dugas, S.J., et M. J. D. Larchevêque dans son automobile; section St-Edouard, avec ses officiers, MM. Dubreuil, Desjardins, Pierre Viau et Bernier; Union St-Pierre, de la paroisse St-Edouard; les Forestiers Catholiques, les Forestiers Canadiens, cour St-Jean-Baptiste; le commandant Daniel Murray et la Garde Pie X; la musique de Montréal; Union St-Pierre, cercle No 4 de la cour St-Jean-Baptiste; l'Alliance Nationale Dramatique, les Artisans, Association Musicale Dramatique Molière, section St-Louis de France, commandant H. O. Cholette, cercle Pie X, de l'Immaculée-Conception, Garde Duvernay, capitaine A. Lapointe, commandant Dagenais; Garde Indépendante Ville-Marie, le petit St-Jean-Baptiste, Paul Claude, fils de M. Pierre Claude, entouré de quatre pages, porté dans une voiture que tiraient quatre chevaux; la société musicale St-Stanislas, de l'Enfant-Jésus; le président Eugène Aubuchon, Geo. Vandelac, 1er vice-prés., O. Adam; 2e vice-prés., Olivar Asselin, 1er vice-président, représentant le comité général de l'Association; Martial Hogue, Manuel Cyr, E. Patenaude, président de la section Notre-Dame; R. Valiquette, président de l'Enfant-Jésus; Z. Cusson, préfet de la congrégation des hommes de St-Jean-Baptiste; A. Desjardins, Ernest Bernier, assistants; H. Cardinal, secrétaire, et J. N. Lefebvre, trésorier de la section St-Jean-Baptiste.

Une foule considérable était massée sur tout le parcours magnifiquement décoré.

La procession arriva à onze heures à l'église qui était splendidement décorée de bannières, de fleurs et de lumières multicolores. Dans le chœur se trouvait le monumental pain bénit offert par la section St-Jean-Baptiste. C'est M. le chanoine LePailleur, aumônier général de l'Association St-Jean-Baptiste, qui officia, assisté des RR. PP. Cadieux, c.s.v., et Lavigne, s.s.s., comme diacre et sous-diacre, qui officia.

La chorale, sous la direction du professeur Boucher, avec M. Alexis Contant au nouvel orgue, exécuta le Kyrie et Gloria de Fauconnier, le Credo, de Riga, Sanctus et Agnus de T. Dubois; à la sortie, sur l'orgue: Fanfare de Lemmens. Les solistes étaient MM. Morel, Rolland, Villeneuve, Birtz, Ayott, McCaughan et Beauchamp.

M. le curé Forbes a remercié en termes éloquents l'Association St-Jean-Bte d'avoir choisi son église et sa paroisse pour être le théâtre de ces magnifiques fêtes.

Puis M. l'abbé Philippe Perrier monta en chair. Le prédicateur prit pour sujet: Examen de conscience nationale. Il traita de la survivance de la race française et demanda de ne pas séparer le patriotisme de la religion qui n'est pas en conflit avec la science. Il termina par une vibrante allusion au couronnement du roi. Quand l'archevêque de Cantorbery, dit-il, posa la couronne sur la tête du souverain George V, en souvenir de la conquête normande, il prononça devant ses lors les paroles françaises de son blason : "Je maintiendrai." Maintenons notre foi et notre langue en dépit de nos adversaires et disons-leur de gravir les marches du trône pour en arracher l'écusson royal et en effacer les paroles françaises.

LE MARCHE AUX IMMEUBLES

UNE VENTE IMPORTANTE SUR LE CHEMIN DE LACHINE. — LES DERNIERES TRANSACTIONS.

MM. Mendoza Langlois et Arthur Ecrément, M.P., viennent d'acheter, au prix de $72,150, sur le chemin du côté nord du canal Lachine, une terre de 55 arpents.

Interrogé sur l'objet de cette transaction, M. Ecrément nous a expliqué qu'on établirait une industrie nouvelle à cet endroit dans un avenir très rapproché, et il s'est excusé de ne pouvoir nous dire davantage pour l'instant.

—MM. Webbs et Hyde, architectes, ont fait les plans du nouvel édifice, dont on va commencer incessamment les travaux, qui sera l'un des plus beaux et des plus beaux du genre à Montréal. Il sera à dix étages, entièrement à l'épreuve du feu, avec sa structure métallique sa pierre grise, ses marbres nombreux. Les motifs de décoration seront faits par M. Hébert, le sculpteur bien connu.

—Les dernières ventes du jour sont: Dame Elizabeth Duperrault, Vve Joseph Héroux, à The Montreal Trust Company In Trust, lots 208-7, 208-18 et 208-9 par Mont., avec bâtisse Ave. Claremont, Westmount. Terrain 9,838 pieds carrés. Et un autre emplacement voisin des lots 208-19B-4, 288-19A-4, 1,344 pieds carrés, pour $15,000.00.

Alphonse Goyer et ad. jardiniers, à Charles T. Giroux, coutier d'immeubles lot 69, village Côte-des-Neiges, vacant Terrain 114 x 737, pour $14,666.67.

Léon Bruget et uxor, cult., et son épouse, à Jos. Eloi Lalonde, agent d'immeubles, partie du lot 39, par. St-Joachim, Pointe-Claire, avec bâtisse. Terrain 2 arps. 7 pchs. x 29 arps. bornée en front par le fleuve St-Laurent, pour $50,000.00.

M. O. Martineau, entrepreneur, à O. Martineau & Fils, Ltée., lots 12-237, 244 à 248, 2o lots 12-238-1 et 2, 12-239-1 et 2, 12-240-1 et 2, 12-241-1 et 2, 12-242-1 et 2, et 12-243 No 12-243-2, lots 209-34 et 36 1-2 sud, lot 209-37 lots 15-23 à 29, village St-Jean-Bte., avec bâtisse, avenue Labelle et rue St-Denis, rue Berri, pour $35,000.00.

Mme George Taylor Hyde, architecte, à Mme Richard Frank Botterell, marchand, ptie S.-O. lot 374-62 et pt. N.-E. lot 374-63, par Mont., avec bâtisse No. civ. 10 Belvedère Road. Terrain : 80 x 61.8-10 et 143, pour $10,500.00.

Rudick et Kauffman, contracteurs, à Avener Stearn, marchand, lot 12-245, village Côte-St-Louis, avec bâtisses, No civ. 1569 à 1575 rue Cadieux et 8 et 10 ruelle Guilbault, pour $9,800.00.

Joseph Edmond et Jos. H. Lafond, constructeurs à Frs.-Xavier Décarie, cult., ptie Sud lot 22-17 Vil. Côte St-Louis avec bâtisses. Nos civ. 2674, 2676, 2676A, 2678, 2078A et 1680 rue Mance. Terrain: 37 1-2 x 100, pour $8,300.00.

Ferdinand Pépin, cultivateur à Albert Ernest Rollet, gérant d'immeubles, Une ferme, lot 148 par. Rivière des Prairies, avec bâtisse. Terrain environ 80 arpents en super., pour $27,000.00.

L.Z. Gauthier, architecte à Dame Joseph Cyr, bourgeois, lots 34a, 41 et 42 par. Mont. vacants. Terrain, chacun 25 x 108 ; 5,399 pds carrés, situés rue Bloomfield, Outremont, pour $4,450.18.

Dame J.-C. Viens, comptable à Aimé Blanchard, typographe, lot 153 - 339, village Côte Visitation avec bâtisses. Nos civiques 1082, 1084 et 1086 rue Cartier. Terrain 25 x 74, pour $5,500.

Napoléon D. Léger, menuisier à Joseph Alfred Morin, boucher. Lots 176, 177 et 178 par. Mont., vacants, situés à Rosedale, Outremont. Terrain chacun 80 x 100. Ave Bloomfield, pour $3,150.

Dame Charles Choquette à Léopold Larue, lots 47-1400, 1401, 1431 à 1433, 1352, 1352, 1355, 1356, 1389, 1371, 1306, 1308, 1309, 1312, 1313, 1262, 1263, 1275 par. Longue-Pointe, pour $6,424.00.

—Ovila S. Perrault à Dame Joseph Héroux, lot 220-1-B par. Mont, vacant Chemin Côte St-Antoine, Westmount. Terrain 7774 pour $7,774.00

Gerson Bulkis à The Broadway Ladies Tailoring Co., Lot 810 quar. Louis, Boulevard St-Laurent, avec bâtisse Nos civique 767, 769 et 771. Terrain 32'6 x 73 pour $14,500.

—Abraham Finebarg à Eli Berzansky lot 178 quar. St-Jacques, rue Craig Est, Nos civi. 324 à 334. Ter Terrain 40 x 54 pour $14,300.

—Dame Wilfrid A. Handfield à Alfred Benoit et al. Lot 871 quar. St-Jacques rue St-Timothée et Amherst, avec bâtisse. Terrain 18,233, pour 25,000.

—Gilbert Martin et uxor à Zoël Samuel Aubert. Lot 1292, 18 et 19, quar. Ste-Marie rue DeLorimier Nos civiques 595 à 601 pour $8,300.

Datee du 15 Juin **PNEUS D'AUTOMOBILES REDUCTION DES PRIX** Datee du 15 Juin

La Liste des Dunlops est la plus Avantageuse au Canada

Selon notre politique, qui consiste à faire profiter les propriétaires d'automobiles de tous les changements qui se produisent dans les prix courants du caoutchouc, nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons émis une liste revisée des

PNEUS D'AUTOMOBILES DUNLOP

Cette dernière liste est datée du 15 juin, nous en avons envoyé le 14 juin, des exemplaires à tous les propriétaires d'automobiles et à tous ceux qui tiennent des garages en Canada.

DUNLOP TIRE AND RUBBER GOODS CO., LIMITED

BUREAU PRINCIPAL ET MANUFACTURE, A TORONTO

Succursales : TORONTO, MONTREAL, WINNIPEG, VANCOUVER, ST-JOHN N.-B., CALGARY, VICTORIA, OTTAWA, REGINA, LONDON ONT., COBALT, NELSON.
DEPOT A MONTREAL ET STATION DE PNEUS : 421 RUE ST-JACQUES

HULL CELEBRE AVEC ECLAT LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Grand'messe en plein air.—Patriotique allocution du R. P. Guertin. — Une magnifique procession

(Spécial à la PATRIE.)

HULL, 26. — La ville de Hull a célébré, hier, la Saint-Jean-Baptiste. Comme splendeur, jamais on n'avait vu rien de semblable en cette ville. De toutes les paroisses du diocèse d'Ottawa et même de Montréal, sont venus des délégations de sociétés et congrégations religieuses canadiennes - françaises. Montréal même s'était joint à la fête en envoyant sa fanfare du 65ème régiment.

Il y a eu grand'messe solennelle en plein air, à laquelle quinze mille personnes ont assisté.

Après la messe, qui fut célébrée dans la vaste cour du collège Notre-Dame, la procession se forma pour se rendre au parc Dupuis, où eut lieu un superbe banquet et où furent prononcés de magnifiques discours.

La procession s'étendait sur une longueur d'au-delà de deux milles et comprenait plus de cinq mille personnes. On estime à vingt - cinq mille le nombre d'étrangers qui ont envahi Hull, hier, pour être témoins de la fête.

Sur le parcours de la procession, il y avait quatre arcs de triomphe. Rue Saint-Etienne, l'arc portait l'inscription suivante : " Faisons revivre le passé pour y puiser des leçons de patience et de foi ". 86 fillettes portant les couleurs nationales, chantèrent les vieux chants français.

L'arc de la rue Saint-Henri, construit par MM. Oscar et Victor Laframboise, aidés de leurs amis, était de toute beauté. 12 fillettes des familles avoisinantes, toutes de blanc vêtues, chantèrent aussi les hymnes nationaux. Sur le sommet de l'arc entouré de velours et de drapeaux, une charmante petite fille, Antonin Lacoste, personnifiait Saint - Jean-Baptiste.

L'arc de la rue Albert portait l'inscription suivante: "Gravez dans la mémoire du peuple les noms des grands citoyens qui ont aimé et servi leur patrie."

Un autre arc s'élevait aussi près de l'église St-Rédempteur, rue Chaudière. Les enfants de l'école placés sur des gradins firent aussi entendre des chants joyeux. Sur le sommet une douzaine de petites filles, portant des couronnes, jetèrent des fleurs aux principaux personnages historiques qui défilaient plus bas.

LA MESSE

Longtemps avant 9h. 30, heure fixée pour la célébration de la messe, la foule avait envahi l'immense cour du collège Notre-Dame et entourait un superbe autel érigé pour la circonstance. Cet autel portait les couleurs papales et françaises. A l'heure dite, le Rév. Père Lambert, assisté des R.R. P.P. Côté et St-Georges, montait à l'autel, et la messe commença. Afin que tous pussent chanter et prendre part ainsi à cette démonstration de notre foi, des feuillets portant les mots du Gloria et du Credo avaient été distribués aux assistants. Le chœur était dirigé par M. Georges Arduin.

A l'Evangile, le Rév. Père Guertin, curé de Notre-Dame de Hull, prononça une

ALLOCUTION

vibrante de foi et de patriotisme.

"Notre race a été et est encore persécutée à cause de son attachement à la foi catholique, et il ne faut pas l'oublier, a-t-il dit entre autres choses; nous personnifions la religion catholique en Amérique Et c'est à cause de nos convictions religieuses que nous sommes persécutés.

"Aux sombres jours de la conquête en 1760, on a tout fait pour nous anéantir. Pourquoi cette tentative d'absorption, si Dieu a creusé un sillon que le temps n'a pas encore pu effacer. Nous étions catholiques, et c'est la seule raison des persécutions que nous avons subies.

"Sous prétexte qu'il y va de notre intérêt, on veut nous assimiler, nous absorber, nous faire disparaître si c'était possible. Comment se fait-il que l'on se montre si acharné pour entraver la race canadienne-française, dans sa marche ascendante? Apostasions et tout obstacle disparaîtra. Formons une génération d'incrédules et nous serons maîtres de la situation. Aussi longtemps que nous serons catholiques et français, nous serons persécutés, je ne m'en plains pas mais le dis. Mais, je veux aussi dire que la persécution la plus dangereuse pour notre race, ne nous viendra pas de nos ennemis acharnés fut-il même l'Irlandais jaloux. Le pire danger viendra de nous-mêmes, le pire danger, il viendra de ceux de nos nôtres qui, pour un bout de ruban, ou un honneur futile, sont prêts à se faire les égorgeurs de leurs compatriotes. Ce sont des traîtres, des renégats et des lâcheurs!

"Nos aspirations ne sont pas comprises, ni partagées par ces individus. Nous sommes de loyaux sujets, mais nous voulons coûte que coûte rester catholiques. Tâche difficile! Mais, cependant, il faut que tous les Canadiens-Français, non seulement le 24 juin, mais toujours, travaillent à maintenir les prestiges de notre langue et de nos lois. Notre persévérance en nos croyances a fait le salut de notre race et elle sera notre salut pour l'avenir."

La messe se continua ensuite. A l'Offertoire, la fanfare municipale exécuta un joli morceau.

Pendant toute la cérémonie religieuse les cadets du collège Notre-Dame, les cadets de St-François d'Assises et la garde Champlain montèrent la garde d'honneur autour de l'autel improvisé. Après la messe chacun se dirigea vers son groupement et quand tout fut prêt, on se mit en marche.

On calcule que près de trente mille personnes ont dû voir ce défilé historique où les pages les plus chères de notre histoire nous sont réapparues avec un charme que le temps ne nous a pas fait oublier.

LA PROCESSION

Il était exactement 11.45 heures quand une bombe puissante annonça à toute la ville que la procession allait se mettre en marche. Une minute plus tard les tambours et les clairons retentissaient dans l'air et l'imposant défilé s'ébranlait, en route pour le parc Dupuis, en passant par les principales rues de la ville.

En tête venait le chef de police Chevalier et, derrière lui, deux commissaires ordonnateurs, MM. Magloire Charbonneau et Edouard Thibault ouvraient la procession. Un détachement de la brigade des pompiers suivait, sous les ordres du chef Tessier.

A la suite des pompiers venait le premier char historique de la procession, celui de Jacques-Cartier. Les drapeaux français et anglais précédaient ce char, de même que les tambours et clairons de la garde de Champlain, sous les ordres du commandant Giroux. Jacqurs-Cartier était représenté par M. J.-B.-Chénier. Venait ensuite le char de Samuel de Champlain, construit par la société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, une escorte d'Indiens l'entourait. Samuel de Champlain était représenté par M, l'échevin Ed. Gaulin, d'Ottawa. Ce char était suivi par quatre cents membres de la société St-Jean-Baptiste d'Ottawa et des citoyens de la paroisse Notre-Dame d'Ottawa.

Le troisième char de la procession était celui de M. de Maisonneuve, fondateur de Montréal, construit par l'association des épiciers de Hull. M. Joseph Desrosiers représentait M. de Maisonneuve.

M. de Montmagny, 2e gouverneur du Canada (M. Hildège Groulx), suivait à cheval le char de Maisonneuve.

Les Cadets de la paroisse Saint-François d'Assises, suivaient sous les ordres du commandant Fauteux. A la suite venaient les membres de la société St-Jean-Baptiste de la paroisse de ce nom avec leurs officiers et le drapeau.

Les cercles Masenod, Brébeuf, Dubamel et Reboul, précédaient la fanfare Nationale d'Ottawa, qui sur le parcours fit entendre toute une suite d'airs patriotiques canadiens.

Le char suivant était celui de Dollard des Ormeaux et de ses douze compagnons.

Venaient ensuite le char du "Siège de Québec", le char des Pères Récollets, Jalmay, Dolbeau, LeCaron, et le Frère Prenois ; ceux des Ursulines et Hospitalières, de Madeleine de Verchères, de Montcalm, de la bataille de Chateauguay, des Zouaves Canadiens, etc., etc.

Dans la soirée, il y eut feux de joie et feu d'artifice sur la place de l'hôtel de ville.

LA MESSE EN PLEIN AIR — Fête de la Saint-Jean-Baptiste, à Hull, hier.

AU PARC MULLINS

Une foule nombreuse s'était réunie hier soir au Parc Mullins, Pointe St-Charles pour la célébration de la St-Jean-Baptiste. On remarquait sur l'estrade le président de la section St-Charles, M. A. Côté, M. le curé Lacasse, M. l'abbé Bérubé, de Wonda, Saskatchewan ; le Dr Ste-Marie président général de la Division-Ouest ; l'échevin U.-H. Dandurand, L.-A. Rivet, député d'Hochelaga, J.-B. Bisaillon, commandant-général de la Division Ouest, P.-Lalonde et A. Leduc, officiers, Alfred Lalonde, ex-président, Victor Dumont, H. Sarault, P. Colette, L.-M. Riendeau, secrétaire, H. Coursol, trésorier, D. Lalonde, l'échevin Monahan ; L.-J. Lefebvre, Alp. Bossé, Legault, J.-E. Poirier, Nap. Archambault, Oscar Morin et J.-A. Latreille.

Les orateurs ont prononcé des discours vibrants de patriotisme et tous ont insisté pour que nous soyons patriotes par l'action plutôt que par la parole. Ont prononcé des discours l'échevin U.-H. Dandurand, l'échevin Monahan, les avocats L.-J. Lefebvre et Anthime Fortin, l'abbé Bérubé, L.-A.-Rivet, M. P.

L'ECHEVIN DANDURAND veut que l'instruction se répande davantage parmi le peuple et que nos enfants profitent des Ecoles Techniques et des Hautes Etudes, pour arriver à la tête de nos grandes institutions financières. Il y a place pour nous comme pour les Anglais, les Irlandais et les Ecossais. Imitons les Irlandais et luttons comme eux pour conserver notre langue.

L'ECHEVIN MONAHAN s'exprima en français. Il n'appartient pas à ces quelques têtes chaudes, qui se trouvent en minorité dans sa race, il est fier d'être Irlandais, mais s'il avait à changer de nationalité, il voudrait être Canadien-Français.

M. L.-J. LEFEBVRE voudrait que le bel exemple de l'échevin Monahan, parlant français et sans préjugés de races se répandit dans les provinces sœurs et aux Etats-Unis. Nous avons trouvé par plus d'un siècle de loyauté que notre langue nous appartient et il est étonnant qu'au vingtième siècle quelques petits esprits essayent de nous la ravir.

M. L'ABBE BERUBE nous dit que nos compatriotes de l'Ouest fêtent comme nous aujourd'hui. Ils sont maintenant 80,000 ils devront être 4,000,000 dans un siècle, comme les 60,000 Français, abandonnés en ce pays il y a cent ans sont devenus aujourd'hui 4,000,000.

M. le député L.-A. RIVET dit que nous ne devons avoir rien à craindre pour notre langue, étant 2,000,000, mais en face des dangers latents qui se manifestent, nous devons veiller et imiter les Irlandais qui sont toujours unis non pour attaquer, mais pour se défendre. Groupons-nous en rangs serrés autour de l'Association St-Jean-Baptiste pour avoir la force de l'union. Ces manifestations patriotiques ont du bon, elles nous font prendre conscience de notre force. Que notre race devienne la directrice du progrès et de l'humanité sur ce continent, comme elle l'est en Europe.

M. Anthime Fortin dit que nos frères d'Ontario et des Etats-Unis réclament de nous le baume de la consolation en ce moment. Nous devons nous défendre, car nous sommes attaqués et suivons l'exemple de nos héros qui étaient des hommes d'action. Encore en 1911, on entend, en différents endroits dire que nous sommes déloyaux, quand nous n'avons jamais manqué une occasion de verser notre sang pour le drapeau anglais. Il y a des esprits étroits parmi les autres races, n'en rendons pas responsables toute une nation, mais appliquons le fer rouge tout de suite sur le mal. L'âme d'un peuple est composée de trois éléments, les traditions, la langue et la foi. Il proteste contre l'accusation que les Irlandais sont tous nos ennemis. La majorité est dis-

(SUITE A LA 13e PAGE)

? Etes-vous déjà allé visiter les Terrains du ☛

PARC DORVAL

Non ! Alors, comment pouvez-vous apprécier la véritable valeur de ces magnifiques lots ? Si vous voulez être en état de bien comprendre les avantages qu'il y a pour vous d'acquérir un lopin de terre au Parc Dorval, prenez la peine d'aller visiter cet endroit, et vous constaterez que le Parc Dorval est situé près du Lac St-Louis, de l'église, du bureau de poste, de l'école, des gares. Qu'il est voisin de "Dorval Bay Garden".

Prix variant de $100 à $500, et conditions faciles de paiement.

Constantineau & De Bellefeuille, - 62 rue St-Jacques

TEL. MAIN 4077. Montréal.

Les agents sont sur les lieux les dimanches et samedis après-midi.

103-26-29-1

FATAL ACCIDENT SUR LE PONT DU BOUT DE L'ILE

Un cheval traînant quatre personnes prend peur : une des rênes se rompt et le conducteur perd tout contrôle sur l'animal. Les voyageurs sont précipités sur le sol. Une femme est tuée sur le coup. Un vieillard est blessé mortellement et un jeune homme reçoit des blessures légères

Une femme tuée et trois autres personnes blessées dont l'une mortellement, tel est le bilan d'un accident de voiture arrivé, hier midi, sur le pont du Bout de l'Ile. Les victimes sont Mlle Emilienne Alarie, âgée de 72 ans, et demeurant à Terrebonne, tuée sur le coup, M. Narcisse Brière, âgé de 70 ans, charretier, aussi de Terrebonne, blessé à la tête; Mme Georges Beausoleil, âgée de 43 ans, blessée à la tête, et à la poitrine, et Geo. Beausoleil, âgée de 17 ans, fils de la précédente, blessé au bras.

Brière conduisait les voyageurs de Terrebonne à Maisonneuve, lorsque sur le pont du Bout de l'Ile, le cheval prit peur, Brière tenta de le retenir, mais l'une des guides se rompit et le cocher perdit tout contrôle sur l'animal affolé. La voiture fut projetée contre la balustrade en fer du pont et démolie, les occupants étant violemment projetés sur le sol.

Mlle Alarie était morte lorsqu'on tenta de lui porter secours, et les ambulanciers de l'hôpital Notre-Dame déclarèrent que le cas de Brière était désespéré. Le vieillard était inconscient lorsqu'il fut conduit à l'hôpital, et il n'avait pas repris connaissance ce matin. Madame Beausoleil et son fils furent aussi transportés à l'hôpital Notre-Dame, mais le fils put quitter l'institution après avoir été pansé.

UN MONTREALAIS A UN GROS SUCCES A DENVER

M. W.-A. Fisher, qui a conduit pendant un certain nombre d'années un courtage d'affaires de haute classe, à Montréal, et qui est bien et favorablement connu à Toronto et autres villes au Canada, est maintenant à la tête d'une des plus grosses compagnies de mines et usines d'amiante du monde.

La compagnie, "The Northwestern Asbestos Mills Company", a ses bureaux principaux à Denver, Colorado, et opère sur plus de 1,300 acres de riches terrains d'amiante dans les Montagnes Casper, du Wyoming. Une nouvelle et moderne usine a été construite et équipée avec la machinerie la plus moderne pour filamenter l'amiante, et, lorsque M. Fisher, fut élu à la présidence de la compagnie, il prit aussitôt des mesures pour agrandir et étendre les affaires de sa compagnie dans plusieurs parties du monde.

Des négociations furent faites avec les compagnies de chemin de fer et de navigation pour s'assurer un bas taux de transport des produits du Wyoming, par voie de Galveston aux ports continentaux, et, si les concessions demandées sont obtenues, il est très probable, que l'amiante du Wyoming sera mis sur les marchés étrangers avant la fin de la présente année.

M. Fisher tient toujours son bureau de courtage à Montréal, qui est dirigé par un bon gérant, mais à cause de ses relations avec la compagnie Northwestern, M. Fisher habite maintenant à Denver.

CEUX QUI VONT A BISLEY

OTTAWA, 26. — Le contingent canadien qui doit prendre part au concours de tir de Bisley, partira, samedi de Montréal, à bord du "Virginian," il se compose ainsi: Commandant: Major J.-J. Burland, du 8e V.R.C., Montréal;— S. Sergent Jas. Fraeborn, 13e régiment, Hamilton, Ont; soldat W.-J. Flifford, 10e R. G., Toronto, Ont.; Lieut. F.-H. Morris, 46e régimnt, Bowmanville, Ont.; capiaine H.-R. Roberts, 10e R. G., Toronto, Ont.; Lieut. A.-J. Meiklefohn, 43e régiment, D.C.O.R., Ottawa, Ont.; sergent A.-R. Carmichael, Calgary, Alta.; sergent instructeur, T.-S. Bayles, 10e R. G., Toronto, Ont.; soldat E. Bibley, 77e régiment, Dundas, Ont.; sergent H. W. Paterson, 43e régiment, C.C.O. R., Ottawa, Ont.; Lieut. C.-D.-D. Spittal, No 5, C.A.S.C., Ottawa, Ont.; S. sergent M. Hall, G.G.G.G., Ottawa, Ont.; G.-W Russell, G.G. F.G., Ottawa, Ont.; L.-Corp. J. Trainer, R.C.R., Toronto, Ont.; sergent A. Martin, 103e régiment, Calgary Alta.; Lieut. W.-O. Morris, 18e M. R., Winnipeg, Man.; Capt. C. Milne, D.C.O.R., Vancouver, B.-C.; sergent P.-J. Guthaus, 43e D.C.O.R., Ottawa, Ont.; sergent C.-M. Hodson, 101e régiment, Calgary, Alta.; Capt. Geo. Mortimer, 82 R.R., Québec.

MARIAGE

Ce matin, a eu lieu en l'église Saint-Jacques, le mariage de M. Henri Massé, gérant d'annonces au Parc Dominion, avec Mlle Armandine Jetté, de la rue St-André. L'heureux couple est parti pour un voyage aux chutes Niagara, Toronto et Buffalo.

FRACTURE D'UN BRAS

Georges Leroux, 32 ans, domicilié au No 1974, rue Drolet, est tombé hier après-midi, d'un échafaudage de 30 pieds de haut, à l'angle des rues Marquette et Des Carrières. Transporté à l'hôpital Notre-Dame, on a constaté qu'il ne souffrait que d'une fracture d'un bras.

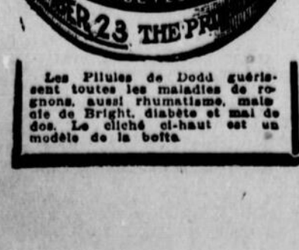

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

TRIBUNE LIBRE

Le sort de Angélina Napolitana

M. le Rédacteur de la "Patrie."

Pendant que le peuple anglais acclame son souverain, pendant que les processions défilent dans les rues de Londres aux acclamations des foules, pendant que l'on se réjouit, dans une des colonies de l'Angleterre, une pauvre italienne, Angélina Napolitana, souffre en silence dans son lugubre cachot à la pensée terrible, que dans quelques semaines, elle devra gravir les degrés de l'échafaud.

Le drame horrible, épouvantable, qui se déroulera dans quelques instants en est assez pour révolter toutes les consciences. Hélas! le nombre de ceux qui ont protesté contre ce meurtre légal est trop minime.

Les ouvriers organisés ont, il est vrai, protesté, ainsi que la "Woman's Suffrage Association," mais qu'a fait le reste de la population? Qu'ont fait nos députés, même les députés ouvriers? Ont-ils interpellé le gouvernement?

Qu'a fait la classe intellectuelle? Qu'ont fait les membres des professions médicales, qui devraient être intéressé à ce cas particulier? J'en appelle aux médecins qui connaissent les conditions physiques de cette femme.

En plus, est-il bien humanitaire qu'après que cette pauvre femme aura subi l'humiliation des gêôliers, et les douleurs de la maternité, on la traîne de nouveau sur un gibet, et fasse retomber sur un innocent la faute d'une mère?

En effet, dans quelques jours cette pauvre femme deviendra mère. L'enfant vivra-t-il? Si non, qui sera responsable de ce second crime? Peut-on en plus faire payer à l'enfant les erreurs des autres?

C'est notre devoir de protester contre le drame épouvantable que des acteurs officiels veulent représenter dans ce siècle de civilisation.

Des femmes éminentes se sont indignées avec droit contre le châtiment que l'on fera subir à cette femme; mais les hommes ne doivent pas rester en arrière, et il faut aller vite, si nous ne voulons pas que demain deux victimes, la mère, et l'enfant, gisent au pied du sombre et infâme gibet!

ELZEAR BOULAY,
Ouvrier.

Montréal, 22 juin 1911.

MORT MYSTERIEUSE

NEW-YORK, 26. — Le professeur Benjamin L. Wilson, directeur de la New-York, Military Academy, de Cornwall-on-Hudson est mort à l'hôpital dans des circonstances qui nécessitent son autopsie.

Wilson fut trouvé sans connaissance dans une chambre de l'hôtel Albany qu'il avait retenue.

On croit qu'il s'est empoisonné.

NOUVELLES COMPAGNIES

Elles ont reçu leurs lettres patentes et leurs capitaux réunis s'élèvent à $7,935,000.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 26. — Onze nouvelles compagnies industrielles ont reçu des lettres patentes du gouvernement fédéral, formant un capital total de $7,935,000.

Ces compagnies sont les suivantes:

"The Saskatoon (Drinkle) Corporation, Ltd.", de Saskatoon, Sask., capital, $2,000,000.

"National Real Estate & Investment Co., of Canada Ltd.", de Montréal, capital, $2,000,000.

"Pioneer Egg Farm Ltd", de Montréal, capital, $20,000, marchands des produits de la ferme.

"The Mac Lumber Co., Ltd", du village West Lorne, Ont., capital $40,000.

"Montréal Fire Brick Works Co., Ltd.", de Montréal, capital $40,000. Cette compagnie exploitera les usines de la "Montreal Brick & Terra Cotta Works."

"Canada Carbide Co., Ltd", de Montréal, capital, $2,000,000.

"The Alberta Land Co., Ltd", d'Ottawa, capital $1,500,000.

"The Capital Mica Co., Ltd", d'Ottawa, capital $75,000.

"Matthews, Wrightson & Co., Ltd", de Montréal, capital $100,000 courtiers et agents d'assurance.

"La Fonderie de Saint-Marc, Limitée", de Saint-Marc des Carrières, Qué., capital $45,000. Les promoteurs sont Damase Naud, Edouard Légaré, J. N. Gingras, Hercule Naud, tous quatre de Saint-Marc des Carrières, et C. H. Leragé, de Québec.

"The Canadian Rattan Chair Co. Ltd", de Victoriaville, capital $49,000. Les promoteurs sont Paul Tourigny, L. Henri Couillard, Paul Lavigne, Dr J. P. H. Massicotte et J. E. Alain, tous de Victoriaville.

LE NOUVEAU SUPERIEUR

DU COLLEGE DE LEVIS. — M. L'ABBE P.-A. MARCOUX REMPLACE M. L'ABBE LECOURS.

LEVIS, 26. — M. l'abbé Pierre-Auguste Marcoux, préfet des études du cours classique et professeur de rhétorique, au collège, vient d'être nommé supérieur de cette communauté, en remplacement du Rév. M. I.-S. Lecours, qui s'est retiré pour cause de santé.

Le Rév. M. Pierre-Auguste Marcoux, est né à Québec, à St-Roch, le 1er janvier 1868 du mariage de feu Jean-Baptiste Marcoux et de Cé-

M. L'ABBE P.-A. MARCOUX, le nouveau supérieur du collège de Lévis.

lanie Gosseline. Il a fait ses études au collège, en 1889, il terminait son cours. Il fut ordonné prêtre, dans l'église paroissiale Notre-Dame de Lévis, le 25 mai 1891, par Son Eminence le cardinal Taschereau. Quelques semaines plus tard, le Rév. M. Marcoux était nommé vicaire, à St-Augustin, Co. Portneuf, où il demeura durant deux ans.

Au mois de septembre 1893, le supérieur du Collège lui confiait la direction de la classe de rhétorique. Il y aura bientôt dix-huit ans que le nouveau titulaire est professeur de littérature. Il était, en outre, depuis trois ans préfet des études. Il est depuis plusieurs années aussi, le directeur du cercle St-Augustin de l'A. C. J. C.

En 1901, l'Université Laval conférait à M. l'abbé Marcoux, le titre de maître ès-arts.

Le nouveau supérieur est le cousin germain du Rév. M. Amédée Gosselin, recteur de l'université Laval.

FIN TRAGIQUE D'UN ELECTRICIEN

Un électricien, Neil Gogain, 30 ans, opérateur de la Saraguay Electric and Water Co., à la Côte-des-Neiges, a reçu un choc électrique en travaillant, hier matin, et est mort dans l'ambulance de l'hôpital Victoria. Gogain venait de Vancouver. Le cadavre a été transporté à la morgue, où l'enquête aura lieu.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 26. — Il y a en ce moment, à l'université Laval, un congrès de l'enseignement secondaire.

Un grand nombre de supérieurs, directeurs, préfets d'études et professeurs des petits séminaires et des collèges affiliés à l'université Laval assistent à ce congrès qui est présidé par l'abbé Amédée Gosselin, recteur de l'université Laval.

L'abbé Camille Roy en est le secrétaire général.

On a formé quatre comités d'études: comité de discipline générale, comité des devoirs (langues et littérature) comité d'histoire et de géographie et comité des sciences et de philosophie.

Les supérieurs des petits séminaires et des collèges sont constitués en un comité spécial qui acceptera ou rejettera les propositions qui lui seront présentées par l'assemblée générale à laquelle seront soumis les rapports des divers comités d'études.

HONNEUR AU SUCCES

Aux derniers examens de l'Académie de Musique de Québec, 18 concurrentes, élèves de Mlle Lemire, ont obtenu leur diplôme. Ce sont les suivantes:

Classe élémentaire. — Mlles E. Lamarche, G. Beaudoin, G. Daoust, M. Pauzé, M. A. Lupien.

Classe moyenne. — Mlles H. Lafrenière, C. Guinard, G. de Blois, M. Bélisle, J. Desmarais, A. Limoges, A. Paradis, G. Lefebvre et E. Hope.

Classe supérieure. — Mlles E. Fournier, A. Jutras, A. Martin.

Lauréat. — Mlle B. Larochelle.

Mlle Lemire a pour assistantes Mlles Casavant, Lapierre et Mme O'Borne.

LA RECOMPENSE DU TRAVAIL

(Spécial à la PATRIE)

PLESSISVILLE, 26. — C'est avec plaisir que nous avons appris les succès remportés par Mlles Fébronie Lord et Juliette Belleau, de notre village aux examens du service civil. Ces jeunes demoiselles ne doivent pas regretter les études sérieuses qu'elles ont eu à faire depuis quelque temps pour arriver au beau résultat obtenu, car elles sont toutes deux les premières classées et le gouvernement vient de les aviser que leurs services sont retenus.

Elles devront nous quitter au commencement de juillet pour Ottawa, et ce à notre grand regret.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

LA BENEDICTION DES CLOCHES

DE L'EGLISE PAROISSIALE DU TRES SAINT-SACREMENT, PAR M. LE CHANOINE ROY.

(Spécial à la PATRIE.)

LACHINE, 26.— Hier après-midi, a eu lieu la bénédiction solennelle des cloches de l'église de la paroisse du Très Saint-Sacrement, M le chanoine Roy, administrateur du diocèse, est venu présider cette touchante cérémonie, assisté de diacre et sous-diacre.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Dupuis, chapelain du couvent du Sault-au-Récollet, qui, avec son éloquence accoutumée, a montré toute l'importance des cloches, le grand rôle qu'elles jouent dans l'exercice du culte religieux, etc. Il félicita aussi les paroissiens d'avoir réussi, en un court espace de temps, à ériger un temple aussi beau, loua le dévouement de leur pasteur et les exhorta à continuer leur belle œuvre.

Après la cérémonie d'usage et le baptême des cloches, les fidèles furent invités à verser leur obole. Pendant une heure, la foule ne cessa de défiler dans le chœur. Le cérémonie se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Une foule immense remplissait le temple qui était décoré à profusion. Nous avons remarqué dans l'assistance: M. le maire et Mme J.-B. Deschamps, M. Philémon Cousineau, M.P.P., M. le notaire Pepin, Jos. et Harry McLaughlin, M. le notaire et Mme As.-S. Ashby, et une foule d'autres.

Les maisons étaient bien décorées.

La fanfare de Lachine avait gracieusement offert son concours pour la circonatance, et exécuta de beaux morceaux.

CE QUI PARAIT "BLANC" EST EN REALITE "NOIR"

Un comité de l'assemblée générale de l'Eglise presbytérienne éclaire la situation.

L'assemblée générale de l'Eglise presbytérienne, réunie récemment à Atlantic City, a enregistré dans ses procès-verbaux quelques faits qui sont de nature à faire réfléchir.

Dans son rapport à l'assemblée, le comité de tempérance a énergiquement blâmé, et dans des termes qui ne peuvent laisser place à aucun malentendu, les fâcheuses méthodes employées dans leurs campagnes par les organisations qui s'appliquent à combattre ce que l'on est convenu d'appeler le "trafic des liqueurs."

Le changement d'opinion du comité est remarquable, quand on le compare à son rapport de l'année dernière. On se rappelle en effet que l'assemblée, non sans avoir rencontré une forte opposition, donna son appui moral à la Ligue contre les Bars et à la cause que poursuit cette ligue. Il est évident que c'est maintenant une opinion toute différente qui l'emporte, quant aux moyens de développer le mouvement en faveur de la tempérance.

Ce changement d'opinion s'est produit à la suite des faits et des chiffres fournis par le Département du Revenu de l'Intérieur des Etats-Unis, rélativement à la vente de la bière et autres boissons alcooliques, pendant l'année 1910, en comparaison de l'année 1909.

Il résulte, en effet, de ces chiffres que la fameuse législation prohibitive dont on a tant parlé n'a d'efficacité que sur les cartes et les tableaux graphiques que tout géographe est à même d'établir s'il est payé pour le faire.

En 1910, l'augmentation sur 1909, de la production de la bière et autres spiritueux a été de CENT-VINGT MILLIONS DE GALLONS.

Après avoir examiné cette situation avec loyauté et sincérité, le comité de tempérance de l'Assemblée prévient solennellement les partisans de la prohibition qu'en trompant le public par la publication de tableaux qui lui font croire que la législation en faveur de la tempérance fait de rapides progrès alors que le but que l'on atteint est exactement l'opposé de celui que l'on se proposait, il ne faut s'attendre qu'à de fâcheux résultats.

Voici d'ailleurs ce que dit textuellement le rapport officiel du comité:

"Même en tenant compte des déclarations trompeuses et tendancieuses, des accusations fausses et mal intentionnées, le fait n'en demeure pas moins évident que, dans l'ensemble des Etats-Unis, l'usage des liqueurs alcooliques augmente dans des proportions alarmantes.

"En trompant le public par des tableaux qui prétendent démontrer que la législation en faveur de la tempérance fait de rapides progrès et en publiant avec fierté des déclarations où l'on prétend que la carte des Etats-Unis va devenir "toute blanche" alors que nous ne faisons rien de semblable, on ne peut que faire du mal.

"La consommation des boissons alcooliques en 1910, se chiffre à raison de $24.17 par tête d'habitant. En multipliant ce chiffre par le nombre moyen des membres d'une famille américaine, c'est-à-dire par 4.6 d'après le recensement de 1900 (on ne connaît pas encore celui du recensement de 1910) on constate que la moyenne de la consommation annuelle est de $111,18 par famille américaine."

Le rapport donne un état sommaire de la consommation totale des liqueurs aux Etats-Unis, en 1910 et arrive à la conclusion, que cette consommation a coûté aux consommateurs la somme de $2,256,324,447.

(Communiqué)

103-1

POUR LE MONUMENT EDOUARD VII

Les souscriptions au monument du roi Edouard VII s'élèvent à $16,359, on avait espéré en fermer la liste le jour du couronnement, mais il faut la tenir ouverte encore quelques jours, afin de percevoir quelques petites souscriptions qui n'ont pas encore été envoyées.

DESASTREUX INCENDIE A LACHINE

PLUSIEURS MAGASINS SONT LA PROIE DES FLAMMES. — LES PERTES S'ELEVENT A $10,000.

(Spécial à la PATRIE)

LACHINE, 26. — Samedi soir, un incendie a menacé de destruction les principaux magasins du quartier nord, Le feu s'est déclaré dans une buanderie chinoise, par suite de l'imprudence d'un Chinois, qui avait oublié d'éteindre une chandelle, dont il venait de se servir dans une chambre.

Les flammes se propagèrent avec une grande rapidité et vinrent en contact avec un réservoir à gazoline qui fit explosion. Le feu ne tarda pas à se communiquer aux magasins et aux logements voisins.

LES MAGASINS INCENDIES

L'établissement chinois fut détruit de fond en comble. Les autres magasins, qui ont souffert des dommages par l'eau et la fumée sont ceux de MM. A. Racine, J. A. Rabeau, J. Miller, H. Champagne et Donald. Ce dernier a perdu tout son ménage.

Nos braves pompiers ont combattu l'incendie avec une rare habileté et une bravoure remarquable, sous la conduite du chef Nap. Robert. Après un travail d'une heure, l'incendie était maîtrisé. Fort heureusement, le vent était absolument nul, car une conflagration était inévitable, s'il y avait eu la moindre brise.

Un Chinois a eu les joues assez grièvement brûlées en voulant sauver son tiroir-caisse; il y a réussi, mais sera peut-être marqué pour la vie. On ne signale pas d'autres accidents.

La pression de l'eau était excellente.

Les pertes sont évaluées à environ $10,000, couvertes en partie par les assurances.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 26. — Un ouvrier du nom de Stanislas Marineau s'est fait grièvement blessé aux scieries Dansereau, à l'embouchure de la rivière St-Maurice, par un éclat de bois projeté par une scie circulaire, jeudi dernier.

Il fut conduit à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières; mais, malgré les meilleurs soins, il est mort dans la nuit de vendredi à samedi.

—Samedi, notre marché était bien approvisionné en viandes, fruits et légumes. Il y avait surtout une grande quantité de fraises des champs.

Les prix, trop élevés d'abord, durent être baissés pour permettre aux vendeurs de se débarrasser de leurs produits.

—Les militaires chargés des préparatifs nécessaires à l'installation du camp, en cette ville, qui doit s'ouvrir aujourd'hui, se sont activement occupés de leur besogne, ces jours derniers, afin de donner tout le confort voulu.

LA MAISON PRATTE

s'est toujours efforcée de fabriquer le piano le plus artistique et le plus durable et la popularité toujours croissante du piano "Pratte," parmi les connaisseurs, prouve que les efforts de la maison sont appréciés.

Les prix des pianos Pratte ne sont pas beaucoup plus élevés que ceux des pianos ordinaires et on peut les acheter à des conditions faciles de paiement si on le désire. Pianos d'occasion depuis $50.00. En vente seulement à la maison PRATTE, 2502 Boulevard Saint-Laurent. ... 103-1

NOUVELLES DE LACHINE

(Spécial à la PATRIE)

LACHINE, 26 — Hier, après la grand'messe il y eut présentation d'une adresse et d'un cadeau à M. le chanoine Savaria, par M. le maire, à l'occasion de son retour des provinces de l'ouest. M. le chanoine a vivement remercié ses paroissiens et s'est déclaré touché de cette marque de sympathie et de reconnaissance. Comme nous l'avons déjà dit, M. le curé Savaria vient de fonder une communauté de Carmélites, à St-Boniface, mission qui lui avait été confié par Mgr l'archevêque de Montréal.

—M. le Dr M. Lewis vient de nous quitter pour un voyage en Europe. Il se propose de visiter les grands hôpitaux de Paris.

—Nous apprenons avec regret la mort d'un de nos plus estimés citoyens, M. Joseph Allard, arrivée samedi matin, à l'âge de 63 ans. Les funérailles auront lieu mardi matin. Le défunt laisse pour déplorer sa perte une épouse et un garçon.

—Notre équipe de baseball a été vaincue par les fameux Richmond, de la ligue de Montréal, par un score de 13 à 3.

—M. Adolphe Gauthier, entrepreneur connu de notre ville, vient d'obtenir le contrat pour la construction d'un collège à St-Pierre-aux-Liens. Le prix du contrat est de $36,000. Ce sera un collège très moderne sous tous les rapports.

COURRIER DE JOLIETTE

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 26. — Nous aurons le 8 juillet prochain, sur la piste du Parc Joliette, de grandes courses au trot et à l'amble. Les bourses offertes aux concurrents sont de $450.

—Le "Tag Day" organisé au profit de l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, a rapporté la jolie somme de $344.85.

—Dimanche, le 6 août prochain, aura lieu à Notre-Dame du St-Rosaire, au Cap de la Madeleine, un pèlerinage, sous la direction du Rév P. Sylvestre, chanoine, curé de la paroisse de St-Gabriel de Brandon.

—M. Alayne Murray, âgé de 34 ans, qui s'est fracturé l'épine dorsale, le 18 mai dernier, en tombant d'un wagon aux usines de réparation du Canadien-Nord à Joliette est décédé ces jours-ci, à l'hôpital St-Eusèbe, après une longue et cruelle maladie

Palpitations du Coeur

Lorsque le cœur commence à battre irrégulièrement ou d'une manière intermittente, lorsqu'il palpite et qu'il est agité d'un mouvement plus vif qu'à l'ordinaire, lorsqu'il tressaille et qu'il bat vite pendant un temps pour battre ensuite si lentement qu'il semble devoir arrêter, cela cause beaucoup d'anxiété et d'alarme.

La moindre excitation ou le moindre effort semble l'affecter.

Une foule de personnes sont ainsi tenues dans un état de crainte terrible de la mort, deviennent faibles, épuisées et misérables par cette action normale du cœur.

A tous ceux qui souffrent ainsi, les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs procureront un soulagement rapide et permanent.

Mme John Thompson, Mill Cove, N. B., écrit :—"Je vous écris quelques lignes pour vous dire ce qu'ont fait pour moi les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs. Je souffrais de faiblesse et de palpitations du cœur; il me semblait parfois que j'allais étouffer et pouvais à peine me coucher. J'essayai plusieurs remèdes mais aucun ne me fit du bien comme vos pilules. Je puis les recommander maintenant à tous ceux qui souffrent d'affections du cœur et des nerfs."

Les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs se vendent à 50 cents la boîte ou 3 boîtes pour $1.25 chez tous les marchands où elles seront envoyées par la poste, directement sur réception du prix par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

"Cascarets" ce qu'il y a de Mieux pour la Bile

Les millions de gens qui se servent des Cascarets ne connaissent jamais les migraines, langue chargée ou maux d'estomac.

Vous le savez lorsque vous avez besoin des Cascarets. Vous sentez une certaine sensation de lourdeur, et de dépression—probablement l'avant-garde de la migraine. Vous vous dites: "Je suis bilieux et il faut que je prenne quelque chose ce soir." Mais pourquoi gâchez-vous votre journée? Il vous est si facile d'être et de rester bien toujours si vous le voulez. La manière de le faire est d'avoir toujours dans votre poche une boîte de Cascarets.

Prenez une pastille quand vous en avez besoin et le nuage s'évapore immédiatement.

Le besoin des Cascarets est une nécessité naturelle. Ne croyez pas que vous vous droguez en les prenant. Il vous faut toujours un laxatif. Si vous ne le prenez pas sous forme d'exercice ou d'aliment, il vous le faut d'une autre manière. Les Cascarets sont la vraie et la meilleure.

Demandez l'avis de votre médecin. Il vous dira que l'époque des violents purgatifs tels que calomel, pilules de sels, huile de ricin, etc., est passée. L'ère des doux Cascarets agissent comme certains aliments le font—comme l'exercice — sur les intestins et sur le foie. Prenez une boîte de dix cents et prenez une pastille maintenant. 103-1

—Le kiosque, actuellement construit sur la Place Ste-Marie, sera prochainement, par ordre de notre conseil municipal, transporté sur le nouveau parc public, au sud de cette ville.

—Le 1er juillet prochain, l'Association Dramatique de Montréal, donnera une représentation dramatique à la salle du Marché. Les deux pièces qui y seront jouées sont: "M. l'Aumônier", de Théodore Botrel et "A qui le neveu?" par le même auteur. Le profit de cett séance ira à la bibliothèque paroissiale.

—A la séance dernière du conseil municipal de cette ville, le maire, M. J. Alex. Guibault, ainsi que MM. A. Boucher, échevin et le secrétaire-trésorier, M. A. Marsolais, ont été autorisés à se rendre à Montréal en vue d'obtenir aux meilleures conditions possibles le placement de $35,000 d'obligations.

TOUTES CANADIENNES-FRANCAISES

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 26. — Les examens ont eu lieu ces jours derniers au collège de musique Dominion à Ottawa et, fait remarquable, toutes les graduées sont des Canadiennes françaises.

Les juges étaient MM. Percival Illsley, de Montréal; John W. Bearder, de Sherbrooke et Arthur Dorey d'Ottawa:

Voici les noms des graduées:

Cours intermédiaire.—Mlle Stella Gauthier.

Cours junior. — Mlle Marie Ida Guénette.

Cours élémentaire. — Mlles Colombe Bouvrette, Gracia Guénette, Laura Major, Blanche De Haitre, Ida Guénette et Yvonne Primeau.

COURRIER DE LEVIS

(Spécial à la PATRIE)

LEVIS, 26 — Tous les préparatifs nécessaires pour la construction d'un grand couvent à Bienville ont été faits. Tous les matériaux sont sur les lieux de la construction, près de l'église.

Cette nouvelle communauté sera sous la direction des religieuses de la Charité de St-Louis de France, dont la maison-mère est à Sillery.

La supérieure générale de France et la supérieure provinciale ont rendu visite au Rév. M. D. Pelletier, curé de la paroisse St-Antoine.

—Les Révds MM. Léonidas Vercreault, et M. Caron, professeurs au collège, partiront dans quelques jours, pour Rome, où ils vont étudier au Collège Canadien.

—Mme Elie Guay, une octogénaire, demeurant à Lauzon, est décédée. La défunte était la belle-sœur de Mgr Guay.

IL MEURT DANS LA RUE

Alphonse Destroismaisons, 70 ans, de St-Hughes, Québec, est mort subitement hier un peu après 5 heures, dans une promenade sur la rue Notre-Dame, en face de l'hôtel de ville; il était en compagnie de ses deux fils, Napoléon et Léopold, qui demeurent 2584 avenue Esplanade.

Le cadavre a été transporté à la morgue. Le coroner prévenu en a disposé.

La Faillite du Système Nerveux

Résulte fatalement du surmenage--Le Mal du Vingtième Siècle--de la préoccupation, des tracas, des contrariétés des affaires et de la tension des nerfs qu'elles exigent.

Au début, ce sont des maux de tête, le manque de sommeil, les cauchemars, la faiblesse musculaire, les digestions laborieuses et pénibles avec malaises, ballonnement du ventre, renvois acides, alternatives de diarrhée et de constipation, étourdissements, vertiges.

On se sent tous les matins plus fatigué et plus affaissé que la veille : le système nerveux est débilité, détraqué—il s'agit de le remonter au plus vite. Ce sera le role actif du

VIN ST-MICHEL

dont les propriétés stimulantes, les vertus reconstituantes en ont fait le tonique souverain du système nerveux, le régénérateur du sang appauvri ou vicié.

On puisera dans l'usage régulier de ce vin généreux un regain de forces, de vigueur, d'énergie, un regain de vitalité dont témoignent tous ceux et celles qui y ont recours.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant chaque repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

EN VENTE PARTOUT "En bouteille seulement"

BOIVIN, WILSON & CIE.

520, RUE ST-PAUL, • MONTREAL

Seuls Agents pour le Canada et les Etats-Unis

EASTERN DRUG CO., 14 Fulton Street, Boston, Mass.

Dépositaires pour les Etats-Unis.

Catarrhe Guéri

Vous savez quel dégoût provoque un mauvais cas de catarrhe. Vous n'ignorez pas que très souvent, le catarrhe affecte les poumons et peut conduire à la consomption. Vous savez aussi que même avant de devenir grave ou chronique, le catarrhe est une maladie des plus désagréables.

Pourquoi, alors, le négliger et attendre qu'il s'aggrave de plus en plus?

Peut-être, comme des centaines d'autres, vous n'avez pu trouver un remède pour vous *guérir* radicalement. Alors vous n'avez pas essayé le

Remède No. 26 du Père Morriscy.

Ce remède d'une efficacité remarquable, prescrit par le célèbre prêtre-médecin, combine à la fois les avantages du traitement externe et interne. Il comprend des tablettes pour purifier le sang et un onguent cicatrisant très antiseptique qui s'applique dans les narines, directement sur les parties affectées.

Même le catarrhe chronique disparait avec ce traitement combiné. L'écoulement est enrayé, les membranes malades se cicatrisent et les rhumes ne suivent plus avec une régularité ennuyeuse. Guérissez immédiatement votre catarrhe avec le remède No. 26 du Père Morriscy.

50c le traitement combiné, chez votre marchand. 109-p

Father Morriscy Medicine Co., Ltd., - Montréal, Québec.

Il VOUS EST DIFFICILE DE NOUS MONTRER

Un endroit où vous pouvez avoir des vêtements meilleurs, plus jolis, plus durables et à des conditions plus faciles et qui conviennent mieux que celles que nous vous faisons.

Nos vêtements pour dames et messieurs comprennent tous les derniers dessins de New-York, et quant à notre système de crédit c'est une jouissance que de s'en servir.

$1.00 PAR SEMAINE

S. L. ROUTTENBERG & CO.

788 RUE STE-CATHERINE EST, PRES RUE PANET

102-2

LES RAVAGES DES FLAMMES

A Saint-Narcisse de Champlain. — $3.500 de pertes. — Sauvetage émouvant.

(Spécial à la PATRIE)

ST-NARCISSE DE CHAMPLAIN, 26 — A midi et demi, vendredi, un incendie s'est déclaré dans la scierie de M. Alfred A. Trudel, de cette paroisse. Comme le vent faisait rage le feu s'est propagé rapidement.

Les pompes ne purent maîtriser l'élément destructeur et tout fut consumé. Cependant le travail des pompes ne fut pas inutile, car la maison de M. Xavier Brouillette a pu être préservée de la ruine, quoiqu'elle ait subi des dommages pour environ $300.

Le vent a transporté des étincelles au loin et il y eut plusieurs commencements d'incendies qui, heureusement, n'ont pas été graves, entre autres chez MM. Firmin Robert, Alfred T. Trudel et le Dr A. Colin.

PROPRIETES DETRUITES — Scierie de M. Alfred A. Trudel, pertes, environ $3,000; grange et étable de M. Xavier Brouillette, pertes, $500.

Cet incendie donna lieu à un sauvetage émouvant: Mme Xavier Brouillette, qui était malade au lit depuis deux jours, a dû être transportée chez un voisin, car on a craint la destruction complète de sa maison. Pas d'assurance.

LA FOUDRE ALLUME UNE CONFLAGRATION

SHOAL LAKE, 26 — Le bureau de poste et tout son contenu, le bureau du téléphone du gouvernement, plusieurs édifices commerciaux et le bloc Miller ont été détruits par les flammmes la nuit dernière. L'incendie a été allumé par la foudre qui a frappé le bloc Miller.

Les dommages seront d'environ $18,000, dont $13,000 pour le bloc Miller.

Lager Miller HIGH LIFE
La Meilleure Bière de Milwaukee
EN VENTE PARTOUT
LAPORTE, MARTIN & CIE, Ltée, Agents
MONTREAL

L-1-n-o.

MONTREAL POWER A 171--SOO à 140 3/8

LA MATINEE A LA BOURSE

Le cours de ce matin s'est ouvert très fort et s'est maintenu ferme durant toute la séance. L'activité, cependant, s'est concentrée sur quelques spécialités industrielles mais celles-ci ont eu assez de vogue.

Montreal Power a été le titre le plus en vue, avançant de 5 points à 171 sur une vente totale de plus de 1,000 actions.

Shawinigan Power a aussi été très fort en sympathie avec Montreal Power. Il s'est vendu régulièrement à 114 3-4, 114 7-8 et 115, touchant même 115 1-2 pour des petits lots de 2 et 5 actions.

Dominion Steel a été très ferme à 57 3-8. Ex-dividende, cette cote représente une avance de 3-8 de point du prix coté lors de la déclaration du dividende.

Soo et Richelieu & Ontario ont été forts, aussi, mais peu actifs. Le premier a coté 140 3-8 et le second 117 7-8. Les autres valeurs appelées se sont inscrites comme suit ; Detroit United 72 1-2, Canada Cement ordinaire 23 1-4, Twin City 108 1-2, Dominion Textile 68 1-4, Toronto Railway a coté 137 1-8 de demande et 137 d'offre, mais il n'y a eu aucune transaction.

BOURSE DE MONTREAL

Lundi, 26 juin 1911.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach
Am.As tos	10	8	Laur. Pap.	230	228½
" pfd.	15	....	" pfd		
Bel Tél Co	150	142	Mack Cm.	91	89
BC Pk. As.	58	56	" pfd		
" B.pfd	90	....	Mex.L.&P.	83	79
B.Lake As.	10½	9½	" pfd		
" pfd			M. & S.-P.	141	140½
B. Co F. N.	....	....	" pfd		
" pfd			M.L.H.&P.	171	170½
Can. Car.	60	60	Mt. Cotton	150	145
" pfd	105½		Mt.L. & M.	145	142½
Can.Cem.	23½	23½	Mt. St. Ry.	224	222½
" pfd	84½	84	Mt.St'l.Wk	164	....
Ca. Conver	38	37	" pfd		
Can.C.Rub	....	91½	Mt. T'gh.C	150	145
" pfd			Nip ssing	10.60	10.25
Can. G. El.			Nor. Ohio.	47	45
Can. Pac	212½	212½	North W L		95
" pfd			N.S.S.&Cl.	101	100½
Crown Res	3.50	3.48	" pfd		
Dét. El Ry.	72½	72	Ogil.M. Co.	130	128
Dom. C Co	67¾	67½	" pfd	124	
" pfd			Ott.L. & P.	149½	149½
D.I.&S.Co.			Ptn. Mfg C.	75	
" pfd	104		Pen'sLtd..	58	57½
Dom. Park	73	67	" pfd	90	85
Dom. T.C.	68½	68¼	Porto Rico	64	62
" pfd			Québec Ry	65	63
D.S.S. & A.	15	13	R.&O.N.C.	117½	117¼
" pfd			Rio Jan. L.	113½	113
Dul. Sup.	84	80	Sao Paulo.	180	179
M. Elec.Ry	143	142	Sh. W. & P.	117	116½
Hav. Elec.	98		St.John Ry		
" pfd			Toledo Ry.	8	
Ill.Trac.pfd	92	91	Tor. Ry ...	137½	137
In. C. Com	50	40	Tri. City pf		
" pfd			Twin City	109	108
Int.C. & C.	70	64	W. Indya..		65
LofW'd Co	143½	142	Winpg .Ry	230	
" pfd	120		Wind' H'tl	150	

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Power—150 à 166 1-2, 510 à 166 3-4, 60 à 166 7-8, 165 à 167, 50 à 167 1-2, 100 à 168, 25 à 168 3-4, 25 à 169, 205 à 170, 150 à 171, 5 à 171 1-4, 25 à 170 1-2.

Shawinigan—125 à 114 3-4, 300 à 114 7-8 7 à 115 1-2, 125 à 115, 85 à 116, 85 à 116 1-2, 75 à 116 3-4, 25 à 116 7-8.

Détroit—50 à 72 1-2, 45 à 72

Cemt. Pf—1 1-4 à 84, 5 à 84 1-4

Power Bds.—3000 à 99 1-2.

Steel—50 à 57 3-8, 60 à 57 1-4, 1 à 58, 55 à 57 1-2, 25 à 57 1-8, 75 à 57

Crown Res.—300 à 350

C.P.R.—10 à 242

Toronto—50 à 137 1-4

Can. Steel—1 à 26

Dom. Can.—10 à 68, 30 à 67 1-2.

C.C.C. Pf—15 à 68

Textile—25 à 60 1-4

Mont. Bk—24 à 255

Mackay—10 à 90 3-4

Scotia—60 à 100 1-2

Rio—25 à 113, 25 à 113 1-4

Twins—75 à 108 1-2

Bell Tel.—5 à 145, 3 à 146

Cement—15 à 23 5-8, 200 à 23 1-4, 4 à 28

Merch. Bk.—18 à 201,

Hollinger—50 à 143

Sao—20 à 140, 25 à 140 1-8, 25 à 140 5-8, 10 à 140 3-4

E. T. Bk—2 à 176

Quebec Bk—3 à 136 1-2

Ogilvie—17 à 130

Com. Bk—27 à 207

R. & O.—25 à 117 7-8, 25 à 117 1-2, 5 à 118

HORS LISTE

Mont. Steel Bonds	108	109
Can. Power	49 3-4	50 1-4
do Bds	81	81 1-2
Cereal	14	18
do Pref	77	83
Mex. North. Under ...	93	94
Western Can. Power...	56	56 1-2
do	89 1-2	90
Hollinger	15.45	15.60
Wayagamack	35 1-2	36
do 75	75 1-2	76
Sherwin Williams	41	42
do Pref	89	88 1-2

VENTES

La Rose — 500 à 4.25.

Beld. Paul — 11 à 36.

Mex North. Under — 1000 à 93.

Can. Power — 25 à 50.

Cereal Com. — 5 à 17.

Can. Power Bds — 8000 à 81.

West Can. Power Bds — 2000 à 89 1-2.

West. Can. Pow. — 40 à 56.

Wayagamack ... 200 à 35 1-2.

Sher. Williams ... 25 à 88.

Sher Will. Com — 5 à 41 3-4, 25 à 42, 5 à 41.

Mont. Steel Bds — 1500 à 108 1-2

BOURSE AUX MINES DE MONTREAL

MM. Fisher & DesRosiers, agents de change, 91 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Cr. Reserve — 500 à 3.45, 50 à 3.50, 500 à 3.50, 200 à 3.45.

Temisk.—100 à .56.

Beaver—1000, 500 à .47.

U. P.—500, 500 à .01 1-2.

Hors liste—

Preston—100 à .46.

Foley O'Brien—500, 200 à 100 à 1.65

Swastika—1000, 1000 à .67, 1000 à .68, 500 à .67 3-4, 200, 300 à .68.

Standard—200 à .12, 500 à .10.

Hollinger—100 à 16.50.

Tisdale—500 à .10 1-2, 2000 à .10 3-4.

Rea—50 à 5.85, 100 à 5.82.

Dome Ex.—200 à .85, 1000, 1000, 500 à .86.

Por. Gold.—500 à .67.

Gould—500 à .03 1-8.

Jupiter—100 à .71.

Pearl Lake—2000 à .63, 500 à .62 1-2, 1000 à .63, 200 à .62 3-4, 1000, 250 à .63, 500 à .62 1-2, 500, 400 à .63, 100 à .62, 500 à .63.

Porcupine Gold x— 1000 à .67, 500 à .65.

Swastika x—100 à .63, 1000 à .62 1-2 2000 à .63 1-2, 1000 à .64, 1000 à .64 3-4, 500 à .65, 1500 à .65 1-2, 500 à .65 3-4, 700 à .66, 200 à .67, 1000 à .70s, 500 à .71a.

Crown Res.—500 à 3.45, 100 à 3.45, 100 à 3.48, 100 à 3.45, 50 à 3.50.

Foley O'Brien x—100 à 1.62.

Pearl Lake x— 200 à .60, 200 à .61, 500 à .62.

Larose—200 à 4.15, 200 à 4.25.

Dome Extension x—100 à .84, 500 à .85, 1000 à .85, 1000 à .84 1-2, 200 à .84 1-2.

Hollinger x—100 à 15.50.

Standard—200 à .12, 5000 à .10 1-4, 600 à .10, 1000 à .10 1-2, 500 à .10 1-2, 100 à .12.

Dr Reddick— 10000 à .03 3-8, 2500 à .03 1-2, 1000 à .03 1-2, 500 à .03 1-2, 500 à .03 1-2, 500 à .03 1-2.

A LA BOURSE DE NEW-YORK

NEW-YORK, Wall Street, 26.—Sous l'influence d'un mouvement d'achat considérable, on a enregistré de fortes avances dès l'ouverture de la Bourse, ce matin. La première transaction relative à U. S. Steel, s'est inscrite pour un bloc de 7,500 actions à 79 et 7-8. Des transactions subséquentes pour mille actions ont été fréquentes durant la première heure et Union Pacific et Southern ont avancé de un point et 3-8. Utah Copper, un point, Reading, St-Paul et plusieurs autres industriels ont aussi gagné une bonne fraction. Le Pacifique Canadien a été faible, perdant un point sur la première transaction.

BOURSE DE NEW-YORK

Ce tableau nous est fourni par MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 4 rue de l'Hôpital.

Lundi, 26 juin 1911.

Noms des Valeurs	Ouv.	12.30	Noms des Valeurs	Ouv.	12.30
Am Beet S.	54½	54½	Kan City	....	....
A L Copper	71½	70½	Kan & Tex		
Am Loc Co	42½	42½	L. V.	181	180½
do prfo			Lou & Nh		
A Sug R C	120	120	Mis. Pac.	50½	50½
Am SmR C	82	81½	M S P & S.	140½	139½
Am Car F	56½	57½	do prfd		
Am Steel	....	....	N Y C & H	110½	109½
Am Wool.			Erie Rail	37½	36½
AnaMinCo			do I prfd	57½	57½
Atch T&ST	114½	114½	do II prfd		
Bethl. Steel			N Y O & W	45½	45½
Balt & O	108½	108½	Northrn P	136½	135½
do prf			N & W ..		
Bro Rap T	81½	80½	Pacfic Mail		
Cen Leath	31½	31½	Penn R R	125½	124½
Cast Iron			P Steel Co	37	37
Can Pacic	242½	241½	People Gas	106	106½
Chi. Gt. W	23½	23	Phil & R	161½	160½
Ches & Oh	84½	84½	RIsland Co	33½	33½
C & Al Co			Ry Steel S		
C & N W..			Rep I & S		
C Met St P	128½	127½	do prfd		
Colorado S			South R Co	32½	31½
C G N Y	146½	146½	do prf		
Col F & I	35	35	South Paci	124½	121½
Corn Prod			Sloss Shef	29	28½
do Prf			Texas Pac.		
D L & W			Toledo....		
Del & H			Twin City		
Den. & RG			U S S Com	79½	79½
do prf			do prf	118½	118½
Distillers S	37½	37½	U S RubCo		
D S S & At			do prf		
do prf			U Pacific C	190½	189½
G N Ry prf	137½	138½	do prf		
Gen Elect	164½	164	Wabash ..		
Iowa C C			do prf	38½	38
Interboro	17½	17½	West U Tel	80½	80
Interb. prf	50½	49½	Wis C C..		
Ill. Cent	142	142	H R		
Inter Pm					

MARCHE DE CHICAGO

Ce tableau nous est founi par J.-S. Bache & Co., 29 rue Hôpital.

	Ouvert.	Hausse.	Baisse.	Midi.
Blé—				
Juil	.88	89	88 3-8	88 7.8
Sept	88 3-8	89 1-8	88 3-8	89
Maïs—				
Juil	55 1-2	56 1-4	55 1-2	56 1-8
Sept	57 1-2 7-8	58 1-4	57 1-2	58 1-4
Avoine—				
Juil	40 5-8	41 5-8	40 5.8	41 3-8
Sept	41 3-4	42 5-8	41 1-2	42 1-2
Porc—				
Sept	1542	1550	1542	1550
Lard—				
Juil	812	812	812	812
Sept	830	830	830	830
Côtelettes—				
Juil	827	827	827	827
Sept.	833	835	832	835

RECETTES DU GRAND-TRONC

Etat comparatif des recettes du Grand-Tronc pour la semaine terminée le 21 juin 1911 :

1911	$982,414
1910	931,844
Augmentation	50,570

LE MARCHE AMERICAIN

Dans sa lettre hebdomadaire sur le marché américain, Henry Clews dit, entre autres choses, ce qui suit: "Les conditions économiques n'ont pas matériellement changé, et la réaction qui s'est produite sur le marché aux valeurs semble à peine laisser entrevoir un repos temporaire, qui donnera raison à un mouvement prochain de hausse.

Le spectacle encourageant de l'abondance de l'argent reste sans restriction et sans aucun signe de changement prochain.

Il est peu probable que les marchands et manufacturiers aient besoins de fonds considérables d'ici plusieurs mois, car le progrès commercial et industriel doit procéder et dépendre graduellement du côté financier. Ainsi, il n'y a aucune difficulté à craindre quant à l'argent nécessaire à la récolte de cette année, même s'il devehait impossible d'importer de l'or de l'étranger. Tout mouvement de l'or de ce côté promet donc d'augmenter l'argent pour l'achat des valeurs.

En attendant le retour à la hausse, on peut prévoir une période irrégulière, nerveuse, accompagnée de fluctuations actives et cette situation entraînera de nombreuses entrées et sorties précipitées sur le marché de la bourse.

FUSION DES BOULANGERIES

TORONTO, 26 — On annonce officiellement la fusion de certaines boulangeries canadiennes. La nouvelle compagnie, qui s'appelle Canada Bread Company, est capitalisée à $3,750,000, c'est-à-dire de 37,500 actions de $100 chacune. Le stock émis comprendra 12,500 actions privilégiées. Les directeurs provisoires sont MM. Cawthra Mulock, Malcolm Stone, Mark Bredin, George Weston, Charles Wurtele, Alex. Mullins, et W. D. Toye.

MAPLE LEAF MILLING CO.

Les directeurs de la Maple Leaf Milling Company, Limited, ont déclaré le dividende trimestriel régulier de 1¾ pour cent sur le stock privilégié, pour le trimestre finissant le 4 juillet prochain. Ce dividende sera payable le 18 juillet aux actionnaires inscrits le 4 juillet.

A LA BANQUE INTERNATIONALE

La première assemblée des souscripteurs de la banque Internationale du Canada a eu lieu ce matin à onze heures. M. Rodolphe Forget présidait l'assemblée.

Le président a annoncé que la France avait souscrit pour sa part, au capital de la nouvelle banque, $7,675,000 et le Canada $2,325,000. Le capital entier de $10,000,000 se trouve ainsi tout souscrit. Le premier versement de 10 p.c. requis par la loi est aussi tout payé moins $1,950.

M. Rodolphe Forget, M.P., a été élu président de la nouvelle banque. M. Robert Bickerdike, M.P., en est le vice-président. Les autres directeurs sont tous les mêmes que ceux dont la PATRIE a donné une liste complète la semaine dernière.

M. Forget nous a annoncé que la banque n'avait plus qu'à remettre tous ses documents au département du Trésor à Ottawa pour, ensuite, obtenir la licence qui lui permettra de commencer régulièrement ses opérations le 23 de juillet prochain.

DE L'OR AU LAC DES BOIS

KENORA, Ont., 26 — L'île située sur le Lac des Bois provoque beaucoup d'intérêt actuellement. M. P. Dorion qui, avec M. Raymond Beaudry, de Montréal, contrôle cette superficie de 15 acres environ et qui se trouve dans les environs de Whitefish, a déjà fait beaucoup de travaux de surface qui contient de l'or libre. On a creusé un puits profond de 55 pieds et, à cette profondeur, un échantillon a donné $16.40 à la tonne. Des essais subséquents ont rapporté depuis $4.50 et $18.00 par tonne et quelques échantillons ont donné jusqu'à $60. M. Beaudry qui est parti pour Montréal, cette semaine, reviendra dans quelques jours pour reprendre le développement de sa mine sur une plus grande échelle.

CHEMINS DE FER AMERICAINS

Les recettes brutes pour les deux premières semaines de juin se sont assez bien maintenues, le total pour tous les chemins de fer des Etats-Unis faisant rapport à date étant de $15,143,595 ; la diminution comparativement à l'an dernier n'est donc que de 2.6 pour cent. Si les pertes sont générales, il est intéressant de noter qu'elles sont distribuées d'une façon très uniforme et partagées par tous les chemins de fer du pays. Règle générale, elles ont été très légères.

Wabash accuse encore un bon bénéfice et les rapports de Chicago et Alton, Missouri Pacific, Missouri, Kansas et Texas et Central of Georgia démontrent des augmentations modérées. Mais à part ces compagnies, les rapports de presque tous les autres réseaux importants sont cette semaine en baisse de l'année dernière. Le tableau suivant fait voir les recettes des deux premières semaines des trois derniers mois, comparées de celles de 1910.

1911	Pertes	P.C.
Juin, 2 semaines :		
$15,043,595	$399,774	2.6
Mai, 2 semaines :		
13,912,127	62,380	0.4
Avril, 2 semaines :		
12,348,852	x61,947	0.5

xGain.

LA FUSION EST LEGALE

ST-LOUIS, Missouri, 26 — La cour de circuit des Etats-Unis a rendu samedi une décision dans laquelle elle déclare que la fusion des compagnies de chemin de fer Southern Pacific et Union Pacific est légale.

Le juge Hook, dissident, a prétendu que la demande du gouvernement était bien fondée et qu'elle aurait dû être accordée.

La poursuite avait été intentée en février 1908, le gouvernement prétendant que la transaction comportait une violation de la loi Sherman contre les trusts et qui est destinée à protéger le commerce et l'industrie contre les monopoles illégaux.

A LA BANQUE D'EPARGNE

Ce midi, a eu lieu une assemblée des actionnaires de la Banque d'Epargne des Cité et District de Montréal. Etaient présents : L'hon. M. J.-A. Ouimet, président, MM. Michael Burke, H. M. Molson, R. Boulton, G.-N. Moncel, J.-C. Doherty, Raoul Dandurand, P.-R. Gault, Major Huberdo, et H. Gérin-Lajoie.

Sur proposition de M. H.-M. Molson, secondé par M. R. Bolton, il a été résolu: 1o, que la valeur nominale des actions de la banque serait changée de $400 à $100 l'action et que chacune des anciennes actions de $400 soient échangées pour quatre actions de $100 chacune.

2o: Qu'à l'avenir, l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque soit tenue le deuxième lundi de février de chaque année.

3o Que ces règlements prennent force et effet à partir du 4 juillet prochain.

RECETTES DU PACIFIQUE

Etat comparatif des recettes du Pacifique Canadien pour la semaine terminée le 21 juin :

1911	$2,065,500
1910	1,926,000
Augmentation	$ 139,000

A LA RICHELIEU ET ONTARIO

A une assemblée tenue ce matin, au bureau de la compagnie du Richelieu, les actionnaires ont autorisé les directeurs à émettre du nouveau stock de façon à pouvoir porter le capital à $10,000,000.

Les actionnaires ont aussi autorisé la nomination de cinq nouveaux directeurs, représentant les nouvelles compagnies acquises par la Richelieu et Ontario. Ces directeurs sont: M. J.-R. Binning, W.-J. Morden, C.-A. Barnard, E.-D. Bristol, James Playfair.

D'après les conditions de la nouvelle entente, les actions de la Northern Navigation & Company sont achetées à $125 au pair, et celles de la Inland Navigation Company au prix déterminé par les évaluateurs, chargés de l'expertise, dans ce cas.

LE CAPITAL DE DOMINION BANK

La Dominion Bank émettra prochainement pour $1,000,000 de nouvelles actions à 200. Le capital autorisé actuel est de $10,000,000, dont $4,000,000 souscrit et entièrement payé. Le fonds de réserve est maintenant de $5,000,000. Lorsque la nouvelle émission sera payée, le capital sera de $5,000,000 et le fonds de réserve de $6,000,000. La prime sur les nouvelles actions est limitée par l'acte des banques à la proportion du fonds de réserve par rapport au capital payé. Le fonds de réserve représente 125 pour cent du capital payé ; les nouvelles actions auraient donc pu être émises à 225, mais les directeurs ont décidé de les offrir aux actionnaires à 200. L'allocation sera probablement faite selon la liste des inscriptions au 15 juillet 1911. L'émission est faite dans le but de répondre à la progression des affaires de la banque et au développement général du pays. Dix pour cent de chaque action souscrite et de la prime y attachée devront être payés dans les 30 jours de l'allocation et la balance en neuf autres versements de 10 pour cent chacun, à intervalles de 30 jours. Les dates d'appel accompagneront l'avis d'allocation.

LA FORCE HYDRAULIQUE DE L'ILE AU HERON

La Cie de développement de l'Ile au Héron va-t-elle devenir un nouveau concurrent aux grandes compagnies de force motrice de Montréal ? Tout ce que l'on sait, c'est que cette compagnie a acquis le droit de capter la force des rapides à Lachine entre l'Ile au Héron et la rive Sud. Les ingénieurs hydrauliques ont évalué la force de la chute à quarante mille chevaux-vapeur. ...

Bien que la charte de cette compagnie soit accordée pour des entreprises minières et des scieries,on pense que le principal objet de la nouvelle compagnie est la fourniture de l'électricité à Montréal.

UNE ASSOCIATION DE CREDIT

Montréal aura bientôt une succursale de la "Canadian Credit Men's Association" dans le but d'améliorer les conditions du crédit en général. Une assemblée représentant les intérêts du commerce de gros a été tenue hier au restaurant Cooper, M. Hensy Detchon, de Winnipeg, secrétaire trésorier de l'association, assistait à cette assemblée, qui était présidée par M. S. C. Matthews, de Matthews, Towers & Co.

Remarqué parmi les personnes présentes, les représentants de James Linton & Co., Dufresne et Galipeau, Slater Shoe Co., Semi-Ready Ltd., Jas. Coristine & Co., Wener Bros., & Hart, Hudson Bay Knitting Co., Boulter, Waugh & Co., Lamontagne Ltd., et Canadian Converters.

Cette association qui compte parmi ses membres la plupart des grandes maisons d'Ontario et de Québec faisant des affaires dans l'ouest, a obtenu les meilleurs résultats. Elle a l'intention de convier à une vaste assemblée, le 4 juillet prochain toutes les maisons de Montréal traitant directement avec le commerce de détail. Des réunions semblables, seront tenues à Toronto, Hamilton et London, l'intention de la société étant d'étendre son influence de l'Atlantique au Pacifique.

M. R. E. Dixon, de la maison Matthews Towers & Co., a été nommé secrétaire temporaire. On est prié de s'adresser à lui pour toute information.

M. KLECKOWSKI A MONTREAL

Comme la PATRIE l'annonçait la semaine dernière, M. Alfred Kleckowski ancien consul général de France à Montréal, ministre plénipotentiaire de la République Française, en retraite, est arrivé ce matin à Montréal à 7.30 heures.

M. Kelckowski n'a guère changé physiquement; au moral c'est toujours l'aimable et parfait gentilhomme qui a laissé tant d'amis à Montréal.

L'ancien consul général est tout heureux de se revoir à Montréal.

D'après la rumeur M. Kleckowski ferait partie du conseil d'administration de la Banque Internationale dont M. Forget est le directeur.

Quels que soient les causes du retour à Montréal de M. Kleckowski la PATRIE est heureuse de lui souhaiter la bienvenue, certaine d'être l'interprète d'un grand nombre de canadiens-français, d'anglais et de Français.

PERTE D'UN INSIGNE

En se rendant à la partie de crosse, au terrain du National, samedi après-midi, le capitaine Bélanger, du poste No 4 a perdu son insigne de policier. Il récompensera généreusement celui qui le lui rendra.

M. R.-L. BORDEN DANS L'OUEST

LE CHEF DE L'OPPOSITION RENCONTRE DEUX DELEGATIONS DES PRODUCTEURS DE GRAIN ET DISCUTE LE PROJET DE RECIPROCITE.

LETHBRIDGE, Alb., 26—M. R. L. Borden, chef de l'opposition à la Chambre des Communes, a rencontré les agriculteurs de l'Alberta en deux endroits, samedi, à Macleod et à Lethbridge.

Il a été démontré à la première de ces assemblées, à Macleod, que l'entente est loin d'être parfaite au sujet de la réciprocté dans les rangs des producteurs de grains de l'Alberta, ou, comme ils s'intitulent, les agriculteurs unis de l'Alberta.

M. E. J. Frean, le secrétaire de l'Association, lut au chef de l'opposition, un mémoire dans lequel il était dit que tout en n'étant pas entièrement satisfaits de la réciprocité, les agriculteurs d'Alberta reconnaissent que c'est un pas fait dans la bonne direction.

M. Frean avait à peine fini sa lecture que M. Turner, secrétaire de la succursale d'Hazelmere de l'association, se leva et déclara qu'il s'était fait un changement d'opinion parmi les agriculteurs du district de Macleod au sujet du traité de réciprocité et qu'on commence à voir cette mesure sous son vrai jour. M. Turner se plaignit de la campagne de faussetés, menée par les partisans de la réciprocité, et déclara que les agriculteurs d'Alberta ne doivent pas se regarder comme liés par le mémoire lu par M. Frean. Tout homme peut avoir son opinion sur la réciprocité et il y a autant de droit que n'importe qui.

M. Turner lut ensuite des requêtes signées par quarante représentants des agriculteurs des districts de McBride Lake et d'Hazelmere protestant contre la réciprocité.

Le Dr Roche, M.P., qui parla ensuite, après avoir énoncé quelques arguments contre la réciprocité, déclara comprendre que le mémoire rédigé par les officiers de l'association des agriculteurs unis ne pouvait pas refléter l'opinion de tous les membres de l'association.

M. Borden dit :

"Je me suis opposé à la réciprocité dès le début, a-t-il dit, et je le serai toujours en tout temps. Je me retirerai de la vie publique plutôt que de donner mon adhésion à ce pacte."

M. Borden démontra ensuite à ses auditeurs que la réciprocité est la plus mauvaise affaire qui puisse être pour les agriculteurs de l'ouest.

A LETHBRIDGE

Un autre mémoire contenant les voeux des agriculteurs de la région fut lu à M. Borden. Mais les idées émises dans ce mémoire n'étaient pas précisément d'accord avec celles des agriculteurs du district de Macleod. Ainsi ces derniers se prononcèrent en faveur du bill sur le grain du gouvernement et demandèrent à M. Borden de l'appuyer, tandis que les premiers condamnèrent la mesure dans leur mémoire.

L'HON. T.-M. DALY MEURT A WINNIPEG

LE DEFUNT AVAIT SIEGE DANS LE CABINET DE SIR JOHN THOMPSON COMME MINISTRE DE L'INTERIEUR. SA CARRIERE PUBLIQUE.

WINNIPEG, 26.—L'honorable Thomas Mayne Daly, magistrat de police, est mort, samedi matin. La veille il avait siégé sur le banc et avait assisté le soir à une réunion de la commission de police. Sa mort est le résultat de la rupture d'un vaisseau sanguin.

M. Daly eut une brillante carrière à la Chambre des Communes. Il fut

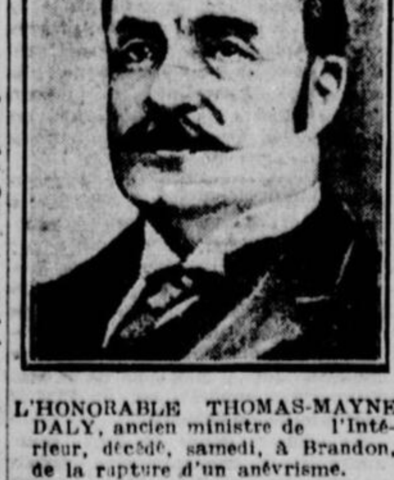

L'HONORABLE THOMAS-MAYNE DALY, ancien ministre de l'Intérieur, décédé, samedi, à Brandon, de la rupture d'un anévrisme.

ministre de l'intérieur dans le cabinet de Sir John Thompson, formé en 1892.

Thomas-Mayne Daly était né à Stratford, Ont., le 16 août 1852. Il était le fils de T.-Mayne Daly, qui fut député de Perth.

Il épousa Margaret-A. Jarvis, à Stratford. Il fut maire de Brandon en 1882, et de nouveau en 1884. En 1887, il fut élu député de Selkirk aux Communes. Il fut réélu en 1891, mais défait en 1896. Il fut ministre de l'Intérieur de 1892 à 1896. Il était magistrat de police de Brandon depuis quelques années. Il venait de publier un livre sur la procédure criminelle canadienne.

LA FETE-DIEU A ST-EUSEBE

C'était grande fête hier dans la paroisse St-Eusèbe. En effet, la procession du St-Sacrement, qui a eu lieu par les rues de la paroisse, coïncidait avec la célébration de la fête nationale.

M. l'abbé Robillard portait le St-Sacrement, entouré d'un nombreux clergé. Dans la défilé, on remarquait les Enfants de Marie, les Dames de Ste-Anne, la Congrégation des Hommes, la Société des Polonais, la section St-Eusèbe de la St-Jean-Baptiste, le Cercle Meilleur, de l'Union St-Pierre, les élèves du collège.

Les rues Fullum, Parthenais et Marie-Anne, où défila la procession étaient décorées à profusion de drapeaux, de banderoles, d'écussons, etc.

Une équipe de constables du poste No 13, sous le commandement du lieutenant Boisclair, faisait escorte au St-Sacrement.

Au point de vue industriel le Canada est un jeune pays. Il est donc quelque peu surprenant d'apprendre que la Canada Locomotive Company, de Kingston, Ontario, fabrique des locomotives depuis 1855. C'est un record qui la place au premier rang des compagnies du même genre, car elle est la plus vieille et la mieux connue au Canada.

Depuis quelque temps, la demande pour ses locomotives a été si considérable qu'elle a décidé de doubler la capacité de ses usines et à l'avenir elle fabriquera 150 au lieu de 75 locomotives par année.

Même en travaillant sous l'ancien régime, avec un pouvoir de production très limité,la compagnie gagnait près de $300,000 par année. Elle espère que dans l'avenir ce montant sera plus que doublé. Afin de pouvoir réaliser ce projet, $1,500,000 d'obligations seront émises, et $1,500,000 de stock privilégié avec bonus de 25% sur le stock ordinaire seront offerts au public.

Au Canada la demande pour les locomotives est illimitée par suite de l'énorme expansion des voies ferrées qui se produit en ce pays.

LA ST-JEAN-BAPTISTE

(SUITE DE LA 11e PAGE)

posée à nous rendre justice, si nous nous faisons respecter, en évitant les chicanes de parti à propos de tout et à propos de rien.

Soyons comme les Irlandais tout un parti et rien qu'un parti, le parti Canadien-Français. Les Irlandais seront les premiers à nous respecter, ils sont disposés à nous comprendre, car nous avons été généreux pour eux.

LE Dr STE-MARIE voudrait que les Canadiens-Français soient toujours unis comme hier soir.

La fanfare St-Charles, sous la direction du professeur Jules Werminger, et la chorale, dirigée par M. Charbonneau firent entendre les airs et les chants canadiens entre chaque discours. M. J.-A. Latreille a chanté le Drapeau de Carillon. La soirée s'est terminée par un splendide feu d'artifice.

LA FETE NATIONALE CHEZ LES QUEBECOIS

LA CELEBRATION A COMMENCE HIER PAR UNE MESSE SOLENNELLE ET SE CONTINUE AUJOURD'HUI.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 26 — La célébration de la fête nationale des Canadiens-français dure deux jours cette année dans la vieille capitale.

Comme par le passé et en vertu d'une cordiale entente qui persiste depuis plusieurs années, les deux sociétés St-Jean-Baptiste, celle de St-Sauveur et celle de Québec, se sont données la main pour célébrer ensemble la fête nationale.

La célébration a commencé, hier matin, par une grand'messe solennelle chantée à 10 h. 30 dans l'église de St-Sauveur, sous les auspices des deux sociétés nationales.

Mgr L. N. Bégin, archevêque de Québec, était présent dans le choeur, accompagné de Mgr C. O. Gagnon, chapelain de la société St-Jean-Baptiste de Québec, et de Mgr H. Têtu, de l'archevêché.

La messe a été célébrée par l'abbé H. Gagnon, assisté de diacre et sous-diacre.

L'assistance était considérable. On y remarquait le lieutenant-gouverneur, Sir François Langelier, et Mme Langelier, Son Honneur le maire et Mme Drouin, M. C. F. Delâge, président général de la société St-Jean-Baptiste de Québec, et Mme Delâge, le Dr Jos. Gosselin, président de la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, et Mme Gosselin, et autres hauts officiers de nos sociétés.

La chorale de St-Sauveur a exécuté avec un très grand succès une belle messe, dont l'auteur est M. J. A. Bernier, organiste de St-Sauveur. Cette messe a été chantée pour la première fois il y a quatre ans et il est à souhaiter qu'on l'entende plus souvent.

Les soli ont été chantés par les Drs L. Fiset et J. De Varennes et Mme A. Gosselin. M. J. A. Bernier jouait l'orgue et M. J. A. Paquet dirigeait la chorale.

Un orchestre composé de quelques membres de la Symphonie de Québec a prêté un puissant concours à la chorale.

LE SERMON

de circonstance a été prononcé par le R. P. H. Legault, O. M. I., curé de Saint-Sauveur.

Le R. P. Legault a prononcé un sermon patriotique, rappelant les origines chrétiennes de notre pays et faisant l'éloge des héros et des martyrs de notre histoire.

Il croit que l'Eglise qui a fait le Canada français et qui l'a sauvé dans les heures de péril national, saura le conserver ce qu'il est avec une foi toujours robuste et avec l'amour et le respect de sa langue et de ses traditions.

Respectons le drapeau britannique qui abrite nos libertés et nos droits dit-il, mais restons Français. Chantons en français, l'hymne national et le credo !

"Nous garderons notre langue française et nos arrière-neveux la parleront comme nous, et, s'il se peut, mieux que nous ! "

Les Chasseurs Salaberry montaient la garde dans le sanctuaire durant la messe.

Après la messe, des adresses ont été présentées par le Dr Jos. Gosselin, président de la Société Saint Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, à Mgr Bégin, au lieutenant gouverneur, et au maire de Québec.

Aujourd'hui, c'est le côté profane de la fête.

Ce matin, a eu lieu la

GRANDE PROCESSION

ordinaire de la fête nationale. Près de deux cents sociétés nationales, de secours mutuels, unions ouvrières gardes militaires, clubs, etc., y ont pris part.

La procession s'est formée à 8 hrs dans la rue Saint-Jean, près de la rue Salaberry, et a défilé par les rues Saint-Jean, Côte du Palais, Lacroix, Saint-Paul, Saint-Joseph, Saint-Valier, Saint-Ambroise, Ave. Taschereau, Saint-Valier, Saint-Sauveur, Boisseau et Durocher, jusqu'à la place Saint-Pierre, où elle s'est dispersée.

Le petit Saint-Jean-Baptiste était par le jeune Gérard Paradis, fils de M. J. A. Paradis. Jacques-Cartier l'était par M. Frs Chevrette, et Champlain, par M. Alph Cantin.

Le vieux drapeau de Carillon était comme par les années passées, escorté par les zouaves de Québec.

Cet après-midi, il y a des Amusements sur le terrain de l'Exposition.

AVIS DE FAILLITE

IN RE

ALEXIS LACASSE,

1330 rue Ste-Catherine Est, Montréal

Vente par encan aux salles Marcotte, 69 rue St-Jacques, Montréal, mardi, 27 juin 1911, à 11 heures.

Stock de cigares, tabac, pipes, etc.	432.81
Mobilier du Magasin	529.10
	961.91

Le magasin sera ouvert lundi le 20 courant.

VINET & DUFRESNE, Cessionnaires. Bâtisse Banque Nationale, 99 rue St-Jacques

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

IN RE

W. G. RITCHIE,

Bedford, P.Q.

Vente par encan aux salles Marcotte, 69 rue St-Jacques, Montréal, mardi, 4 juillet 1911 à 11 heures.

Stock de quincaillerie, peintures, huiles et vernis	$1308.39
Tapisserie	203.22
Mobilier du magasin	33.53
	1545.14

Le magasin sera ouvert lundi le 3 juillet.

VINET & DUFRESNE, Cessionnaires. Bâtisse Banque Nationale, 99 rue St-Jacques.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs 26-3-j

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 7135 — C. I. Dubuc, Demandeur vs. A. Guay & Cie, Défendeurs.

Le 6ème jour de juillet 1911, à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 225 rue Amherst en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en liqueurs de toutes sortes etc. Conditions ; Argent comptant.

Montréal, 26 juin 1911.

J. B. TRUDEAU, H.C.S.

103-1

CESSATION DE COMMERCE

au No. 66 rue Ste-Catherine Est.

TOUT DOIT ETRE VENDU

AUJOURD'HUI EST NOTRE DERNIER JOUR DE VENTE.

La vente à l'encan commencera à 3 p.m. et 7.30 p.m.
Les fixtures et marchandises doivent être vendues.
500 Services à thé en argent seront vendus aujourd'hui.
600 montres d'hommes — vitrine — coffre-fort.
1000 horloges — 50 douz de parapluies.
1000 douz de bouteille de parfum — grandes valises.
500 doz. de services en porcelaine — 500 théières en argent.

C. C. BRANDT, Encanteur. 98-15

S. CARSLEY & CO.

MEMBRES du MONTREAL STOCK EXCHANGE

COMMANDES EXECUTEES SUR TOUS LES MARCHES

Tel. Main 8545 — 151 N TRE-DAME OUEST — 1-1-j-s-jno

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la soeur, le frère ou la soeur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre. Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon—Les droits de mine de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,500 acres. Royauté, cinq cents la tonne qui devront être perçus sur le charbon miné.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 284-

Ministère des Chemins de Fer et Canaux

ONTARIO — CANAUX DU ST-LAURENT—CANAL DU RAPIDE PLAT

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour résidence de l'éclusier, Morrisburg", seront reçues à ce bureau jusqu'à la 16ème heure, le vendredi, le 30 juin 1911.

On pourra voir les plans, devis et formules de contrat à remplir, le et après cette date, au bureau de l'ingénieur en chef du département des chemins de fer et Canaux d'Ottawa et au bureau de l'Ingénieur résident de l'Ontario—des Canaux du St-Laurent, Cornwall, et l'on pourra obtenir à ces endroits les formules de soumissions.

Les soumissionnaires seront tenus d'accepter la juste échelle préparée ou qui sera préparée par le Ministère du Travail, laquelle échelle fera partie du contrat.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler qu'on ne tiendra pas compte des soumissions, à moins qu'elles ne soient strictement faites conformément aux formules imprimées et dans le cas de sociétés à moins qu'elles ne soient accompagnées des véritables signatures, de la nature de l'occupation et du lieu de résidence de chaque membre de la société.

Un chèque de banque accepté pour la somme de $250.00, fait payable à l'ordre du Ministre des Chemins de fer et Canaux, doit accompagner chaque soumission, laquelle somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse d'entreprendre l'ouvrage aux taux spécifiés dans l'offre soumise. Le chèque ainsi envoyé sera remis aux entrepreneurs respectifs dont la soumission n'aura pas été acceptée. Le chèque du soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée sera détenu en garantie complète ou partielle de l'accomplissement fidèle du contrat projeté. La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,

L. K. JONES, Secrétaire.

Ministère des chemins de fer et canaux, Ottawa, 16 juin 1911.

Les journaux qui inséreront cette annonce sans en avoir obtenu l'autorisation du ministère n'en seront pas payés. 2901. 101-5

Ville de Maisonneuve

AVIS

Aux Entrepreneurs

La Ville de Maisonneuve, P. Q., demande aux entrepreneurs des soumissions de prix pour les travaux de prolongement de l'égoût collecteur de la 1ère Avenue à travers la propriété du hâvre et sur le lit du fleuve suivant deux plans et spécifications préparés et déposés au bureau de M. J. E. Vanier, No. 5 Square Beaver Hall, Montréal, et au bureau du soussigné,savoir:

1o. Suivant plans et spécifications préparés en 1910 et

2o. Suivant plans et spécifications préparés en 1911.

Les soumissions devront être adressées au soussigné le 28 juin courant jusqu'à midi ou avant, et être accompagnées d'un dépôt sous forme de chèque accepté, au montant de 10 p.c.

La Ville ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour informations s'adresser à J. Emile Vanier, ingénieur de la Ville, No 5 Square Beaver Hall, Montréal.

M. G. ECREMENT, Sec.-Trés. de la Ville de Maisonneuve.

97—19-21-23-24-26.

Soumissions pour Hangars en Beton

DES Soumissions scellées et portant à l'endos "Soumission pour hangars", adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 12 heures (midi) mercredi, le 5 juillet 1911, pour la construction de deux hangars en béton sur le quai Tarte, Port de Montréal.

L'on peut examiner les plans et devis et obtenir des formules de soumission sur demande à M. F. W. Cowie, ingénieur en chef.

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

DAVID SEATH, Secrétaire.

Montréal, 23 juin 1911. 102-9

LAROSE NIPISSING

Nous avons des avantages exceptionnels pour exécuter les commandes sur ces stocks et tous les autres stocks importants de Cobalt. Commandes d'achat et de vente sollicitées.

BRYANT BROTHERS & CO

84-88 rue St-François-Xavier, Tel. Main 4960. Montréal. 232—1-m-v

Convocation des Créanciers

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure de la Province de Québec, No 106 — Dans la faillite de

ALFRED N. STARKEY, commerçant, des cité et district de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31 au Palais de Justice, à Montréal, le troisième jour de juillet prochain (1911), à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de la dite faillite.

Montréal, le 26 juin 1911.

N. Z. CORDEAU, Député Protonotaire, C.S.

103-1

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine Est, coin de la rue Hôtel-de-Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et directeur-gérant, résidant au No 716 rue St-Hubert. Up. 74 — Téléphone—Up. 5943.

TORONTO, 26 — Aujourd'hui et demain, vents du sud et du sud-ouest, orages et tempêtes électriques en certains droits.

PROBABILITES et TEMPERATURES — Victoria, pluie, 72-54 ; Calgary, clair, 66-48 ; Winnipeg, nuageux, 80-58 ; Port-Arthur, nuageux, 60-50 ; Parry-Sound, nuageux, 90-66; Toronto, nuageux 76-62 ; Ottawa, beau 78-64 ; Montréal, clair, 78-62 ; Québec, nuageux, 84-54 ; Pointe - au - Père, beau, 70-48 ; New-York, 64 ; St-Jean, N. B., 54 ; St-Jean, T.N., 60 ; Londres, nuageux, ouest, 54 ; Paris, nuageux, sud-ouest 54.

Les chiffres de la température pour Montréal, nous sont fournis par M. R. de Meslé, gérant de Hearn & Harrison, 10 et 12 Notre-Dame Est.

Maximum, aujourd'hui 77
Minimum, aujourd'hui 59
Maximum, l'an dernier 76
Minimum, l'an dernier 62

LE TEMPS QU'IL FAIT AU CANADA—Un champ de basse pression dont le centre est situé dans l'Iowa se déplace vers les Grands-Lacs et détermine un temps orageux. Des orages ont eu lieu dans les provinces de l'ouest depuis samedi. Les orages électriques ont été particulièrement violents.

CALENDRIER — Demain, 27 juin, 1911, fête du jour, saint Rodolphe, évêque.

EPHEMERIDES — Le 26 juin 1910, —Réélection du général Porfirio Diaz, comme président et de Ramon Corral comme vice-président du Mexique.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Nos lecteurs qui ont l'intention d'aller passer quelques semaines en villégiature sont priés de prendre note qu'ils pourront recevoir notre journal par la malle à raison de 30 cts par mois pour n'importe quelle partie du Canada.

M. CAILLAUX PREMIER MINISTRE

(Service spécial de la PATRIE)

PARIS, 26. — Joseph Caillaux a accepté de former le nouveau cabinet français.

LA FETE NATIONALE AU CAP DE LA MADELEINE

L'abondance des matières nous force, à notre grand regret, de remettre à demain, la publication de plusieurs nouvelles intéressantes, entre autres le compte-rendu de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, au Cap de la Madeleine.

AUX UTILITES PUBLIQUES

A la séance de la commission des utilités publiques ce matin, on a continué à discuter la question du service des tramways de la Pointe St-Charles.

Les avocats de la M. S. R. ont prétendu que la commission avait outrepassé ses pouvoirs en prenant des procédures contre la M. S. R. qui, disent-ils, ne s'en est strictement tenu qu'à l'exécution de ses contrats.

AU PROFIT DU MONUMENT DOLLARD

Durant la messe célébrée, samedi, dans la chapelle du Sacré-Cœur, une collecte a été faite par quatre petits pages ; elle a réalisé $25. Après la cérémonie, M. le curé faisait appeler à la sacristie, M. J. B. Lagacé, et lui annonçait que cette somme était destinée au fonds du monument Dollard.

FEU J.-A. ROLLAND

M. J.-Alfred Rolland, agent d'assurance et ancien manufacturier de chaussures à Saint-Henri, est décédé à Montréal, dans la nuit de samedi à dimanche. Le défunt était âgé de 65 ans et un mois. Il laisse sept enfants : 3 filles, Mlles Béatrice, Cécile et Annette, et quatre fils, MM. Alphonse, Edouard, Albert et Paul. M. J. A. Rolland jouissait de l'estime générale et sa perte sera vivement déplorée. Les funérailles auront lieu mercredi matin.

AMENDEMENT AU REGLEMENT 210

A la séance du conseil de ville cet après-midi, l'échevin Larivière proposera qu'on amende le règlement 210, concernant le service des tramways, de façon à ramener à cinq minutes le dit service partout où il est actuellement de 10 minutes, et à deux minutes et demie partout où il est de cinq minutes.

M. BEAUPARLANT A LA PRESENTATION

LA PRESENTATION, 26. — M. Beauparlant, député de Saint-Hyacinthe, et M. Oscar Gladu, ont parlé hier des deux grandes questions politiques actuelles, la marine et la réciprocité, devant un nombreux auditoire.

M. Beauparlant a dit que, la plupart du temps, M. Bourassa est en contradiction avec lui-même, quand il parle de ces questions dans les assemblées, et demande sur quoi l'on peut se baser pour critiquer une loi approuvée à différentes époques par tous les adversaires.

Le maire de La Présentation, M. Charles Blanchet, présidait l'assemblée qui a duré trois heures.

"VOUS QUI VOULEZ DES SERVANTES"

Il ne s'agit pas ici du fameux couplet des "Cloches de Corneville," mais de l'embarras dans lequel vous vous trouvez pour vous procurer de bonnes servantes.

Venez, téléphonez ou écrivez au "Bureau de Placement de la PATRIE," et neuf fois sur dix vous vous procurerez la servante remplissant toutes les conditions que vous désirez.

Téléphone Est, 5800.

L'effondrement d'hier à l'Ile Grosbois

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

mes arrivés dans l'île à quatre heures et demie. Après une promenade de moins d'une heure, nous sommes revenus au quai, pour prendre le bateau. Il y avait une foule telle qu'il fallait attendre longtemps avant de pouvoir prendre le bateau. Nous sommes restés à l'écart, pour ne pas être incommodés par la foule, puis quand le "Louisville" est apparu, nous nous sommes avancés, pas trop cependant. J'ai dit à ma femme: "Attendons un peu; quand la foule sera passée, nous embarquerons." Nous avions à peine fait quelques pas que j'entendis des cris et un

FRACAS EPOUVANTABLE

"Je n'ai rien vu, mais j'ai senti le quai trembler et je me suis tout à coup trouvé

SUSPENDU PAR UNE JAMBE

au bord d'un trou béant où s'agitaient des hommes, des femmes et des enfants. Je suis ainsi demeuré suspendu dans le vide, un instant. J'ai immédiatement repris l'équilibre et je me suis accroché à une planche. Comme je me redressais pour remonter sur le quai, ma femme a été précipitée. Tout cela s'est passé dans l'espace de quelques secondes. J'ai saisi ma femme avant qu'elle ne tombât et je l'ai rejetée sur le quai, puis j'y suis remonté moi-même.

"Alors, je me suis penché, pour voir si ma belle-sœur n'était pas tombée elle aussi. Ce que j'ai vu était

SI HORRIBLE

que je me suis rejeté en arrière et que le souvenir de ce spectacle m'a empêché de dormir pendant toute la nuit. Les hommes et les femmes se roulaient et tentaient de sortir de la boue qui les retenaient. Les enfants criaient et pleuraient. Tous luttaient et quelques-uns se battaient comme des fauves.

"Ma belle-sœur, qui n'était pas tombée, félicitatit ma femme, pendant ce temps, d'avoir échappé au danger. Puis elle s'assit sur le quai et se mit à rire, en proie à une crise nerveuse. Je me penchai de nouveau pour tenter de saisir quelqu'un de ceux qui étaient tombés.

SCENE PATHETIQUE

Une mère me tendit son enfant, mais un homme le frappa d'un coup de pied dans la figure et le lança dans la boue, tout sanglant.

"J'ai ensuite été témoin de l'embarquement des blessés. Il y en avait cinq ou six. Une femme semblait morte et le sang coulait en mare autour d'elle. Comme je vous l'ai dit, j'ai fait la guerre des Philippines. Mais je n'ai jamais rien vu d'aussi horrible.

Les deux récits que nous venons de donner ne sont que le

RECIT D'EPISODES

La scène décrite par M. Gagnon s'est répétée à vingt, à cinquante endroits à la fois, autour du trou où grouillaient cinq cents personnes. Celui qui aurait tout vu passerait probablement plus d'une nuit sans dormir.

LE "LOUISVILLE"

dont l'arrivée a été la cause indirecte de l'accident, n'a pas accosté au quai de l'île. Le capitaine a craint que la foule ne prît son bateau d'assaut et ne le fit couler. Il s'est donc dirigé vers Boucherville, où il a attendu des ordres. Il est revenu à Montréal avec ses passagers. Les passagers qui étaient sur le pont ont pu voir le sauvetage des gens tombés dans la vase, sous le quai. Du pont du bateau on ne pouvait voir le fond du trou, mais on voyait les gens qui allaient et venaient sur le quai qui enfonçaient la porte du hangar, pour en arracher les planches et les tendre à ceux qui étaient tombés. Ceux-ci ne couraient pas de danger d'être submergés; il n'y avait que deux pieds d'eau au fond.

C'est la chute et ensuite l'écrasement les uns par les autres qui ont occasionné les blessures. Un grand nombre ont pu remonter seuls, mais cinq ou six personnes ont été retirées sans connaissance. Le premier moment d'excitation passé, tous ceux qui étaient sur le quai ont aidé au sauvetage, qui s'est effectué rapidement et sans encombre.

Environ

UNE TRENTAINE DE BLESSES

ont été transportés à Montréal. D'autres ont été transportés à Boucherville ; d'autres enfin ont été transportés à la maison de M. J.-Gravel, le vice-président et le gérant du parc, où ils ont reçu les premiers soins.

Il y avait

PLUSIEURS MEDECINS

dans la foule qui se trouvaient au parc et ils ont pansé les blessures des victimes. On s'est servi, pour les bandages, de tout ce qui est tombé sous la main. Des femmes ont généreusement laissé déchirer leurs vêtements, pour en faire de la charpie pour les blessés. On s'est même servi des bandes des ceintures de sauvetage qui étaient sur les vaisseaux.

Au moment où l'accident est arrivé, trois mille personnes se trouvaient au quai Racine et attendaient les bateaux qui devaient les conduire à l'île. La nouvelle de l'accident leur a fait rebrousser chemin.

LE CHEF CAMPEAU

se trouvait sur le quai quand l'accident est arrivé....Il croit que si la foule s'était dispersée quand les premiers craquements se sont faits entendre, rien ne serait arrivé. Malheureusement, en entendant les madriers céder, les gens se sont précipités du côté du hangar et c'est là que l'effondrement s'est produit. Une surface de quatre-vingts pieds par quarante s'est effondrée. On calcule que cent personnes peut-être sont tombées, à part celles qui ont été entraînées par la chute du plancher du quai.

Le chef a immédiatement fait mander une forte

ESCOUADE DE POLICIERS

qui ont maintenu, avec difficulté, la foule affolée.

Pendant toute la soirée, les bateaux "Chateauguay," "Imperial", "Louisville," "Boucherville" et "White Star" ont fait le service et ont transporté les excursionnistes qui étaient sur l'île. A neuf heures et demie, l'encombrement avait cessé ; et, à onze heures, les derniers passagers étaient transportés à Montréal.

Comme il n'y a pas de communication directe entre l'Ile Grosbois et la cité, la première nouvelle de l'accident vint

DE BOUCHERVILLE

par téléphone. Aussitôt, on téléphona aux hôpitaux et des demandes de secours furent faites à l'hôpital "Royal Victoria," à l'hôpital Général et à l'hôpital Notre-Dame.

Naturellement, ces hôpitaux ne purent envoyer un nombre suffisant de voitures et l'on dut réquisitionner les automobiles et les voitures de place qui se trouvaient dans les environs. Le chef Campeau, voyant l'insuffisance des moyens de transport, fit demander des voitures de patrouille, et grand nombre de blessés y prirent place.

MLLE FLORIDA QUENNEVILLE

demeurant au numéro 194 de la rue Sainte-Catherine-Est, est aussi au nombre des blessés de l'accident d'hier.

Elle est actuellement alitée et souffre d'entorse au pied droit, de contusions à la hanche et par tout le corps.

Mlle Quenneville rapporte qu'elle doit au courage du jeune homme qui l'accompagnait de n'avoir pas été blessée plus grièvement.

LES VICTIMES

A L'HOPITAL GENERAL

Mlle Léa Frappier, 22 ans, 62 rue Cadieux, bras cassé.
Conrad Leblanc, 30 ans, 128 Ave. Selby, jambe cassée.

HOPITAL NOTRE-DAME

Mme Constant Robert, 25 ans, 1459 St-Dominique, fracture de la jambe droite.
Mme Charles Abdon, 35 ans, 631 rue Notre-Dame Ouest, contusions au pied roit.
Mlle Jannard, 25 ans, 227 Garnier, contusions au coude.
Mlle Mary Ford, 26 ans, 51 St-Antoine, contusions au genou.
Robert Dyer, accompagnant Mlle Ford, fortement secoué.
Alfred Beauchamp, 320 rue Rivard, contusions diverses.
Mme Alfred Beauchamp, épouse du précédent, jambe droite fracturée.
Mme Jos. Giroux, 45 ans, 915 De-Montigny, contusions aux bras et aux jambes.
L.-N. Morin, 20 ans, 915 Demontigny, contusions.
Richard Pettes, 23 ans, 791 Notre-Dame Est, blessures légères:

HOPITAL VICTORIA

Mme Mary Mullins, 715 Berri, cheville brisée.
Mlle Maggie Bélair, 41 Grand Avenue, contusions.
Mlle Annie Clark, 19 Chomedy, jambe fracturée.

A DOMICILE

James McLaughlin, propriétaire de chevaux, New-York, légèrement blessé, Hôtel Corona.
Alcide Larivière, 1124 St-Denis.
Mlle Charlotte Merton, 16 Ave. du Parc.
Mme et Mlle Marcovitch, 64 Ave De-Lorimier.
Charles Epstein, 1186 St-Antoine.
Harry Lawson, 44 Mont-Royal.
J.-C. Bonnon, Hôtel Viger, légèrement blessé.
Mlle Aspinall, 124 Prince-Arthur Ouest, foulure.
J.-B. Chartier, 83 Ste-Elisabeth.
Mme Chartier, mâchoire brisée.
Les 4 enfants de M. et Mme Chartier
Mme Sévigny, soeur de la précédente

CHEZ EUX

James Lemequand, 27 ans, 266 St-Urbain, épaule brisée.
Mme R. Riley, 42 ans, 34 Colborne, fracture du genou.
Mlle Ernestine Frappier, 23 ans, 132 Berri, contusions aux jambes.
Patrick Tierney, 36 ans, 510 Ave. Coloniale, coupures à la poitrine, côtes brisées.

Rapport officiel

A midi et demie, M. J.-T.-R. Laurendeau nous informait qu'il venait de faire le tour des hôpitaux et que les seuls sérieusement blessés y étaient au nombre de quatre seulement, aux hôpitaux suivants:

HOPITAL GENERAL

Un blessé avec un bras cassé et un autre avec une jambe fracturée.

HOPITAL VICTORIA

Un blessé avec une entorse et un autre avec un os brisé dans le pied.

Pour les Blessés

La compagnie du parc "King Edward" enverra gratuitement des médecins à tous ceux qui requièrent des soins médicaux, par suite de l'accident qui s'est produit hier soir à l'ile Grosbois.

Avis aux intéressés.

AU CONGRES EUCHARISTIQUE

L'INFANT DON CARLOS SOUHAITE LA BIENVENUE AUX DELEGUES, A L'OUVERTURE OFFICIELLE, HIER, A MADRID.

(Service spécial de la PATRIE)

MADRID, 26. — L'Espagne a officiellement souhaité la bienvenue au 22e Congrès Eucharistique international hier. Le roi Alphonse avait délégué l'infant don Carlos qui prononça le discours de bienvenue. L'église de San Francisco où se tenait la séance était remplie de prélats, de prêtres, et de délégués laïques de toutes les nations. Un service solennel au cours duquel le légat du pape et l'archevêque de Namur ont parlé, a ensuite suivi. Chaque train qui arrive amène de nouvelles délégations. Le congrès promet d'avoir le même éclat qui marqua le congrès précédent tenu à Montréal l'automne dernier.

INTERVIEW DE M. J. R. LAURENDEAU

M. Rémus Laurendeau, le président de la compagnie du Parc, était de bonne heure à son bureau ce matin, mais il n'avait que peu à dire, vu qu'il n'avait pas encore tous les renseignements qu'il lui fallait.

D'après les informations qui lui furent fournies dans la matinée, il considère néanmoins que l'importance de l'accident a été fort exagérée et il s'est déclaré heureux d'apprendre qu'à midi, la plupart des patients recueillis aux hôpitaux, avaient pu retourner chez eux. — L'accident est dû à un effondrement du quai, causé par l'enfoncement d'une partie des pilotis, dit M. Laurendeau. Or, cet enfoncement s'est fait graduellement et n'eût été la foule qui s'est massée pour voir ce qui se passait, les gens en péril eussent eu le temps de s'écarter de l'endroit dangereux. M. Laurendeau dit qu'il y a 22 constables sur l'île et que ce nombre de gardiens est suffisant pour le maintien de l'ordre et que toutes les précautions sont prises pour empêcher la foule de s'exposer dans les endroits dangereux.

INTERVIEW DE M. ALEX. DESMARTEAU

M. Alex. Desmarteau, comptable bien connu de cette ville, était à l'Ile Grosbois, hier, et il est arrivé sur le quai dix minutes après l'accident. Les victimes étaient encore dans leur position périlleuse et plusieurs d'entre elles cherchaient à se défendre contre la foule qui se bousculait pour voir et leur barrait le passage. M. Desmarteau dit que l'enfoncement s'est fait graduellement et que si la foule avait fait preuve de bonne volonté, en obéissant aux ordres du chef Campeau, par exemple, qui était là et qui voulait écarter les curieux, la liste des victimes eût été réduite à une demi-douzaine. C'est une leçon pour le public, dit M. Desmarteau, et cet accident dû à une cause toute fortuite, démontre que dans des circonstances semblables, la foule est le plus grand ennemi d'elle-même.

CE QUE DIT LE CHEF CAMPEAU

Le chef Campeau a été cité témoin oculaire de l'accident et il n'hésite pas à dire que cet accident est de ceux que l'on ne peut ni prévoir ni prévenir. Il déclare qu'à son avis le service d'ordre est parfait dans l'Ile Grosbois et il estime que cet accident tout malheureux qu'il soit, aura pour effet de faire prendre plus de précautions que jamais.

SAUVETAGE AU QUAI RACINE

Le docteur David Weiser, un témoin oculaire, tient à signaler tout particulièrement la belle conduite des constables Albert Paquette, du No 8 et Lebeau, du No 7, qui n'ont pas hésité à se jeter à l'eau pour sauver un homme qui, dans sa précipitation à débarquer était tombé dans le fleuve entre le bateau et le quai Racine.

Les agents ont été assez heureux de le ramener sain et sauf sur la rive et il en a été quitte pour un bain forcé. Toutes nos félicitations à ces deux braves constables.

FAILLITE DE LA MAISON HEMSLEY

M. Richard Hemsley, l'orfèvre bien connu, de la rue St-Jacques, a consenti samedi, à faire cession de ses biens au bénéfice de ses créanciers. MM. Ross et Fils, comptable, ont été nommés gardien provisoires.

La demande de cession a été faite par la Banque de Québec.

UN ENFANT PERIT DANS LES FLAMMES

M. A.-C. ROULEAU, DE VERDUN, APRES AVOIR SAUVE QUATRE DES SIENS, A LA DOULEUR DE VOIR SON PLUS JEUNE FILS BRULER VIF DANS SA MAISON INCENDIEE.

Au cours d'un incendie qui réduisit en cendres leur demeure, M. et Madame A. C. Rouleau ont eu la douleur de perdre, de bonne heure, ce matin, leu jeune fils, âgé de 5 ans, qui fut asphyxié et brûlé à mort.

Le feu, qui s'était déclaré pendant la nuit, gagnait les appartements où M. Rouleau et sa famille habitent, avec une telle rapidité que le père dut courir au secours de ses enfants et les sortir lui-même du brasier ardent, sans quoi ils eussent certainement tous péri. Après avoir sorti de la maison quatre de

L'ENFANT DE M. A. C. ROULEAU qui a été brûlé à mort, au cours d'un incendie, hier.

ses enfants, M. Rouleau voulut s'y précipiter de nouveau, pour en ramener le plus jeune de ses fils, mais comme il franchissait le seuil de sa demeure, une vague de flamme et de fumée le rejeta en arrière, rendant tout secours impossible. Au cours d'une seconde tentative pas plus fructueuse, le père eut les mains et la tête considérablement brûlées.

Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux, ils trouvèrent la maison entièrement en flammes. Quand ils purent pénétrer à l'intérieur, ils y découvrirent le cadavre de l'enfant, horriblement brûlé et calciné.

M. A. C. Rouleau demeurait au No 1355 de la rue Wellington, Verdun.

LA CAUSE DU DOCTEUR OUIMET

CERTAINS TEMOIGNAGES NE SERONT PAS ENTENDUS. — LE SORT DE L'ACCUSE SERA DECIDE JEUDI PROCHAIN..

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

HULL, 26. — Cet avant-midi à dix heures, le magistrat H. A. Goyette a rendu jugement sur l'objection émise vendredi dernier dans la cause du docteur Ouimet, accusé du meurtre de Mme Edith Mary Spain, d'Ottawa. La cour a maintenu l'objection de Mtre McDougall, que la Couronne ne pouvait faire entendre certains témoins supposés pouvoir démontrer que le Dr Ouimet faisait une spécialité des opérations telles que celle subie par Mme Spain deux jours avant sa mort.

M. le magistrat Goyette décidera jeudi si le prévenu aura à subir un procès devant la cour du Banc du Roi.

En sortant de la salle d'audience pour retourner à son cachot le prisonnier a serré la main à plusieurs de ses amis auxquels il a dit: "Prenez patience, jeudi je serai libre et au milieu de vous. Soyez aussi courageux que moi."

LA MORT FAUCHE 118 ENFANTS

118 enfants âgés de moins de cinq ans sont morts la semaine dernière et le total des décès a été de 197.

BELLE FETE AU NOMININGUE

(Spécial à la PATRIE)

NOMININGUE, 26.—La fête nationale a été célébrée avec un vif enthousiasme samedi et hier, grâce au concours de plusieurs milliers d'excursionnistes venus de Montréal et des villes et villages échelonnés sur le chemin de fer du Pacifique Canadien. Quatre trains spéciaux transportèrent cette foule dans notre petite ville toute transformée en ces jours de fête. Un grand banquet a réuni tous les visiteurs et des discours y furent prononcés au milieu du plus vif enthousiasme.

Le nouveau collège classique des Chanoines Réguliers, qui a pour directeur le R.-P. Hyacinthe M. Ernest Brosseau) a fort intéressé les visiteurs. Le nouveau collège est situé sur une colline à pente douce, au centre d'une presqu'île formée par le grand et le petit lacs Nominingue. Avec un site aussi magnifique, un air aussi pur qu'à cet endroit, on s'imagine ce que le séjour des élèves doit y être agréable.

Les visiteurs n'ont pas tari d'éloges sur la fondation du collège et au cours du banquet, ils ont chaleureusement félicité les religieux sur leur initiative.

QUEBEC, 26. — Joseph Sylvain, fils de F. X. Sylvain, de Saint-Etienne de Beaumont, s'est noyé en pêchant au filet. Son cadavre n'a pas été retrouvé.

Un affreux accident à Nominingue

Un jeune homme se fait emporter une partie de la figure par un coup de canon

(Spécial à la Patrie)

NOMININGUE, 26—Un affreux accident vient d'arriver à l'un de nos jeunes garçons de l'Annonciation, les plus en vue, M. Polycarpe Danis, qui était en visite chez son frère, Eugène, restaurateur au Nominingue, à l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Il avait emporté avec lui, un canon, qu'il faisait partir chaque fois qu'il s'agissait de marquer plus ou moins spécialement un évènement de la journée.

Vers neuf heures du matin, quelques minutes avant l'arrivée du train qui amenait les voyageurs de Mont Laurier, pour saluer leur arrivée, il chargea le canon et s'éloigna, comme d'habitude d'une cinquantaine de pieds.

Au bout de quelques minutes, vu que le coup ne partait pas, uil retourna près du canon, et, comme il se penchait pour s'assurer que la mèche n'avait pas pris, le coup partit.

L'infortuné reçut une décharge de plomb et de poudre qui le projeta à plusieurs pieds en l'air, lui enlevant en même temps toute la partie inférieure de la figure.

Il n'avait pas perdu connaissance quand il retomba, mais était méconnaissable.

On n'a pu retrouver aucune de ses dents. L'ouïe seule est restée intacte.

Il s'est confessé par écrit et a reçu l'Extrême-Onction.

Le spectacle était réellement navrant.

Notre jeune ami n'a pas faibli un seul instant. Il a souffert sans une plainte jusqu'au moment où on l'a mis sur le train de 5 hrs p. m., qui le conduisait à l'hôpital à Montréal.

M. Polydore Danis est le fils de M. E. Danis, hôtelier à l'Annonciation. Il a reçu les soins des docteurs Doray, de Nominingue, et C. Cartier, de l'Annonciation.

UN VIEILLARD TOMBE MORT

PRES DE SA MAISON QUE LE FEU DETRUIT, A GENTILLY

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

NICOLET, Qué., 26 — Le corps d'un vieillard nommé Eusèbe Hébert, a été trouvé par M. Arthur Provencher, au 4e rang Blandford, de Gentilly, près de sa demeure incendiée.

L'enquête faite sur les lieux par le coroner a révélé le fait que le défunt vivait seul dans un état voisin de l'indigence, qu'il souffrait de maladie de cœur et qu'à la vue de sa demeure en feu il fit un effort violent pour sortir et tomba inanimé sur le chemin.

On ne lui connaît pas de parents. Le verdict a été "Mort naturelle."

Le vieillard a été inhumé à Gentilly.

UN CYCLISTE SE BRISE LE CRANE

Gaston Lemoine, 962 rue St-Hubert, a été victime d'accident de motocyclette qui aura peut-être un dénouement fatal. En revenant de St-Laurent, hier soir, il a donné contre un arbre ; on l'a relevé sans connaissance et l'ambulance l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame. Il souffre d'une fracture du crâne et de graves lésions internes.

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE

L'échevin Prud'homme proposera cet après-midi, au Conseil de ville, que l'échevin Lavallée soit nommé commissaire d'école, en remplacement de l'ex-échevin Gallery, sortant de charge, et qu'advenant le cas où cette nomination sera déclarée illégale, que cette nomination soit considérée comme une recommandation faite au lieutenant-gouverneur.

LE "PARSEVAL" EST DETRUIT PAR LE FEU

(Service spécial de la PATRIE)

NANNOVERSCH - MUENDEN, Prusse, 26. — Le dirigeable "Parseval V", qui était en cours de réparations, a pris feu et a été complètement détruit. Personne n'a été blessé.

DEUX EVASIONS A SHERBROOKE

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 26 — Samedi dernier, les nommés Lacourse et Vaillancourt, le premier de Lac Mégantic, et l'autre de Thedford Mines, se sont évadés de la prison.

Ayant été chargés de laver le plancher de la cuisine, ils ont constaté que la porte donnant sur l'appartement du géolier était ouverte et en ont profité pour sauter par une fenêtre du dit appartement, étant également ouverte.

La police a cherché en vain les deux évadés. Lacourse avait été condamné pour avoir vendu des liqueurs sans licence et Vaillancourt, pour cambriolage.

UNE VOITURE L'ECRASE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

HULL, 26.— Noé Lamarche, un homme âgé de 65 ans environ, supposé avoir été frappé d'une syncope de cœur, est tombé sous les roues d'une voiture chargée de pierre à 9 heures, ce matin.

Les blessures qu'il a reçues étaient si graves qu'à 11 heures, cet avant-midi, il a rendu le dernier soupir.

Le coroner Lyster a été notifié, et décidera cet après midi, si une enquête est nécessaire.

ILS DEPOSENT LEUR BILAN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 26—La maison F. Schryburt & Co., a déposé son bilan ce matin. Le passif est de $16,975 et l'actif de $12,750.

—M. J. A. Pouliot, marchand-tailleur, a aussi déposé son bilan. Passif $9,335; actif $5,475.

LE MILLIONNAIRE JOHN BREAKEY

EST DECEDE CE MATIN A QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 26—M. John Breakey, marchand de bois, multimillionnaire, de Québec, est décédé ce matin à sa demeure de la Grande Allée. Il possédait de vastes scieries à St-Romuald, sur la rivière Chaudière, et il a donné son nom au village nommé Breakeyville. Il était âgé de 65 ans, Il laisse quatre fils et cinq filles, dont trois sont mariées.

LES RAPPORTS SONT TOUS ILLEGAUX

Tous les rapports du Bureau de Contrôle concernant la confection de pavages, de trottoirs et la construction d'égouts, qui ont été adoptés par le conseil de ville, à la derdernière séance ont été déclarés illégaux par l'avocat de la ville, en l'absence du certificat de l'ingénieur de la ville, M. Barlow. Tous les rapports dûment signés seront de nouveau présentés au conseil, cet après-midi, pour ratification et approbation.

NOUVELLE GREVE DE DEBARDEURS

(Service spécial de la PATRIE)

LONDRES, 26. — Une autre grève de marins a été lancée aujourd'hui.

Les débardeurs unionistes des quais de Liverpool ont obéi généralement à l'ordre de se mettre en grève contre les quarante-six compagnies qui font partie de la fédération des armateurs. A Hull, à Goole, Grangemouth et Clyde, les unionistes ont refusé de décharger les navires de la fédération.

AMSTERDAM, 26. — Deux mille débardeurs se sont mis en grève aujourd'hui, par sympathie pour les marins.

LA REVUE NAVALE DE SPITHEAD

PORTSMOUTH, Ang., 26 — Jamais monarque n'a passé en revue une flotte aussi considérable que celle qui était réunie samedi dans la rade de Spithead.

Formés en un parallèlogramme de six milles de long et de deux milles de large, 167 naqires de guerre anglais et dix-huit navires étrangers, couverts de drapeaux et d'oriflammes, ont été inspectés par le roi et la reine et les invités, à bord du yacht "Victoria and Albert".

Le tonnage des navires britanniques seuls représentait au-delà d'un million de tonnes et une somme de $400,000,000.

Les navires étrangers représentaient un déboursé de plus de $100,000,000.

Il faisait un soleil superbe quand l'escadre de revue, comprenant le yacht "Irene" comme éclaireur, le "Victoria and Albert", le yacht de Sa Majesté "Alexandra", le yacht de l'amirauté "Enchantress" et le yacht "Fire Queen" du commandant en chef, se mit en marche.

Un convoi de quatre torpilleurs indiquait la voie à l'escadre.

Les quais et les rives étaient noirs de spectateurs.

Comme le "Victoria and Albert" approchait il donna le signal du salut et tous les navires de l'immense flotte tonnèrent en même temps en l'honneur des souverains d'Angleterre.

LE BLE CANADIEN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 26. — Au ministère du Commerce, on annonce que l'an dernier, le Canada occupait la septième place parmi les pays du monde entier, pour la production du blé. La Russie figure en tête avec 3,651,866,000 minots ; les Etats-Unis viennent en second lieu, puis les Indes Britanniques. La récolte totale du grain au Canada a été de 532,489,421 minots.

ETABLIE EN 1885
A. JETTE & CIE
Courtiers, experts en propriété. Argent à prêter sur 1ère et 2ème hypothèque. Propriétés et terrains à vendre. Collections. Achat de Créances et avances d'argent sur liste de crédits. 669 rue Ontario Est, Coin Beaudry. Téléphone Bell: Est 1766. Montréal
276-1-l-s-lno

GENDREAU & GENDREAU
CHIRURGIENS-DENTISTES
117 RUE SAINT-DENIS, coin Dorchester
Tél. Bell E. 1916.
Dr J. G. A. Gendreau, Dr Conrad Gendreau
259-1-mr-v-lno

FRANCHERE DENTISTE 144 ST-DENIS
226—l.m.v—lno.

NAISSANCES

BOURDEAU.—A Bellevue le 23 courant, l'épouse de M. John Bourdeau, maître-boucher, un fils, Joseph, Rosario, Eusèbe Emilien.
Parrain et marraine M. Rosario et Mlle Bertha Bourdeau, oncle et soeur de l'enfant.

CASTONGUAY.—A Ottawa, le 22 juin 1911, au No 428 rue Nelson, l'épouse de M. Jules Castonguay, employé civil, une fille, baptisée Marie Hénédine Gisèle.
Parrain et marraine, M. et Madame Ludger Castonguay, de Vandreuil, grands-parents de l'enfant.

DALPE.—A Montréal, le 22 courant au No 554 rue Laval, l'épouse de M. J. C. Dalpé, une fille, baptisée Marie Reine Antoinette, Diana.
Parrain et marraine, M. et Mme J.-E. Monty, oncle et tante de l'enfant.

DUFORT.—A Beauharnois, le 15 de Juin, l'épouse de M. Hector Dufort, une fille, Marie Joséphine.
Parrain et marraine, M. le Dr et Mme A. Desgroseilliers, oncle et tante de l'enfant.

AVIS DE DECES

COURSOL.—En cette ville, le 2[illegible] courant, à l'âge de 56 ans, Alphonse Coursol, négociant, époux de Joséphine Therrien.
Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 863 rue Mont-Royal, Est, à 7 3-4 heures, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS.—A la Pointe aux Trembles, le 26 courant, à l'âge de 46 ans, 4 mois, Marthine, épouse de Louis Briant Desrochers.
Avis des funérailles plus tard.

FONTAINE.—En cette ville, le 25 courant, à l'âge de 27 ans 4 mois 15 jours, Jean Fontaine, électricien.
Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1642 rue Ste-Catherine Est, à 7.45 heures, pour se rendre à la gare du Grand Nord et de là à Ste-Marie Salomée, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRAPPIER.—En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 59 ans, Dame Vve Louis Frappier, née Marie Champoux.
Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant.
Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 315 Avenue Laurier, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Denis et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 103-2

HEBERT.—A Lucerne, Suisse, le 21 juin, Albert Hébert, de Hudon, Hébert et Cie., Limited. 102-2

LANDRY.—En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 81 ans, François Xavier Landry, époux de feu Georgiana Ducette.
Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant à 7 heures.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 601 rue Fullum, à 7 heures, pour se rendre à l'église St-Eusèbe, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 103-2

LEMIEUX.—En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 45 ans 9 mois, Husmer Lemieux, commis tailleur.
Les funérailles auront lieu mardi le 27 courant à 8¼ heures.
Le convoi funèbre partira de la demeure de sa soeur, No 119 rue Beaubien, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église St-Edouard, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROLLAND.—En cette ville, le 2[illegible] courant, à l'âge de 65 ans 1 mois 6 jours, J. Alfred Rolland, ancien marchand de chaussures.
Les funérailles auront lieu mercredi le 28 courant.
Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 561 rue Mont-Royal Est à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Denis et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 103-1

DECES A MONTREAL

ALARIE, Simonne, 7 mois, enf. de P. Elisée Alarie, menuisier, rue Bordeaux, 2392.
CHAMPAGNE, Hénédine, 8 mois, enf. d'Anselme Champagne, menuisier, rue Chabot, 1182.
CLOUTIER, Pierre, 79 ans, bourgeois, rue Ste-Catherine Est 1639.
CROTTY, Thomas, 35 ans, peseur, rue Guy 253.
DESCHENES, Rose de Lima Thibault, 43 ans, femme de Louis Deschesnes, journalier, rue Groulx, 4.
DION, Léo, 5 mois, enf. de Joseph Dion, cordonnier, rue Demontigny, 918.
FOLEY, Thérèsa, 6 mois, enf. de Martin Foley, commis, rue McCord 97.
FORTIN, Conrad, 4 mois, enf. de Gaudias Fortin, plâtrier, rue Lafontaine 652.
FRENETTE, Rolande, 4 mois, enf. de Octave Frenette, peintre, rue Labelle, 29.
HAMELIN, Laurette, 6 mois, enf. de Oscar Hamelin, machiniste, rue Saint-Rémi, 84.
MEUNIER, Bertha, 3 mois, enf. de Frs. Meunier, peintre, rue Marie-Anne 811.
RAYMOND, Alexandre, 5 mois, enf. de Israël Raymond, charretier, rue St-Jacques, 1460.
SYLVAIN, Valentine Rhéaume, 32 ans, femme de Napoléon Sylvain, mécanicien, rue Workman 529.
TELLIER, Héléna, 15 jours, enf. de Pierre Tellier, journalier, rue Harbour 96.
THERIAULT, Lionel, 7 mois, enf. de Emile Thériault, tailleur, rue Champlain 693.
VALLIERES, Yvonne, 3 ans, enf. de Joseph Vallières, forgeron, rue Bourget, 16.

SERVICES ANNIVERSAIRES

LACHAPELLE. — Mercredi le 28 courant, à 7.30 heures a.m., à l'église St-Joseph, rue Richmond, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Bernard, fils d'Ulric Lachapelle.
Parents et amis sont priés d'y assister. -03-2

RIOPELLE—Mardi matin le 27 courant, à 7.45 heures a.m., à l'église St-Jacques, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Elise Bourassa, épouse de Louis Riopelle.
Parents et amis sont priés d'y assister.

LE BUREAU DE CONTROLE commandera de la gélatine Lady Charlotte.